

199  
Amman  
Jordan  
Sirtala  
Dah



# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12844 4,50 F Fondateur : Hubert Beauve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 16 MAI 1986

## M. Gorbatchev et Tchernobyl

M. Gorbatchev a donc parlé, et c'est en soi un événement. Depuis l'appel dramatique lancé par Staline à sa population après l'agression allemande de 1941, jamais un dirigeant soviétique n'avait voulu - ou dû - parler à chaud et en public d'une catastrophe nationale. Sans mettre sur le même plan les deux drames, notons simplement que dans les deux cas le numéro un s'est fait attendre une bonne dizaine de jours. Et, cette fois, M. Gorbatchev est non seulement le premier mais le seul membre de la direction collégiale qui se soit prononcé : deux de ses collègues du Politburo, MM. Ligatchev et Ryjkov, s'étaient rendus à Tchernobyl, mais ils n'avaient pas pris la parole en public.

Plusieurs points de l'allocation du secrétaire général retiennent l'attention. On peut trouver rassurant, comme on l'a fait à Washington, le fait que, selon lui, « le pire est passé ». Mais l'on peut aussi s'inquiéter d'apprendre que l'accident « ne peut être considéré comme clos » et qu'il faudra « encore beaucoup de temps » pour empêcher les infiltrations souterreines et décontaminer les abords de la centrale accidentée.

On est frappé également par le ton catégorique, voire offensif, avec lequel M. Gorbatchev justifie la conduite de toutes les autorités soviétiques dans cette affaire, y compris en matière d'information, au risque d'aller contre l'évidence et de se livrer à une comparaison plus que douteuse avec l'attitude américaine dans l'accident de Three Mile Island. Il est vrai que la presse soviétique a rattrapé honorablement le temps perdu en donnant depuis le 6 mai un volume d'information sans précédent en URSS sur une affaire elle-même sans précédent. Mais le secrétaire général du parti a voulu tout assumer et tout « couvrir », y compris les flottements du début.

Plus positives sont les conséquences à long terme tirées par le secrétaire général sur le plan international. Son appel à une coopération renforcée pour la prévention et la maîtrise des accidents nucléaires a été bien accueilli à Washington, et il est probable que la conférence d'experts proposée dans le cadre de l'Agence atomique de Vienne (AIEA) sera réunie dans les prochains mois. L'AIEA apparaît en tout cas, d'ores et déjà, comme la grande bénéficiaire, si l'on peut dire, de la catastrophe. Les propos modérés tenus par son directeur lors de son récent séjour en URSS ont visiblement rassuré le dirigeant soviétique, qui a demandé une plus large notation de l'agence en crédits et en autorité.

L'appel renouvelé à un arrêt des essais nucléaires nous ramène sur un terrain plus familier. Bien que la comparaison soit quelque peu douteuse, M. Gorbatchev n'a pas manqué de rappeler qu'une guerre nucléaire causerait « des milliers de catastrophes beaucoup plus affreuses que celle de Tchernobyl ». Surtout, il se donne le beau rôle en prolongeant jusqu'en 8 août son moratoire sur les essais soviétiques et en couvrant M. Reagan à venir signer un arrêt des essais ce jour-là à Hiroshima. Le geste est nouveau, dans la mesure où il suspend encore pour plus de deux mois la reprise des explosions soviétiques et donne un caractère plus substantiel au moratoire proclamé le 6 août 1985. Depuis le début des années 60, aucune des deux superpuissances ne s'était imposé l'abstinence en matière d'essais nucléaires pendant douze mois consécutifs.

M. Reagan, certes, ne veut rien entendre. Mais il pourrait avoir un peu plus de mal désormais, face à une partie de son opinion, à poursuivre la série d'essais américains en cours.

(Lire nos informations pages 3 à 5.)

## TAUX D'INTÉRÊT, CHANGES, CRÉDIT

### Le gouvernement annonce de nouvelles mesures pour inciter les chefs d'entreprise à investir

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a annoncé le jeudi 15 mai une série de mesures de libéralisation dans le domaine financier et des changes. Comme prévu, le taux du livret A de caisse d'épargne est abaissé de 1,5 %, mais le plafond des dépôts est porté à 72 000 F. L'ensemble des taux créanciers diminue dans les mêmes proportions. De leur côté, les banques ont

annoncé une légère réduction de leurs taux de base. Le contrôle des changes est nettement allégé, avec notamment la suppression de la devise-titre pour les achats de valeurs étrangères.

Le nouveau train de mesures a notamment pour objectif d'inciter le patronat à investir. Enfin, le gouvernement rembourse par anticipation 1,8 milliard de dollars à l'étranger.

En présentant un ensemble de mesures dont les dernières ont été mises au point tard dans la nuit du 14 au 15 mai, M. Edouard Balladur l'a qualifié de « deuxième étape » de son dispositif, dont la première avait été la dévaluation du franc le 14 avril dernier, le nouvel ensemble en constituant une suite logique.

Tout d'abord, conformément à des engagements qui auraient été pris lors de cette dévaluation, notamment vis-à-vis des Allemands, le contrôle des changes est à nouveau allégé, la libre circulation des capitaux étant rétablie, avec, notamment, la suppression du régime de la devise-titre et

donc la faculté d'acheter librement des titres étrangers.

Les particuliers pourraient, non moins librement, acquérir des résidences à l'étranger, transférer leur avoir hors de France lorsqu'ils la quittent et effectuer des donations à des non-résidents. Quant aux entreprises, elles pourront plus facilement se garantir contre le risque de change et de prix à l'importation, la couverture étant portée de trois mois à six mois et étendue aux importations de services (plus de 400 milliards de francs par an), de même qu'aux règlements sur leur dette en devises, pour la première fois depuis 1968.

Dans le domaine du négoce international, la possibilité d'acheter des devises à terme est rétablie. Enfin, les rentrées de devises depuis la dévaluation, plus de 50 milliards de francs, permettront de rembourser 1,8 milliard de dollars de plus sur l'emprunt contracté en juin 1983 auprès de la CEE.

Sur le marché intérieur, un pas décisif dans la baisse des taux est accompli avec une diminution de 1,5 point sur la plupart des placements financiers, caisse d'épargne (4,5 % contre 6 %), épargne-logement, livret d'épargne populaire (5,5 % contre 7 %).

(Lire la suite page 32 et nos autres informations page 36.)

## LA PRÉPARATION DE LA LOI SUR L'AUDIOVISUEL

### Hersant et Hachette candidats pour TF 1



Deux groupes de presse, celui de M. Robert Hersant et Hachette-Matra, dirigé par M. Jean-Luc Lagardère, ont déjà fait acte de candidature pour le rachat de TF1, dont M. Léotard a annoncé, le mercredi 14 mars, la privatisation. D'autres groupes se déclareront vraisemblablement intéressés (lire pages 22, 23 et 36).

M. Léotard a également précisé la composition et le rôle de la « commission nationale communication et libertés », clé de voûte de la réforme audiovisuelle. M<sup>me</sup> Michèle Cotta explique ici comment la Haute Autorité qu'elle préside a répondu aux exigences de l'indépendance.

### Etre ou ne pas être indépendant

par MICHÈLE COTTA (\*)

Deux mots sur l'indépendance, puisque certains en prêtent trop ou pas assez, c'est selon, à la Haute Autorité, et puisque chacun en attend, à coup sûr, de l'institution qui serait amenée à lui succéder.

L'indépendance, la Haute Autorité a eu dans son histoire, trois occasions de démontrer la sienne. Elle l'a fait, et il n'est pas dans mes intentions de la laisser oublier.

La première occasion essentielle, mais naturelle, a été le rôle joué par ses neuf membres lors des différents scrutins qui, depuis 1982, ont ponctué la vie politique : municipales, cantonales, européennes, législatives de 1986 enfin. La Haute Autorité ne s'est pas contentée de tenir un chronomètre - encore que cette précaution minimale parfois ne soit pas inutile. La Haute Autorité, à tous les instants, dans toutes les régions de France, a exercé son influence et son autorité lorsqu'il le fallait pour que les équilibres politiques locaux et nationaux soient partout observés. Aucun conflit audiovisuel majeur, aucune escarmouche

mineure, n'a marqué ces différents scrutins, et la campagne législative, la dernière en date - la plus importante dans les faits - n'a fait l'objet d'aucun contentieux, dans l'opposition pas plus que dans la majorité.

La deuxième occasion de prouver son indépendance, la Haute Autorité l'a montrée dans la nomination des présidents des chaînes publiques. Si dans le passé - et quel de plus normal ! - la naissance d'une institution - son indépendance a pu être mise en cause, personne, je dis bien personne, n'a douté en octobre dernier que ses choix se soient faits librement : la Haute Autorité, à l'automne, s'est déterminée à la majorité sur des critères purement professionnels. La désignation des présidents a marqué que l'institution était arrivée à son fonctionnement optimal. Et qu'elle était parvenue à cette certitude tranquille : ce n'est pas l'existence des pressions, au demeurant contradictoires, qui est condamnable, c'est le fait d'y céder.

Il faut être naïf ou hypocrite pour croire que l'existence d'une institution arrête par elle-même les tentatives et les pratiques courantes de tout pouvoir.

(\*) Présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

(Lire la suite page 23.)

## L'agitation sociale en Belgique

Les débrayages se sont multipliés à la veille de la grève générale du 16 mai.

PAGE 6

## Élection présidentielle à Saint-Domingue

M. Majluta, candidat du gouvernement, semble assuré de l'emporter.

PAGE 9

## Le portrait d'André Olivier

L'itinéraire du chef de la cellule d'Action directe à Lyon.

PAGE 13

## « Le Bourgeois gentilhomme » à la Comédie Française

Le tour de magie des voyelles.

PAGE 26

Débats : Europe (2) • Etranger (3 à 9) • Politique (10 à 12) • Société (13 et 14) • Communication (22 et 23) • Culture (24 à 26) • Economie (31 à 35)

Programmes des spectacles (28) • Radio-télévision (29) • Informations services : Météorologie, Mots croisés, Loterie nationale (29 et 30) • Carnet (30) • Annonces classées (26)

## LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE COLLÈGE

### Révision déchirante à la FEN

La baisse des effectifs et la décision de M. Monory de ne plus recruter de professeurs de collège ont conduit la Fédération nationale des enseignants de la FEN à proposer une révision radicale de la doctrine et des pratiques de la FEN. Il s'agit d'abandonner l'école fondamentaliste (du cours préparatoire à la troisième), de réunir tous les enseignants du primaire et du secondaire dans un seul syndicat et d'ouvrir sa fédération à d'autres professions. Cette nouvelle organisation permettrait de dépasser l'affrontement entre les catégories d'enseignants et les deux grandes tendances politiques de la FEN, l'une majoritaire, proche des socialistes, l'autre, des communistes.

Finis les combats de tranchée ! c'est bien une guerre de mouvement dont nul ne peut prédire l'issue exacte que se livrent désormais les principaux syndicats d'enseignants regroupés dans la FEN. Le retour de la droite au pouvoir et les premières décisions du ministre de l'Éducation nationale ont réveillés les vieilles querelles mises en sourdine depuis 1981. L'annonce de l'arrêt du

recrutement des PEGC (professeurs de collège) par M. Monory a donné le signal d'un remue-ménage syndical dont l'enjeu dépasse de loin le sort de cette catégorie d'enseignants. Cette montée des tensions s'est manifestée lors du conseil fédéral national des 12 et 13 mai, au cours duquel la FEN a décidé d'engager une « action de grande ampleur » à la rentrée prochaine, contre les mesures prévues par M. Monory.

M. Jacques Pommatou, secrétaire général de la fédération, annonce lui-même, à l'issue de cette réunion, qu'une « révolution culturelle » se prépare, visant à reconstruire sur des bases nouvelles le projet éducatif de la fédération, à redéfinir la place des différents syndicats qui la composent et, finalement, à envisager l'élargissement de son champ de syndicalisation.

Ce véritable aggiornamento est rendu urgent par la poursuite du mouvement de désyndicalisation et par les tentatives de séduction du monde enseignant par d'autres confédérations (FO et CGT), mais aussi par le coup de masse porté à la tendance majoritaire de la FEN (proche des socialistes) dans l'affaire des PEGC.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 14.)

# Florence DELAY



## Course d'amour pendant le deuil

roman

Florence Delay offre les textes les plus étincelants d'intelligence et de sens artistique. Il va falloir compter avec ce talent né d'un balancement obscur entre la timidité qui noue et un abandon intrépid.

Bertrand Poirot-Delpech - Le Monde

GALLIMARD *mf*

## Le Monde

### DES LIVRES

- Enquête : les nouveaux explorateurs de la mort.
- Lettres étrangères : panorama de la littérature japonaise.
- Le festival de Bertrand Poirot-Delpech : « Tous les hommes en sont fous », de Jean d'Ormesson.

Pages 15 à 21

سكوا من الأصيل

سكنا من الالجل

# débats

## Un remède au chômage

La réalisation du marché intérieur des Douze pourrait relancer nos économies

par JACQUES LEPRETTE (\*)

TOUT le monde est d'accord pour considérer que seule la relance de l'activité économique, conjuguée avec la lutte contre l'inflation, peut venir à bout du chômage. Personne ne met plus en doute, d'autre part, qu'il est illusoire d'attendre ce résultat d'une relance limitée à un seul pays. Il faut en conclure que le problème de l'emploi appelle un effort simultané des douze pays

membres de la Communauté européenne. Est-ce possible ? La réponse est oui. A quelles conditions ? Tout est là.

Il y a lieu, tout d'abord, de rappeler certaines données élémentaires de la situation économique de ces deux grands ensembles qui sont les Etats-Unis et la Communauté économique européenne.

Le commerce extérieur des Etats-Unis représentait, en 1984, 7 % environ de leur produit intérieur brut. La proportion du commerce extérieur de la Communauté européenne, par rapport à son PIB, était deux fois supérieure. Nous en tirons une certaine vanité : la Communauté était la première puissance commerciale du monde.

D'autres considérations mériteraient davantage notre attention :

- 1) De 1975 à 1985, les Etats-Unis ont créé 19 millions d'emplois nouveaux ; les Européens, 2 millions.
- 2) Les Etats-Unis n'ont pas éprouvé le besoin de développer davantage leur commerce extérieur parce que leur marché national a jusqu'à présent suffi à soutenir une activité économique capable d'assurer un emploi relativement satisfaisant.
- 3) Le marché intérieur américain est, dans l'ensemble, libre d'entraves.
- 4) Quel serait le PIB de la Communauté européenne si le volume du commerce extérieur actuel de la CEE représentait 7 % de son PIB ?
- 5) Depuis janvier 1986, la Communauté européenne comporte un nombre de consommateurs supérieur de 38 % à celui des Etats-Unis.

### Un engagement capital

Les corrélations existant entre ces diverses propositions sont telles qu'elles doivent nous inciter à rechercher dans l'approfondissement du marché intérieur la solution de notre problème de chômage. Certes des risques existent (disparités entre les législations ; faillite probable de diverses entreprises, etc.). Il s'agit d'une opération à long terme et nous avons raison d'être prudents. Mais il faut rappeler que la suppression des droits de douane fut aussi une opération échelonnée dans le temps. Après des vicissitudes, cette révolution a assuré à la Communauté, pendant de longues années, une prospérité sans précédent.

Tout cela est si vrai que les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté ont décidé, au sommet de Luxembourg en 1985, de fixer à 1992 la date limite du parachèvement du marché intérieur communautaire. Cet engagement capital, puisqu'il permet d'entrevoir la création concomitante de millions d'emplois au cours des années qui viennent, n'a cependant pas été salué comme il le convenait. Pourquoi cette discrétion ? Parce que la négociation sera difficile, parce qu'elle engage les Etats membres à de sacrifiés douloureux, parce que le court terme dissuade souvent les gouvernements de se préparer aux tâches de l'avenir. En l'occurrence, les Douze se sont comportés comme s'ils ne croyaient pas à ce qu'ils disaient.

Il y a lieu de secouer cette inhibition pour deux raisons.

La première, c'est que le parachèvement du marché intérieur, clé du problème, ne se fera que si les Etats membres se sentent poussés par l'opinion à trancher chaque fois que la nécessité apparaîtra. L'opinion doit donc être informée qu'il ne s'agit pas d'un simple programme communautaire comme on en présente chaque mois, mais de l'opération survie de l'Europe.

La deuxième raison est conjoncturelle. Il est possible, en effet, que la baisse du pétrole et la baisse des taux d'intérêt provoquent une reprise économique d'ensemble suffisante pour provoquer l'ajournement ou la dilution dans le temps de l'effort à accomplir pour le marché intérieur, mais sans assurer en rien le retour

Il conviendrait à cette fin de charger un groupe d'experts d'évaluer aussi précisément que possible l'effet probable de la suppression des obstacles non tarifaires dans les divers compartiments de l'économie française et d'apprécier le bénéfice que certains secteurs de cette économie tireraient de l'ouverture de grands marchés en Europe.

Une telle investigation prendrait sans doute plusieurs mois ; mais elle donnerait à nos négociateurs, grâce à une parfaite connaissance des données du problème, l'impavides indispensables à patienter quelques mois encore pour voir poindre enfin une chance raisonnable de régler le problème du chômage pour de bon ?

(\*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent auprès des Communautés européennes.

## EUROPE

Il se passe toujours quelque chose à Bruxelles, haut-lieu des Communautés européennes, mais les grands desseins restent à la traîne. Le chômage est le talon d'Achille des Douze. Jacques Leprette estime qu'ils ont les moyens de le réduire beaucoup. Franck Biancheri souligne, de son côté, le bénéfice de sérieuses réformes institutionnelles.

## Trop de mainmise des Etats

Les institutions doivent aider à dégager des valeurs reconnues par tous.

par FRANCK BIANCHERI (\*)

L'EUROPE unie ne sera pas l'aboutissement d'un projet pré-établi, une cité idéale définie à l'avance ; elle doit être une démarche faite de compromis et fondée sur l'affirmation de valeurs communes essentielles. L'Europe est un chemin semé d'obstacles qu'il faut surmonter un par un. Pour le moment, il semble que ce soient les Etats-nations et leur égoïsme qui obstruent le passage. Alors, il faut diminuer leur prépondérance. Si demain l'Etat-nation paraît menacé par une construction européenne toute-puissante, alors il sera temps de réagir.

Sans définir de modèle, il est évident que l'Europe reposera à la fois sur les Etats, sur les régions et sur les institutions communautaires, et cela de manière équilibrée.

Le cas de l'Assemblée des Communautés est, à cet égard, révélateur de la mainmise des Etats sur le processus communautaire. Elle n'a presque aucun pouvoir et elle est, depuis 1979, composée de députés élus au suffrage universel certes, mais des députés élus sur des listes nationales, contrôlés par des partis nationaux.

Aussi il est clair qu'il faudrait mener une double réforme en ce qui concerne l'Assemblée des Communautés : elle concernerait à la fois ses prérogatives et son mode d'élection.

Tout d'abord, il semble essentiel qu'elle puisse voter l'intégralité du budget de la Communauté et y proposer des amendements substantiels. Elle devrait également élire le président de la Commission, parmi les commissaires, et ce pour une durée déterminée, faisant ainsi du président pour cette période une personne inamovible, sauf par un vote de défiance constructive d'au moins les deux tiers de l'Assemblée. Egalement, si une proposition de la Commission, adoptée par l'Assemblée, est rejetée par le conseil de ministres, alors l'Assemblée, à la demande

de la Commission, doit pouvoir procéder à un deuxième vote sur cette proposition. Si elle est à nouveau acceptée, à une majorité qualifiée cette fois, la proposition devient exécutoire.

Tout cela permettrait à l'Assemblée d'avoir de réelles compétences et de donner tout son sens à un statut d'Assemblée européenne ; elle pourrait permettre de surmonter les nationalismes.

Encore faudrait-il que les modalités d'élection n'entrent pas une toute-puissance de la nation. Il faudrait, mais l'espoir est faible pour l'instant, instituer une deuxième Chambre où les élus représenteraient les nations, alors que l'Assemblée devrait être composée de députés européens, cela éviterait la confusion des genres comme c'est le cas actuellement. Ce système permettrait de définir un système constitutionnel de réformes des traités, l'équilibre entre les deux Assemblées dépendant de la volonté des citoyens de privilégier l'Europe ou les Etats.

Cela ne sera certes pas réalisé à court terme ; en revanche, l'obligation pour toute liste de candidats d'être présente dans au moins deux pays différents, à travers un nom identique et un programme identique, pourrait être rapidement instaurée. Cela permettrait de donner à la campagne électorale une vraie dimension européenne.

Mais l'Assemblée n'est pas indépendante au sein des Communautés : son sort est lié à celui de la Commission. Or cette dernière, après la période « Hallstein », s'est vu confier à un rôle de conseiller nul d'exécution dans le conseil des ministres. Tant que la Commission sera composée de membres nommés par les gouvernements des Etats, elle ne pourra

(\*) Président des Etats généraux des étudiants de l'Europe.

ne pas être détentrice d'un pouvoir réel, c'est-à-dire d'un capacité de contrebalancer, avec l'aide de l'Assemblée des Communautés, le pouvoir des Etats-nations.

Il serait donc nécessaire de faire élire au suffrage universel les commissaires. Deux modalités peuvent être concevables : les élire dans chaque pays à date fixe, pour une durée identique ; les élire dans chaque pays en même temps que les chefs d'Etat ou de gouvernement.

En fait, pour la population européenne, la Communauté est une construction sans schéma directeur, un processus non dirigé. L'Europe manque de sens pour être reconnue comme porteur d'identité par les citoyens potentiels qui la composent. Ce manque de sens entraîne une absence d'opinion sur la question. L'Europe manque d'opinion publique. Pour émerger, cette dernière a besoin de l'aide des institutions européennes qui doivent appeler, des associations européennes qui doivent la susciter, des intellectuels et des médias qui doivent expliquer et transmettre.

Mais les signes, ce sont aussi et peut-être surtout des valeurs morales propres à l'Europe. Ces valeurs tiennent essentiellement à l'individu et à ses droits ; la défense de la personne contre les aléas divers. C'est une spécificité de l'Europe, mais encore faut-il le montrer en la différenciant des deux systèmes de valeurs nés de l'Europe : la liberté sauvage des Etats-Unis d'Amérique et la protection écrasante de l'Union soviétique.



### Lettre à un ami

Mon cher Djeloud,

Si je t'écris par voie de presse, ce n'est pas pour économiser un timbre-poste mais pour appeler l'attention de mes compatriotes sur ce que sont parfois les relations entre Algérie et France, ce qu'elles devraient ou pourraient être toujours (...).

De passage à Chartres, cité d'urgence de 25 000 habitants construite au nord-ouest de Chartres pour abriter les victimes du tremblement de terre de 1980 où ta famille a tout perdu, te rends visite, avec des amis, à une famille d'agriculteurs dont le fils, souffrant de calculs rénaux, a été hospitalisé à Paris en même temps que mon ami et accueilli chez lui pendant sa convalescence en France. Chez ton oncle, tu tantes et leurs onze enfants, dont l'hospitalité dépassait en chaleur tout ce qu'on peut imaginer, nous avons eu l'occasion d'expliquer que nous avions des difficultés pour louer une voiture. Sans nous connaître, tu nous as proposé immédiatement le tien, neuve, encore en rodage, une R 9. Mesure-t-on qu'en Afrique du Nord un véhicule est un extraordinaire outil de prestige et de libération ? Quelle perte ce serait d'en être privé à la suite d'un accident, avec une impossibilité totale de la remplacer puisque elle coûte environ 180 000 FF sur le marché ! Pourtant, tu n'as pas eu une seconde d'hésitation. Et tu nous as même accompagnés à Alger chez ta tante et ton oncle, mis à leur tour à contribution (...).

J'oubliais de préciser que, lorsque tu nous as prêtés la voiture, tu en avais refait le plein. HUBERT JOLY, secrétaire général du Conseil international de la langue française.

**Marilyn**  
un document bouleversant

LES VIES SECRÈTES DE MARILYN MONROE

"Sensationnel par son sujet, d'une implacable objectivité dans la recherche de la vérité, et débusquant plus d'un mensonge, le livre de Summers nous laisse tremblants de colère, émus de compassion. Et la tentation nous vient de chercher dans le ciel, dans un coin perdu, une petite étoile à découvrir, appelée Marilyn." Jean David

Presses de la Renaissance

**« ROBERT SCHUMAN », de René Lejeune**

### Une âme pour l'Europe

ROBERT SCHUMAN aurait eu cent ans le 29 juin prochain. L'un de ses amis les plus chers, René Lejeune, vient de lui consacrer un livre vibrant d'admiration. Hagiographie ? L'auteur ne s'en défend pas, parce qu'il juge son héros digne de figurer parmi les saints, ou, les vrais saints du calendrier. C'est que Robert Schuman, le « père de l'Europe », avait non seulement le feu sacré du corps, cela, on le savait, mais elle imprégnait, selon son confident, tous les actes de sa vie publique et illuminait son existence.

Le combat politique, il le considérait comme une sorte d'apostolat. Il va retracer ses forces de temps à autre dans un monastère et accepta les plus hautes charges de 1945 à 1958 (député, ministre des finances, président du conseil, ministre des affaires étrangères, garde des sceaux, président du Parlement européen) avec une sérénité et un détachement des honneurs confondants.

Si l'on relit avec intérêt les péripéties qui amènent Robert Schuman à lancer sa fameuse déclaration du 9 mai 1950 d'où sortit le pool charbon-acier, qui restera dans l'histoire son « acte fondamental », on s'attarde

plus, grâce à la complicité de René Lejeune, à retrouver l'homme et à suivre son étrange destin. Qui pouvait mieux que lui donner, comme il le souhaitait tant, une âme à l'Europe, puisqu'il avait, du fait des circonstances, fait ses classes dans une Alsace-Lorraine allemande avant de représenter Metz à l'Assemblée nationale. Sa complicité avec Adenauer se révèle ici sous un jour familier, et l'on mesure mieux avec le recul ce qu'il fallait à la fois de passion et de force d'âme pour faire entendre la voix de l'union de l'Europe cinq ans après l'écrasement du nazisme.

Nous n'ignorons plus rien de la maison de Scy-Chazelles, où il passa des jours heureux et où il acheva tristement sa vie, atteint d'une sclérose cérébrale. René Lejeune nous invite aussi à ce qui fut l'une des passions de son existence : la collection d'autographes et de livres rares. On sort ragaillard de cette lecture, et le sentiment qui est celui d'un homme d'âge avait trouvé tout naturellement le lien qui unit la pensée et l'action.

PIERRE DROUIN.

\* Editions Saint-Paul, 6, rue Cassette, 75006 Paris, 224 p., 85 F.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE 2 60 67 75  
TÉLEX 45 23 86 41  
TEL : (1) 42 47 97 27

Édité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Lasserre (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des Lecteurs du Monde, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Woutts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN - 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dh ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 120 pes. ; G.-B., 36 p. ; Grèce, 120 dr. ; Italie, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,450 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Singapour, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,25 \$ ; USA (Newspaper), 1,25 \$ ; Yougoslavie, 110 din.

Pousser le bouchon

Troyat et dur nos 15

# étranger

## LES SUITES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

L'ALLOCATION TÉLÉVISÉE DU CHEF DU PC SOVIÉTIQUE

### « Il est encore trop tôt pour considérer l'accident comme clos »

déclare M. Gorbatchev

Dans son allocution télévisée du mercredi 14 mai, M. Gorbatchev a dit évoquer le « malheur qui nous a frappé » à Tchernobyl, puis il a poursuivi :

C'est la première fois que nous sommes heurtés en réalité à la force redoutable qu'est l'énergie nucléaire échappée au contrôle. Conscient du caractère extraordinaire et dangereux de l'accident de Tchernobyl, le bureau politique s'est chargé de toute l'organisation du travail en vue de réorber au plus vite l'accident et de circonscrire ses conséquences. Une commission gouvernementale a été instituée. Elle est immédiatement partie sur les lieux. Un groupe dirigé par Nikolai Rykov a été créé au bureau politique en vue d'étudier les problèmes urgents. (...)

Qu'est-ce qui s'est donc produit ? D'après les rapports des spécialistes, la puissance du réacteur s'est soudainement accrue au cours de l'arrêt-programme du quatrième bloc. Un dégagement considérable de vapeur et la réaction qui s'est en suivie ont conduit à la formation d'hydrogène, à son explosion, à la destruction du réacteur et à des émissions radioactives. (...)

Il est très important de statuer sur les causes de l'accident. Tous les aspects du problème - conception, projet, technique, exploitation - font l'objet d'une analyse minutieuse de la commission gouvernementale. Il va de soi que toutes les conclusions requises seront tirées après que les causes de l'accident auront été élucidées. Des mesures seront prises pour exclure la répétition de tels événements. (...)

Dès que nous avons obtenu une information initiale concise, celle-ci a été communiquée aux Soviétiques et adressée par les canaux diplomatiques aux gouvernements

de pays étrangers. C'est sur la base de la même information que le travail a été entrepris pour réorber l'accident et réduire ses conséquences néfastes. (...) Les habitants de la cité près la centrale ont été évacués en quelques heures seulement. Ensuite, lorsqu'il est devenu évident que la santé des personnes dans la zone limitrophe pouvait être mise potentiellement en péril, celles-ci ont été également déplacées vers des régions sûres.

#### Les victimes

Néanmoins, les mesures prises n'ont pas pu sauver de nombreuses personnes. Deux hommes - Vladimir Chabénok, spécialiste du réglage des systèmes automatiques, et Valeri Kholoditski, opérateur de la centrale nucléaire - sont morts au moment de l'accident. 299 personnes touchées par l'irradiation à différents degrés de gravité ont été hospitalisées. Sept d'entre elles sont décédées. Toute l'assistance possible est dispensée aux autres (...)

En même temps, un travail énergique est effectué à la centrale et dans la zone avoisinante en vue de restreindre les proportions de l'accident. On a réussi, dans des conditions extrêmement difficiles, à éteindre l'incendie, à prévenir sa propagation à d'autres réacteurs. Le personnel de la centrale a assuré l'arrêt des trois autres réacteurs et leur mise en état de sécurité. Ils se croient sous contrôle permanent. (...)

#### « Le pire est passé »

On peut dire aujourd'hui : le pire est passé. On a réussi à prévenir les conséquences les plus graves. Certes, il est encore tôt pour consi-

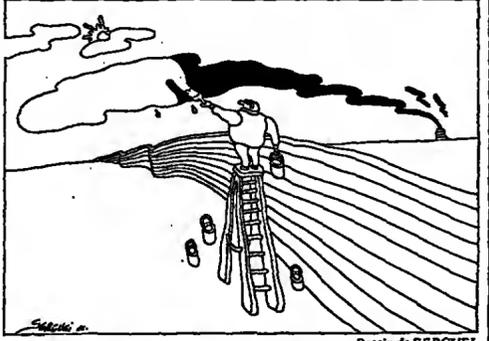
dérer l'accident comme clos. On ne peut pas se tranquilliser. Un travail important et de longue durée est à effectuer. Le niveau de radioactivité dans la zone de la centrale et sur le territoire avoisinant reste encore dangereux pour la santé.

C'est pourquoi les travaux en vue de supprimer les conséquences de l'accident constituent aujourd'hui la tâche primordiale. Un large programme de désactivation du territoire de la centrale et de la cité, des bâtiments et des installations a été élaboré et se réalise. (...) Afin de prévenir la contamination radioactive des eaux, des mesures sont prises directement à la centrale, ainsi qu'à ses abords. (...) Il est absolument clair que tout ce travail

regime, il faudra mettre sur pied un système d'avertissement urgent et d'information en cas d'accidents et de pannes sur les centrales nucléaires, surtout lorsque ceux-ci s'accompagnent d'émissions radioactives. Dans le même temps, il faudra mener un mécanisme international, sur une base aussi bien bilatérale que multilatérale, afin de prêter mutuellement des secours d'urgence en cas de situations dangereuses.

2) Pour discuter de l'ensemble de ces questions, convoquer à Vienne une conférence internationale d'experts sous l'égide de l'AIEA.

3) Etant donné que l'AIEA a été créée en 1957 et que ses ressources



Destin de SERGUEI.

prendra beaucoup de temps, demandez des forces importantes. Il faut rendre cette terre absolument inoffensive pour la santé et la vie normale des gens.

Après avoir remercié de leur coopération les pays socialistes, les professeurs américains Gole et Terasaki, et salué l'« attitude objective » de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Gorbatchev a vivement critiqué l'attitude des pays réunis au sommet de Tokyo, ajoutant :

« Les milieux dirigeants des Etats-Unis et leurs alliés les plus états, parmi lesquels je distinguerais la RFA, n'ont vu dans l'accident qu'une nouvelle possibilité de dresser des obstacles supplémentaires dans la voie du développement et de l'approfondissement du dialogue Est-Ouest - sans cela difficile - de justifier la course aux armements nucléaires. »

#### Renforcer l'agence de Vienne

Le chef du PC soviétique a ensuite qualifié d'« invention » la campagne menée contre l'URSS à propos de l'insuffisance d'information, puis il a développé un programme en quatre points visant à « un sérieux approfondissement de la coopération » dans le cadre de l'AIEA :

1) Créer un régime international de sécurité du développement de l'électronucléaire, basé sur une coopération étroite de tous les Etats qui produisent de l'électricité d'origine nucléaire. Dans le cadre de ce

et effectués ne correspondent pas au niveau actuel de développement de l'électronucléaire, relever le rôle et étendre les possibilités de cette organisation internationale unique, l'Union soviétique y est prête.

4) Associer plus activement l'ONU et ses institutions spécialisées telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) aux mesures en vue d'assurer la sécurité des activités pacifiques dans le domaine nucléaire. (...)

#### Le moratoire sur les essais prorogé jusqu'au 6 août

L'accident de Tchernobyl a mis en évidence, une fois de plus, l'abîme qui s'ouvre si la guerre nucléaire s'établit sur l'humanité. Les arsenaux nucléaires déjà accumulés recèlent des milliers et des milliers de catastrophes beaucoup plus affreuses que celle de Tchernobyl. (...) Le gouvernement soviétique, ayant pesé toutes les circonstances liées à la sécurité de son peuple et de l'humanité toute entière, a décidé de proroger son moratoire unilatéral sur les essais nucléaires jusqu'au 6 août prochain, c'est-à-dire jusqu'à la date où la première bombe atomique avait été larguée sur la ville japonaise d'Hiroshima, ce qui avait entraîné la mort de centaines de milliers de personnes.

(...) Je réitère ma proposition au président Reagan de nous rencontrer sans délai dans la capitale de n'importe quel Etat européen qui sera prêt à nous accueillir, ou, par exemple, à Hiroshima, de nous entendre sur l'interdiction des essais nucléaires. - (Tass.)

#### ABSINTHE, ÉTOILE DE L'APOCALYPSE

L'étoile Absinthe de l'Apocalypse, celle qui, après le coup de trompette du troisième ange, est tombée du ciel « sur le tiers des fleuves et les sources des eaux », mais, bien sûr, c'est Tchernobyl, qui, en ukrainien, signifie bien « absinthe », cette plante noire en forme d'étoile.

« Le nom de cette étoile est Absinthe, et le tiers des eaux ont été de l'absinthe, et beaucoup d'hommes sont morts à cause des eaux devenues amères. » Si l'on sait, en plus, que la ville de Tchernobyl est reliée à Kiev par un vaste réservoir d'eau long de 95 kilomètres, le doute n'est plus permis : c'était écrit, au chapitre VIII de l'Apocalypse de saint Jean, celui où les sept anges commencent à annoncer une série de malheurs aux habitants de la Terre.

Qui a fait le rapprochement ? L'écho en est en tout cas parvenu au Pologne, où nous l'avons entendu.

J. K.

### Washington : non à l'arrêt des essais ou à la coopération en cas d'accident

La Maison Blanche a officiellement rejeté la proposition soviétique, renouvelée mercredi 14 mai par M. Mikhaïl Gorbatchev, de tenir un sommet américano-soviétique en Europe ou à Hiroshima pour parvenir à un accord sur une interdiction des essais nucléaires. Elle a, en revanche, accueilli favorablement la proposition soviétique d'amélioration des procédures de consultations internationales en cas d'accident nucléaire.

La présidence rappelle, dans un communiqué, que les Etats-Unis ont proposé à l'URSS que des experts des deux pays se rencontrent pour évaluer un dialogue sur la question des essais nucléaires et de leur vérification. « Il est difficile de comprendre la logique d'une rencontre de nos dirigeants limitée à la question des essais nucléaires, alors que l'Union soviétique ne s'est pas montrée prête, jusqu'à présent, à autoriser une discussion au niveau des experts », affirme la Maison Blanche, en rappelant que l'invitation faite à M. Gorbatchev de venir à Washington cette année restait valable. « Il est clair qu'une rencontre des deux dirigeants est possible cette année si M. Gorbatchev le désire », ajoute le communiqué.

En revanche, Washington juge que les suggestions de M. Gorbatchev pour un renforcement de la coopération internationale en cas d'accident nucléaire « méritent

l'examen le plus sérieux ». « Nous sommes fermement en faveur d'efforts internationaux supplémentaires pour assurer la sécurité des centrales nucléaires et permettre la fourniture rapide d'informations en cas d'accident », ajoute la Maison Blanche, qui se déclare d'autre part « reconfortée par les assurances » du numéro soviétique affirmant que « le pire est derrière nous » après la tragédie de Tchernobyl.

Enfin, la Maison Blanche s'est vivement élevée contre les accusations de « campagne antisoviétique effrénée » à la suite de l'accident de Tchernobyl portées par M. Gorbatchev à l'occasion de Washington. « Nous sommes affligés que M. Gorbatchev ait profité de l'occasion d'un exposé, par ailleurs rassurant, pour lancer des accusations non fondées contre les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux. Sur ce point, il n'a bien évidemment été mal informé. Il n'y a eu aucune tentative de la part de ce gouvernement, ou de ses partenaires au sommet économique de Tokyo, de tirer un parti politique de la tragédie de Tchernobyl », souligne la déclaration présidentielle, qui conclut : « Si certaines informations publiées par les médias ont été inexactes, c'est le résultat inévitable de l'extrême secret dont les autorités soviétiques ont entouré l'accident pendant les jours qui ont suivi l'explosion. - (AFP).

### UN EMPLOYÉ DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE EXPULSÉ D'URSS

Un employé civil de la mission militaire de l'Etat-Unis à Moscou, M. Erik Sites, a été expulsé pour « espionnage », a annoncé mercredi 14 mai l'agence Tass. Selon l'agence soviétique, M. Sites avait été interpellé le 7 mai « au cours d'une rencontre clandestine avec un citoyen soviétique enrôlé par les services de renseignements américains ». L'agence Tass ne donne aucune précision quant à l'identité et au sort du Soviétique en question. Toujours selon Tass, « des preuves matérielles ont été saisies au moment de l'arrestation [de l'employé de l'ambassade] et au cours de l'enquête. »

A Washington, le département d'Etat a déclaré que M. Sites avait déjà quitté l'URSS lors de l'annonce de son expulsion par l'agence Tass. Le porte-parole du département d'Etat a rappelé que Washington ne commentait jamais ce type d'affaires et a refusé d'indiquer si une mesure de rétorsion serait prise.

En mars dernier, un deuxième secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou avait été expulsé pour espionnage et un autre deuxième secrétaire avait subi le même sort en juin 1985. - (AFP, UPI).

### FUITE A L'ANGLAISE

La Grande-Bretagne annonce, six mois après l'accident, qu'une fuite de gaz radioactif a affecté l'une de ses centrales nucléaires. Le 29 novembre dernier, 8 tonnes de gaz carbonique radioactif se sont échappées de la centrale de Hinkley-Point, dans le Somerset (au sud-ouest du pays) a révélé, mercredi 14 mai, une commission d'enquête interne. Il a fallu plus de quatre heures à des ingénieurs de maintenance pour arrêter la fuite et cinq cents employés ont été évacués vers des « endroits sûrs ». « Soyons clairs : aujourd'hui nous parlons d'Hinkley-Point, pas de Tchernobyl », a souligné M. Roy Beatt, directeur de la compagnie nationale d'électricité britannique. « Personne n'a été tué ou blessé ni n'a souffert de la radioactivité », et l'usine a recommencé à fonctionner « quelques semaines » après l'incident.

Les exploitants de cette centrale n'ont visiblement pas jugé bon, à l'époque, d'avertir la population de ce « pépin », pas plus que cela n'avait été fait, le 31 mars dernier, lorsque du gaz radioactif s'était échappé de la centrale de Dungeness, incident qu'avait révélé The Observer le 6 mai.

### PROCHE-ORIENT

#### LA GUERRE DU GOLFE

- Nouveaux combats au sud et au centre du front
- Un navire de guerre américain intercepte un escorteur iranien

Offensives et contre-offensives se sont succédées, ces dernières vingt-quatre heures, le long du front irano-irakien, tandis que les deux belligérés poursuivaient leurs raids sévères contre des objectifs économiques et civils. Ainsi, selon l'ambassadeur d'Irak à l'ONU, M. Ali Rajala Khorassani, soixante-douze personnes ont été tuées et près de trois cents autres blessées lors du bombardement par l'aviation irakienne, mercredi 14 mai, d'un train de passagers à Half-Tappah, au Khuzistan (sud-ouest de l'Irak).

La chasse iranienne, pour sa part, indique-t-on à Téhéran, a « totalement détruit » des installations pétrolières irakiennes à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Kirkouk (nord de l'Irak). L'agence iranienne IRNA assure que le complexe visé disposait d'une capacité de 1 million de barils/jour.

Bagdad a catégoriquement démenti, mercredi soir, que de telles installations aient été touchées, affirmant que la DCA irakienne avait repoussé les appareils iraniens. Les autorités irakiennes assurent, en revanche, que leurs forces ont repris trois hauteurs stratégiques surplombant la vallée de Haj-Omran, dans le Kurdistan irakien (secteur nord du front) : information aussitôt démentie à Téhéran, où l'on indique que la

contre-offensive irakienne a été repoussée.

Dans le secteur sud du front, l'état-major iranien annonce avoir lancé une offensive sur trois axes, dans la région de Fakch. C'est un secteur particulièrement disputé, car il contrôle l'accès à la route Bassorah-Bagdad - l'objectif des Iraniens étant de couper la capitale de Bassorah, la grande cité du sud du pays.

Enfin, des sources gouvernementales à Washington ont annoncé, mercredi, qu'un bâtiment de l'US Navy avait empêché, mardi matin, une frégate iranienne de venir contrôler un cargo américain. Il n'y a pas eu de « confrontation », seulement des échanges radio entre les deux bâtiments de guerre. C'est la première fois qu'une intervention d'un navire de guerre américain est signalée depuis que l'Irak a systématiquement les fouilles de cargos pénétrant dans le Golfe afin d'intercepter d'éventuels chargements de matériel militaire destiné à l'Irak. L'Irak avait lancé, lundi dernier, « une mise en garde » aux Etats-Unis et à la France, les avertissant qu'il s'opposerait à leurs bâtiments de guerre dans le Golfe si ceux-ci « tentent d'empêcher les opérations d'inspection menées par la marine iranienne ». - (AFP, Reuter.)

### LE PRÉCÉDENT DE THREE MILE ISLAND

#### Pousser le bouchon un peu loin...

M. Gorbatchev a été résolu à défendre pour justifier la politique d'information suivie dans son pays à propos de Tchernobyl, mais il pousse le bouchon un peu loin en laissant entendre que Moscou aurait été plus rapide à cet égard que les autorités américaines lors de l'accident de Three Mile Island (TMI), en 1979. Son argument est que le gouvernement de Washington aurait attendu dix jours pour informer le Congrès et « dix mois » pour saisir la communauté mondiale.

En réalité, tous les journalistes qui ont couvert l'accident de TMI se souviennent au contraire de la débâcle d'information à laquelle l'affaire avait donné lieu. Dès la 30<sup>e</sup> heure, c'est-à-dire quelque trente-six heures après l'accident, toutes les chaînes de télévision américaines y consacraient la moitié de leurs journaux, et l'on annonçait la création d'un état-major de crise à la Maison Blanche. Le surlendemain, 1<sup>er</sup> avril, le président Carter se rendait lui-même sur les lieux, devant les caméras de télévision, car, bien entendu, n'importe quel

journaliste, américain ou étranger, pouvait se rendre sur les lieux à tout moment. Les débats de la commission des règlements nucléaires (NRC) étaient pratiquement retransmis en direct, au risque d'ailleurs de rendre la situation encore plus confuse, tant les experts étaient partagés.

Dans ces conditions, les notifications officielles auxquelles se réfère M. Gorbatchev n'étaient que formalités sans grand objet : le Congrès s'était évidemment mêlé de l'affaire dès le premier jour. Il est vrai que certaines autorités avaient tenté de retenir l'information : les responsables de Continental Edison, notamment, la compagnie exploitant la centrale, à qui il fut reproché d'avoir attendu... trois heures pour prévenir la NRC et un jour pour admettre que certains de ses employés avaient été exposés aux radiations. On est loin en tout cas du « silence radio » observé par les Soviétiques pendant trois bonnes journées, suivi par encore une semaine d'apathisme officiel.

## Troyat : le roman pur et dur de nos 15 ans.

Sylvie, à l'âge des tout ou rien, des toujours ou jamais, se cogne de plein front au monde des peut-être, des demi-mensonges et des vérités multiples. Sa jeune passion, qui se veut définitive, survivra-t-elle dans cette fièvre déprimante des adultes ? Un Troyat émouvant et tendre qui fait suite à Viou. 204 pages, 75 F.



Flammarion

صحة من الاجل

# LES CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE

Pour plusieurs raisons, les pays socialistes européens sont particulièrement affectés par l'accident de la centrale de Tchernobyl. Géographiquement les plus proches du site de la catastrophe, ils ont d'abord été amenés à prendre diverses mesures préventives, souvent assez sévères, et qui touchent la vie quotidienne des populations.

Les mêmes pays sont également concernés en raison du caractère très ambitieux de leurs programmes respectifs de développement de l'énergie nucléaire. S'y ajoute le fait que ceux-ci sont essentiellement mis au point dans le cadre de la coopération entre les pays du Comecon. Ces programmes pourraient subir les conséquences d'une éventuelle révision des projets soviétiques, quand seront entièrement connues les causes de l'accident de Tchernobyl. Tous les pays de l'Est, enfin, sont pénalisés par la suspension des importations de produits alimentaires décidée à leur rencontre par la CEE. La Yougoslavie a demandé officiellement aux autorités de Bruxelles la tenue d'une réunion où sera discuté le préjudice ainsi porté à ses exportations.

A Copenhague, d'autre part, le premier ministre suédois, en visite officielle au Danemark, a été vivement interpellé, mercredi 14 mai, au cours d'une conférence de presse, au sujet de la centrale nucléaire de Parsebäck (Suède), qui se trouve non loin de la capitale danoise, de l'autre côté du détroit de Småland. M. Carlsson, indique notre correspondant Camille Olsen, a répondu qu'il avait chargé le Conseil suédois de l'énergie d'étudier à fond ce dossier. Des manifestations se sont simultanément déroulées dans les rues de Copenhague contre la centrale de Parsebäck, et un débat est engagé sur le même sujet au Parlement danois.

nucléaire de Parsebäck (Suède), qui se trouve non loin de la capitale danoise, de l'autre côté du détroit de Småland. M. Carlsson, indique notre correspondant Camille Olsen, a répondu qu'il avait chargé le Conseil suédois de l'énergie d'étudier à fond ce dossier. Des manifestations se sont simultanément déroulées dans les rues de Copenhague contre la centrale de Parsebäck, et un débat est engagé sur le même sujet au Parlement danois.

nucléaire de Parsebäck (Suède), qui se trouve non loin de la capitale danoise, de l'autre côté du détroit de Småland. M. Carlsson, indique notre correspondant Camille Olsen, a répondu qu'il avait chargé le Conseil suédois de l'énergie d'étudier à fond ce dossier. Des manifestations se sont simultanément déroulées dans les rues de Copenhague contre la centrale de Parsebäck, et un débat est engagé sur le même sujet au Parlement danois.

## Tchécoslovaquie et RDA: les programmes ambitieux sont maintenus

Sérénité affichée dans les milieux officiels, inquiétude diffuse dans la population, irritations devant les « mesures discriminatoires » décidées par les pays de la CEE vis-à-vis des importations alimentaires en provenance des pays de l'Est, tels sont les traits dominants de « l'après Tchernobyl » en Tchécoslovaquie et en RDA.

Par bien des côtés, ces deux pays se trouvent dans des situations comparables: un programme ambitieux de développement de l'énergie nucléaire, réaffirmé solennellement lors de récents congrès du Parti à Prague et à Berlin-Est, une contestation écologiste souterraine, mais dont les officiels doivent tenir compte, et surtout l'accès d'une grande partie de la population aux médias occidentaux et autrichiens.

En Tchécoslovaquie, la mise en œuvre de cinq nouveaux réacteurs et le triplement de la capacité de production d'énergie nucléaire du pays d'ici à 1995 constituent un enjeu économique et politique de première importance. La firme tchèque Skoda est en effet engagée dans la construction d'éléments de centrales à destination de l'ensemble des pays du Comecon, notamment de l'Union soviétique, qui acquiert de surcroît un savoir-faire réutilisable dans les pays du tiers-monde.

M. Lubomir Strougal, premier ministre, s'est fait le chantre de l'aventure nucléaire tchèque à la tribune du congrès du PCT au mois de mai dernier: les progrès dans la construction du socialisme se mesureront à l'aune de la substitution des centrales au charbon par ces mer-

veilles de la technique moderne symboliques de la coopération des pays du Comecon. Une option qui recueillait l'assentiment général. Les écologistes, en effet, s'inquiétaient en priorité de la pollution atmosphérique consécutive aux émissions de soufre tueses de forêts et dont sont responsables les centrales thermiques.

Une coopération quotidienne a même été mise en place avec la RFA voisine pour surveiller les taux de gaz nocifs dans l'atmosphère et les effets des pluies acides... L'accident de Tchernobyl met donc quelque peu à mal le schéma gouvernemental. Outre le fait qu'il conforte l'idée désormais bien ancrée dans la population que rien de bon ne saurait désormais venir de l'Etat, il sème quelques doutes sur l'avenir radiéux promis lors du congrès, dont l'avènement pourrait provoquer quelques raditions... Officiellement il n'est pas question de remettre en cause d'un iota les projets en cours.

En République démocratique allemande, les dirigeants ont dû faire face à un problème délicat: d'un côté l'absence d'information en provenance d'Union soviétique pendant les premiers jours suivant l'accident et la surinformation diffusée par les télévisions ouest-allemandes, captées dans la quasi-totalité du pays, et dont les comptes rendus alarmistes tranchaient avec le tranquille optimisme de l'agence Tass, fidèlement reproduits par les quotidiens est-allemands.

La contre-offensive de Berlin-Est s'est traduite par la publication des

mesures de radioactivité région par région et l'organisation de débats entre scientifiques à la télévision. Cependant, en RDA pas plus qu'en Tchécoslovaquie, la remise en cause du programme nucléaire n'est à l'ordre du jour. Là aussi, les défenseurs de la nature sont ombragés par les dégâts provoqués à l'environnement par les gaz toxiques émis par les centrales thermiques, essentiellement alimentées au lignite, dont la RDA est le premier producteur mondial.

Certains responsables concèdent que la campagne médiatique ouest-allemande a produit des effets sur le public est-allemand. Aujourd'hui, on se gausse, bien sûr, des tableaux apocalyptiques de la télévision, et on se glorie de l'avoir sa « raison garder ». Mais on n'exclut pas que la mise en œuvre du programme nucléaire risque d'être quelque peu ralentie, une attention plus grande étant portée aux problèmes de sécurité. Et, de plus, on laisse entendre que si la RDA est aujourd'hui contrainte de confier à l'URSS et aux autres pays du Comecon le soin de concevoir et de construire les nouvelles centrales, c'est à cause de la RFA, qui avait refusé, en 1974, de coopérer avec les Allemands dans ce domaine.

Mais à quelque chose malheur est bon: l'intervention de Bonn pour exclure la RDA du champ d'application des mesures restrictives aux importations de produits alimentaires est considérée à Berlin-Est comme un geste de plus vers la normalisation des rapports entre les deux Allemagnes.

LUC ROSENZWEIG.

## Pologne: les retombées de l'amitié...

De notre correspondant

Varsovie. — « A quoi servent les compteurs Geiger ? A mesurer l'intensité... de l'amitié polono-soviétique ». Parmi toutes les plaisanteries signées-douces suscitées en Pologne par « la panne » de Tchernobyl, celle-ci est peut-être la plus pertinente.

Pour la population polonaise, l'affaire n'aura, en ce domaine, rien de bien neuf. Mais pour les officiels, qui chantent à qui mieux mieux les vertus incomparables de cette amitié, la leçon semble plus amère; tout indique en effet que les Polonais, directement concernés par leur situation géographique, ont été, dans les jours qui ont suivi l'accident, laissés par les Soviétiques dans une ignorance aussi complète que les Occidentaux. Le principal expert polonais de l'atome a d'ailleurs expliqué, au cours d'une conférence de presse, que dans la journée du lundi 28 avril, les instituteurs polonais spécialisés ont échangé des informations avec leurs homologues... scandinaves.

Quant au porte-parole du gouvernement, M. Urban, il a lui-même déclaré qu'il avait été informé de l'accident le mardi 29 à deux heures du matin. Une précision un peu étrange — à ce moment l'agence TASS avait déjà diffusé depuis plusieurs heures sa première information sur le sujet, — et propre à alimenter une rumeur, présentée par certaines sources, comme tout à fait sérieuse: les dirigeants polonais auraient été évacués, cette nuit-là,

dans un abri sous-terrain situé à Wieliszew, au nord de la capitale. L'histoire peut sembler trop belle pour être vraie, mais ce qui est en revanche tout à fait certain, c'est que les taux de radioactivité cette nuit-là, à un moment où les vents commençaient à tourner, ont suscité de sérieuses inquiétudes, très vraisemblablement aggravées par l'ignorance de ce qui se passait vraiment dans la centrale ukrainienne. Et s'il fallait un indice supplémentaire des doutes qui ont pu se glisser dans les esprits en principe les mieux informés, on en trouverait un dans l'attitude de ces ambassadeurs à Varsovie de plusieurs pays de l'Est — Tchécoslovaquie, Bulgarie, sans compter la Yougoslavie — qui ont fait rapatrier les enfants de leur personnel, à l'instar de plusieurs chefs de représentations occidentales.

### Protéger la population

Tout au long de la « crise », l'attitude des autorités polonaises a semblé dictée par trois préoccupations majeures mais parfois contradictoires: protéger la population, mais aussi éviter tout geste ou déclaration susceptibles de déplaire à Moscou, et enfin limiter les dégâts, forcément importants sur le plan de la propagande politique. Le résultat a été mitigé: la Pologne a été le premier pays enrappé à prendre des mesures « prophylactiques », comme la distribution d'iode aux enfants, et à le faire savoir. Sur le terrain, ces mesures ont été appliquées avec une certaine confusion, en dépit des réels efforts déployés. C'était inévitable.

Comment les paysans pouvaient-ils éviter de mettre leurs bœufs au pré alors qu'ils n'ont aucun fourrage sec à leur donner? Comment offrir aux enfants du lait en poudre, alors que la Pologne en manque de manière chronique (de précieuses devises ont été débouclées à l'occasion pour en faire l'achat en Occident)? A quoi il faut naturellement ajouter le mystère et la crainte qui entourent ce qui touche à l'atome, en Pologne comme ailleurs, mais qui est, ici, aggravé par la méfiance instinctive envers tout ce qui est annoncé par le pouvoir.

Les préoccupations politiques et les tentatives bien maladroites de « contre-propagande » n'ont pu que souligner cruellement les énormes lacunes de l'information officielle. Pendant des jours et des jours, la population n'a, en principe, rien eu de la catastrophe elle-même. Tout a été soumis à un black-out complet, mise à part la formule consacrée: « A la suite de la panne survenue à la centrale de Tchernobyl... ». Mais, à peine un lanceur américain explosait-il au décollage, à des milliers de kilomètres de là, et sans la moindre conséquence pour la population, que, soudain, la télévision polonaise se ruait sur l'occasion, diffusait les images et les commentaires appropriés... Le procédé est si « énorme », que l'on se demande comment il pourrait être efficace.

### Contre-offensive

L'information concernant la Pologne elle-même, les résultats des mesures effectuées dans le pays a été un peu meilleure. Mais même là, que de limites. Pourquoi a-t-il fallu que le public polonais prenne connaissance par les seules radios occidentales de chiffres pourtant communiqués par des membres d'une commission officielle, au cours d'une conférence de presse soigneusement chaperonnée par le porte-parole du gouvernement?

Ce même porte-parole, M. Urban, s'est comme à son habitude déchaîné contre ces radios, coupables selon lui, de vouloir semer la panique en Pologne. Mais il a été moins éloquent quand on lui a demandé avec insistance à quel moment les autorités polonaises avaient été informées par les Soviétiques de l'accident: refus obstiné de répondre.

De la même manière, le porte-parole qui s'est indigné — comme toute la presse officielle — des restrictions imposées par la CEE à l'importation de produits alimentaires des pays de l'Est, a crié au « prétexte » politique et chiffre aussitôt les pertes en dizaines de mil-

lions de dollars. Mais quand on lui demande si la Pologne envisage de réclamer à l'URSS des dommages et intérêts pour couvrir les conséquences de la catastrophe, il répond évidemment qu'il n'en est pas question, tant les dépenses occasionnées par les mesures prophylactiques ont été minimes.

Mardi 13 mai, M. Urban a franchi un pas de plus dans la « contre-offensive ». Pour remettre à leur place les organisations américaines coupables d'avoir envoyé à Varsovie un avion rempli de cartons de lait en poudre, il a annoncé que la Pologne allait envoyer cinq mille couvertures aux sans-abri de New-York. L'humour de M. Urban (également connu sous son pseudonyme, désarmant radio-actif, de « Rem »), sera sans doute vivement apprécié par les millions de Polonais qui reçoivent d'Occident une aide sans doute parfois maladroite, mais qui facilite grandement la vie et soulage en fait un pouvoir incapable de satisfaire les désirs et parfois les besoins de sa population.

Attitude plus que timorée, d'un côté, agressivité de l'autre: l'affaire de Tchernobyl aura au moins confirmé, et de manière saisissante, que la Pologne est bien un pays à souveraineté limitée. Limitée à la critique de l'Occident.

Quant aux conséquences sur le programme de construction de centrales nucléaires en Pologne, officiellement il n'y en aura pas. La centrale, sous licence soviétique, dont la Pologne est en train de se doter, à Zarnowice, est, en effet, de type à eau légère et uranium enrichi, c'est-à-dire fort différente de celle de Tchernobyl. De toute manière, la Pologne, très gros producteur de charbon, sera le dernier pays de l'Est à produire du courant électrique d'origine nucléaire (le programme de Zarnowice a déjà dix mois de retard). Voilà au moins un motif de reconfort.

JAN KRAUZE.

**Le n° 1 des best-sellers en Amérique. Un fantastique suspense.**

Le sous-marin russe le plus secret disparaît. Minute par minute, sa poursuite et sa traque par les Russes et les Américains.

**ALBIN MICHEL**

**FÊTE DES MÈRES UN LIVRE INOUBLIABLE**

MARION ZIMMER BRADLEY

**LES DAMES DU LAC**

La plus merveilleuse évocation de la saga du Roi Arthur qu'il ait été donné de lire. Absolument extraordinaire.

Isaac Asimov

**LES DAMES DU LAC**

ET LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE

Roman 436 pages

**PYGMALION** GERARD WATELET

**SCIENCES-PO**

préparations d'été ou annuelles sur place, et par correspondance

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années - Fin d'AP - 2 centres: Quartier latin ou Neailly

42, rue Caumont, 92 Neuilly, 01.22.94.91

47.55.00.18. Enseignement supérieur privé

DE TCHE  
Autriche:  
Hongrie: le cadavre  
du grand

RONDES EN DEVENIR  
POUR UN NOUVEAU  
ORDRE MONDIAL

Soit la direction  
d'Edmond

Les modes et ses facteurs

150 cm - 200 p - 1986

Editeur  
BERGER-LEVRAL ET

FRANCO

# DE TCHERNOBYL EN EUROPE

## Autriche : la peur des voisins

De notre correspondant

Vienne. - La catastrophe de Tchernobyl semble avoir tranché un des problèmes les plus épineux qui hantent les débats politiques en Autriche depuis une dizaine d'années : le recours au nom de l'énergie nucléaire. La mise en service de la première et unique centrale nucléaire d'Autriche dispose le pays semble-t-il désormais définitivement.

En 1978, l'Autriche a été le premier pays à faire dépendre la mise en service de sa première centrale nucléaire - construite à Zwentendorf, sur le Danube, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Vienne - de l'issue d'une consultation populaire : l'ouverture de la centrale a été

refusée par 50,5% des électeurs, 49,5% ont voté pour. Sur le plan technique, le vote a condamné à la rampe une centrale de 730 MW qui représentait un investissement global de 8 milliards de schillings (environ 3,5 milliards de francs). Depuis, le sort de Zwentendorf a fait l'objet d'innombrables discussions, mais aucune décision définitive n'a été prise. Les socialistes, dont la politique nucléaire était critiquée au sein de leur propre parti, se sont notamment heurtés à l'opposition des conservateurs - divisés eux aussi sur le sujet - qui demandaient des garanties supplémentaires de sécurité avant de donner un éventuel accord à la mise en service de la centrale.

Des experts autrichiens ont souligné à la suite de l'accident de Tchernobyl le danger que représente la construction d'une centrale nucléaire à proximité immédiate d'une grande ville, car « il serait impossible d'évacuer en deux heures les 1,7 millions d'habitants de Vienne ».

Restent à l'Autriche les soucis que lui causent les centrales situées à proximité de ses frontières. Les plus inquiètes viennent du projet de construction de l'usine de retraitement nucléaire à Wackersdorf, en Bavière, situé à une heure de voiture de la frontière autrichienne. Le gouvernement de Vienne a déjà pris des contacts avec M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière, qui sont restés sans résultat. Le chancelier Sinowatz a annoncé que de nouvelles démarches seraient entreprises auprès des autorités bavaroises à la suite de l'accident de Tchernobyl.

Un autre sujet de préoccupation provient des centrales nucléaires tchécoslovaques de Bohême, en Slovaquie (à 55 kilomètres de la frontière) et de Dukovany (à 33 kilomètres de la frontière). En 1982, Vienne et Prague ont signé, à la demande de l'Autriche, un accord prévoyant un échange d'informations rapides en cas d'accident. L'exemple donné par Moscou en matière de désinformation nucléaire n'est cependant pas de nature à rassurer les Autrichiens.

Les mesures prises en Autriche à la suite d'un taux de radioactivité élevé mesuré sur tout le territoire se bornent à l'interdiction de la vente de légumes et de fruits frais et à l'interdiction des importations de ces produits en provenance des pays de l'Est et de l'Italie. Les autorités ont en outre recommandé à la population des mesures préventives, telles qu'éviter le contact avec le terre pour les enfants en bas âge et les femmes enceintes. Dans plusieurs provinces, tous les événements sportifs ont été annulés jusqu'à la Pentecôte.

THOMAS SCHREIBER.

WALTRAUD BARYLL

## France : le nuage au Palais-Bourbon...

Les députés sont des Français comme les autres. Il leur a fallu à eux aussi quinze jours pour se rendre compte que les nuages radioactifs ne s'arrêtent pas gentiment aux postes-frontières. Mais, une fois qu'ils ont pris conscience qu'ils pouvaient aussi survoler le Palais-Bourbon, les élus décident d'en faire tomber toute la radioactivité politique possible.

Sur les cinq groupes de l'Assemblée, quatre ont interrogé le gouvernement sur les suites de Tchernobyl, lors de la séance des questions d'actualité du mercredi 14 mai.

Il ne faut pas être injuste : l'importance de l'événement n'avait pas totalement échappé à tous au début de l'affaire. Dès le 30 avril, M. Jean-Pierre Stirbois (FN, Hauts-de-Seine) avait estimé que ce qui venait de se passer en Union soviétique devait amener la France à constater que sa protection civile, face aux radiations nucléaires, « était proche de l'inexistence ». M. Charles Pasqua, le ministre de l'Intérieur, l'avait non seulement rassuré mais lui avait reproché d'« exploiter à des fins démagogiques une catastrophe qui s'est produite à l'étranger pour tenter d'effrayer la population ».

Huit jours plus tard, c'était au tour de M. Michel Haumont (RPR, Isère) de profiter de l'occasion pour

savoir si « la sécurité nucléaire industrielle en France » était « réellement assurée ». M. Alain Madelin, cette fois encore, s'était montré tout à fait rassurant, mais le ministre de l'Industrie n'avait pas fait une seule allusion, dans ses propos, au survol de la France par le nuage russe. Il lui fallait corriger le tir. Aimablement, M. Henri Boyard (UDF, Loire) lui en a offert l'occasion cette semaine. Après avoir encore rassuré : « A aucun moment, en aucune façon, la catastrophe de Tchernobyl n'a mis en cause la sécurité des Français », M. Madelin a quand même trouvé des coupables à la psychèse qui s'est répandue ces derniers jours : « les services administratifs » d'abord, à cause de « la façon » dont ils ont transmis l'information « à la presse et au public » ; les journalistes, ensuite, car « personne ne peut prétendre que l'information n'a pas été donnée même si elle n'a pas toujours été bien traduite par les médias ».

Heureusement, le gouvernement a pris les choses en main et, pour « mettre cartes sur table », a créé « une cellule interministérielle d'information ». Mais, gare, à dit celui qui est aussi responsable de l'UDF, « à ceux qui veulent exploiter la peur, parce que c'est un bon fonds de commerce et que cela permet de faire parler de soi ».

Les socialistes ne pouvaient accepter un tel plaidoyer pro domo. M. Charles Metzinger (PS, Moselle) l'a dit clairement : « Le gouvernement a été incapable de faire preuve d'autorité auprès de ceux qu'il accuse de rétention d'informations ». Preuve de ses erreurs : « Dans le collectif budgétaire, il propose de supprimer le quart des crédits du service central de protection contre les rayons ionisants ». Réponse du berger à la bergère : le ministre de l'Industrie rapela que le précédent gouvernement avait supprimé 7 millions de francs de crédits à ce même service... Plus grave : le 3 avril 1982, les socialistes

avaient supprimé « le conseil d'information sur l'énergie électro-nucléaire créé par M. Giscard d'Estaing en 1977 ». Il est des organismes administratifs que la gauche avait jugé inutiles et que les chaires du « moins d'Etat » appréciaient...

Si les chiraquiens, par la voix de M. Jean Uberschlag (RPR, Haut-Rhin), se contentent des aspects intermédiaires du problème, M. Jean-Marie Le Pen lui-même revint à la charge sur les manques de la protection civile, mettant dans le même sac guerre nucléaire et incidents graves dans une centrale civile, au grand désappointement de M. Madelin, qui expliqua que, « vis-à-vis de l'opinion, il ne serait pas bon de laisser croire qu'il y a une commune mesure entre les deux ». Le président du Front national a pourtant affirmé qu'« il est faux qu'à aucun niveau le nucléaire civil dans notre pays soit sans danger », et il a estimé qu'une explosion dans le surrégénérateur de Creys-Malville serait « comparable à celle d'une bombe thermo nucléaire ».

La seule, finalement, à ne pas vouloir faire de ce dossier une affaire politique fut M<sup>me</sup> Hagette Boschardeau. L'ancien ministre de l'environnement s'était, il est vrai, déjà fait vertement remettre à sa place la veille, lors de la réunion du groupe socialiste, par ses anciens collègues du gouvernement, lorsqu'elle avait osé poser la question de savoir si la gauche au pouvoir aurait mieux fait face à une telle situation que la droite. M. Madelin ayant fait allusion à cet incident, elle lui répliqua : « C'est bien mal connaître l'état d'esprit de l'opinion française que de vouloir faire de cette question un débat droite-gauche. Nos concitoyens ne veulent pas voir utiliser pour un camp ou pour un autre le déchaînement de la peur, de l'irrationnel ».

Un message qui paraissait ne pas s'adresser qu'à la majorité...

THIERRY BRÉHIER.

## Hongrie : le cadeau empoisonné du « grand frère »

Correspondance

Budapest. - La crédibilité de la nouvelle politique d'information qu'entendent pratiquer les dirigeants hongrois a été l'une des victimes innocentes de l'accident de Tchernobyl. Il y a quelques semaines, l'Assemblée nationale adoptait une loi sur la presse dont plusieurs dispositions facilitent le travail d'investigation des journalistes pour qu'ils puissent mieux assurer la couverture de l'actualité. On remarque, depuis un certain temps, la parution d'enquêtes ou d'articles consacrés à divers problèmes économiques et sociaux dont le ton nouveau surprend agréablement le lecteur, longtemps habitué à la langue de bois et à la dissimulation de la vérité.

Cependant, pendant plusieurs jours, recourant à des pratiques qu'on espérait disparues, les médias hongrois se sont contentés - bon gré, mal gré - de reprendre des textes publiés ou diffusés en Union soviétique sur l'« avarie » survenue dans une centrale nucléaire.

Les dirigeants du Parti eux-mêmes auraient été embarrassés par les informations insuffisantes, incohérentes et contradictoires venues de Moscou. Mais personne n'a voulu prendre la responsabilité politique de rompre le silence jusqu'au jour où les Soviétiques ont enfin changé d'attitude. Aujourd'hui, les médias hongrois veulent rattrapper le temps perdu (avec la bénédiction évidente de responsables de l'appareil). Depuis dix jours, des informations de plus en plus détaillées parlent de ce qu'on peut désormais qualifier de « catastrophe ».

Bien entendu, la population reste méfiante. Dans les mois à venir, des questions seront vraisemblablement posées quant à la centrale nucléaire de Paks, près de Dabau, au sud de Budapest (deux réacteurs de 440 mégawatts : chacun en service, deux en cours de construction, deux en commande, tous de fabrication soviétique), qui assure environ 2,5 % de la production d'énergie électrique. Pourtant cette centrale n'a posé jusqu'à présent aucun problème.

D'autre part, deux semaines après l'accident de Tchernobyl, on se montre sérieusement préoccupé par la suspension des importations de produits alimentaires hongrois décidée par la Communauté économique européenne, durement ressentie à Budapest et qu'on estime sans aucun fondement sérieux. Les Hongrois invitent même les pays importateurs à coopérer au contrôle de la qualité

des produits au départ. Quel qu'il en soit, cette décision pèsera lourdement sur la balance commerciale qui accuse déjà un déficit de 270 millions de dollars pour le premier trimestre de l'année avec les pays occidentaux, alors que le plan prévoit un surplus de 400 millions de dollars pour 1986.

Enfin, les Hongrois craignent que les touristes, effrayés par des informations répandues aux Etats-Unis et dans d'autres pays concernant les dangers - aujourd'hui disparus - de radioactivité, changent en dernière minute leurs projets de vacances. Devent un « pays à la mode », la Hongrie, attend en 1986 plusieurs millions de visiteurs capitalistes et, pour le moment, on ne trouve aucune chambre libre à Budapest : l'année touristique s'annonce exceptionnelle.

Tout était prévu pour bien accueillir les « envahisseurs » munis de précieuses devises. Tout, sauf le cadeau empoisonné offert par le « grand frère » polonois...

THOMAS SCHREIBER.

WALTRAUD BARYLL

## LES PRIX DE CERTAINS LEGUMES ONT CHUTÉ DE 30 %

L'inquiétude des consommateurs affecte la vente des légumes en France. Les producteurs de fruits réunis à Valence (Drôme), mercredi 14 mai, ont que peu évoqué la question de la contamination, car les fruits ne sont pas encore formés. En revanche, les prix de certains légumes ont chuté jusqu'à 30 %, et, dans certaines régions, les denrées invendues s'accumulent, comme les asperges dans le gard ou les chou-fleurs dans la Mauche. Ceux-ci étaient destinés au marché allemand et les producteurs redoutent que le danger d'irradiation ne serve de prétexte à l'application de mesures protectionnistes.

La France a accusé, le 14 mai, l'Italie de ne pas respecter l'accord intervenu entre les Douze sur la libre circulation des marchandises dans le Marché commun. Les douanes italiennes continuent d'exiger des certificats de non-contamination radioactive pour des produits agroalimentaires originaires d'autres Etats de la CEE. Les services officiels de contrôle indiquent que les analyses quotidiennes « sur des légumes et des produits dérivés du lait en provenance des différentes régions de France » montrent que « toutes ces denrées se sont révélées consommables au regard de la réglementation française et communautaire » (à l'exception des épinards du Haut-Rhin). Mais les Douze ont toujours pas réussi à se mettre d'accord sur les taux de radioactivité admissibles des légumes à feuille large. Une prochaine réunion est prévue sur ce sujet le 21 mai.

« A aucun moment, en aucune façon, la catastrophe de Tchernobyl n'a mis en cause la sécurité des Français », a souligné, pour sa part, mercredi 14 mai, M. Alain Madelin, ministre de l'Industrie, des P et T et du tourisme. « La seule faiblesse tient à la façon dont l'information a été transmise à la presse et au public par les services administratifs », a-t-il ajouté. « Quant aux retombées de cet accident sur notre territoire, personne ne peut prétendre que l'information n'a pas été donnée, même si elle n'a pas toujours été très bien traduite par les médias ».

Dans leur majorité, les Français soupçonnent les pouvoirs publics d'avoir étouffé l'information, si l'on en croit un sondage réalisé le 12 mai par l'IPSOS auprès de huit cents personnes et que publie l'hebdomadaire VSD dans son édition du 15 au 21 mai. Soixante-trois pour cent des personnes interrogées pensent, en effet, que l'on a cherché à leur cacher la vérité pendant les deux premières semaines qui ont suivi l'accident.

## Les silences de Greenpeace...

Certaines comprennent pas : la plus grande catastrophe nucléaire civile vient de se produire et Greenpeace ne bouge pas. Les anciens ministres de la défense, à commencer par MM. Debré et Henu, ont bien leur opinion : vous savez bien que Greenpeace roule pour le KGB, qu'elle ne proteste pas contre la catastrophe de Tchernobyl qui a déjà fait neuf morts et trois cents blessés, alors que nos essais de Mururoa n'ont jamais tué personne ! M. Charles Henu, le 13 mai à Villeurbanne, déclare même devant la presse : « Je n'ai jamais vu Greenpeace protester ou faire quoi que ce soit contre les essais nucléaires des deux Grands ».

Et pourtant la première campagne du Sirius contre les essais nucléaires a eu lieu en août 1982 et elle était dirigée contre... l'URSS. En 1983, un commando avait pénétré dans la périmètre d'essais américains du Nevada pour tenter - en vain - d'empêcher une campagne de tir souterraine. La même année, un autre commando de Greenpeace avait effectué un survol de Berlin - Est et Ouest - en mortgifiant, pour protester contre la politique des quatre grandes puissances nucléaires.

Avant d'être coulé dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), le 10 juillet 1985, le Rainbow Warrior avait fait campagne pendant trois mois dans le Pacifique, notamment aux îles Marshall contre la base américaine de Kwajalein, ce « Mururoa américain » qui reçoit les missiles balistiques très de Californie. Au printemps dernier le Monde du 9 avril 1985, six militants ont encore été arrêtés lors d'une manifestation sur le site du Nevada.

Pour Tchernobyl, l'attitude de Greenpeace est plus troublante. A Paris, l'organisation a toute de même réuni la presse dès le 30 avril, en commun avec les

Amis de la Terre, les Verts et les autres groupes antinucléaires. Mais l'accident de Tchernobyl survient au moment où Greenpeace a déjà engagé deux opérations de protestation contre la pollution sans rapport avec le nucléaire.

« Nous ne pouvions pas avoir chaque fois la chance de l'affaire du Mont-Louis, explique Yves Lennir, le conseiller en « nucléaire » de Greenpeace. En 1984, le dossier des transports d'hexafluorure d'uranium vers l'URSS était fin prêt, et le Sirius, à qui à Amsterdam, à quelques ancêtres d'Ostende. » Au bureau parisien de Greenpeace, on fait observer qu'il a fallu des semaines pour que le mouvement se mobilise après la catastrophe de Seveso (1976) ou l'accident de Three Mile Island (1979).

En outre, les militants de Greenpeace refusent les déclarations politiques générales. Ils interviennent contre un site militaire ou une usine polluante, mais ils ne manifestent pas contre un Etat. Pas question donc de prendre d'assaut l'ambassade d'URSS à propos de Tchernobyl, ils avaient prévu de manifester avec des masques à gaz au ministère de l'environnement, mais la police a intercepté leur autobus sous prétexte qu'il arborait des banderoles (le Monde du 8 mai).

Enfin, des dissensions sont apparues entre Greenpeace et les autres mouvements écologistes. Les Amis de la Terre, et surtout les Verts, souhaitent publier un communiqué vengeur contre toute politique nucléaire. Greenpeace, toujours attaché à la défense des océans et ne voulant s'en prendre qu'au nucléaire militaire (par principe) et aux installations défectueuses (la cas échéant), a repris sa liberté de mouvement.

ROGER CANS.

**MONDES EN DEVENIR**

**POUR UN NOUVEL ORDRE MONDIAL**

Sous la direction d'Edmond JOUVE

Le tiers monde et ses luttes

13,5 x 20 cm - 232 p. - 110 F

Editions BERGER-LEVRULT

## Prenez votre petit-déjeuner à l'européenne!



Départ de Paris CDG1 vers Zürich à 9h25, Genève à 9h55 et Milan à 8h30. Contactez TWA au 47.20.62.11 ou votre agent de voyages.

TWA ouvre la voie vers les USA.

ذكرنا من الأصل

Handwritten note: حكذا من الاموال

EUROPE

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE GRECQUE A PARIS
Le temps des effusions est révolu...

Belgique
Les débrayages spontanés se multiplient avant la grève générale

De notre correspondant
Bruxelles. - Grève «sauvage» dans les services publics avant le nouvel arrêt de travail «officiel» du 16 mai, violents affrontements entre les mineurs du Limbourg et les forces de l'ordre... La tension sociale montée en Belgique au fur et à mesure que se rapproche l'échéance, fondamentale, de la fin du conclave gouvernemental sur le budget. On devrait en effet savoir après le week-end de la Pentecôte comment l'équipe de M. Wilfried Martens compte réaliser les 200 milliards de francs belges (environ 300 millions de francs français) d'économies prévues.

L'hésitation de la Flandre
Ces syndicats, réitérant leur demande de négociations, avaient ensuite agité l'idée de «remettre en jeu» le 16 mai. Les ébénistes de Charleroi, en décidant spontanément d'arrêter le travail le 12 mai ont précipité le mouvement. Celui-ci a fait rapidement tache d'huile et, jeudi 15 mai, volontairement ou non, le trafic ferroviaire était pratiquement interrompu dans tout le royaume.

Yougoslavie
La condamnation à mort d'Artukovic
Les avocats ont plaidé une cause perdue d'avance

De notre correspondant
Belgrade. - «La justice est lente, dit un proverbe populaire yougoslave, mais elle arrive à temps.» La formule vaut pour Andrija Artukovic, ancien ministre de l'Intérieur de l'Etat indépendant croate pendant la seconde guerre mondiale, que le tribunal départemental de Zagreb a condamné, le 14 mai, à la peine capitale pour des crimes commis trois ans plus tard. Artukovic est en droit de faire appel du verdict de Zagreb auprès de la Cour suprême de Croatie, puis de celle de la Fédération. La procédure pourrait encore durer assez longtemps.

Autriche
Le Congrès juif mondial poursuit la publication de documents sur le passé de M. Waldheim

La deuxième tour de l'élection présidentielle en Autriche aura bien lieu le 8 juin, et non pas le 25 mai, comme l'avait demandé le Parti populiste (conservateur), actuellement dans l'opposition, qui soutient la candidature de M. Kurt Waldheim. La commission électorale de vingt membres, présidée par le ministre de l'Intérieur, M. Karl Blecha, a en effet rejeté, mercredi 14 mai, la demande du Parti populiste, par douze voix contre huit.

Les Champs-Élysées étaient pavés... Quant aux journalistes grecs, qui accompagnent leur président à Paris, ils auront retenu surtout des propos du premier ministre français l'insistance avec laquelle il a souligné sa volonté de mener envers la Grèce et la Turquie une politique «équilibrée» et la phrase - stupéfiante pour eux - par laquelle il a salué le «passé glorieux» de ces deux pays.

Le monde arabe, la CEE...
Ces références à la Turquie ont éclipaté le reste du message de M. Chirac qui souhaitait visiblement faire comprendre que tout n'allait pas pour le mieux entre la France et la Grèce, et qui tint des propos assez fermes sur la lutte contre le terrorisme et sur l'Europe communautaire.

POUR LUTTER CONTRE LES EXTRÉMISTES IRLANDAIS
Londres souhaite la ratification rapide, par le congrès de Washington, du traité d'extradition anglo-américain

Correspondance
Washington. - M. Tom King, le secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, en mission spéciale dans la capitale fédérale, n'a pas mâché ses mots. S'adressant à un groupe de sénateurs de la commission des affaires étrangères, il a dit qu'un refus du Congrès d'approuver le traité d'extradition anglo-américain signé l'an dernier serait pas compris en Grande-Bretagne, surtout après l'appui donné par M. Thatcher au raid de représailles contre la Libye. La ratification de ce traité, a-t-il dit encore, serait la première occasion de confirmer la détermination des deux pays de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le terrorisme.

Entre domaine dans lequel le nouveau gouvernement français ne paraît pas disposé à prendre en compte les particularismes de la Grèce: l'économie. On reproche à Athènes, dans sa relation avec la CEE, de trop exiger et trop peu contribuer, à quoi les Grecs répondent que, pour des raisons structurelles, leur balance commerciale est déficitaire avec tous leurs partenaires européens. Le nouveau gouvernement français critique, d'autre part, les mesures de restrictions aux importations adoptées par la Grèce à l'autonomie dernière, et qui contribuent à la stagnation des relations commerciales entre les deux pays.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 46-63-12-86

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 22 MAI 1986 à 14 heures EN DEUX LOTS
1° UN APPARTEMENT CAVES et deux caves
2° UN APPARTEMENT Un débarras et une cave
Dans un immeuble sis à PARIS-14° 54 et 56, rue de la Santé MISE A PRIX: 40000 F - 2° lot: 12000 F

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au Palais de Justice de PARIS le LUNDI 26 MAI 1986 à 14 heures
2 PIÈCES 11, rue de la Chapelle PARIS-5° Mise à prix : 30000 F
S'adresser à M. DEROË, avocat, 15, boulevard Richard-Lenoir, 75001 PARIS. Tél. 46-05-15-66. Au greffe du Trib. gde Instance de PARIS.

VENTE sur saisie au Palais de Justice de BOIGNY, MARDI 27 MAI 1986, à 13 h 30
UNE MAISON à LA COURNEUVE (93) 10, rue Charlot-Garcin MISE A PRIX : 800 000 F
S'adresser à M. Bernard ÉTIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCP A. ÉTIENNE, WARET-ÉTIENNE, 11, rue de Général-Lachère, à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - Tél. : 48-54-90-87.

TERRAINS CONSTRUCTIBLES et INCONSTRUCTIBLES sur VILLETANEUSE, NOISY-LE-SEC, BLANC-MESSURI, AULNAY-SOUS-BOIS, AUBERVILLIERS M. à prix : 35000 à 250000 F
TERRAINS INDUSTRIELS sur AUBERVILLIERS et NEUILLY-SUR-MARNE M. à prix : 600000 F - 650000 F
2 APPARTEMENTS occupés à DRANCY et SEVRAN M. à prix : 45000 F - 420000 F

VENTE sur saisie immobilière, à l'instance des mises du Tribunal de grande instance de BOURG-EN-BRESSE, au Palais de Justice de cette ville, le MARDI 3 JUNE 1986, à 14 heures - EN 4 LOTS
CHATEAU DE LA FLECHÈRE, à FAREINS (Ain) avec parc et dépendances outre terres arables M. à prix : 40 000 F - 2° lot : parcelle agricole, m. à p. 25 000 F - 3° lot : parcelle agricole, m. à p. 1 700 000 F

# AFRIQUE

## LE BÉNIN, DU « MARXISME SCIENTIFIQUE » AU PRAGMATISME

### Ce résistant virage pro-occidental...

#### De notre envoyé spécial

Cotonou. — « Attendez l'apparition sur l'écran de votre télé-imprimante de la mention « Enter category name », puis tapez en anglais votre signe du zodiaque pour consulter votre horoscope journalier. Vous pouvez également obtenir la Bourse de New-York. » L'Office des télécommunications du Bénin a récemment proposé ce nouveau service à ses abonnés, fruit d'une collaboration avec la société américaine RCA/FYL. Certes, la coopération entre la « révolution marxiste-léniniste » béninoise et les États-Unis n'est pas très importante, mais elle l'est suffisamment pour que les Américains se soient émus de voir leur ambassade assiéger — brièvement et pacifiquement — par une foule excitée et conduite par deux des principaux responsables du régime (*Le Monde* du 22 avril). D'autant que cette manifestation n'était pas vraiment spontanée et qu'à même moment, à Washington, deux ministres béninois jouaient les voyageurs de commerce pour démarcher un nouveau partenaire « capitaliste » pour exploiter le pétrole béninois.

Le vent de l'Atlantique fait flotter la bannière étoilée en trois endroits de la capitale. Le centre culturel et la résidence de l'ambassadeur américain sur la « marina » voisinent avec l'ambassade de Chine. Plus loin on longe les murs du palais présidentiel, puis, presque sans transition, ceux de l'ambassade de France. La Caisse centrale de coopération économique, mi-toucan des locaux diplomatiques soviétiques, fait face au large.

Côté ville, il suffit, tout de suite après l'ambassade de France, de tourner à gauche dans un vor (rue) de terre, pour aboutir à l'ambassade américaine, et, deux cents mètres plus loin, au camp militaire Guézo.

La topographie de la capitale est mystérieuse, à l'image de la lagune qui l'entoure et de Ganvié, cité lacustre dont le tourisme n'a pas encore réussi à dissiper le parfum d'étrangeté. Ces rapprochements diplomatiques, quoique fortuits, sont cependant à l'image de la résistante orientation actuelle du Parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB), dont le « centralisme démocratique » ne parvient pas tout à fait à taire les luttes intestines et fourrés entre marxistes « pur sucre » et opportunistes clairvoyants. La politique béninoise amène à un constat : M. Kérékou, qui sait si bien gérer les conflits idéologiques, politiques et ethniques, est un homme très habile. Mais un président inquiet aussi, et prudent, si l'on en juge par les récentes et massives commandes d'armes qu'il a récemment passées à la France.

#### Les « frères » idéologiques

Son « marxisme » de stricte obédience, M. Ali Houou, ministre de l'information et des télécommunications, le trahit d'abord par sa dialectique : « Lénine disait : un pas en avant, deux en arrière. L'idéologie reste la même, la politique, elle, peut changer à tout moment. » Soucieux de parfaire sa démonstration, M. Ali Houou s'emballe un peu : « Nous avons décidé des « rectifications ». Nous reconnaissons avoir fait de l'aventurisme de gauche. (...) Il faut une phase nouvelle : l'Etat ne s'occupe que des secteurs stratégiques et abandonnera tous les autres aux partenaires privés et internationaux. Que voulez-vous ? Le néo-colonialisme n'a pas été digéré. Les gens disent encore : l'Etat c'est la chose du Blanc. Ce sont des séquelles idéologiques qu'il faut maîtriser. »

Exit donc, le « marxisme scientifique » ? Pas du tout, mais, comme le soulignait le comité central du PRPB, lors de son der-

nier congrès, « le chemin qui conduit à la libération nationale, à la démocratie populaire et au socialisme demeure encore semé de difficultés et d'embûches de toutes sortes suscitées, entre autres ou exploitées par l'impérialisme international, en proie aux affres d'une agonie irrémédiable ». Seulement, comme celui-ci semble mettre du temps à passer de vie à trépas, mieux vaut, pour un temps, composer avec lui. Le congrès du PRPB a entériné ce virage pragmatique, dont les conséquences pratiques se font encore attendre, pour cause de grincements dans les rouages du parti-Etat.

Soviétiques, Cabains et Libyens, les « frères » idéologiques de la « révolution » du 26 octobre 1972, assistent avec inquiétude à cette perte de leur influence, tentent d'en limiter les effets par les hommes-liges qu'ils contrôlent dans l'appareil d'Etat et, apparemment, n'y réussissent pas trop mal. Encore que, là également, il ne faille pas sous-estimer les qualités manœuvrières du président Kérékou, qui se sait entouré de forces politiques et d'appétits de pouvoir pour ce que le pouvoir signifie en matière de captation de devises étrangères. Pour l'instant, il a su éviter les faux-pas, peut-être en suivant les conseils de son « mage-marabout », Cissé, un Malien dont l'influence sur le chef de l'Etat serait grande, sans doute aussi parce que, jusqu'à présent, « marxistes » et « opportunistes » n'avaient pas besoin des marques du pouvoir pour l'extorcer.

Comptable, M. Kérékou a mesuré la faiblesse de la solidarité des « pays frères » en socialisme pour ce qui est du développement économique de son pays. Réaliste, il tente de négocier, au moindre coût social, un accord de confirmation avec le Fonds monétaire international, seule institution financière, par son rôle d'entraîne-

ment après d'autres bailleurs de fonds, capable de réparer les dégâts causés, ici comme ailleurs sur le continent, par le placage pur et simple de structures étatiques socialistes sur une économie en voie de développement et une société encore largement tribale. Dans l'ex-Dahomey, ce pays si riche de son passé et de sa culture, la greffe « marxiste » n'a pas pris.

Les Béninois, gens pacifiques, ont feint d'adhérer aux slogans révolutionnaires, et les nombreux cadres qui ont été formés dans les pays de l'Est sont plus souvent revenus vaccinés que convaincus de leur séjour aux sources du « socialisme scientifique ». Les comités de défense de la révolution (CDR) n'ont pas réussi à



« conscientiser » la population, et les acquis de la « révolution » se limitent à une organisation administrative assez largement efficiente et décentralisée, sur la base des CRL (comités révolutionnaires locaux).

Il ne s'agit pas du tout d'une sortie en douceur du camp socialiste, explique-t-on officiellement à Cotonou, mais d'une « période de transition », d'un bout de chemin avec le capitalisme, pour « asseoir » les bases de la « révolution ».

Mais pour tous ceux qui profitent d'un système politico-

économique finalement assez laxiste, le FMI, avec ses experts qui viennent régulièrement éplucher les comptes, représente un danger certain. Mais le Fonds monétaire, avec son catalogue habituel de mesures d'assainissement aux conséquences sociales potentiellement « déstabilisantes », peut menacer aussi le fragile équilibre politique maintenu jusque-là par M. Kérékou. Déjà, en avril-mai 1985, des troubles graves avaient enflammé Cotonou, à la suite de la décision du Conseil exécutif national de mettre fin au recrutement systématique des diplômés. Le pouvoir avait alors entamé une répression sans nuance dans les milieux étudiants et intellectuels, au sein desquels recruté le Parti communiste dahoméen (PCD, tendance pro-albanaise), mouvement clandestin qui, malgré l'arrestation de plusieurs de ses responsables, est bien structurée et cloisonnée, est le seul à résister aux services de sécurité béninois.

#### « Ligueurs » et Aboméens

Doctrinaire, numériquement faible et apparemment peu populaire, il compte cependant des partisans dans tous les cercles du pouvoir, y compris dans l'armée. Hostile au « déviationnisme pro-occidental » du PRPB, il rejoint en cela les « ligueurs ». La Ligue nationale de la jeunesse patriotique, écartée du parti depuis 1982, est l'aile radicale de la « révolution marxiste ». Ses membres sont, pour l'essentiel, originaires de la province du Zou, dans la partie sud du pays. M. Gado Girigissou, ministre de l'équipement et des transports, président de la commission des relations extérieures du parti et l'un des hommes les plus puissants du régime, est le plus connu des ligueurs. Leur influence au sein du PRPB n'est pas étrangère à la marginalisation du parti, au profit de l'ANR (Assemblée nationale

révolutionnaire), amorcée depuis plusieurs années par le chef de l'Etat. Ayant placé, à la tête de l'ANR, M. Romain Vilon Guézo, descendant d'une grande famille royale d'Abomey, le président Kérékou tente de contenir les revendications des Aboméens, qui n'ont jamais admis que la direction du pays soit « confisquée » par des « nordistes » (M. Kérékou est originaire de l'Atacora, province de l'extrême Nord-Ouest).

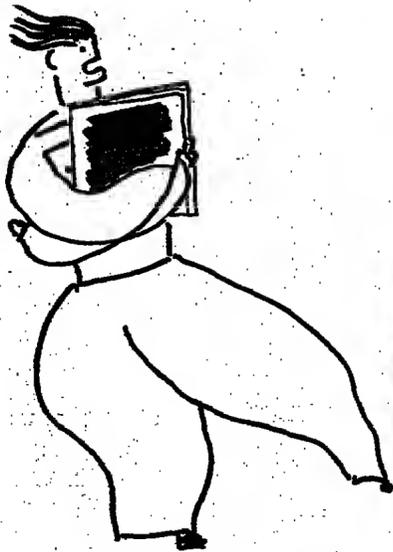
Loin de jouer un rôle aussi déterminant qu'en Togo et au Nigeria voisins, les questions ethniques ont cependant leur importance. Le chef de l'Etat, qui n'est guère suspect de népotisme, a en effet peu à peu confié les postes sensibles à des nordistes, notamment dans le domaine de la sécurité. A chaque fois, le président Kérékou disposait d'un bon texte pour évincer telle ou telle personnalité du Sud, comme, par exemple, le colonel Alladaye, ministre de l'enseignement au moment des troubles de l'université de Cotonou, ou à la faveur des remaniements au sein des organes de direction du PRPB. Cette circonspection nourrit les prévisions de certains nordistes, qui estiment que le président n'a pas joué à fond la carte de la « revanche » du Nord face à la domination historique des riches royaumes du Sud.

Des marxistes hostiles à un rapprochement avec l'Occident capitaliste, des nordistes frustrés, des sudistes revanchards, des groupuscules gauchistes qui entretiennent l'agitation, une situation sociale qui risque de s'envenimer avec les potions amères du FMI, des pays frères qui ne sont pas prêts à renoncer à leur influence idéologique : le virage en douceur entamé par le président Kérékou sera décidément délicat à négocier.

LAURENT ZECCHINI.

# Brûlant

## Le dossier TV-magnétoscopes de la Fnac vient de paraître.



Cela devenait urgent. Et à l'heure de la révolution permanente, ce nouveau dossier de la Fnac se veut un point de repère pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'audiovisuel. Alors, où en est-on ? C'est l'objet de toute la première partie du dossier. Conçue sous forme de lexique, elle permet au lecteur de se repérer, de se faire une opinion et finalement de faciliter sa décision d'achat. En toute connaissance de cause. La seconde partie est consacrée aux 48 téléviseurs et 13 magnétoscopes sélectionnés par la Fnac. Sélection naturelle à l'issue des analyses des spécialistes ou des résultats des tests réalisés par le laboratoire de la Fnac. Chaque appareil est noté, commenté et classé selon sa catégorie de prix. Ce qui donne en définitive, un instrument clair et sans parti pris autre que celui de la qualité objective.

Certains vont peut-être grincer des dents. Mais il est vrai que la vérité est un sujet brûlant.



Handwritten note in Arabic script: "هذا من الاموال"

80 000 EXEMPLAIRES VENDUS EN UN MOIS

80 francs

Günter Wallraff



TÊTE DE TURC

Préface de Gilles Perrault

La Découverte

UN LIVRE ÉVÉNEMENT

« Plus qu'un best-seller... c'est un phénomène social. » Le Monde

« Page après page, toujours plus bas, jusqu'au fond. On ne peut lâcher le livre. » Libération

« Il fallait que Wallraff se fit Turc pour qu'il découvre ce que peut être le racisme quotidien dans une démocratie européenne. » Gilles Perrault

« Un témoignage unique... Est-ce si différent en France ? » La Croix

Traduction de Alain Brossat et Klaus Schuffels

Une remarquable mise en perspective de la « méthode Wallraff »



75 francs



ASIE

Inde

La révolte des Gourkhas

De notre correspondant

New-Delhi. - Les Gourkhas ont l'esprit lent mais le tête dure, affirment leurs anciens officiers anglais. Gros succès légendaires de l'Empire britannique des Indes, Népalais d'origine et Indiens par accident, les Gourkhas sont en révolte. Six mille d'entre eux, d'anciens militaires pour la plupart, mais aussi des jeunes, ont défilé, en début de semaine, dans la « cité de la poudre », Darjeeling, mondialement réputée pour ses magnifiques jardins de thé.

du Népal, a été placée en état d'alerte. De nouvelles escarmouches se sont produites mardi et mercredi, des coups de feu ont retenti.

La chasse aux clandestins

L'idée d'un « Gourkhaland » date de plusieurs années. Comme toutes les querelles communautaires de l'Inde, celle-ci, dès 1956, a d'abord été purement linguistique. Jadis, l'importation des Anglais sur les plantations de thé, la main-d'œuvre d'origine népalaise atteint aujourd'hui six millions d'individus (dont un million environ de Gourkhas). Leur langue, pourtant, n'a jamais été officiellement reconnue. Un ancien premier ministre indien, M. Desai, l'avait même un jour qualifiée d'« étrangère » alors qu'un des bataillons gourkhas, créé par les Anglais à partir de 1825, subsiste encore aujourd'hui dans l'armée indienne. Environ trois mille de ces « harkis » version asiatique servent toujours la Couronne britannique - à Hong-kong notamment - et nombre d'entre eux ont participé à la récente guerre des Maldives.

talles illégalement dans l'Etat voisin du Sikkim indien. C'est précisément la chasse aux clandestins qui a mis le feu aux poudres. En mars dernier, le Meghalaya, autre Etat frontalier indien, a pour la première fois expulsé manu militari, plus d'un millier de Népalais. La brutalité de l'opération aurait été telle que six mille autres clandestins - main-d'œuvre à bon marché pour les mines de charbon du coin - se sont enfuies, abandonnant sur place leurs maigres biens.

Comment distinguer un immigré récent d'un noble Gourkha ? C'est toute la question. Le FLNG prétend que tous les Népalais, sans distinction, sont désormais « pourchassés comme des bêtes et systématiquement brutalisés. » Nous ne sommes pas les esclaves du Bengale, s'exclame le président du Front. Nous voulons vivre en Inde mais pas comme des citoyens de seconde classe.

« Incompréhensible, aventureux, simple, loyal, honnête et discipliné. » Ainsi Byron Farwell décrit-il le Gourkha dans son livre du même nom (Éditions Perrault). C'est pourquoi, sans doute, ces petits hommes souriants sont-ils si prisés par les chefs d'Etat asiatiques pour leurs escortes rapprochées. M. Rajiv Gandhi lui-même, qui a dû se séparer de ses sœurs après l'assassinat de sa mère, en a un certain nombre dans sa garde personnelle. S'agit-il vraiment d'écarter cette autre « peuplade martiale » de son entourage ? Pour l'instant, dit-on à New-Delhi, l'affaire du « Gourkhaland » est du ressort exclusif du gouvernement bengali.

PATRICE CLAUDE.

(1) Trente mille Gourkhas vivent à Darjeeling, soit environ 60 % de la population locale.

LA CATASTROPHE DE BHOPAL

Le transfert du procès d'Union Carbide à des tribunaux indiens ne fait pas l'unanimité à New-Delhi

De notre correspondant

New-Delhi. - Le procès intenté par le gouvernement indien contre la firme américaine Union Carbide, accusée de négligence criminelle dans l'affaire de la fuite de gaz de Bhopal, sera jugé non pas aux Etats-Unis mais en Inde. Ainsi en a décidé un magistrat de New-York, le juge Keenan (le Monde du 14 mai). Cette catastrophe industrielle avait fait au moins mille huit cents morts et plusieurs dizaines de milliers de blessés en décembre 1984.

Le juge a d'abord retenu la responsabilité de la maison mère alors que les Indiens craignent que la charge financière ne pèse que sur la filiale locale, comparativement pauvre, de la multinationale. Par ailleurs, bien que les avocats de la firme le nient encore, le jugement indien, qui sera prononcé, devrait s'imposer à Union Carbide-USA, celle-ci devant en outre s'engager à fournir tous les documents réclamés par le plaignant.

Certains, ici, ne cachent pas leur déception et se demandent ouvertement si M. Rajiv Gandhi n'aurait pas mieux fait d'accepter les 350 millions de dollars de compensation offerts hors tribunal par Union Carbide en mars dernier (le Monde du 26 mars). Certains des avocats accusés de la catastrophe, qui perdent désormais le contrôle du procès et donc leurs éventuelles commissions, estiment qu'il était possible d'obtenir 600 millions de dollars.

P. C.

Philippines

Enquête officielle sur la corruption dans l'armée

Correspondance

Manille. - Le haut commandement des forces armées des Philippines vient de créer un comité spécial afin d'enquêter sur les actes de corruption dont se seraient rendus coupables des responsables militaires. Depuis le départ de l'ancien président Marcos, des accusations persistantes parues dans la presse, et reprises par des milieux proches du gouvernement, ont fait état de graves malversations survenues lors des livraisons de fournitures militaires provenant principalement des Etats-Unis. Un diplomate américain en poste à Manille a ainsi estimé que « sous le régime Marcos, les commissions perçues par certains responsables militaires étaient parmi les plus fortes du monde : entre 25 et 30 % du montant total d'un contrat disparaissaient dans ce gouffre... Le scandale était tel que, selon ce diplomate, le gouvernement américain avait, dès 1984, resserré les conditions de vente d'armes au gouvernement de M. Marcos ».

rumours mettant en cause des membres influents de l'appareil militaire, cette commission, dirigée par un ministre, M. Jovito Salonga, n'a touché qu'indirectement à l'armée. Seuls les biens de l'ancien chef d'état-major et cousin de M. Marcos, le général Fabien Ver, ont été à ce jour mis sous séquestre.

De sources proches des militaires, on indique qu'aucun contrat important n'est épargné par l'enquête en cours, des ventes d'hélicoptères à la livraison de mitrailleuses. Parmi les cas les plus notables, le Mouvement de réforme de l'armée, composé de soldats et d'officiers solidaires de M. Aquino, a fait état de la « disparition » de 400 millions de francs pour l'achat de cinquante-cinq bateaux garde-côtes. Bien que le contrat ait été signé en juin 1982, aucun bâtiment n'a jusqu'à présent été livré à la marine philippine.

Pour mettre fin aux rumeurs, l'actuel commandant en chef, le général Fidel Ramos, a annoncé le 11 mai la nomination de quatre généraux de l'armée de terre et d'un officier de marine, tous à la retraite. Ils tenteront, en coordination étroite avec la commission de M. Salonga, de continuer à recenser les détournements de fonds et pots-de-vin.

KIM GORDON BATES.

Indonésie

TIRS DE ROQUETTES ARTISANALES CONTRE DEUX AMBASSADES

Un appel au calme a été lancé, mercredi 14 mai, à Djakarta, à la suite de tirs de roquettes artisanales contre les chancelleries des Etats-Unis et du Japon dans la capitale indonésienne. Au même moment, une voiture piégée a explosé près de celle du Canada. Deux blessés légers ont été signalés.

(De notre correspondant.)

Tokyo. - Les « Brigades anti-impérialistes internationales », qui ont revendiqué, mercredi à Tokyo et à Londres, la responsabilité des attentats de Djakarta, sont un groupe inconnu de la police japonaise. Celle-ci est certes intriguée par les méthodes (utilisation de propretés semblables à ceux fabriqués par les Chikakana, qui ont troublé le sommet de Tokyo) mais jusqu'à présent, elle tend à penser que cette organisation n'a pas de rapport avec les groupes japonais.

C'est mercredi à 22 h 35 (heure de Tokyo) que l'agence de presse Kyodo a reçu, sur une ligne directe, un appel anonyme. L'homme, qui parlait anglais, n'avait pas la voix d'un japonais. Il a lu un message revendiquant au nom des Brigades anti-impérialistes internationales la responsabilité des attentats « qui constitue une réponse au sommet de Tokyo ».

La chambre de l'Hotel President à Djakarta, d'où sont partis les projectiles, avait été retenue le 6 mai par téléphone et occupée le lendemain par un homme de type asiatique détenteur d'un passeport japonais au nom de Shunzuke Kikuchi. Il s'est avéré que ce passeport avait été volé à son propriétaire en 1984 en Inde. L'Hotel President, qui appartient en partie au gouvernement indonésien et à des intérêts japonais (Jal et Mitsui and Co), est situé à 200 mètres de l'ambassade du Japon à Djakarta.

Ph. P.

Le ministre philippin de la défense rejette une proposition d'Amnesty International. - Le ministre philippin de la défense, M. Juan Ponce Enrile, a rejeté une proposition d'Amnesty International d'enquêter sur des accusations d'atteintes aux droits de l'homme portées contre des soldats. S'adressant, en début de semaine, à des journalistes à l'issue d'une rencontre avec une délégation d'Amnesty International, conduite par le secrétaire général (suédois) Thomas Hamnerberg, M. Enrile a déclaré que seule une directive de la présidente Corason Aquino pourrait le faire revenir sur sa position. - (AFP).

Advertisement for 'Le Monde' newspaper, including text like 'Republique...', 'candidat du gou...', 'remporter l'élection p...', and 'Le Monde' logo.

# AMÉRIQUES

## République dominicaine

### M. Majluta, candidat du gouvernement, semble assuré de remporter l'élection présidentielle du 16 mai

De notre envoyé spécial

Saint-Domingue. - Colorée, chaude et exubérante comme il se doit dans cette île caribbe, la campagne pour les élections du vendredi 16 mai en République dominicaine n'a pas failli à la tradition. Pour ne pas démolir leurs partisans, les trois principaux candidats clament depuis plusieurs semaines, haut et fort, leur victoire. A commencer par le représentant de la formation gouvernementale, M. Jacobo Majluta, qui espère bien apporter un nouveau mandat au Parti révolutionnaire dominicain (PRD), de tendance social-démocrate, qui préside aux destinées du pays depuis 1978.

Comme lors des deux précédents scrutins, le poulain du PRD doit affronter deux infatigables rivaux : à droite, le docteur Joaquín Balaguer, ancien ministre de Trujillo, qui avait une première fois occupé la présidence après l'assassinat du dictateur en 1960, puis de 1966 à 1978 ; à gauche, le professeur Juan Bosch, élu à la charge suprême en 1963, mais renversé quelques mois plus tard avant les événements qui devaient provoquer l'intervention américaine de 1965.

Jusqu'à un dernier moment, les partisans des divers candidats se sont dépensés sans compter. Agitant des drapeaux, ils rivalisaient chaque soir de coups d'avisoir et chassaient sur le Malecon, le boulevard du front de mer.

Les échafaudages ont cependant eu lieu. Dans certains cas, elles ont dégénéré en échanges de coups de feu. Les affrontements se sont soldés par une dizaine de morts et de nombreux blessés.

Le candidat gouvernemental s'est dit persuadé qu'il l'emporterait avec une large avance. « Nos adversaires, a lancé M. Majluta à ses troupes, ont déjà perdu les élections dans les rues et aux champs ». « La volonté de peuple, a-t-il ajouté nous la défendrons quoi qu'il en coûte ». En tout cas, celui que tout le monde appelle par son prénom, Jacobo, n'a pas lésiné sur les moyens pour s'imposer d'abord comme candidat

du PRD, puis pour tenter d'accéder à la présidence.

Elu à la vice-présidence, M. Majluta avait déjà assuré l'intérim pendant quelques semaines à la tête de l'Etat après le suicide du président Guzmán en juillet 1982. Ensuite, il n'avait pas hésité à travailler avec le président Jorge Blanco et la direction du PRD pour favoriser ses aspirations présidentielles. Président du Sénat, il était l'un des hommes les plus sérieux de la politique économique du gouvernement et était entré en conflit ouvert avec le secrétaire général du parti, M. Francisco Pena Gomez, pour obtenir l'investiture du PRD. Ce n'est qu'en mars dernier que le PRD a réussi à surmonter ses dissensions internes.

Un premier accord avait été conclu le 27 janvier entre les deux frères ennemis : les « primaires » n'avaient pas réussi à les départager. M. Majluta devenait officiellement candidat à la présidence et M. Pena Gomez son colistier pour la vice-présidence. Mais peu après ce dernier choisissait de se retirer, préférant se consacrer au parti, et brigant un siège au Sénat. Les Etats-Unis, dit-on à Saint-Domingue, auraient usé de leur influence pour cet « arrangement ». M. Pena Gomez qui est aussi vice-président de l'Internationale socialiste, étant considéré comme « trop à gauche ».

#### Un partisan du capitalisme

Se situant au « centre », M. Majluta se définit lui-même comme un partisan déclaré de l'entreprise privée et du capitalisme, n'hésitant pas à se démarquer clairement de la ligne social-démocrate du PRD. Il mise sur sa relative jeunesse, la cinquantaine, pour l'emporter sur ses deux rivaux, quasi octogénaires, que sont les anciens présidents Balaguer et Juan Bosch. Feignant d'oublier les rancœurs passées, M. Pena Gomez lui a apporté son soutien. « Je n'ai pas le moindre ressentiment », a-t-il déclaré lors d'une ultime réunion électorale, « ce qui compte pour moi, c'est que le PRD porte Jacobo Majluta à la présidence de la République ». Le gouvernement

sortant lui a donné un sérieux coup de pouce en lançant, fin avril, un programme de vente de produits alimentaires à bon marché pour les habitants des quartiers pauvres de la capitale.

Et il a lui-même multiplié les promesses pour combattre la faim, le chômage, la misère et l'analphabétisme, et pour « donner des médicaments aux pauvres dans les hôpitaux publics ».

La droite classique mise sur le docteur Balaguer. Après trois mandats consécutifs, et âgé de soixante-dix-neuf ans, M. Balaguer est aujourd'hui un homme usé et quasiment aveugle, mais il tente d'exploiter le mécontentement provoqué par la crise économique. Alors que M. Majluta se propose de relancer l'économie en stimulant les investissements publics, M. Balaguer souhaite attirer les capitaux étrangers et « intensifier les liens économiques avec des pays traditionnels amis comme les Etats-Unis ».

Agé de soixante-dix-sept ans, M. Juan Bosch reste la grande figure de la gauche nationale. Son Parti de libération dominicaine (PLD), créé en 1970 à la suite d'une scission de gauche du PRD, dispose désormais d'une solide organisation. Se proclamant « progressiste et résolument anti-impérialiste », le PLD exerce un attrait certain sur les jeunes. « Il n'a ni tué ni volé, scandent ses partisans, c'est pourquoi nous sommes avec Juan Bosch, qui a déjà gagné ». L'intéressé lui-même se fait sans doute moins d'illusions sur ses chances, mais il espère que son parti, arrivé en troisième position avec près de 10 % des suffrages en 1982, améliorera son score.

M. Bosch rejette l'austérité imposée par le FMI pour redresser l'économie, toujours tributaire de sucre et qui restera la tâche prioritaire du prochain président. Si les institutions démocratiques se sont consolidées depuis 1978, la situation économique et sociale s'est nettement détériorée. Et chacun ici a eu mémoire les « émeutes de la faim » qui avaient secoué le pays il y a deux ans, faisant plus de cinquante morts et deux cents blessés.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

# CROQUEZ



## LA POMME

### L'OEUVRE DE DIEU LA PART DU DIABLE

## A BELLES



## DENTS

### LE ROMAN QUI ENCHANTERA VOTRE ETE

Par l'auteur de LE MONDE SELON GARP

# SEUIL

### Etats-Unis

#### PLUS DE SIX MILLE SAVANTS REFUSENT DE COOPÉRER AUX RECHERCHES SUR LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Washington (AFP, Reuter). - Quelque six mille cinq cents scientifiques américains, parmi lesquels quinze prix Nobel, se sont engagés à ne pas participer aux travaux de recherche sur l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Dans un manifeste, rendu public mardi 13 mai, les signataires estiment ces travaux « mal conçus et dangereux ». Cet appel au boycott de la « guerre des étoiles » a été approuvé par des savants appartenant aux départements de physique des vingt meilleures universités des Etats-Unis. On relève parmi eux les noms des prix Nobel Linus Pauling, James Cronin et Philip Anderson.

Les signataires estiment que l'IDS va renforcer la course aux armements et que, contrairement à ce qu'affirme la Maison Blanche, le projet de « guerre des étoiles » ne permettra jamais de se débarrasser complètement des armes nucléaires.

Dans le passé, la communauté scientifique américaine s'est déjà opposée à la politique militaire des Etats-Unis. Une première campagne avait été menée dans les années 50 pour demander la suppression des essais nucléaires dans l'atmosphère, une seconde dans les années 60 pour s'opposer au développement de systèmes d'armes antimissiles.

(Publistat)

Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en vente de fonds de **COMMERCE** BOUTIQUES - LOCAUX - BUREAUX aliment, cafés, librairies, etc., gagnent dans le journal spécialisé depuis 41 ans « LES ANNONCES » En vente partout 4,00 F et 30, rue de Maubert, 75017 Paris - Tél. (1) 48.06.30.31

### Paraguay

#### ÉCHEC DES MANIFESTATIONS DE L'OPPOSITION DANS LA CAPITALE

Asunción (AFP). - Les manifestations organisées à Asunción le mercredi 14 mai contre le régime du général Stroessner par l'opposition se sont soldées par un échec. Moins de deux cents personnes ont assisté à un meeting devant la Maison du peuple et il n'y a eu aucun incident. Des partisans du gouvernement, membres du Parti colorado (au pouvoir) ne se sont pas privés de faire remarquer aux journalistes étrangers que « l'opposition ne faisait pas recette » et ils ont annoncé, pour ce jeudi 15 mai, une manifestation publique dans le centre de la capitale.

Dans la matinée, quelque trois cents personnes ont assisté à une messe commandée par les opposants dans l'église de l'Incarnation, également sans incident. Des responsables de l'opposition, en particulier du Mouvement populaire colorado (MOPOCO, dissident du parti gouvernemental) ont estimé que des barrages de police et des contrôles de véhicules avaient empêché les diverses manifestations de prendre davantage d'ampleur. « Nous attendons 40 000 personnes », ont-ils déclaré. Une affirmation qui a laissé sceptiques les observateurs étrangers présents. En fait, la police avait mis en place un service d'ordre relativement léger dans la capitale.

### Costa-Rica

#### LE « COMMANDANT ZÉRO » DÉPOSE DE NOUVEAU LES ARMES

San-José. - Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, a annoncé, mercredi 14 mai, que son gouvernement n'accorderait l'asile politique au dirigeant anti-sandiniste Eden Pastora que si ce dernier renouçait totalement à la lutte contre le régime nicaraguayen.

M. Arias a fait cette mise au point quelques heures après que des dirigeants de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) eurent annoncé que leur chef avait décidé d'arrêter pour quelque temps le combat qu'il mène depuis quatre ans contre ses anciens compagnons d'armes au pouvoir à Managua, et de demander l'asile politique aux autorités de San-José. Cette décision du « commandant Zéro » fait suite à l'annonce, vendredi dernier, par six des sept chefs militaires de l'ARDE, qu'ils quitteraient Pastora pour rejoindre les rangs du principal mouvement d'opposition armée au régime sandiniste, la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), soutenue par les Etats-Unis. (AFP.)

**STAGES INTENSIFS PREPA LANGUES** Angleterre/Allemagne  
Été : 60 h de cours + 12 h de travaux dirigés. En famille ou en collège.  
Documentation sur demande **VOYAGE FORMATION** 35, boulevard des Capucines 75002 PARIS. T. 42 61 53 35

**Le Monde**  
PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE  
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4344

**Challenge**  
L'avenir des jeunes s'inscrit en anglais. Apprendre le français, le vivre en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis avec des jeunes de langues étrangères. C'est le challenge que nous vous proposons.  
GRANDE-BRETAGNE 9-17 ANS U.S.A. 15-19 ANS  
Centres internationaux Séjours familiaux  
Activités sportives à volonté Sports, excursions  
Renseignements : 01 42 43 82 82  
Compagnie des Voyages - 10, rue de Valenciennes - 75013 Paris

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant **LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC**  
Cours avec applications en français  
Documentation gratuite : **EDITIONS DESOES BBC**  
8, rue de Barri - 75008 Paris

كوزا من الأصيل

سكنا من الالحل

# politique

## L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

- M. Mitterrand met en garde le gouvernement
- M. Pons se retranche derrière « la volonté majoritaire »

Attention ! La Nouvelle-Calédonie est un dossier explosif, à manipuler avec précaution. Je vous tiens à l'œil ! Tel est, en substance, l'avertissement que M. François Mitterrand a adressé au gouvernement, le mercredi 14 mai, au cours du conseil des ministres à la suite de la communication présentée par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, sur l'avant-projet de loi-programme tendant à modifier le statut de la Nouvelle-Calédonie. Selon le porte-parole de la présidence de la République, M. Michel Gendreau-Massatour, le chef de l'Etat a dit qu'il examinerait « de près » le texte du projet de loi, lorsque celui-ci serait déposé, ce qui doit être fait, en principe, dès mercredi prochain. M. Mitterrand a aussi tenu à « formuler une mise en garde d'ordre politique et constitutionnel ».

Cette intervention était espérée par les trois présidents indépendantistes actuellement en visite à Paris, MM. Jean-Marie Tjibaou, Léopold Jorédié et Yéwéné-Yéwéné, qui devaient être reçus ce jeudi à l'Élysée par le président de la République. Elle traduit la volonté de M. Mitterrand de veiller personnellement à ce que la remise en cause du statut « Fabius-Pisani » par le gouvernement n'engendre pas de nouveaux troubles dans le territoire. La présence de l'ancien ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, parmi les conseillers actuels du président de la République confirme ce souci. Le chef de l'Etat insistera surtout, semble-t-il, pour que le projet de M. Pons n'aggrave pas les déséquilibres économiques, sociaux et raciaux auxquels le statut « Fabius-Pisani » tentait de remédier et pour que, dans le nouveau système institutionnel présenté par le ministre des DOM-TOM, les régions contrôlées par les indépendantistes depuis les élections du 29 septembre conservent une certaine autonomie de financement. C'est d'ailleurs pour prévenir formellement les critiques d'inconstitutionnalité sur ce dernier point que M. Pons a déjà ajouté un article à son texte initial (Le Monde du 13 mai).

Le ministre des DOM-TOM s'est, lui aussi, exprimé à l'issue du conseil

des ministres, au cours d'une conférence de presse. Il s'est défendu de tout esprit de revanche et a affirmé son « esprit de compréhension et de dialogue » tout en se retranchant derrière « la volonté majoritaire ». Selon M. Pons, il est inexact de soutenir que son projet transforme le statut « Fabius-Pisani » en une « coquille vide ». Le ministre des DOM-TOM en veut pour preuve non seulement le maintien du découpage régional prévu par la loi du 23 août 1985, mais aussi le fait que les régions conserveront « l'essentiel des pouvoirs qu'elles assument affectivement aujourd'hui et de ceux-là seulement ».

Il a précisé que la plupart des ordonnances prises par le précédent gouvernement étaient, en effet, devenues caduques, dans la mesure où les conseils de région ne les avaient pas utilisées. « En matière d'enseignement, rien n'a été fait, à l'exception de quelques aides aux écoles populaires canaques, au détriment d'ailleurs de l'école publique ; rien n'a été fait non plus dans le domaine de l'action sanitaire et sociale, ni dans celui du logement, et, en matière de réforme foncière, les procédures étaient trop compliquées pour être efficaces et inapplicables ».

Le projet de loi que je propose prévoit de laisser aux régions les compétences pour lesquelles elles se sont révélées le mieux adaptées, c'est-à-dire essentiellement la réflexion sur le développement régional, la réalisation de projets économiques locaux, la réalisation d'infrastructures régionales, les actions en faveur des langues vernaculaires et l'animation culturelle », a souligné M. Pons, en confirmant que le haut-commissaire de la République, représentant l'Etat dans le territoire, verse ses prérogatives accrues pour exercer un « pouvoir de tutelle » sur les régions.

En outre, le ministre a estimé que son projet correspond à la nécessité de sortir d'une situation de « blocage » puisque les conseils de région élus en septembre ont voté des budgets « sans que les moyens financiers correspondants aient été assurés et alors que la majorité du congrès a refusé de voter le budget

territorial, ce qui empêche les régions de fonctionner ».

Après avoir réaffirmé sa volonté de dialogue sans exclusive et au passage, reproché à ses prédécesseurs socialistes d'avoir pratiqué en Nouvelle-Calédonie « un dialogue de sens unique », M. Pons a également déclaré : « Il n'y a pas des communautés en Nouvelle-Calédonie ; il n'y a qu'une seule et unique communauté, mosaïque d'ethnies différentes (...) Le FLNKS ne peut pas prétendre représenter toute l'ethnie mélanésienne (...). Notre objectif n'est pas de donner raison aux uns au détriment des autres. C'est d'essayer de faire comprendre à tous les responsables, quelle que soit leur origine ethnique, que tout le monde a sa place dans le développement de la Nouvelle-Calédonie ».

### « L'ordre n'est pas rétabli »

M. Pons a, enfin, indiqué que la définition du corps électoral appelé à participer au scrutin d'autodétermination prévu en 1987 « fera l'objet de négociations avec tous les partenaires », tout en réaffirmant que « la loi électorale devra s'inspirer des principes de la Constitution ».

Interrogé sur le maintien de l'ordre dans le territoire, le ministre a précisé qu'il y a actuellement en Nouvelle-Calédonie une force de 5 000 hommes, dont 14 escadrons de gendarmerie et trois compagnies de CRS et que, depuis le 16 mai, les renforts étaient élevés en tout et pour tout à deux compagnies du 2<sup>e</sup> RPIMA et un escadron de gendarmerie. M. Pons a confirmé, toutefois, que le gouvernement envisage d'adopter à ces effectifs 1 500 hommes appartenant notamment à l'armée du génie. « On ne peut pas dire que l'ordre est rétabli en Nouvelle-Calédonie », a déclaré le ministre. La situation est très loin d'être parfaite ».

### Pas de télévision pour M. Tjibaou

Par ailleurs, Radio-France-Outermer a renoncé à enregistrer une émission qui avait été prévue

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### M. Rocard défend la motion de censure du PS

Michel Rocard face à Jacques Chirac ! Pour son premier débat de censure, la nouvelle Assemblée nationale s'offre un plateau de répétition générale... L'enfant terrible du socialisme avait souhaité être l'orateur principal du PS dans la discussion de la loi d'habilitation. M. Pierre Mauroy lui avait été alors préféré, mais aujourd'hui c'est son tour de monter à la tribune au nom de son parti. En défendant la motion de censure que les socialistes ont déposée en réponse à l'engagement des prix, bûcher un nouveau droit de concurrence, modifier le code du travail pour faciliter l'embauche, développer les possibilités de la « participation », et surtout celui qui cite notamment les soixante-cinq entreprises à privatiser, ce qui réduit la possibilité pour le président de la République de s'opposer à la vente de certaines d'entre elles.

Le débat sur cette motion de censure aura finalement lieu dès le jeudi 15 mai dans l'après-midi et la soirée. Les responsables de l'Assemblée craignent qu'un vendredi, veille d'un long week-end, ils aient quelque mal à attirer les députés en grand nombre au Palais-Bourbon. L'opposition pas plus que la majorité, qui veut profiter de cette discussion pour resserrer ses rangs, n'y avaient intérêt. Mais, la Constitution imposant un délai de quarante-huit heures entre le dépôt d'une motion de censure et son vote, celui-ci ne pourra avoir lieu que vendredi à partir de 12 h 30. Seuls les députés qui veulent le voter, c'est-à-dire selon toute probabilité - les élus de gauche, devront être présents.

Comme elle ne sera pas approuvée, le projet de loi sera considéré comme adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Faisant preuve d'une rapidité qu'ils avaient oubliée depuis 1981, les sénateurs sont prêts à se saisir du projet en séance publique dès le mercredi 21 mai. Comme la majorité sénatoriale a déjà négocié avec le gouvernement la rédaction du texte, elle devrait l'adopter sans modification ce qui évitera un retour au Palais Bourbon.

La combinaison des deux procédures de dessaisissement des pouvoirs de l'Assemblée nationale, le droit accordé au gouvernement de légiférer par ordonnances et l'enga-

gement de sa responsabilité, n'est pas une première. Elle avait été utilisée en 1967, quand la majorité était aussi très étroite et déjà en matière économique et sociale. Mais elle limite considérablement les possibilités d'action des députés.

En dehors même des considérations politiques et du jeu parlementaire, le moment choisi par le premier ministre pour interrompre le débat n'est pas sans conséquences sur l'analyse du texte. Avenant déjà été votés les articles autorisant le gouvernement à prendre des ordonnances pour supprimer le contrôle des prix, bâtir un nouveau droit de concurrence, modifier le code du travail pour faciliter l'embauche, développer les possibilités de la « participation », et surtout celui qui cite notamment les soixante-cinq entreprises à privatiser, ce qui réduit la possibilité pour le président de la République de s'opposer à la vente de certaines d'entre elles.

Mais la discussion a été arrêtée au moment où les députés commencent à débattre du transfert au gouvernement du soin de fixer par ordonnances les conditions juridiques et financières de cette privatisation. C'est là un point crucial, qui semble être encore en discussion entre M. Chirac et ses ministres.

M. Camille Cabanis, le ministre délégué à la privatisation, par exemple, avait souligné son intérêt pour le système anglais des « actions privilégiées » pour l'Etat dans le capital des entreprises privatisées. Or le premier ministre, au « Forum de l'Expansion », a dit son hostilité à ce mécanisme...

THERRY BRÉHER.

### M. RAIMOND JUSTIFIE LE RETOUR DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE A PRETORIA

M. Michel Peyret, député communiste de la Gironde, a critiqué, le mercredi 14 mai à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions au gouvernement, la décision de renvoi en Afrique du Sud de l'ambassadeur de France : « La France continue ainsi de faire figure parmi les partenaires plus ou moins honteux du régime sud-africain de l'un de ses meilleurs soutiens ». M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a justifié la décision du gouvernement en expliquant : « Le rappel d'un ambassadeur est une mesure temporaire. En l'occurrence, le rappel de M. Boyer, ambassadeur de France à Pretoria, à la suite de l'instauration de l'état d'urgence avait valeur d'avertissement, mais ne signifiait pas la rupture de nos relations diplomatiques ».

« S'il a paru souhaitable que notre ambassadeur reprenne ses fonctions, c'est pour que la France puisse faire entendre sa voix au plus haut niveau à la veille du dixième anniversaire des émeutes de Soweto et du débat parlementaire sur l'avenir constitutionnel du pays. Enfin, il n'était pas concevable que la France soit pratiquement le seul pays occidental à ne pas être en mesure d'exercer toute son influence sur une situation qui reste lourde de menaces ».

Mais le ministre des affaires étrangères a ajouté : « Aussi longtemps que l'apartheid subsistera, notre pays ne ménagera pas ses efforts pour obtenir son abolition. Il passera de tout son poids en faveur d'une évolution pacifique permettant à toutes les composantes de la société sud-africaine d'occuper la place qui leur revient ».

M. Mauroy et le « confusionnisme ». - M. Pierre Mauroy, dans sa lettre mensuelle, écrit que le PS doit tenir son rôle d'opposition face à un gouvernement « des plus franchement orientés à droite » (...). Il demande aux socialistes de ne pas faire le « dos rond ». « Nous ne devons surtout pas affaiblir notre outil le plus précieux : notre parti », affirme l'ancien premier ministre, qui ajoute : « Le confusionnisme, s'il devenait la règle, serait mortel pour la gauche ».

## Jonglerie

M. Pisani, sur la scène calédonienne, présentait parfois un profil de prestidigitateur. M. Pons, lui, manifeste d'emblée des talents de jongleur. Il faut, en effet, beaucoup d'assurance pour soutenir, comme le fait le ministre des DOM-TOM, que le projet du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie ne réduit pas à l'état de « coquille vide » l'édifice institutionnel mis en place par son prédécesseur socialiste. Il faut même un brin d'effronterie pour prétendre que les ordonnances de M. Pisani n'étaient pas maîtrisées par les élus locaux afin d'en justifier l'abrogation. Pour arguer des difficultés financières de l'ensemble du territoire afin de priver de ressources les conseils de région, dont trois sur quatre sont contrôlés par les indépendantistes depuis les élections du 29 septembre, et leur ôter tout pouvoir dans le domaine foncier. Pour évoquer la nécessité de sortir d'une situation de « blocage » afin d'expliquer le retour à la pratique coloniale de l'administration directe qui placera tout le monde sous la tutelle du représentant de l'Etat.

Dès lors que les principales compétences dévolues aux régions par la loi du 23 août 1985 sont « suspendues provisoirement » pour « accroître le rôle du haut commissaire de la République », comme M. Pons l'a annoncé le 29 avril à Nouméa, les quelques prérogatives mineures dont continuent de bénéficier les conseils de région ne constituent qu'un faux-semblant. M. Mitterrand ne s'y est pas trompé.

Si le territoire se révèle en « cessation de paiement », la responsabilité en incombe d'abord aux décisions de la majorité du Congrès territorial, contrôlée par les amis de M. Pons. Si certaines des ordonnances ne sont pas entrées en vigueur, c'est tout simplement parce que les derniers députés d'application n'ont été publiés qu'il y a deux mois. Peut-on ré-

sonnablement faire grief aux élus locaux de n'avoir pas utilisé des instruments qui n'étaient pas encore définis ?

Bruf, s'il y a eu « blocage » c'est bel et bien parce que la majorité territoriale a tout fait pour qu'il en soit ainsi, dans l'attente d'un renversement de majorité en métropole.

Pourquoi donc, de la part du ministre des DOM-TOM, ces précautions qui ne font qu'être illusion ? Pour radicale qu'elle soit à l'encontre de la minorité indépendantiste, la démarche de M. Pons procède d'une légitimité absolument incontestable. Le ministre des DOM-TOM tient les engagements pris par son parti, et en particulier par M. Jacques Chirac à l'égard de la majorité territoriale. Son projet répond bien à la « volonté majoritaire » de la population de Nouvelle-Calédonie qui le trouve même trop modéré. A quel bon chercher à le faire apparaître plus neutre que ne l'était celui des socialistes ?

M. Pons, en vérité, est prisonnier de deux impératifs. Après avoir entrepris de cefaire l'échafaudage de son prédécesseur pour commencer à reconstruire en sens inverse, il doit maintenant empêcher à tout prix que ce changement de cap ne provoque de nouveaux troubles dans le territoire. La résurgence d'un climat insurrectionnel lui vaudrait l'accusation d'incendiaire au profit de l'opposition. Elle porterait surtout préjudice au premier ministre, qui a tant d'autres chats à fouailler en métropole. D'où ce discours délibérément équivoque.

Reste à savoir combien de temps la pression des réalités locales, qui s'accroissent au fur et à mesure que l'échéance du référendum prévu va se rapprocher, permettra à M. Pons de tenir sans dommage dans cette position érotatique.

ALAIN ROLLAT.

**KADHAFI**  
cet inconnu.

La politique **SECRÈTE** de l'Arabie Saoudite.

L'économie **AMÉRICAINE** exposée par l'ami de Reagan qui le représente en France.

La Revue des Deux Mondes  
15 rue de l'Université, Paris VII  
Tél : 42.61.21.49  
le numéro dans tous les kiosques : 30 francs  
Abonnement 300 francs/an

### Selon BVA LA COTE DE M. CHIRAC EST EN HAUSSE

Le baromètre mensuel BVA-Paris-Maché du mois de mai enregistre une hausse de cinq points de la cote de popularité du premier ministre. D'après ce sondage effectué du 30 avril au 7 mai, auprès d'un échantillon représentatif de 872 personnes, M. Jacques Chirac recueille 52 % d'opinions positives (au lieu de 47 % le mois dernier) et 34 % d'opinions négatives (comme précédemment). En ce qui concerne le président de la République, les Français sont aussi nombreux qu'en avril (54 %) à émettre un avis favorable et les opinions négatives restent stables à 35 %.

Cette enquête indique d'autre part que pour 48 % des personnes interrogées (contre 36 %) la cohabitation est une bonne chose. 65 % d'entre elles estiment que M. François Mitterrand fait ce qu'il faut pour que la cohabitation fonctionne bien (18 % émettent l'opinion contraire) et 60 % considèrent que M. Chirac agit de même (19 % sont d'un avis opposé).

M. Mauroy et le « confusionnisme ». - M. Pierre Mauroy, dans sa lettre mensuelle, écrit que le PS doit tenir son rôle d'opposition face à un gouvernement « des plus franchement orientés à droite » (...). Il demande aux socialistes de ne pas faire le « dos rond ». « Nous ne devons surtout pas affaiblir notre outil le plus précieux : notre parti », affirme l'ancien premier ministre, qui ajoute : « Le confusionnisme, s'il devenait la règle, serait mortel pour la gauche ».

**Le Monde**  
**PUBLICITÉ LITTÉRAIRE**  
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356

**USA LANGUAGE**  
Anglais tel qu'on le parle en Amérique  
Cours semestriels : 17 février - 28 juin 1986.  
Stages intensifs toute l'année.  
Cours spécialisés : American Literature, Medical English.  
Ateliers de création en anglais : Creative Writing / Art Workshop  
Théâtre.  
Cours pour enfants Open House.  
**COUNCIL**  
Centre Franco-Américain  
1, place de l'Odéon, 75006 Paris  
Tél. : 46 34 16 10

Chirac retrouvé

**AVUE**

Patrick Le Pa

## M. Chirac retrouvé comble ses amis... et les socialistes

Fameux déjeuner que celui auquel avait été convié, le mercredi 14 mai à Maignan après le conseil des ministres, les plus fins fourchettes libérales de la majorité. Mis en appétit, la veille, par la prestation du premier ministre devant les patrons puis par la détermination manifestée par le même M. Chirac quelques heures plus tard, pour faire passer en force à l'Assemblée nationale son projet de loi d'habilitation économique et sociale, les invités ont d'abord eu droit aux amuses-gueules préparés par le conseil des ministres : suppression de l'autorisation administrative de licenciement et projet fort avancé, de réforme du statut de la Nouvelle-Calédonie. Ensuite est venue la divine surprise du chef : privatisation immédiate de TF 1 et, à terme, de FR 3. Et enfin, acrobie inespérée, la carte électorale sera dessinée pour l'essentiel avant la fin de la semaine, et donc présentée à la majorité avant qu'elle commence à débattre du retour au scrutin majoritaire pour les législatives.

Roboratif, le menu a comblé les convives, membres du bureau UDF de l'Assemblée nationale. M. Chirac, dont on observait avec inquiétude les piteux ménages inhabituels, venait de relancer l'allure du « changement » attendu par ses amis et alliés. Empêtré, semblait-il, dans d'obscures luttes politiques au sein même de son gouvernement, englué par le soupçon de faiblesse qui commençait à se répandre dans sa majorité et gagnait les milieux patronaux, M. Chirac a ficelé un « paquet cadeau » plus gros que prévu avec la faveur d'un de ces « coups » médiatiques dont il a le secret.

Voilà donc les patrons - ses « mandataires » comme on dit méchamment chez les socialistes - apparemment rassurés et le major

● **Cohabitation.** - M. Michel Rocard, invité, mercredi 14 mai d'Europe 1, a déclaré que M. Mitterrand avait fait un « très grand choix » en acceptant la cohabitation. « La cohabitation, n'a-t-il dit, est pour les Français une aventure culturelle, et il faut qu'elle dure ». Il a précisé : « C'est la grandeur de François Mitterrand que de l'avoir choisie ». Le député des Yvelines a par ailleurs précisé : « Cela fait partie de la mission historique qu'il s'est donnée de faire disparaître l'atmosphère de guerre civile en France ».

rité ressoudés avant l'épreuve du débat sur la réforme du mode de scrutin. Voilà donc l'opinion - on ricane à gauche, on s'angoissait à droite - prise à témoin de l'actuel retrouvé du premier ministre. « Gouvernez, monsieur Chirac ! », exhortait, apitoyé, M. Jospin. Monsieur le premier secrétaire du Parti socialiste est servi. Il ne s'en plaindra probablement pas. Car le retour en force de M. Chirac, finalement, satisfait tout le monde, y compris la gauche irritée par ce gouvernement de droite qui, à force d'armistices, ne faisait pas ce qu'il faut pour être ce qu'il est.

M. Pierre Mauroy risquait d'avoir l'air exagérément optimiste lorsqu'il affirmait que le droit d'aujourd'hui « retrouve son identité d'avant-guerre ». On y perdrait son latin et ses clichés historiques.

Ainsi les socialistes, qui attendaient, haletants, que le gouvernement passe aux actes, s'engouffrent dans l'ouverture offerte. Déjà M. Lang engage le combat contre la privatisation de TF 1 et lance un appel au peuple afin qu'il défende le patrimoine commun. L'affaire est bien morte, dans les formes qu'il convient à ce genre d'exercice

puisque M. Léotard a aussitôt qualifié de « stupide » le comportement de son prédécesseur.

Certains parmi les socialistes - M. Bérégovoy en tête - escomptaient que M. Chirac et son gouvernement prêteront rapidement le flanc aux accusations d'affairisme nourries par tous les dangers de la privatisation, télévisuelle, industrielle et bancaire. Ceux-là s'apprentent avec délectation à rénover la formule imaginée naguère par M. Michel Poniatowski à l'usage des gaullistes, « les copains et les coquins ».

### Leure

La privatisation de TF 1 et ce qu'elle implique de débats à grand tapage seraient un laurier dans le combat droite-gauche si les socialistes négligeaient pour autant le caractère symbolique et les effets concrets d'une politique moins spectaculaire. Il faudra des mois, sinon des années, pour que les Français perçoivent sur les écrans la différence entre une chaîne de service public et sa version privatisée. Il faudra beaucoup moins de temps pour mesurer les effets de la suppression administrative de licenciement à partir du moment où elle

sera effectivement entrée en vigueur.

Le caractère vibrant du débat politique masque enfin l'entrée de la France dans une phase cruciale de la cohabitation-coexistence. Jusqu' alors, répondant à des discours et des déclarations d'intentions, M. Mitterrand procédait par mises en garde successives, de conseil des ministres en conseil des ministres. Il baissait son terrain d'intervention pour l'avenir et il a continué cette tâche mercredi à propos de la Nouvelle-Calédonie.

Aujourd'hui, la mise en œuvre de la politique du gouvernement s'accélère. On voit venir le bout des discussions sur la loi d'habilitation économique et sociale. Lorsque les ordonnances sur l'emploi et les privatisations industrielles et bancaires seront publiées, M. Mitterrand devra donner par des actes son sentiment sur des réalités de l'action gouvernementale et non plus sur des paroles et des projets. C'est à ce moment-là qu'il pourra retourner les cartes, jusqu'alors à dami cachées, de la nouvelle donne institutionnelle.

JEAN-YVES LHOMEAU.

## LA SUCCESSION DE GASTON DEFFERRE

### M. Robert Vigouroux est désigné comme candidat par les « fidèles » de l'ancien maire

De nos envoyés spéciaux

Marseille. - M. Robert Vigouroux, soixante-trois ans, professeur de clinique neurochirurgicale des hôpitaux, a été désigné, le mercredi 14 mai, comme candidat à la succession de M. Gaston Defferre par le groupe des dix-neuf « fidèles » de l'ancien maire. Cette désignation est intervenue après un vote à bulletin secret. Les « dix-neuf » se sont également mis d'accord sur la candidature au poste de premier adjoint de M. Jean-Victor Cordonnier, quarante ans, qui, depuis le décès de M. Defferre, le 7 mai, assure l'intérim.

Comme on pouvait s'y attendre, les « fidèles » de M. Defferre, qui avaient signé un appel au soir même de sa mort, ont choisi une solution de compromis, voire d'apaisement. La personnalité de M. Vigouroux est en effet celle d'un homme modéré, un peu à l'écart des luttes de clans et de personnes. Elle est aussi celle d'un médecin très connu à Marseille, dont l'élection satisfait à l'évidence les milieux « libéraux » de la ville. « Ne pas être politicien,

c'est peut-être pour moi une qualité », confiait-il récemment. Cela aura été en tout cas un avantage dans la période d'affrontements que traverse le PS marseillais. Pour autant le professeur Vigouroux est un militant déjà ancien. Il a adhéré à la SFIO en 1964.

La désignation de M. Cordonnier plutôt que celle du jeune député Philippe Sanmarco illustre aussi cette volonté de compromis. Le premier adjoint sortant eût été en 1983 par Gaston Defferre à la surprise générale un universitaire peu connu du grand public. Adhèrent au PS depuis 1971, après le congrès d'Epinay, il n'avait pas occupé jusqu'à l'an dernier de responsabilités importantes dans la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône.

Le groupe socialiste du conseil municipal doit se réunir au complet le vendredi 16 mai à 9 h 30 pour procéder à la désignation de son candidat à la succession. Il est probable mais non encore certain que M. Michel Pezet, député et « patron » du PS, fera lui aussi acte de candidature. Il le fera s'il acquiert deux certitudes. La première serait de réussir, comme ses partisans s'y emploient activement, à « retourner » certains membres du groupe des dix-neuf ; la seconde, celle d'obtenir un élargissement du groupe des votants.

Avant même le vote sur le choix du candidat, il est acquis que la réunion du groupe des élus municipaux socialistes va être l'occasion d'une épreu battaille de procédure. Aussi bien pour décider si les apparentés divers gauche (deux élus) et MRG (quatre élus) doivent ou non participer au scrutin que pour racrocher en dernière minute un transfuge PS venant du groupe GAMES (Groupe d'action municipale économique et sociale).

En-dehors, et même s'il devait y avoir, comme le souhaitent les membres du PS du groupe socialiste et apparentés (33 élus), l'élection du candidat se fera à bulletin secret. Si donc un ou des retournements se produisaient, ils pourraient ne se manifester que dans ce vote. Le nouveau maire de Marseille doit être élu par le conseil municipal qui a été convoqué pour le samedi 17 mai à 10 heures par Jean-Victor Cordonnier.

P. G. et G. P.

### LES DÉBATS AU PCF

#### M. Fiterman ne veut pas se « pousser en avant »

Restant compte, le mercredi 14 mai, des travaux du comité central du PCF, qui s'était réuni les 12 et 13 mai, M. René Le Guen, membre du bureau politique, qui était interrogé sur la décision de M. Georges Marchais de n'être pas candidat à la prochaine élection présidentielle, a révélé que, déjà en 1984, le secrétaire général du PCF n'avait pas souhaité conduire la liste communiste aux élections européennes. M. Marchais s'y était finalement résolu, a précisé M. Le Guen, « en raison de la lutte ».

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, d'autre part, indiqua qu'il n'y a pas de candidat communiste « déclaré » pour la prochaine échéance présidentielle. Il a ajouté que, dans la mesure où « il y a du présidentielisme dans l'air », le PCF devra sans doute « raccourcir les délais

par rapport aux échéances prévisibles ».

De son côté, M. Charles Fiterman a estimé, mercredi 14 mai, à Vénissieux (Rhône) que « la démarche de Georges Marchais n'a pas à donner lieu à je ne sais quelle interprétation ». Affirmant que son parti n'est pas « une machine électorale destinée à promouvoir un candidat à la présidence comme dans les partis américains », le député du Rhône, interrogé sur son éventuelle candidature, a expliqué : « Au Parti communiste, on ne s'autoproclame pas candidat ; nous n'avons pas l'habitude de nous bousculer au portillon et je n'ai aucune intention de me pousser en avant. »

Le comité central a décidé d'organiser une manifestation à Paris, le 22 mai, pour protester contre le retour au scrutin majoritaire et la « charcutage » des circonscriptions.

### PENDANT LES TRAVAUX

**bellini et WhISPER**

Habilleurs - Chemisiers consentent des prix réellement exceptionnels sur toutes leurs collections Henry Cotton's - La Squadra Umberto Giocchietti - Pancaldi Corneliani etc...

GALERIE POINT SHOW  
66, CHAMPS ELYSEES

# A VUE DE NEZ, UN CHEF-D'OEUVRE.

Bernard Pivot.

## le nouvel Observateur Les livres stars

ROMANS

1. LE PARFUM

PATRICK SÜSKIND

LIVRES LES SUCCÈS DE LA SEMAINE

Romans, récits, nouvelles

LEXPRESS

TITRES

AUTEURS

1 Le Parfum

Patrick Süskind

MEILLEURES VENTES PARIS-PROVINCE

1. « Le Parfum » de Patrick SÜSKIND

FRANCE-SOIR

Patrick Süskind  
Le Parfum  
Histoire d'un meurtrier  
Fayard

360 pages  
95F

Traduit de l'allemand  
par Bernard LORTHOLARY

FAYARD

مكتبة من الأصيل



# société

## Action directe à Lyon : l'histoire d'Olivier

Au terme d'une longue traque poitevine (le Monde du 15 mai), trois membres présumés d'Action directe sont arrêtés, à Lyon, le 28 mars dernier. Parmi eux, André Olivier considéré comme le responsable de ce groupuscule lyonnais.

### De notre envoyé spécial

Lyon. - Qui est André Olivier ? Qui est cet homme de quarante-trois ans brusquement projeté au-devant de la scène policière, depuis son arrestation. Les enquêteurs ont leur réponse, qu'ils savent pouvoir étayer : Olivier serait l'un des principaux responsables de la branche nationale d'Action directe. Mais encore ? Voici, à travers son itinéraire, ce que l'histoire d'André Olivier nous apprend sur le terrorisme français.

Une lecture croisée est nécessaire : confronter l'archéologie d'une vie, les témoignages et les souvenirs, aux convictions politiques, preuves et soupçons, en un retour en arrière qui est aussi une manière de prendre l'exacte mesure - de la dérive terroriste. Se dessine alors un portrait clair-obscur, loin des imageries fantasmées, avantageuses ou dénonciatrices selon le profit politique recherché.

Olivier ? Une queue de comète. Un militant tardif du maosisme déclinant, personnalité controversée, jugée autoritaire et tenue à distance, en quête déjà d'une aventure individuelle sous l'apparence d'une histoire collective. Avec, comme aboutissement, ce groupe clandestin minuscule, et sans doute pour cela efficace, replié sur lui-même, occupé du réel, organisé comme une secte, sans l'ombre d'un lien avec une prétendue « mouvance ».

Il ne sont pas tendres pour lui ceux qui ont croisé Olivier, au début des années 70, à la crèche - alors « sauvage » - de la faculté de Lyon II, aux comités Libération, lors du lancement du quotidien, ou au

Comité d'action des prisonniers (CAP). « J'ai le souvenir d'un type dur, tranchant, autoritaire, à la limite de l'antipathie », dit l'un. « Il n'a jamais pu s'imposer comme militant, d'où son désir d'aventure, ce refuge dans la marginalité ; il était cassant, brutal, terrorisant », renchérit un autre. Mais ils sont unanimes : jusqu'à cette ancienne militante maotiste qui ne voudrait pas « l'accuser, l'enfoncer ». « Il avait un caractère un peu épouvantable ; on a eu des mots... »

C'est qu'Olivier, dans l'extrême gauche lyonnaise de l'après-68, apparaît en fin de course. Des révoités d'alors, il ne paraît pas l'héritier mais plutôt une pièce rapportée. Il ne fut jamais membre de la Gauche prolétarienne (GP), disant en mai 1970, pas plus que de son épiphénomène survivance semi-clandestine, la Nouvelle Résistance populaire (NRP). Tous ceux qui en furent l'assurent. Mieux, il fut même mis à l'écart du comité Libération lyonnais, en 1973. « Il s'est fait luter par les maos », résulta brièvement l'un des amis anciens du comité, qui a le souvenir de quelqu'un « d'un peu ringard, actif mais grande gueule, qui en rajoutait, mais à la limite un peu trouillard », pas en première ligne dans les manifs.

Jusqu'au début des années 70, on ne lui connaît pas d'engagement politique précis. Sauf une participation à un groupe unitaire, né en 1968, « Changer l'école », qui rassemblait des gens du SCEN-CFDT, du PSU, de l'UNEF. La gauche de la gauche plutôt que l'ultra-gauche. Il s'agissait de changer le cadre scolaire, d'impulser la contestation pédagogique, de lancer des expériences, par exemple autour de la notation. « C'était quelqu'un d'assez violent dans ses aspirations, se souvenait l'un des participants. Pas très politicien, pas celui qui nous sortait de la doctrine. Une affaire de temps qu'il avait perdue... »

Avec le recul, André Olivier semble ainsi quelque peu décalé de la génération qui découvre alors l'engagement radical. Né en 1943, il est plus âgé que la génération étudiante. Apparemment plus installé aussi : 1968 le découvre enseignant de français, travaillant, marié, père d'une fille. « Il n'avait pas le look des militants de l'époque, galbant, en parka, etc., comme l'un de ceux qui l'ont croisé. J'ai le souvenir de quelqu'un assez bien mis de sa personne, roulant à moto, séduisant et dragueur. Il plaisait aux militantes, comme on disait alors. » « Un cowboy, carré, décomplexé par rapport à l'autorité », précise un autre, qui contredit l'appréciation sévère sur son caractère : « Il m'impressionnait, il n'avait peur de rien et avait volontiers fait du rentre-dedans... »

### Les « maos », sur le tard

Après l'expérience de Changer l'école, Olivier se raccrochera donc, autour de 1971-1972, aux « maos » sur le déclin. Il est tenu en méfiance, d'autant plus que la rumeur susurre qu'il aurait eu des sympathies pour l'Algérie française et l'extrême droite quand il était lycéen. « On savait pas trop, il venait sur le tard, son discours était provocant, pas très politique, excessif... » Discours qui dérangeait, alors que, justement, le courant maotiste, autour de l'initiative de Libération, renouait progressivement au choix de l'action violente. Méfiance qui renforcerait les « résistances populaires » organisées dans la Drôme par les « maos » au profit notamment de familles immigrées, durant l'été 1972. Olivier y participerait fort activement, mais « il voulait y imposer sa façon de voir, sans tenir compte de l'ensemble. C'était un leader sans troupe, solitaire, individualiste. Comme s'il avait voulu rattraper le temps qu'il avait perdu... »

Fil 1972, Olivier sortira pourtant de l'anonymat militant. Il est alors professeur certifié de lettres modernes au lycée technique des industries métallurgiques de Lyon, le « lycée des Technoscolovagues ».

Dans la lignée des réflexions de Changer l'école, il veut « soumettre le contenu de l'enseignement au jugement de la vie », confronter les textes littéraires à la réalité, apprendre à ses élèves à démonter une mobyliette tout autant qu'à lire George Sand, sortir de la classe pour rencontrer des paysans et des ouvriers. La démarche est provocante, allant bien au-delà des remises en cause de pédagogies nouvelles, dont les mouvements ne le soutiendront d'ailleurs pas : « Cela aboutit, c'est sûr, au rejet du livre pour parler uniquement des questions d'actualité, confia-t-il, à l'époque, à un journaliste du Monde. Les élèves ont la liberté de dire tout ce qu'ils veulent (...). J'interviens mais s'il y a trente élèves, je suis le trente et unième à intervenir... »

Evidemment, l'administration ne l'entend pas ainsi. Des parents se plaignent, le proviseur les invite à confirmer leurs doléances par écrit, une inspection pédagogique est réclamée. L'inspecteur devra faire demi-tour. Olivier ensuite ses élèves, la classe se prononce contre, l'infortuné inspecteur est à son tour inspecté : « Au service de qui étiez-vous ? », et la scène se prolonge jusque dans le bureau du proviseur. « Appel à la révolte », dira l'inspecteur d'académie. « Simple expression de la démocratie », rétorquera Olivier. La sanction ne tarde pas à tomber : le voici suspendu avec traitement jusqu'à la rentrée de 1975.

### Etudes « matérialistes » et Cour de sûreté

Une situation qui renforcera sans doute sa marginalité. Salarié sans travail, il peut militer tout à loisir. On le voit donc au Comité d'action des prisonniers (CAP), où il encore il est accueilli avec des réserves, certains n'hésitant pas à l'accuser d'être un « indio ». L'expérience tournera mal : en 1975, Michel B., un ancien « taulard », leader du CAP, s'en vient au domicile d'Olivier pour régler de mystérieuses divergences,

une mitraillette à la main. Il n'est pas là, sa femme et ses deux filles le sont, une rafale est tirée. Plus de peur que de mal, heureusement : l'épouse est blessée au poignet.

En revanche, Olivier trouve une structure accueillante dans le Collectif d'études matérialistes (CEM), animé, à la faculté de Lyon-II, par un professeur de l'UER de sociologie. La ligne est ultra-gauche : contester l'enseignement universitaire, quelle que soit l'étiologie politique des enseignants ou l'orientation des cours. Une seule vérité : le réel, concrétisé par des « enquêtes » menées, selon une démarche populiste, auprès de « ceux qui luttent ». Anciens étudiants établis à l'usine, anciens élèves du lycée des Technoscolovagues : Olivier retrouve là certains de ceux qui l'accompagneront plus tard.

1975, c'est le tournant. Olivier - on l'a vu - n'a pas que des amis à Lyon. Il est désormais sans emploi et, cette fois, sans salaire. Il vit désormais à Paris, où il est parti avec ses deux filles, qui, finalement, rejoindront l'une après l'autre leur mère à Lyon. Et le voici, pour la première fois, interpellé dans la capitale, le 24 novembre 1976, sur commission rogatoire délivrée par la Cour de sûreté de l'Etat. Un appel de Lyon, effectuant son service à la caserne de Morhange (Moselle), est accusé d'avoir divulgué divers documents militaires, et notamment un plan de ladite caserne. Quatre personnes sont inculpées et écrouées, qui, pour certaines, se réclameront des « enquêtes » du CEM pour justifier leur action antimilitariste : le soldat, deux jeunes Lyonnais, dont Emile Ballardras et André Olivier, qui se déclare alors sans profession.

La Cour de sûreté en a rajouté : l'instruction se terminera, en avril 1977, par un non-lieu, sauf pour Olivier, qui sera renvoyé devant un tribunal correctionnel pour détention d'une arme et d'une fausse carte d'identité trouvées à son domicile parisien. A l'évidence, le « leader sans troupe » de Lyon s'était trouvé, à Paris, des amis qui partagent sa

soif de radicalité. Libéré après quelques mois de prison à la Santé, il signe d'ailleurs un « appel à tous les détenus » stigmatisant « la répression du pouvoir » et les « juridictions d'exception » aux côtés de membres d'un des ancêtres d'Action directe, les GARI (Groupes armés révolutionnaires internationalistes), parmi lesquels Jean-Marc Roullan.

Libéré, il est donc des débats qui agitent l'univers de l'« antonomie » parisienne. On l'aperçoit, en 1978, parmi une « délégation » d'auto-nomes qui occupera le siège du quotidien Libération, dans lequel ils ne se reconnaissent plus. Selon les renseignements généraux, qui suivent de près ce petit monde et l'infiltrent aisément - mais qui, curieusement, perdant la trace d'Olivier fin 1979, - il fait le lien entre les anciens des GARI et ceux des NAFAP (Nouveaux armés pour l'autonomie populaire), pour la création, en 1979 justement, d'Action directe. Les fiches policières assurent qu'il aurait été, alors, « actif dans plusieurs hold-up » et ne serait « pas étranger à des attentats commis contre des locaux administratifs ». Rien là qui s'apparente à l'ombre d'une preuve, juste des soupçons confortés par ce surnom de « Raymond la Science », allusion à l'intellectuel artificier de la bande à Bonnot au début de ce siècle.

Pour la suite, les témoins font défaut. « Il y a quelques noms comme ça dont on savait qu'ils réapparaîtraient un jour ou l'autre, une dizaine d'anciens dont on n'avait plus de nouvelles », dit-on, à Lyon, parmi les rescapés de l'aventure maotiste. La suite sera donc policière. C'est, cette fois, un voyage à rebours, où six années de vie secrète sinon clandestine se laissent entrevoir à partir des somptueuses découvertes - dix valises d'archives, dont le poids est évalué à 150 kilos... sans que personne les ait pourtant jamais pesées - permises par les arrestations de mars dernier.

EDWY PLENEL



LA MAGIE, C'EST TROUVER DE L'ARGENT EN UNE MINUTE SANS RIEN DEMANDER A PERSONNE.

Libertel: le Vidéocrédit CCF  
Encore une innovation du CCF: en une minute et sans vous déplacer, vous disposez d'un crédit 24 heures sur 24.  
Clients du CCF, votre agence met

à votre disposition une réserve de crédit permanente convenue avec vous, immédiatement disponible sur votre compte chèque. Un simple geste sur votre MiniTel, et vous avez trouvé l'argent nécessaire

pour un achat important, un cadeau ou une facture imprévue. Vous remboursez à votre rythme et votre réserve de crédit se reconstitue. Economiser des frais financiers, c'est facile. Il suffit de pianoter

sur quelques touches pour rembourser plus rapidement. Le Libertel du CCF, c'est la magie bancaire chez vous.



CCF. La banque des réussites.

كذا من الأصل

# SOCIÉTÉ

## AU TRIBUNAL DE PARIS

### Deux inculpés dans des affaires d'espionnage poursuivent l'auteur d'un livre sur le KGB

Si M. Thierry Wolton, auteur du livre *Le KGB en France*, publié en janvier 1986 par les Editions Grasset, a reçu, de toutes parts, beaucoup de compliments pour le sérieux de cet ouvrage, il n'en a pas moins fait deux mécontents. Ce sont MM. Rolf Dobbertin et Pierre Bourdiol. L'un et l'autre se trouvent, aujourd'hui, inculpés d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels. Pour le premier, l'inculpation remonte à 1979, pour le second, à 1983.

En attente de leurs procès respectifs et tout à fait indépendants l'un de l'autre, ils n'ont pas apprécié la manière dont M. Wolton a présenté leur cas, en affirmant notamment qu'ils avaient, l'un comme l'autre, avoué à la DST être des agents au service de l'Allemagne de l'Est pour M. Dobbertin, de l'URSS pour M. Bourdiol. Ils s'estiment du même coup victimes, tout à la fois, d'une diffamation car de telles affirmations portent atteinte à leur honneur et à leur considération et, en outre, d'une atteinte à la présomption d'innocence telle que le prévoit le code de procédure pénale, ainsi que la déclaration des droits de l'homme.

Voilà pourquoi ils ont assigné M. Wolton et son éditeur devant la première chambre civile du tribunal de Paris pour obtenir de celle-ci une réparation dont M. Dobbertin a chiffré le montant à 250 000 francs et M. Bourdiol à 100 000 francs. Il est vrai que M. Dobbertin a davantage retenu l'attention de M. Wolton qui lui consacre plusieurs pages, alors que la situation de M. Bourdiol se trouve résumée en quelques lignes.

Cela dit, ce sont bien les mêmes arguments qui ont été échangés, mardi 14 mai, dans les deux affaires qui se trouvaient soumises au tribunal sous la présidence de M<sup>me</sup> Huguette Le Foyer de Costil.

#### L'accusation et les preuves

Pour M<sup>me</sup> Yves Lachaud, avocat des deux demandeurs, la diffamation « est évidente ». M. Wolton fait apparaître M. Dobbertin « comme un agent professionnel important et efficace ». N'aurait-il pas ce ressortissant de l'Allemagne de l'Est, chercheur au CNRS, fut infiltré en France par les services de renseignements de son pays après avoir été agent de formation, qu'il disposait pour son entreprise d'un matériel et qu'il aurait reçu, de surcroît, 500 000 francs à titre de frais divers ?

Or, soutient M<sup>me</sup> Lachaud, M. Dobbertin n'a jamais accepté les inculpations qui lui ont été notifiées. Au contraire, il a toujours formelle-

ment contesté avoir été un agent et « sa culpabilité, loin d'être démontrée, n'est pas près de l'être ». Au reste, il se trouve aujourd'hui en liberté depuis le 9 mai 1983 et la procédure pénale ouverte contre lui a connu tant de péripéties, fait l'objet de tant de cassations successives, d'annulations de pièces, qu'on ne sait même plus quel en sera l'aboutissement, si ce n'est qu'après la chambre d'accusation de Paris, puis celle de Versailles c'est aujourd'hui celle d'Amiens qui se trouve saisie de cette affaire.

Quant à la démonstration de sa contestation, elle est illustrée encore par l'action qu'il a engagée devant la commission européenne des droits de l'homme. Il reste évidemment à savoir si M. Wolton, comme il le soutient, apporte au moins la preuve de ce qu'il avance. Pour M<sup>me</sup> Lachaud, la réponse est négative. Si M. Wolton, a-t-il dit en substance, avait présenté de manière équitable et équilibrée le point de vue de l'accusation et celui de la défense, nous n'en serions pas là. Nous y sommes, parce que, selon l'avocat, ce qui a été écrit est parfaitement tendancieux et partial. La position de M. Dobbertin se trouve travestie. On affirme qu'il a avoué être un agent et qu'il discute seulement l'interprétation générale donnée à des faits qu'on lui reproche et qu'il a reconnus, alors qu'il n'a jamais avoué, mais discute effectivement la notion du caractère secret d'informations scientifiques concernant la recherche fondamentale et qui, à ses yeux, peuvent circuler librement en application des accords d'Helsinki.

Cette position, M. Wolton ne pouvait ignorer. M. Dobbertin avait adressé, en septembre 1959, une lettre au *Monde* dans laquelle il déclarait sans ambages n'avoir jamais appartenu à aucun service de renseignements.

De la même manière, pour M. Bourdiol, dont l'auteur du *KGB en France* a écrit qu'il avait son appartenance aux services soviétiques, la diffamation comme l'atteinte à la présomption d'innocence sont bien établies puisqu'on précise même qu'il a agi par idéologie alors qu'il a reconnu uniquement des rencontres avec des membres de l'ambassade d'URSS à Paris, mais sans savoir qu'il avait affaire à des agents du KGB.

#### Bonne foi et contrainte

Avocats respectifs de M. Wolton et des Editions Grasset, M<sup>me</sup> Françoise Sarda et Patrick Gaultier, ont point par point sur la défensive. L'atteinte à la présomption d'innocence, ont-ils plaidé, ne saurait exister pour M. Wolton. Ce principe, cette notion ne sont fixés que par le

code de procédure pénale et s'appliquent donc uniquement aux magistrats des juridictions judiciaires. La loi sur la presse de 1880 n'en dit mot. Le journaliste, l'écrivain, ont le droit de tout écrire, à la seule condition de prouver que ce qu'ils ont écrit est vrai ou qu'ils ont été de bonne foi. Et M. Wolton a bien prouvé l'une et l'autre de ces exigences.

Dès lors, pour les défenseurs, les questions sont simples et les réponses évidentes. D'abord M<sup>me</sup> Dobbertin et Bourdiol sont-ils l'objet d'une procédure pénale pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère ? La réponse, évidemment, est affirmative. Devrait-on l'ignorer ? Pas du tout, d'autant moins que la chambre criminelle de la Cour de cassation ayant eu à connaître du dossier Dobbertin, ces éléments se sont trouvés mis dans le domaine public, car les audiences de la chambre criminelle sont toujours des audiences publiques. Chacun a donc en la possibilité de consulter les actes du dossier et les points de vue respectifs.

M. Dobbertin soutient certes qu'il n'a jamais avoué, mais dans un mémoire qu'il a écrit, il reconnaît pourtant avoir fait à la DST des déclarations et signé des procès-verbaux, même s'il fait valoir qu'il a été alors à la contrainte, cela ne change rien. Loin d'être imprudent, M. Wolton s'est montré au contraire tout à fait réservé car, selon M<sup>me</sup> Sarda, il aurait pu « en dire beaucoup plus ». Et l'avocat a produit des documents apportés en France par un transgénéral de l'Est désignant M. Dobbertin bel et bien comme un agent du ministère de la Strate de l'Etat de la République démocratique allemande. M. Wolton aurait-il dû, avant d'écrire, aller voir M. Dobbertin ? La démarche ne s'imposait pas puisque l'auteur du livre était déjà en possession de tous les éléments produits par l'inculpé, soit devant la chambre d'accusation, soit devant la Cour de cassation. Il connaissait donc sa position et l'a d'ailleurs largement exposé.

Quant à l'affaire Bourdiol, M<sup>me</sup> Sarda et Gaultier constatent que l'auteur du livre ne s'y est guère étendu alors que « c'est sans doute là l'une des affaires d'espionnage les plus importantes de l'après-guerre car le concerné les informations remises aux Soviétiques et se rapportant à la fusée Ariane, ainsi qu'à un missile de fabrication française ». Et puis, juridiquement, l'assignation de M. Bourdiol est-elle vraiment valable ? Elle ne précise pas, en effet, quelle serait la nature de la diffamation.

Jugement le 18 juin.

JEAN-MARC THÉOLLERY.

## L'ACCIDENT D'ELIO DE ANGELIS SUR LE CIRCUIT DU CASTELLET

### Impératifs de sécurité

La série noire continue pour le sport automobile. Après la tragédie du Paris-Alger-Dakar, les quatre spectateurs tués au Rallye du Portugal et au Safari Rallye et l'accident mortel d'Henri Toivonen et de Sergio Cresto au Tour de Corse, le pilote italien de formule 1 Elio de Angelis a été victime d'un grave accident, mercredi 15 mai, alors qu'il procédait à des essais de sa Brabham sur le circuit du Castellet (Var) en vue du Grand Prix de France.

Après avoir accompli quelques tours du circuit, le pilote italien a perdu le contrôle de sa monoplace - probablement à la suite de la rupture d'un élément d'aile arrière - dans le S de la Verrière, abordé sans doute à plus de 250 km/heure. La Brabham a effectué une série de « tête à queue » et de tonneaux en perdant des éléments de carrosserie. Après 200 mètres, elle a heurté le rail de sécurité avant de s'immobiliser 80 mètres plus loin sur le dos et en feu.

#### L'avertissement des pilotes

Quand la monoplace put enfin être retournée, le médecin, arrivé entre-temps constatant d'abord que le pouls ne battait plus. Après un quart d'heure de massage cardiaque, le cœur de De Angelis s'est remis à battre et le pilote italien a pu être transporté par hélicoptère au service de réanimation du CHU La Timone à Marseille. L'état de santé d'Elio de Angelis qui souffre d'un trauma-

me crânien, cervical et thoracique sérieux, s'est aggravé dans la nuit de mercredi à jeudi. Le communiqué de l'hôpital précisait que « le pronostic vital doit être considéré comme extrêmement réservé ».

Encore sous le coup de l'émotion, les pilotes présents au Castellet menaçaient de ne pas disputer le Grand Prix de Belgique, le 25 mai, à Spa-Francorchamps, si la Fédération internationale du sport automobile (FISA) refuse de les soumettre sur les problèmes de sécurité. Après la série noire de 1982 où le Canadien Gilles Villeneuve (à Zolder) et l'Italien Riccardo Paletti (à Mont-real) avaient trouvé la mort, tandis que le Français Didier Pironi (à Hockenheim) était gravement blessé, la FISA avait pris une série de mesures pour améliorer la sécurité : suppression des « jupes », renforcement de la cellule de survie, « crash-tests » obligatoires. Mais elle n'a pas réussi à contrôler le développement des turbo, qui ont doublé la puissance des moteurs de formule 1 qui dépassent désormais les 1 000 chevaux.

L'accident d'Elio de Angelis incitera peut-être la FISA et les constructeurs à prendre en compte les avertissements des pilotes. A vingt-huit ans, avec cent huit grands prix courus, dont deux gagnés, en Autriche en 1982 et à Saint-Martin en 1985, le pilote romain s'était imposé parmi les meilleurs en terminant troisième du championnat du monde 1984. Il bénéficie surtout de l'estime générale pour sa correction et pour sa distinction exemplaires, et son surnom de « prince noir » tient autant à ses origines aristocratiques romaines qu'aux années passées au volant de la Lotus noire aux lettres d'or.

G. A.

## L'Assemblée mondiale de la santé veut rationaliser l'usage des médicaments dans le tiers-monde

### De notre correspondante

Genève. - L'Assemblée mondiale de la santé, qui se tient actuellement à Genève, devrait prochainement adopter un rapport du docteur Mahler, directeur général de l'OMS, traitant de « l'usage rationnel des médicaments ». Le rapport est fortement inspiré des débats qui s'étaient déroulés sur ce sujet à Nairobi, en novembre dernier, au cours d'une réunion qui fut particulièrement sensibilisée sur les abus et l'usage inapproprié de médicaments dans le tiers-monde. Il s'en dégage la nécessité de mettre en œuvre dans chaque pays une « politique des médicaments », étant entendu que ceux-ci doivent être à la fois essentiels, par référence à la liste modèle dressée à cet effet par l'OMS, de bonne qualité et de bas prix. Cette recommandation s'adresse principalement aux pays qui l'ont perdue, dans les enceintes de l'ONU, à appeler « en développement » alors que sur le plan médical, surtout, le développement paraît être ce qui leur manque le plus douloureusement.

L'action préconisée dépend, de toute évidence, de la volonté politique des gouvernements, et le directeur général de l'OMS a tenu à souligner à cet égard que son organisation, si elle a pour mandat de formuler des programmes ainsi que les moyens de les réaliser, n'est pas en mesure pour autant de les imposer, car son rôle international

ne la doterait nullement d'un pouvoir qui serait suprannational.

Ceux que le rapport appelle les « prescripteurs » (médecins, pharmaciens, personnel infirmier) doivent pour leur part être informés de l'importance et de son caractère, de façon à pouvoir à leur tour informer le public.

Des critères éthiques doivent être observés par l'industrie pharmaceutique dans la promotion et la publicité de ces produits.

Les peuples du tiers-monde devraient être avant tout informés par les responsables de leurs services de santé sur les médicaments qui sont essentiels, ceux qui ne le sont pas du tout. En clair, la réglementation en ce domaine devrait être renforcée dans les pays pauvres. Il ne faut pas oublier pour autant que ces mêmes pays ne disposent pas en permanence des médicaments dont ils ont besoin.

Le docteur Mahler insiste sur l'éducation des populations, notamment par le truchement d'associations de consommateurs et grâce à des législations nationales. L'OMS, enfin, devra entreprendre une « stratégie pharmaceutique révisée », consistant essentiellement à intensifier la promotion de politiques pharmaceutiques nationales, à renforcer la diffusion d'informations, à former le public à l'usage rationnel des médicaments et à développer la recherche.

ISABELLE VICHNIAC.

## RALLYES LES CONSTRUCTEURS OPPOSÉS A LA FISA

Le Bureau permanent des industries et constructeurs automobiles (BPIA), réuni à Paris le 13 mai, a jugé « inacceptables » par 18 voix contre 5 et 2 abstentions, les décisions de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) concernant la suppression du groupe B (voitures construites au minimum à deux cents exemplaires) et l'annulation du groupe S (dix exemplaires) dans le championnat du monde des rallyes 1987.

Les représentants du BPIA ont ensuite été reçus par M. Jean-Marie Ballestre, président de la FISA. « Le président nous a opposé un refus total de remise en cause du nouveau règlement », a indiqué M. Jean Toit, directeur de Peugeot-Talbot Sport et président du BPIA. Ce dernier a également précisé que M. Jean Boillot, directeur d'Automobiles Peugeot, avait adressé une lettre à la FISA pour demander le respect de la réglementation.

TENNIS : Tournoi de Rome. - Les Français Yannick Noah et Henri Leconte se sont qualifiés le 14 mai pour le troisième tour des internationaux d'Italie sur terre battue. Noah, qui souffre d'une cheville, a éliminé le junior italien Piatelli (6-3-6-4). En huitième de finale, il devait rencontrer le Suédois Kent Carlsson. A ce stade du tournoi, Henri Leconte, qui a battu plus laborieusement l'Allemand de l'Ouest Jelen (6-3, 5-7, 6-4), devait affronter le Tchèque Jiri Novak.

## AVENTURE JEAN-LOUIS ETIENNE RÉCUPÉRÉ SUR LA BANQUISE

Le médecin français Jean-Louis Etienne, premier homme à avoir atteint le pôle géographique à pied après un raid solitaire de 750 kilomètres en soixante-trois jours sur la banquise, a pu être récupéré, jeudi 15 mai à 2 h UTC par un avion et devait être ramené au terme d'un vol de onze heures au camp de base de Resolute Bay (Canada), situé à 800 kilomètres plus au sud.

Parvenu au pôle Nord le 11 mai, Jean-Louis Etienne avait dû patienter quatre-vingt-douze heures supplémentaires sur la banquise, le brouillard empêchant les avions d'atterrir. C'est sur une piste de 500 mètres de long et 200 mètres de large, balisée par le médecin français à l'aide de ses skis et de ses sacs, que l'avion a pu finalement se poser jeudi matin.

PHILIPPE BERNARD.

## HABIB MAAMAR A ÉTÉ INCULPÉ ET ÉCROUÉ A PARIS

Habib Maamar, le jeune terroriste, présumé de nationalité tunisienne, arrêté à Nancy à la fin de la semaine dernière, a été transféré par avion à Paris, mercredi 14 mai, escorté par le GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale). M. Gilles Boulouque, juge d'instruction, lui a notifié deux séries d'inculpations.

Dans le dossier concernant l'attentat contre le magasin parisien Marks et Spencer du 23 février 1985 (un mort), les infractions retenues contre l'inculpé sont la destruction et la détérioration volontaires de biens immobiliers, l'assassinat et la tentative d'assassinat. Dans l'information relative à l'attentat contre la banque Leumi du 21 août 1984, on retient contre lui la destruction et la détérioration volontaires de biens immobiliers et d'objets mobiliers appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive (*Le Monde* des 13 et 14 mai).

Habib Maamar a été écroué à la prison de la Santé.

## Pour escroquerie à l'assurance UNE CHATELAINE EST CONDAMNÉE A QUATRE ANS DE PRISON AVEC SURSIS

Une châtelaine de soixante-seize ans, accusée d'avoir payé des hommes de main pour incendier son château afin de toucher la prime d'assurance, a été condamnée le 14 mai à quatre ans de prison avec sursis par la cour d'appel de Dijon.

M<sup>me</sup> Carmelle Maudoux avait toujours nié les faits. Elle affirmait que ses aveux aux policiers de Dijon, et devant le juge d'instruction, avaient été obtenus sous la menace, puis à cause de son état d'épuisement. En première instance, le tribunal correctionnel de Dijon l'avait relaxée en octobre 1985, estimant qu'il n'y avait « aucune preuve matérielle indiscutable » contre la vieille dame. Ce jugement du tribunal de Dijon se trouve ainsi réformé par la cour d'appel.

Les deux complices de M<sup>me</sup> Maudoux, qui avaient mis le feu au château, Jean-François Baudin, quarante et un ans, et Jean Zouca, trente-neuf ans, ont été condamnés à deux ans de prison avec sursis.

## Ouverture d'une deuxième information dans l'affaire du « Carrefour du développement »

Une deuxième information a été ouverte, mercredi 14 mai, dans l'affaire du Carrefour du développement, mettant fin à ce qui pouvait apparaître comme des tergiversations dans ce dossier complexe, où l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci est mis en cause (*Le Monde* du 14 mai).

La plainte en constitution de partie civile déposée au nom de la présidente de l'association Carrefour du développement, M<sup>me</sup> Michèle Bretin-Naquet, a finalement déclenché l'ouverture, par le parquet, d'une information contre X pour « abus de confiance, faux en écritures publiques et usage de faux ». L'action publique

n'avait pu jusque-là être mise en œuvre, M<sup>me</sup> Bretin-Naquet ne s'étant pas acquittée de la consignation requise.

L'information a été confiée à M. Jean-Pierre Michau, le magistrat déjà chargé d'instruire la première information, ouverte le 29 avril à la suite d'un vol de documents comptables au siège de l'association, dans la nuit du 22 au 23 avril. C'est dans cette dernière information que l'agent judiciaire du Trésor, représentant l'Etat français, s'est constitué partie civile. La régularisation de cette constitution est intervenue le 6 mai, nous a précisé le ministère de la coopération.

Devant cette situation nouvelle, la FEN a décidé de ne pas se cramponner dans une défense désespérée des PEGC, incompréhensible pour l'opinion publique et sans issue sur le plan syndical. La consigne a été entendue au SNI-PEGC, qui a soudain renoncé à prêter l'alliance entre instituteurs et professeurs de collège pour se rapprocher des titulaires d'un syndicat concurrent, le SNC (Syndicat national des collèges), favorable à la création d'un corps spécifique rassemblant tous les

## Révision déclinante à la FEN

(Suite de la première page.)

Vers quel syndicat se tourneront les 80 000 professeurs de collège (dont la moitié adhèrent aujourd'hui au SNI-PEGC, premier syndicat de la FEN) lorsqu'ils seront promus certifiés et pourront enseigner dans les lycées, comme le ministère le leur propose ? Le SNES, ancien des enseignants de lycée dans la FEN, apparaît le mieux placé pour les accueillir. Mais cette hypothèse bouleverserait le rapport de force en faveur de la tendance procommuniste, qui dirige le SNES. Celui-ci vient d'obtenir satisfaction sur l'une de ses plus anciennes revendications : l'arrêt du recrutement des PEGC, et a donc multiplié les communiqués de victoire. A ses collègues enfin sortis de l'« impasse des collèges », il s'est empressé de tendre une main fraternelle et de proposer un plan d'intégration pour aller plus vite vers l'« élévation du niveau de qualification ».

La majorité de la FEN ne peut accepter ce grignotage, même s'il s'effectue lentement (puisque, dans l'immédiat, seuls quelques milliers de PEGC déjà titulaires d'une licence peuvent espérer accéder au corps des certifiés par un succès au concours interne du CAPEP).

Devant cette situation nouvelle, la FEN a décidé de ne pas se cramponner dans une défense désespérée des PEGC, incompréhensible pour l'opinion publique et sans issue sur le plan syndical. La consigne a été entendue au SNI-PEGC, qui a soudain renoncé à prêter l'alliance entre instituteurs et professeurs de collège pour se rapprocher des titulaires d'un syndicat concurrent, le SNC (Syndicat national des collèges), favorable à la création d'un corps spécifique rassemblant tous les

enseignants de collège (*Le Monde* du 14 mai). Mais la FEN, soucieuse de surmonter le désarroi causé par ce brusque virage, souhaite prolonger l'entreprise de ravalement et dépasser ses propres limites.

M. Pommatou admet ainsi que les « agressions » de M. Monory, en exacerbant les contradictions internes de la FEN, révèlent la nécessité d'un « réexamen de notre projet éducatif ». « Nos deux discours (celui du SNI et celui du SNES), qui se superposent, ont tendance à s'annuler et à nous empêcher de nous faire entendre », explique-t-il. Pour sûrement de contrôler l'éclatement inévitable du SNI-PEGC, ou du moins la redistribution de ses adhérents PEGC, toujours en activité pour encore plusieurs décennies. Ceux-ci pourraient être regroupés dans une nouvelle structure spécifique, qui, en intégrant le SNC, permettrait de construire un rapport de force nouveau et contrebalancerait les succès du SNES.

Parallèlement, le coup de pied donné par M. Monory dans la fourmilière de la FEN relance avec acuité le débat sur l'élargissement du recrutement de la fédération. Pour compenser la désyn-dicalisation, riposter aux tentatives d'empêchement de FO et de la CGT et conserver sa confortable majorité (environ 60%), la tendance prosocialiste envisage d'ouvrir la FEN aux fonctionnaires des collectivités locales et aux policiers lesquels les confédérations ouvrières sont déjà à l'œuvre. De là à remettre en cause le « Yalta syndical » de 1947, qui légalisa la FEN seule sur le terrain de l'éducation nationale, il n'y aurait qu'un pas.

Cet appel à l'union sacrée a-t-il la moindre chance d'être entendu ? M. Pommatou veut le croire, qui note avec confiance la convergence progressive des niveaux de recrutement (DEUG pour les instituteurs et les PEGC, licence pour les certifiés et l'évo-

lution des positions syndicales : le SNI n'érige plus en modèle la formation des PEGC ; le SNES critique celle des certifiés. Ils pourraient donc définir ensemble un nouveau cursus selon leur cœur et, de là, entamer une nouvelle réflexion pédagogique.

Pourtant, la situation actuelle tendue, où l'un des protagonistes apparaît victorieux (le SNES) et l'autre perdant (le SNI), semble peu propice aux retrouvailles, d'autant que la revendication du corps unique est loin d'emporter l'unanimité à la base. En faisant un sort au dogme de l'école fondamentale, M. Pommatou tente plus sûrement de contrôler l'éclatement inévitable du SNI-PEGC, ou du moins la redistribution de ses adhérents PEGC, toujours en activité pour encore plusieurs décennies. Ceux-ci pourraient être regroupés dans une nouvelle structure spécifique, qui, en intégrant le SNC, permettrait de construire un rapport de force nouveau et contrebalancerait les succès du SNES.

Parallèlement, le coup de pied donné par M. Monory dans la fourmilière de la FEN relance avec acuité le débat sur l'élargissement du recrutement de la fédération. Pour compenser la désyn-dicalisation, riposter aux tentatives d'empêchement de FO et de la CGT et conserver sa confortable majorité (environ 60%), la tendance prosocialiste envisage d'ouvrir la FEN aux fonctionnaires des collectivités locales et aux policiers lesquels les confédérations ouvrières sont déjà à l'œuvre. De là à remettre en cause le « Yalta syndical » de 1947, qui légalisa la FEN seule sur le terrain de l'éducation nationale, il n'y aurait qu'un pas.

PHILIPPE BERNARD.

18 - Lettre

de autre g

le charme des

le feuillet de bertin

LES ROMANS DU SONT

# 18 - Lettres étrangères : panorama de la littérature japonaise ; Ray Bradbury

# 21 - Histoire : danses et contredanses

## Le Monde DES LIVRES

### Cette autre guerre...

Robert Margerit dépeint aussi bien le désastre de Waterloo que les violences et les cruautés de la vie quotidienne.

TRENTE ans après sa publication, le roman de Robert Margerit, *la Terre aux loups*, nous revient et il est tout neuf. A lire ces pages exaltées, on se demande comment un texte pareil a pu faire naufrage et laisser si peu de trace en la mémoire.

Le destin de Margerit est surprenant. Il a fallu jadis que Julien Gracq s'extasie sur « un roman obscur », *Mont-Drac*, paru en 1945, pour que Robert Margerit soit reconnu. Pourtant, un mauvais sort continue de peser sur cette œuvre. Margerit a publié une dizaine de romans, dont *le Dieu nu*, qui lui a valu le prix Renaudot en 1951, il a donné des livres d'histoire, dont un tonitruant *Waterloo*, dans la collection « Les trente journées qui ont fait la France », et rien n'y fait : Robert Margerit demeure du côté de l'ombre, même si une poignée de fidèles l'accompagnent de leur admiration.

C'est à Waterloo, précisément, que débute *la Terre aux loups*. Mais *la Waterloo* n'est pas celui de Fabrice del Dongo. C'est plutôt, sur cent pages, le travail d'un peintre de batailles surdoué, et l'on croit que l'on s'embarque pour une fresque historique mais, au bout de ces cent pages, il y a un cahot et, de ce premier récit, surgissent un deuxième récit puis un troisième, qui se consacrent à décrire le premier. On pénètre dans un livre et l'on sortira dans un autre livre. On trouvera le tableau soigné des soldats de plomb et de sang contre une tragédie de la solitude, de la violence et du meurtre domestiques.



Robert Margerit dédicace son livre *le Dieu nu*, prix Renaudot en 1951.

Ce qui ne veut pas dire que le préambule guerrier soit inutile, au contraire. La conviction de Margerit est sans doute celle-ci : assurément la guerre est infecte, mais la paix n'est qu'une autre guerre, plus sournoise et d'aussi peu de pitié, et elle revêt les mêmes atours ensanglantés, sordides, que la bataille des soldats.

#### Faulkner et Giono

Le héros de Margerit, le colonel Lucien de Montalbert, a des poumons qui ne peuvent respirer

que dans l'odeur de la mitraille. Guerrier intrépide, il a servi d'un cœur égal tous les régimes, pourvu que ces régimes fassent la guerre, si bien que la chute de l'Empire, à Waterloo, le laisse pantouflé. Il va même jusqu'à reprocher à Napoléon de manquer un peu d'audace ou de cœur au ventre, puisqu'on aurait pu, au moins, tenter de vaincre Blücher avec les écolopés de Waterloo. Certes, Montalbert sait bien que ce massacre ultime eût été inutile. Du moins, la défaite eût-elle revêtu les couleurs de néant qui conviennent à cette âme emportée.

Le colonel de Montalbert s'efforce alors de se convertir à la paix. Comme il s'est épris d'une femme très jolie, très gentille, spécialisée en officiers en tout genre (mais qui doit changer souvent de compagnon, car les officiers meurent souvent), il décide de s'établir et de restaurer le domaine que sa famille possède dans le Limousin, « la terre aux loups ». Le nom convient à cet écart solitaire, hanté de hêtres sauvages, à cette fin du monde, où le mariage survit en ce début du dix-neuvième siècle.

Mais les loups ne sont pas seulement les bêtes qui rôdent sur les landes, et que le colonel chasse sans pitié. Les loups sont aussi les hommes, les bourgeois de cette petite province, qui vont déchirer à belles dents le héros de Napoléon. La violence est partout. Le désir qui jette les hommes vers les femmes n'est qu'une variété du combat mortel de l'histoire. Et le goût du sang est le même qui poussait hier la lame du colonel dans la poitrine des Prussiens et qui, maintenant, dans la paix revenue, jette le corps de l'homme sur le corps des femmes.

Une autre épopée, superbe, désolée, se joue alors, dans la terre des loups, avec ses victoires, ses plantures, ses abjections, ses blessés, ses morts. Nous nous garderons de décrire les combats de cette autre guerre, dont les horreurs vont se reproduire, ce s'implifiant, chez les descendants du colonel et de l'ancienne grisette. Car le livre de Margerit, comme ceux de Faulkner, comme *le Moulin de Palogne* de Giono, suit à la trace, à la trace de sang, une fatalité qui frappe non pas un homme et une femme, mais toute une lignée, comme si la semence des maîtres de « la terre aux loups » recelait une liqueur délétère, une liqueur de la fabrique de Satan, qui conduira les descendants à des désastres plus cruels que ceux de Waterloo.

Il faut dire, à la fin, que cette histoire de sang - tirée d'un fait divers advenu dans le Limousin du dix-neuvième siècle - est écrite dans une des plus fortes langues de ce temps : du Gracq moins l'emphase et la préciosité, du Gracq brutal.

GILLES LAPOUË.

\* LA TERRE AUX LOUPS, de Robert Margerit, préface de Georges-Emanuel Clancier, éditions Pléiade, 488 p., 98 F.

### Les nouveaux explorateurs de la mort

« La Source noire », une enquête menée aux Etats-Unis sur ceux qui ont côtoyé la mort.

Si vous n'avez jamais entendu parler des NDE (near death experience, expérience des états proches de la mort), alors précipitez-vous sur *la Source noire*, l'enquête menée aux Etats-Unis par Patrice Van Eersel sur les explorateurs de la mort : en quelques heures d'une lecture palpitante, vous apprendrez tout ce qu'il convient de savoir sur vos premiers pas dans l'au-delà.

Athée, vous craignez sans doute - et comment vous donner tort - d'être victime de redoutables mystificateurs : le marché de la mort existe, et sa sinistre exploitation ne date pas d'aujourd'hui. Croyant, vos quelques souvenirs de catéchisme sur le paradis et l'enfer, la résurrection des corps ou l'immortalité de l'âme vous suffisent peut-être. Et vous, l'éternel sceptique, vous souriez déjà de la mode NDE, qui succède à celle du LSD, dans l'espoir irrationnel et vain de conjurer vos angoisses. Et pourtant, tous nous aspirons à jeter un coup d'œil furtif derrière l'épais voile de mystère qui nous sépare du néant ou de l'éternité.

#### Une sensation d'euphorie

En solides pragmatiques, des psychologues et des médecins américains se lancèrent, au début des années 70, sur une piste encore vierge : recueillir le maximum d'informations auprès des sujets ayant frôlé la mort et, à cette occasion, vécu une expérience unique. Et que nous révèlent-ils, ces survivants ? Eh bien, qu'ils flottaient dans un espace totalement étrange, en état d'apesantour, avec un sentiment de calme et de bien-être inimaginable. Souvent, ils étaient aspirés par un vide dont l'obscurité devenait de plus en plus intense, avant d'apercevoir une lumière blanche et dorée d'où émanait un « rayonnement d'amour ».

Il y a près d'un siècle, en 1892, le célèbre géologue suisse Albert Heim, après une chute dont il ne réchappa que miraculeusement, avait décrit son extase finale : « Ma vie se présente à moi en une succession d'images, comme un spectacle, se déroulant sur une scène, dont j'étais l'acteur principal. Tout était transfiguré par une lumière céleste, beau, sans

angoisse et sans douleur. Je me remémorai toutes les expériences tragiques que j'avais pu vivre, sans tristesse. Je ne ressentais ni conflit ni tension : les conflits s'étaient mis en amour. »

Albert Heim, doyen des explorateurs de la mort, interrogea d'autres rescapés de chutes de montagne ; son enquête préfigure et corrobore celle de Patrice Van Eersel : la mort comme orgasme final. La première explication qui vient à l'esprit est celle soutenue par Ronald Siegel, psychologue à l'université de Los Angeles : au moment où l'organisme sent la mort venir, il libère automatiquement une énorme quantité de ses drogues synaptiques, provoquant ainsi une overdose endogène et naturelle. D'où cette sensation d'euphorie, si souvent citée par les rescapés de la dernière minute.

Pourquoi ne pas évoquer aussi, comme certains psychiatres, une expérience de dépersonnalisation ou encore se demander si, au moment de mourir, l'individu ne revit pas sa naissance ? A moins qu'on ne préfère plonger dans les eaux troubles pour les uns, limpides pour les autres, d'une nouvelle spiritualité qui intègre le Livre des morts tibétain, la réincarnation, les visions prophétiques et la mécanique quantique. Face à la violence technologique illimitée de nos sociétés et à une mort devenue absurde, respectuos les délires de chacun...

Reste que, si le livre de Patrice Van Eersel est si fascinant, c'est qu'il nous fait découvrir les savants, les thérapeutes et les charlatans (ce sont parfois les mêmes) qui s'élancent à la découverte de ce nouveau continent : la mort, avec la même ardeur que Freud mit à baliser celui de la sexualité.

Les portraits de Patrice Van Eersel trace d'Elisabeth Kübler-Ross, de Raymond Moody, de Stanislas Grof ou de Kenneth Ring comptent parmi les meilleures pages d'un livre qui annonce un mouvement - celui du « death and dying » - qui gagne doucement la France. Si vous voulez être à la page cet été, jouez avec la mort sur la plage. Lisez *la Source noire*.

ROLAND JACCARD.

\* LA SOURCE NOIRE, de Patrice Van Eersel, Grasset, 310 p., 95 F.

### LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Tous les hommes en sont fous, de Jean d'Ormesson

## Le charme des gouffres

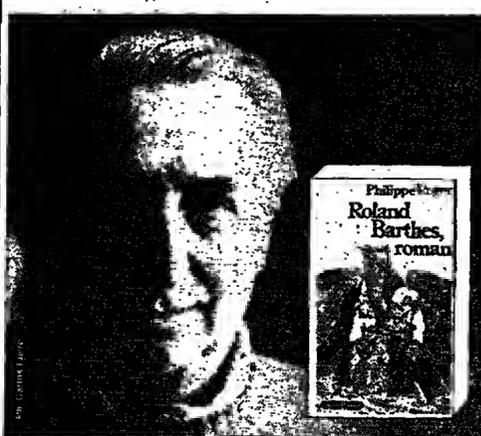
COMME Visconti manque ! Cette suite du Vent du soir était faite pour lui. Après le Plaisir de Dieu, qui était son Guépard, son adieu aux temps des splendeurs immobiles, d'Ormesson nous donne ses Damnés. Il n'est plus temps de retenir le temps, quand l'histoire s'affole. La deuxième guerre mondiale sonne l'heure des états exaltés et suicidaires. L'instinct de conservation de l'Europe se détraque. Le patriarche de Plessis-lez-Vaudrouil va s'éteindre ; place aux hybrides fantasques, qu'annonçait déjà la belle tante Gabrielle.

Ces hybrides sont quatre, les quatre sœurs O'Shaughnessy. De sa terrasse de Tossario, le narrateur réchappé du désastre les couve du regard, avec une tendresse syncope et un peu plus, comme si, d'être quatre, quadruplait le charme extravagant de chacune d'elles ! Elles sont tellement selon son cœur ! En Ecosse, un château gothique affreusement ratapé leur tient lieu de Haute-Sarthe ; elles y retrouvent périodiquement leurs racines confuses avec, en prime, l'oncle Churchill, ultime bloc de sagesse et de courage au bout du cap de la démocratie en péril. Elles sont quatre à tomber de beauté, la beauté suprême, celle qui rend imprévisible...

Elles ont de l'argent, bien sûr, de la fortune même, et cet avantage sans prix de se trouver toujours là où surgissent les grands événements, auprès de ceux qui espèrent les inspirer. Mais fait-on encore l'histoire dans les années 30 ? Ce privilège-là se perd aussi. Et qu'on ne vienne pas nous dire que d'Ormesson, dans son goût du beau moride, néglige la piétaille ! Les princesses raciniennes ne nous disent rien de la misère sous Louis XIV, grâce à Dieu !

LES petites O'Shaughnessy nous parlent d'abord des secrets de famille, ces histoires dérobées qui vivent à notre insu de leur vie souterraine et qui mènent le monde autant que les familles. Nous nous sommes tous interrogés, un jour, sur l'origine véritable de telle tante ou de tel cousin, souvent les plus attachants de la tribu. Le sang des O'Shaughnessy draine les délires irlandais et les hallucinations slaves, entre autres. La famille a la bougeotte. La crise qui va ravager l'Europe ne l'effraie pas ; les désastres, ça la connaît : on dirait qu'elle s'y prépare depuis toujours, comme un roman court à son dénouement.

(Lire la suite page 19.)



### Entre saveur et savoir

"Un livre d'affection et d'intelligence." Michel Contat/Le Monde

"L'extrême finesse du jugement ressuscite un Barthes en son temps." Jean-Paul Enthoven/Le Nouvel Observateur

GRASSI

مكتبة من الأصيل

سكتة من الالوان

A LA VITRINE

LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

La passion du roman selon Sabato

Les livres inclassables sont souvent source de joie. Le recueil d'articles d'Ernesto Sabato, choisis par l'auteur et traduits de l'espagnol par Claude Couffon, appartient à ce genre sans définition.

L'auteur du Tunnel, d'Alajandra, de L'ange des ténèbres - trilogie qui a consacré comme l'un des grands écrivains sud-américains contemporains - réfléchit sur la place et le sens du roman dans notre histoire, à coup d'analyses brèves et denses, nourries de son expérience.

Il y a là bien plus qu'un romancier s'observant de haut. Car Sabato, dont le trajectoire singulier a croisé dans l'entre-deux-guerres les surréalistes et le communisme, est aussi un mathématicien de haute volée, familier de la théorie de la relativité, qui a su ne pas oublier qu'il fut étudiant en philosophie.

Sous de multiples éclairages se déploie une idée-force : le roman restera à sa manière l'unité perdue de la science, de la philosophie et de l'art. Intermédiaire entre le sensible et l'intelligible, il suppose une élaboration métaphysique qui s'incarne dans des personnages, des situations, un style... avec toute l'impureté du réel. Aussi loin de la transparence divine et glacée des discours démonstratifs que du récit brut des fictions bêtes, le roman selon Sabato est à visage humain : esprit de chair.

Cette trentaine de textes, longs d'une à dix pages, navigue de l'Italie de la Renaissance à l'Allemagne romantique, croise Borges, Sartre, Kafka, cent autres, étirée Robbe-Grillet et maîtrise de multiples perspectives philosophiques. Mêlent avec élégance de fines intuitions et de naïves évidences, une souveraine désinvolture et une grave exactitude, cet inclassable petit livre a tout d'une fêta annonciatrice.

R.-P. D. \* L'ÉCRIVAIN ET LA CATASTROPHE, d'Ernesto Sabato, traduit de l'espagnol par Claude Couffon, 144 p., 72 F.

Une épopée du sertao

Le premier roman de Joao Ubaldo Ribeiro, écrivain brésilien né en 1941 dans l'Etat de Bahia, nous propose une traversée du sertao sur les pas d'un sergent de la police militaire (1) ; avec Vila Real, aujourd'hui traduit en français, voici un autre volet de cette épopée contemporaine.

Un combat s'annonce entre plusieurs centaines de Nordesteins expulsés des terres qu'ils occupaient sans titres de propriété et une compagnie minière multinationale - « le Caravane mystérieuse » - qui a surgi comme une horde d'extraterrestres, sacageant leur demeure, tuant leur père et se nourrissant de pierres. Le roman ne nous livrera pas le récit de ce combat, mais la veille d'armes d'Argemiro, le chef des paysans. Cette nuit sere pour Argemiro une seconde naissance par le parole, sa parole qui trébuche sur sa maladresse et son ignorance, pour

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIES

● Pierre Grimal : Cléon. Spécialiste de l'histoire romaine et de la littérature latine, Pierre Grimal tente dans ce livre de fixer les contours de la personnalité complexe du grand orateur romain et d'analyser l'unité de sa pensée politique et philosophique. (Fayard, 478 p., 120 F.)

● Jean-Loup Bernanos : Georges Bernanos à la merci des passants. Le fils de l'écrivain apporte son témoignage sur l'homme de passion et de combat que fut Bernanos. (Plon, 505 p., 160 F.)

● Jules Roy : Guynemer, l'ange de la mort. La brève existence du héros légendaire de l'histoire de l'aviation militaire, que « l'on préfère », selon Jules Roy, « savoir mort à disparu que vieux, général et ne sachant où placer son argent ». (Albin Michel, 352 p., 88 F.)

POLITIQUE

● T.D. Allman : Un destin ambigu. L'interprétation tendancieuse de ce qu'on appela la « doctrine de Monroe » (1823) est, selon T.D. Allman, à l'origine « des illusions et des ravages de la politique étrangère américaine ». De l'Amérique centrale au Cambodge et aux Philippines, l'auteur analyse les conséquences, souvent désastreuses, de cette politique. Traduit de l'américain par Claude Blanc. (Flammarion, 821 p., 169 F.)

HISTOIRE

● Ali Heroun : La Septième Wilaya. La guerre du FLN en France, 1954-1962. Le rôle et l'organisation de l'émigration algérienne en France, considérée comme une région militaire, au même titre que les six wilayas de

BIOGRAPHIES

l'Algérie en guerre, racontés par l'un des dirigeants de la fédération de France du FLN. (Seuil, 523 p., 125 F.)

● Alan Millard, Trésors des temps bibliques. Pour illustrer le Bible, une série de portraits des civilisations proche-orientales anciennes, des Hittites à l'Égypte, de la Phénicie à l'Iran. L'auteur ne néglige pas le récit des découvertes archéologiques et les images du livre réjouissent les yeux. Une initiation très pédagogique, dans une perspective intelligemment chrétienne. (Sator-Cerf, 190 p., 158 F.)

● Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet : Mythe et tragédie, deux. Œdipe époux de sa mère, Penthée mis en pièces par la sienne, soit quelques rites punitionnaires de bon vieux sang grec, tirés par deux complices qui reviennent, douze ans après leur premier recueil, sur les lieux de tant de crimes ficelés par Eschyle, Sophocle et Euripide. (La Découverte, 302 p., 150 F. prix de lancement ; 180 F à partir du 1<sup>er</sup> juin.)

ROMANS

● Maurice Barrès : la Colline inspirée. Barrès a situé son roman dans la Lorraine mystique, dont la poésie « s'élevait comme une brume des terres solides du réel ». Publiée en 1913, la Colline inspirée traduit le déchirement entre l'ordre religieux assuré par l'Église et la tentation de l'illumination. (Ed. du Rocher, 294 p., 95 F.)

● Alain Jouffroy : la Troisième Lettre. La bande du livre l'annonce : « L'amour romantique est de retour ». Mais pour le trouver, le narrateur devra beaucoup voyager, faire de multiples rencontres... non sans avoir précisé qu'il « aime les femmes battantes comme des portes ». (Grasset, 245 p., 78 F.)

CORRESPONDANCE

● Wolfgang Amadeus Mozart : Correspondance, I, 1756-1776. Cette première édition intégrale en français de la correspondance de Mozart est un événement. Le volume I comprend presque exclusivement les lettres du père, Leopold Mozart, qui commence en 1762, avec ses enfants, à voyager à travers l'Europe. La traduction et l'établissement de cette édition sont dus à Geneviève Geffray. (Flammarion, 448 p., 145 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● John Irving : l'Œuvre de Dieu, la Part du Diable. - Qu'est venu faire au Mexique l'Américain qui, en 1814, s'est engagé dans les troupes de Pancho Villa, sinon trouver l'amour et la mort ? A travers cette passion, le roman est aussi l'histoire imaginaire de la mort de l'écrivain Ambrose Bierce, disparu au Mexique en 1814. Traduit de l'espagnol par Céline Zins. (Gallimard, 224 p., 83 F.)

● Carlos Fuentes : le Vieux Gringo. - Qu'est venu faire au Mexique l'Américain qui, en 1814, s'est engagé dans les troupes de Pancho Villa, sinon trouver l'amour et la mort ? A travers cette passion, le roman est aussi l'histoire imaginaire de la mort de l'écrivain Ambrose Bierce, disparu au Mexique en 1814. Traduit de l'espagnol par Céline Zins. (Gallimard, 224 p., 83 F.)

RELIGION

La révolte d'un prêtre

Signe particulier : file de mai 68 qui ne s'est pas rangé. Contre le parti de « ceux qui s'en foutent », François Lefort, prêtre et médecin, a choisi le « parti des crucifiés », opprimés, torturés, immigrés, expulsés, drogués, jeunes sans emploi et sans avenir.

Dès la guerre d'Algérie et ses ramifications, il quitte son « ghetto bon chic, bon genre » de Neuilly pour celui d'à côté : le bidonville de Nanterre. Il n'en sortira plus, malgré des détours au séminaire, en Algérie où il est maître d'école, à la faculté de médecine, dans les hôpitaux, puis au cabinet de M<sup>me</sup> Georgina Dufoix, où le ministre des affaires sociales lui confie la mission de réorption des cités de transit.

Une carrière en zigzag, pour un parcours en ligne droite. Manichéen mais grande gueule, l'impressionniste par son réquisitoire contre un « apartheid » à la française, dans le logement et à l'école. Non-suis et mal orientés, il dénonce « la formidable gâchis de la scolarité des enfants d'immigrés ». Il est sur tous les terrains où menace l'expulsion des bous : « Renvoyer un jeune qui n'a jamais vécu en Algérie, c'est inhumain et inutile ».

Il est aussi critique à l'égard de son Église, trop pleine de ses certitudes, notamment en matière morale, que de l'administration, à tous les niveaux, qu'il affronte dans son combat contre la drogue et les cités de transit.

Un témoignage carré qu'il n'est pas inutile d'entendre en ces temps de désengagement et de reconquête.

H. T. \* LA VIE PASSIONNÉE, de François Lefort, entretiens avec Marie-Christine Ray, Desclée de Brouwer, 273 p., 84 F.

LA NOUVELLE à Saint-Quentin

Il a suffi de deux années à Saint-Quentin pour devenir un rendez-vous littéraire indispensable. L'en dernier, Martine Grellé, bibliothécaire de la ville, avait réussi, à force d'énergie et d'opiniâtreté, à convaincre le municipalité, des libraires, des écrivains, de participer à l'événement qui lui tenait à cœur : organiser un festival qui soit une défense et une illustration de la nouvelle. Cette première rencontre avait été d'entrée un succès. Et, comme le bouche à oreille fonctionne aussi parmi les gens qui écrivent, comme on avait vanté l'accueil de Saint-Quentin, l'intelligence des initiatives qui s'y développaient autour de la nouvelle, il y avait cette année encore plus de monde au rendez-vous.

De Maurice Pons à Pierrette Fleutieux, de Georges-Olivier Chateauraynaud à Jacques Bens et de Paul Fournel à Christiane Baroche, une vingtaine de nouvelles avaient fait le voyage, pour le plaisir de se rencontrer d'une manière presque familiale, afin de discuter avec le public - et notamment les enfants des collèges et des lycées - et pour présenter enfin des textes écrits pour Saint-Quentin et distribués dans la ville sous forme de journaux tirés à six mille exemplaires.

Six membres de l'Académie Goncourt - Hervé Bazin, Françoise Mallet-Joris, Daniel Boulanger, Robert Sabatier, Emmanuel Roblès et André Saint-John - sont également venus à Saint-Quentin pour remettre le Goncourt de la nouvelle à Jean Vautrin, dont l'excellent Baby Boom l'a emporté, après des débats semble-t-il assez houleux, sur Annie Leclerc (Le Mal de mère). P. L.

SOUVENIRS

Le pistolet enfoui

Quelques instants avant de devenir, en 1940, prisonnier de la Wehrmacht, Roger Ikor enfouit dans une plate-bande son pistolet d'ordonnance « en gros sous ment graissé et empaqueté. Il ne l'a pas retrouvé. Mais les souvenirs de guerre qu'il détient aujourd'hui sont quasiment intacts, états d'âme compris.

Pour éviter le message de ses élites intellectuelles comme en 1914-1918, la III<sup>e</sup> République, tout en imposant eux nommés plusieurs années de préparation militaire également supérieure, les affectait à l'époque à des postes qui n'étaient pas en principe de première ligne. Le lieutenant Ikor, normelien jusqu'au bout d'une plume élégante, sceptique de bon ton, s'est retrouvé, en 1939, officier de renseignement régimentaire. Des mois d'ennui et dix-neuf jours de « vraie guerre ». Il épencha quarante-six ans plus tard son cœur utérin en s'attachant non à l'histoire qu'il laisse aux spécialistes, mais à « la restauration des ambiances ». C'est aussi l'occasion de régler les comptes d'un veincu de vingt-neuf ans.

Après tout, ce soldat de quarante, qu'il évoque ou invoque dans son titre, en valait bien d'autres qui eurent le chance d'être vainqueurs. Pourquoi le déferle ? La réponse est assez connue : les grands chefs étaient des incapables et l'armée française de 1939 composée de militaires et non de guerriers. Les guerriers étaient en face. Bon. Mais pourquoi ajouter : « Je ne reviens pas sur la débilite profonde du pays. » Suffisance normelienne ? Disons plutôt qu'Ikor a retrouvé le



ton 1940, les repentirs d'après-défaite. Ces repentirs qui jettent certains - dont il n'est pas - dans la grande pénitence de Vichy.

Mieux vaut s'arrêter sur une sincérité minutieuse, sur des notations qui montrent la guerre telle qu'elle est pour l'homme en uniforme : bête et cafouilleuse. Avec des mouvements intenses, synopsés, si favorables à la littérature.

Le lieutenant Ikor avait caché son pistolet qui n'avait jamais tiré, pour l'honneur et pour le souvenir. Quarante-six ans après, il défend l'honneur et le souvenir de militaires qui eurent tout juste le temps de devenir des guerriers.

J. P. \* O SOLDATS DE QUARANTE, de Roger Ikor, Albin Michel, 254 p., 75 F.

Advertisement for 'Léonard de Vinci' by Gérard Mourgue, published by France-Empire. Includes a portrait of Leonardo da Vinci and descriptive text about the book's content.

Advertisement for 'L'Évangile aux voyous' by Philippe Maillard, published by Desclée de Brouwer. Includes a portrait of the author and promotional text.

Advertisement for 'L'Évangile aux voyous' by Philippe Maillard, published by Desclée de Brouwer. Includes a portrait of the author and promotional text.

Advertisement for Walter Benjamin in Paris, featuring a portrait of the author and promotional text.

# DU LIBRAIRE

## HISTOIRE

### Jeanne, ses diables et son hystérie

Autobiographie d'une hystérique possédée : c'est sous ce titre fort explicite que deux élèves de Charcot publient, en 1886, avec une préface du maître, une présentation historique, des observations médicales, un manuscrit laissé par Jeanne des Anges, veuve de la possession de Loudun. La célèbre usulina y raconte la longue histoire de ses tête-à-tête avec les diables (1632-1638). Rédigé, enrichi d'un beau texte de Michel de Certeau, ce copieux dossier peut être lu à deux niveaux.

D'abord, le récit de Jeanne des Anges. Il ne manque ni de vigueur ni de style. Après avoir usé plusieurs des exorcistes qui se reliaient pour guerroyer contre ses cinq diables, la bonne (?) mère se trouve en présence du jésuite Jean-Joseph Surin. Une direction spirituelle à base d'entraînements succède alors au troublant spectacle des grands exorcismes publics. Cette « psychothérapie » fait changer la possession de sens : de simple agression extérieure, elle devient une lutte entre le dehors (les diables) et le dedans (l'âme prête à les accueillir). Le corps est le champ de cette bataille. Les diables finissent par être expulsés mais le Père Surin y perd à peu près la raison. Bien plus tard, guérie et pourtant toujours en proie aux visions et aux pánicos, Jeanne des Anges se ruote en une respectable prophétesse, consultée par les puissants, sorte de miraculée permanente exhibée pour l'édi-



Illustration des hystériques et des libertins.

Cette réédition permet aussi de mettre en perspective le texte du dix-septième siècle et sa glossa de la fin du dix-neuvième, transformée à son tour en objet d'histoire. Les docteurs Legué et de la Tourette traquent les symptômes hystériques comme les exorcistes traquent les moindres signes de présence diabolique. Et c'est bien là ce qui frappe : ils pratiquent la même sémiologie. L'hôpital de la Salpêtrière, où les malades de Charcot jouent la scène du « grand arc hystérique », n'est peut-être pas si loin des églises de Loudun où les exorcistes et les possédés tracent leur théâtre. Après tout, Jeanne des Anges, comme l'explique M. de Certeau, passait son temps à « n'être jamais vraiment là », n'étant simplement ce qu'on attendait d'elle. — C.J.

\* **SEUR JEANNE DES ANGES SUPÉRIEURE DU COUVENT DES URSULINES DE LOUDUN (XVII<sup>e</sup>), AUTOBIOGRAPHIE D'UNE HYSTÉRIQUE POSSÉDÉE**, éd. Jérôme Millo, 38330, Montchaumont-Saint-Martin, 385 p., 89 F.

### Les douleurs du mariage

Paroissant dans son titre les quinze mystères du Rosaire, un clerc anonyme de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle a composé un « beau traité » en quinze récits, qu'on hésite à appeler « nouvelles » ou « farces ». Objet avoué de ce traité : le mariage et les douleurs qu'il comporta... pour l'homme.

L'auteur y va franchement. D'un côté, la femme, subtile, intriquant pour ruiner la fortune, la réputation et finalement la santé de son mari. Autour d'elle, un véritable parti féminin, avec sa mère, non moins rouée, ses amies, ses servantes ; tout se mène complote pour obtenir du mari toilettes, bonne chère, fêtes et voyages. Femme sexuellement insatiable, qui considère vite comme trop médiocre le « ration » apportée par le conjoint légitime, auquel elle trouve en quelque « cousin » galand un suppléant.

Le mari est seul, enfermé dans la « nasse » du mariage, et il s'y croit heureux. Il est le benêt de l'histoire, endurant les peines, les fatigues et

les soucis jusqu'à ruiner sa santé. Lui seul travaille, mais il ne parvient jamais à répondre à la demande féminine. A lui les risques de la guerre, de la prison et de la rançon. Mais à d'autres le lit répété conjugal !

Les quinze variations sur ce thème sont d'un tranquille et réjouissant amoralisme. Sont-elles modernes dans leur critique du mariage, comme la laisse entendre dans sa présentation du texte Monique Santucci ? C'est moins sûr. L'anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle ne prend pas parti sur le mariage, dont il ne remet en question ni l'aspect juridique ni l'aspect religieux. Ce qu'il détaille allégrement, ce sont les grands maux de l'homme marié. Une vieille histoire d'hommes, écrite par un homme, et qui ne tourne guère à l'avantage des femmes.

M.S.  
\* **LES QUINZE JOIES DU MARIAGE**, texte traduit et présenté par Monique Santucci, Stock, « Moyen Âge », 168 p., 70 F.

Out collaboré aux pages 16 et 17 : Jorge Colli, Roger-Pol Drot, Christian Joshaud, Patrick Kéchichian, Pierre Lepape, Jean Planchet, Antoine Sell, Michel Sor et Henri Tincq.

EDITIONS *L'écrit* 48, rue de Provence, 75009 Paris diffusé en France et en Belgique  
**RECHERCHE MANUSCRITS INÉDITS**  
pour collections romanesques, poétiques, pratiques  
Adressez-nous votre manuscrit  
Contrat d'édition établi selon l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.



## PARUTIONS D'AVRIL 1986

**Thomas BERNHARD**  
**Le naufragé**  
Roman - Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss

**Julio CORTÁZAR**  
**Heures indues**  
Nouvelles - Traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon et Françoise Campo-Timal

**William HUMPHREY**  
**Otages du destin**  
Roman - Traduit de l'anglais par Jean Lambert

**Adolf MUSCHG**  
**La lumière et la clef**  
Roman d'éducation d'un vampire - Traduit de l'allemand par Robert Simon

**James JOYCE**  
**Lettres IV**  
Réunies par Richard Ellmann - Traduites de l'anglais par Marie Tadié

GALLIMARD *nf*

## EN BREF

Organisé par l'association CIRCE, dont le délégué général est Jean-Michel Place, le quatrième Marché de la poésie se tiendra du 19 au 22 juin, place Saint-Sulpice à Paris. Éditeurs, animateurs de revues, poètes participeront aux nombreuses manifestations qui se dérouleront durant ces quatre jours.

La Correspondance d'Emile Zola en est à son cinquante-neufième volume sur les dix prévus dans l'édition scientifique publiée conjointement par les Presses de l'Université de Montréal et les Éditions du CNRS (diffusion : Presses du CNRS, 20-22, rue Saint-Amand, 75015 Paris). Couvrant les années 1884-1886, dont l'événement majeur, dans la vie de l'écrivain, est la publication de *Le roman expérimental*, le volume V comprend 417 lettres, pour la plupart courtes et qui, ainsi que le souligne Henri

Mitterrand dans sa préface, sont d'abord un important document pour l'histoire du métier littéraire. L'appareil critique, dû à Madeleine Réberieux pour la partie historique et à Owen Morgan, Alain Fagès, Colette Becker et Gina Gourdin Servais pour la partie biographique, donne tous les éclairages nécessaires aux lettres et contribue à faire de cette édition un modèle.

Une université d'été sur le livre se déroulera à Amcey du 8 au 11 juillet. Toutes les professions concernées - des imprimeurs et graphistes aux auteurs et traducteurs en passant par les libraires, les bibliothécaires et les journalistes - auront l'occasion de débattre des questions pratiques et théoriques touchant à la création du livre. Secrétaire à Paris : Valérie Méneret, 97, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, tél. : 45-44-53-01 ; bibliothèque Bouliou : 1, rue Jean-Jaurès, 74000 Amcey, tél. : 50-51-64-63.

L'association Fabre d'Olivet restitue (colline de Ranz, 34190 Ganges, tél. : 67-73-95-39) lance une souscription pour la première édition du livre d'Antoine Fabre d'Olivet, *La Langue d'Oc* révisée.

Le groupe EIDOS de l'université François-Rabelais organise à Tours, les 5, 6 et 7 juin, un colloque sur « L'image et la mort », sous les angles iconologique, sémiologique et anthropologique. Tél. : 47-30-56-00, secrétariat UER lettres et UER sciences de l'homme.

Le prix Balzac a été décerné cette année au photographe Robert Doisneau, auteur de nombreux clichés et de plusieurs albums sur Paris.

## EN POCHE

Dans la collection « Points au Soleil », Bernard Dort a réuni, sous le titre *Théâtres* (n° 185), des études datant de la fin des années 60 et traitant de « grandes œuvres dramatiques, anciennes ou récentes, non pour elles-mêmes mais dans la perspective de leurs représentations modernes ».

Chez le même éditeur, Claude Mossé présente un choix d'articles parus dans la revue *l'Histoire sur la Grèce antique* (n° 187). Les sujets abordés sont nombreux : le monde d'Ulysse, Sparte, les cyniques, l'esclavage, les mœurs...

En « Points-science », réédition mise à jour et augmentée d'un ouvrage de Jean-Louis Boursin, paru en 1966, *les Structures du hasard*, sur la notion et l'usage des probabilités (n° S50).

La collection « Littérature française », dirigée par Claude Pichols aux Éditions Arthaud, compte deux nouveaux volumes : *De Villon à Ronsard*, par Enca Balmas et Yves Giraud (t. 2) et *De Zola à Guillaume Apollinaire*, par Michel Docauhin et Daniel Louwers (t. 8).

De Danton au maréchal Ney, en passant par Baudelaire, Violette Nozire et Pétion, dix-huit *Grands Procès de l'Histoire*, racontés par Frédéric Pottecher, dans la collection « Marabout-Histoire » (n° MU452).

«...de m'appliquerai sérieusement et avec liberté à détruire généralement toutes mes anciennes opinions ». Les *Méditations métaphysiques* de Descartes, textes latin et français, sont reprises dans la collection « Quadrige » (PUF).

Dans la collection « Arcades » chez Gallimard (n° 10) paraît l'essai inachevé de Jean-Paul Sartre sur *Mallarmé* datant de 1952 et qui fut publié en 1979 par la revue *Objets*. Le volume comprend aussi la préface aux *Poésies* de Stéphane Mallarmé que Sartre avait écrite à la demande de Raymond Queneau et dont Arlette Elkaim Sartre, qui la présente et l'annote, a retrouvé quelques pages inédites.

Jean-Christophe Bailly préface la reprise de l'ensemble des *Écrits esthétiques* de Baudelaire, véritable fondateur de la critique moderne (LGE 10-18, n° 1773).

Après *la Prisonnière* et *la Fugitive*, la collection « GF-Flammarion » reprend *le Temps retrouvé*. Cette nouvelle édition de l'œuvre de Proust est réalisée par Jean Milly. L'établissement du texte, l'introduction et la bibliographie sont dus à Bernard Brun (n° 449).

Comme chaque année, le Cercle de la librairie publie le répertoire de *Tous les livres au format de poche*. Plus de 20 000 ouvrages sont classés par thème, auteur et titre. La production française en ce domaine a dépassé en 1985 les 130 millions d'exemplaires.

**Walter Benjamin et Paris**

Études réunies et présentées par Heinz Wismann

Un ensemble unique, véritable somme internationale des études benjaminianes, autour de cinq thèmes : Enfance et exil - Littérature et critique - Esthétique et politique - Mythe et histoire - Temps et texte.

« PASSAGES »  
1100 pages - 339 F.  
Prix de lancement : 285 F.

cerf

**BÉATRIX BECK**

Peu banal, vraiment peu banal...

**La Prunelle des yeux**

Béatrix Beck

Béatrix Beck, on ne le dira jamais assez, est l'une des plus grandes romancières françaises d'aujourd'hui.

Jean-Pierre Énard/V.S.D.

ROMAN GRASSET

**un énorme succès**

60 écrivains parlent de leurs chats

Marcel Arland, Dominique Aury, René Barjavel, Marcel Béalu, Béatrix Beck, Yves Berger, Hector Bianciotti, Jean Blot, Alphonse Boudard, Muriel Cerf, René-Jean Clot, Régine Deforges, Bernard Frank, Claire Gallois, Eugène Guillevic, Anne Hébert, Frédérique Hébrard, Jacques Laurent, Renée Massip, Félicien Marceau, Thierry Maulnier, Jean-Michel Maulpoix, Claude Mauriac, Maryvonne Miquel, Michel Mohrt, Pierre Monnier, Maurice Nadeau, Louis Nucera, René de Obaldia, Claude Ollier, Jean Paris, Jacques Perry, André Pieyre de Mandiargues, Bernard Pivot, Maurice Pons, Suzanne Prou, Juliette Raabe, Patrick Reumaux, Angelo Rinaldi, Maurice Roche, Claude Roy, André Ruellan, Robert Sabatier, André Stil, Jean Tardieu, Jean Thibaut, Henri Thomas, Michel Tournier, Frédéric Vitoux, Jean-Noël Vuarnet, Romain Weingarten, Françoise Xenakis

**PIERRE HORAY**

كذا من الأصل

سكنا من الالجل

LETTRES ÉTRANGÈRES

Ray Bradbury enquête à Venice

« En raison de la situation lyonnaise, j'ai préféré rester chez moi. La perspective de me faire interviewer par des dizaines de journalistes qui risquent de s'intéresser davantage à mes opinions politiques qu'à mon roman me décourage d'avancer... » écrit Ray Bradbury pour annoncer qu'il ne viendrait pas comme prévu, au 11<sup>e</sup> Festival international de la science-fiction et de l'imaginaire, qui s'est tenu à Metz du 1<sup>er</sup> au 6 mai. Grosse déception pour les organisateurs du Festival, pour tous les « fans » de Fahrenheit 451, et sans doute pour les lecteurs de son premier roman écrit depuis vingt-trois ans. La solitude est un cercueil de verre, qui vient de paraître chez Denoël.

C'est n'est pas là un roman de science-fiction. Ce n'est pas davantage — même si c'était plus ou moins l'intention de l'auteur — un roman noir à la Chandler. C'est un roman fantastique, comme est fantastique la fait de vieillir et de mourir. Et qui fait frissonner — comme autrefois les « Série Blème » — d'excitation eusei bien que d'effroi.

Des morts bizarres, les rues froides, l'eau qui clepote, la lumière glauque des réverbères ; il y a bien tout ce qu'il faut pour qu'apparaisse Marlowe, mais rasé et d'humeur sarcastique. Seulement, à Venice, Californie, en cet automne 1949, c'est un jeune romancier, débutant et survoté, qui va mener l'enquête, aidé par un inspecteur mûrissant et fatigué, aux goûts littéraires étonnamment sophistiqués. Une drôle d'enquête parmi les ombres de la nuit, la brouillard du canal et les rêves détruits. Ce qu'il va découvrir, celui qu'on surnomme la Fou, ce ne sont pas les chemises douces des bas-fonds ni les folles du pouvoir, mais l'émertume des vies gâchées.

Il entend quelque un murmurer derrière lui, dans le tramway rouge, quasi vide, où il est assis, tard le soir : « La solitude est un cercueil de verre », et ça commence. Il ressent de la peur, ne se retourne pas. Il descend, et voit dans la canel une cage autrefois destinée aux lions du cirque, et dans le cage un vieillard mort. Un de ses amis... D'autres vont suivre, des gens qu'il aime, mais il est le seul à ne pas accepter l'évi-

dence : ils sont morts de mort naturelle. Il refuse la « mort naturelle », ce sont des assassinats. Il cherche. Il guette. Et il apprend, au fil de son enquête, que le temps passe, que le réel tremble, si on le regarde de biais, que le Vie est « ombre et glace », et amour éperdu. Il pénètre dans une nouvelle « foire aux ténèbres », pour reprendre le titre d'une précédente œuvre de Bradbury, la plus follement et éplandiblement proche de cette Solitude : le monde se donne à voir par hallucinations, fragments de cauchemar qui se révèlent indices terribles ; tout y est signe, mais pas toujours déchiffrable.

Le héros est frappé de désespoir. « Est-ce qu'il vous arrive de penser que quelque chose d'horrible va arriver, mais de ne pas savoir quoi ? »

A cette question angoissée, on lui répond paisiblement : « C'est ce qu'on appelle avoir les jetons. » Mais il tient bon parce que l'entourage des personnages fantasques et magnifiques, ses amis : une ancienne cantatrice, énorme et douce, une ancienne star du muet au langage fort peu créatif et aux mœurs relâchées, épatante, un aveugle noir, sans canne, souverain, un coiffeur pianista aux ciseaux positivement navrants... C'est de leur tendresse, et de la sienne, qu'il se fait une arme.

Bradbury, parce que seule l'intérêt dans le genre policier l'interrogation du mort, un détourné la réalité ou profit d'un lyrisme onirique, que vient souligner le contrepoin rigolard et vif des dialogues. Avec cette histoire improbable, excessive, Bradbury réinvente la beauté sombre et joyeuse de certains films de Fuller, de Promingot, évoque la limpidité impeccable de certains récits de Goodie ou d'Irish. Meis, lui, ce n'est ni à la chute ni au salut qu'il se consacre, mais au trésor secret et dangereux que représente le fil de mort qui court à travers tous les paysages, mentaux ou urbains. Et ce trésor, il nous le donne.

EVELYNE PIELLER. ★ LA SOLITUDE EST UN CERCUEIL DE VERRE (titre original : *Death is a lonely business*, « La mort est un boulot solitaire »), de Ray Bradbury ; traduit de l'américain par E. Jouanne. Denoël, 256 p., 88 F.

Une histoire de la littérature japonaise

L'ouvrage indispensable d'un historien des cultures et d'un polémiste.

LA littérature japonaise occupe une place grandissante dans les vitrines de nos librairies : les traductions d'œuvres classiques et modernes se multiplient, et si les lacunes sont encore nombreuses, ce n'est plus le vide de naguère. Manquait un ouvrage de synthèse qui permet de replacer les œuvres désormais accessibles sur la carte générale de la littérature japonaise, de comprendre comment elles s'organisent au sein d'une culture. C'est à ce besoin que devrait répondre le volumineux *Histoire de la littérature japonaise* de Shûichi Katô, dont les deux premiers tomes aujourd'hui traduits conduisent jusqu'à l'ouverture du Japon aux Occidentaux, au milieu du dix-neuvième siècle (1).



Shûichi Katô à Paris.

Posant d'emblée que, « à chaque époque de leur histoire, les Japonais ont exprimé leur pensée moins par des systèmes abstraits, philosophiques, que par des œuvres littéraires concrètes ». Katô retrace à travers elles une histoire des idées et de la sensibilité, histoire que commande — c'est un leitmotiv de l'ouvrage — le besoin permanent de se resituer par rapport à la Chine à laquelle on devait tout : organisation administrative, systèmes philosophiques et religieux, modèles artistiques, écriture. La langue chinoise ne demeura-t-elle pas durant des siècles un instrument privilégié ?

Un des grands apports de Katô est de ménager une place, à côté des œuvres en langue nationale (poésie lyrique, roman, littérature autobiographique, théâtre), aux textes si nombreux que les Japonais rédigèrent en chinois, textes en général négligés dans les ouvrages destinés, comme celui-ci, au grand public. Katô les met sur le même plan que les œuvres en japonais, montrant ainsi que certaines cases apparemment vides sur le tableau des genres littéraires sont en fait occupées par eux : philosophie, religion, histoire, la chose est bien connue, mais aussi poésie d'inspiration politique ou érotique.

Prenant à bras-le-corps l'ensemble de la culture japonaise, Katô élargit la notion de littérature à presque toute la production écrite, depuis la Constitution en dix-sept articles (septième siècle) qui ouvre le premier volume, jusqu'aux traités de politique, de

médecine, d'économie ou de morale qui fleurissent au dix-huitième siècle sous la plume de penseurs auxquels une série de notices est consacrée dans le volume II. Richesse prodigieuse de cet ouvrage encyclopédique, où chaque texte, littéraire ou paratextuel, est cité comme témoin de l'attitude japonaise face à la vie, à la mort, à la société, à l'absolu, à la sexualité, à la nature, sans que soit négligé, tant s'en faut, le milieu concret d'où chaque auteur est issu et auquel ils s'adresse.

Détruire les clichés

Le titre original du livre, à la fois plus modeste que celui de la traduction, mais qui autorise toutes les échappées, est d'ailleurs « Introduction à l'histoire de la littérature japonaise. Détruire certains clichés, replacer les œuvres dans des perspectives nouvelles, ouvrir les yeux du lecteur japonais à des pans méconnus de son héritage littéraire, telle était l'ambition de Katô dans cet ouvrage qui visait le grand public (il parut initialement chapitre après chapitre, en feuilleton, dans un hebdomadaire à gros tirage). De là le rythme allégre du livre qui parcoure les siècles tambour battant, délesté de toute note, et qui sans cesse émeusille le lecteur. Mais il ne le renseigne pas toujours.

D'abord parce que, voulant réhabiliter tels textes méconnus, ou considérés comme marginaux au regard de la littérature, Katô leur donne autant, parfois plus, de poids qu'à d'autres qui, non sans raison, sont unanimement tenus pour des œuvres maîtresses. Les jugements de valeur propres à l'auteur risquent de passer, aux yeux du lecteur non averti, pour des vérités d'évidence.

De plus, dans son ardeur à déployer de vastes horizons, Katô ne s'embarrasse pas toujours de scrupules. Une de ses idées les plus chères est que, contrairement aux Occidentaux ou aux Chinois, les Japonais ne se sont jamais intéressés au transcendant, à l'absolu, qu'ils ne se préoccupent que du présent, de l'instant qui passe ; répugnant aux spéculations, ils restent attachés à « ce monde-ci ». Soit. Mais peut-on pour autant affirmer péremptoirement que le *Manyô-shû* (la grande anthologie poétique du huitième siècle) « ne change pas les souvenirs du passé, mais les émotions du présent » ? On citerait des dizaines de poèmes qui sont des méditations nostalgiques sur la disparition des antiques capitales ou la mort des êtres chers...

Bien des affirmations péremptaires ne résistent pas à l'analyse de textes. Peut-on soutenir que, à l'époque de Heian (neuvième-douzième siècle), le peuple

n'avait pas été marqué par le bouddhisme, alors qu'une foi et une piété ferventes animent tant de chansons populaires recueillies au douzième siècle dans le *Ryôjin-hishô* (ce titre bien connu n'est pas même mentionné) ?

Provocatrice

bouillonnante, dérangeante Parfois provocatrice, toujours bouillonnante et dérangeante, *l'Histoire de la littérature japonaise* est l'œuvre d'un historien des cultures, et d'un polémiste : l'analyse des textes est historique, sociologique, psychologique, thématique. En revanche, à peu près rien n'est dit du registre des œuvres, de l'agencement des images, des techniques narratives, etc.

La poésie est la grande laissée-pour-compte, surtout celle de l'époque de Heian, qui n'a guère de quoi plaire à Katô ; produit d'une aristocratie de cour à l'horizon étroit (n'y apparaissent ni la vaste nature ni les masses populaires), gérée par des hommes bien que de nombreux poètes fussent des femmes (or Katô est « féministe »), limitée dans ses thèmes, reposant sur des conventions, elle lui paraît insignifiante, alors que le monde imaginaire, parfois onirique, qui s'y est progressivement construit, ainsi que la langue subtile, savoureusement ambiguë, qu'elle a forgée témoignent d'une conception unique de la création poétique, et comblent le lecteur qui veut s'abandonner au plaisir du texte.

Lisez Katô pour repérer la topographie de cet immense domaine qui est la littérature japonaise ; parcourrez les avenues qu'il a percées. Et puis revenez vous perdre seul dans ses bosquets. Vous y ferez des découvertes.

JACQUELINE PIGÉOT.

★ HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE JAPONAISE, de Shûichi Katô, traduit par E. Date Sannô, tome I : *Des origines au théâtre*, 378 p., 120 F. Tome II : *Flouement du dix-septième au dix-neuvième siècle*, 276 p., 120 F. Tome III à paraître : Fayard/Linter-textes.

(1) Voir l'entretien de Shûichi Katô avec Philippe Pons dans « Le Monde des Livres » du 18 janvier 1985.

AS DES AS, PRÉDATEUR DU CIEL, GRAND SÉDUCTEUR, ENFANT CHÉRI DU TOUT-PARIS, GUYNEMER DISPARAÎT A 22 ANS.

JULES ROY RACONTE



COLLECTION UNE VIE DIRIGÉE PAR GEORGES DUBY. ALBIN MICHEL

Jules Roy Guynemer



Albin Michel

A lire

- JUN TAKAMI (1907-1965) : *Haut-le-cœur*. — Un chef-d'œuvre insolite paru en 1963 qui, dans le Japon des années 1922 à 1937, retrace les itinéraires politiques de l'ermite nationaliste et de la gauche révolutionnaire confrontés à l'aventure militaire contre la Chine, aux complots intérieurs, aux assassinats et aux purges. Extraordinaire restitution de l'atmosphère et des langages des bas-fonds de Tokyo, de Séoul ou de Shanghai par un auteur que fascinent la violence et la désespérance, le désarroi et la révolte. Traduit par Marc Macriant. Présence de Yasunari Kawabata (Le Calligraphe/UNESCO, 428 p., 135 F.).
- KAIKO TAKESHI (né en 1930) : *L'Opéra des yeux*. — 1946, année zéro du Japon. Dans Osaka bombardée à la veille même de l'armistice, des milliers d'événements s'y rassemblent, mi-clochards, mi-voleurs dans cette cour des miracles en décombre. Traduit par Jacques Lallot (Publications orientalistes de France, 206 p., 88 F.).
- KOBÔ ABE (né en 1925) : *Les Murs*. — Six nouvelles publiées en 1951 qui valent à Abe le prix Akutagawa et où se retrouvent les obsessions de l'auteur de la *Femme de sable* : l'errance, l'absurde, la réécriture de l'identité, la ville-dételle, la comédie du désespoir. Thèmes qu'on retrouve aussi dans un roman de 1977 : *Rendez-vous secret*.
- Les *Murs*, traduit par Marc Macriant. Le Calligraphe/UNESCO, 248 p., 98 F., et *Rendez-vous secret*, traduit par René de Coccaty et Ryôji Nakamura (Gallimard, 280 p., 81 F.).
- YUKO TSUSHIMA (née en 1947) : *Territoire de la lumière*. — Douze nouvelles qui sont comme une chronique de la vie quotidienne des femmes et de leur lent apprentissage de la liberté, écrites par la fille du célèbre romancier Osamu Dazai. Traduit par Anne et Cécile Sakai (Des femmes, 258 p., 105 F.).

RABELAIS décrypté

Il aura fallu attendre plus de quatre siècles pour connaître enfin la clé de l'énigme.

Pendant plus de vingt ans, Claude GAIGNEBEL a rongé l'os avec un acharnement « cynique », il a sondé les pages les plus obscures et les plus obscènes de l'œuvre à la lumière du folklore et de la vie populaire médiévale.

Le résultat de cette quête ? Plus inattendu, plus macabre, plus traditionnel, plus schizophrène, plus labyrinthique, plus mystique qu'on ne pouvait l'imaginer, le tout dément démenté, avec figures, dans un ouvrage monumental qui paraîtra aux foires de septembre à l'enseigne du Griffon et dont la souscription est ouverte aux Éditions MAISONNEUVE ET LAROSE, 15, rue Victor-Cousin, 75005 PARIS.

NOM, PRÉNOM, ADRESSE : ..... Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre documentation. « A PLUS HAUT SENS ».

LETTRE DE BEER

le charme des g

Comment le cerveau

VOLENT COMME UN

JUNGLE

Jean

Rapt d'amour

Collection de

Jeux de Rie

Monsieur le Chevalier

VOLENT COMME LA M

JUNGLE

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

# Le charme des gouffres

(Suite de la page 15.)

Côté jeunes gens, via l'Amérique latine, on se jette à corps perdu dans la course-automobile, l'engagement politique à l'anglaise ou le terrorisme de haut vol, moitié Le Carré, moitié Abello. On ne fait pas l'histoire mais on porte ses valises, sans trop savoir pour quel profit, pour se sentir exister, tout simplement.

L'une des petites O'Shaughnessy, Jessica, est enlevée par un de ces pétroleurs, Carlos, présent sur tous les fronts occultes de l'avant-guerre, dans tous les scandales exposés. Une autre, Venessa, flirte avec Rudolf Hess, l'adjoint de Hitler, sur les bords du lac Tegernsee, lors de la « Nuit des longs courtois ». Tel est leur don, lié à leur beauté ravageuse : croquer sans cesse les têtes d'affiche de la tragédie en train de se jouer sur le Vieux Continent.

Le narrateur multiplie à plaisir ces rencontres de luxe. Il ne se contente pas de rêver ses personnages du haut de sa terrasse toscane. Il les accompagne dans leur château gothique où se perpétuent les rendez-vous familiaux de la Haute-Sarthe, en plus mouvementés, plus déraisonnables, plus ouverts aux vertiges de l'avenir. Il prend ses petites O'Shaughnessy par la main, il les emmène à Capri, leur montre le 6 février 34 à Paris, file avec Pendorà à New-York et à Hollywood, où il lui présente d'un coup Fitzgerald et Hemingway, « Saint Bernard des cœurs », comme il se qualifie lui-même, mais doutant d'y comprendre grand-chose...

**A** PRÈS des détours à Rome, où ils côtoient le Duce, et à Vienne, où ils voient déferler l'ermée hitlérienne, les personnages de *Tous les hommes en sont fous* se retrouvent à Barcelone en pleine guerre civile d'Espagne. Les uns soutiennent les républicains, les autres Franco. Mais leur éducation les a formés à mettre la bonne compagnie au-dessus de leurs opinions, ces passions passagères et subalternes. Sur les ramblas en feu, ils ont des airs de petite troupe proustienne courant les festivals.

Plus tard, on aurait dit : Marie-Chantal brancardière. Ce n'est pas si simple. L'époque est trop atroce pour être vécue au premier degré. Tant de douceurs périssent ! Cela mérite des adieux fiers. Le panache évite des affaissements personnels - qui s'ajouteraient à l'horreur du moment. C'est ce que j'ai préféré dans le livre, ces jolies personnes qui se repoussent devant la chute. Il ne sera pas dit que, victimes de leurs passions et de leurs rêves, l'ont fait plier. Le charme des gouffres !

**L** ES années de sursis qui ont précédé le cataclysme de 1940 prennent un statut de deuxième « Belle Époque » aux yeux de la génération qui sortait alors de l'adolescence. Les beautés de la vie gagnaient en spectaculaire à se détacher sur fond de crépuscule. L'amour des femmes et les songes politi-

ques se mêlaient comme jamais auparavant ni eprés. Des dizaines de grands romans témoignent de la fécondité de cette situation historique, des *Poneyes sauvages*, de Déon, à la *Guerre civile*, de Mohr.

D'Ormesson porte à la période l'amour particulier que l'on voue aux affaires des aînés de quelques années, aux rengaines des grandes sœurs. Ses souvenirs passent par ceux de Morand, de Fitzgerald. Il y ajoute le plaisir bien à lui de mettre en présence acteurs véritables de l'actualité et personnages imaginaires. Le tissage du vrai et du plausible est particulièrement réussi. L'apparence de traité d'histoire euthétique donne à la lecture, comme dans *la Gloire de l'Empire*, l'agrément d'un jeu : arbres généalogiques, index des noms cités, pléniphères fléchés où les destins individuels enveloppent le globe comme des migrations ou des conquêtes.

**C** OMME souvent chez d'Ormesson, la légèreté ludique est le politesse d'une certaine gravité. *Tous les hommes en sont fous* n'est pas loin d'un roman à thèse... dont la thèse serait qu'aucune thèse ne vaut contre les caprices enivrants de la vie !

L'auteur y revient constamment : sa fascination pour l'histoire n'a d'égale que son refus de toutes les explications rationnelles de l'histoire. Sa seule certitude : le temps nous change, il modifie nos façons de penser, d'agir,

d'aimer, il transforme le hasard en nécessité, mais aucune loi ne préside à ces mutations et aucun effort de l'homme ne les infléchit.

Contrairement au marxisme, dont il est souvent question comme de la grande affaire théorique du milieu du siècle, d'Ormesson croit que nos rêves ne comptent pas moins que les réalités économiques. Pour lui, le monde avance à coups de grandes passions : la foi, l'amour, la haine, le pouvoir, l'argent. Nous faisons comme si les événements dépendaient de nous - c'est même la clé de toute action, de toute société, - mais, en réalité, ils nous échappent. L'histoire n'est rien d'autre que l'œuvre d'un romancier mystérieux, universel et génial.

En glissant des êtres et des destins selon son cœur et sa fantaisie dans la grande trame historique voulue par le transcendant confrère qu'il rêve de concurrencer et dont il e naguère conté la vie et l'œuvre, d'Ormesson pousse le ressemblance avec Dieu jusqu'à mettre dans certaines de ses créatures, ici les irrésistibles sœurs O'Shaughnessy, toutes ses complaisances. Il s'est juré de rivaliser avec Dieu comme Balzac avec l'état civil : mission accomplie.

★ **TOUS LES HOMMES EN SONT FOUS**, de Jean d'Ormesson, Lattès, 384 p., 89 F. DIEU, SA VIE, SON ŒUVRE, vient d'être réédité dans la collection « Folio ».

● ESSAI

## Comment le cerveau met le contact

Une philosophie du langage « made in USA ».

**A** VANT de lire *l'Intentionnalité* de John Searle, regardez bien la couverture du petit volume que publient en même temps les éditions Hermann, *Du cerveau au savoir*. Un tableau de Magritte, pour vous éclairer. Au premier plan, sur une table, un objet indéfinissable, pierre rongée ou crâne fossile, paraît attendre la saisie d'une main, posée proche et prête à bondir. Venu d'un strict costume marron, classique de l'anonymat, l'homme assis n'a pas de visage : la tête, crâne et cerveau, brille d'être une sorte de grosse ampoule chevelue et lumineuse. La question que formule Searle est ainsi donnée à voir : comment l'esprit-cerveau met-il l'organisme en rapport avec le monde ?

Dans ce processus, le langage joue un rôle décisif, la référence et le sens étant intéressés au premier chef. En parlant, je vise des objets ; et les désignant, par exemple, par les mots « table » ou « costume », je leur assigne aussi la propriété d'être « table » ou « costume ». Parler, c'est toujours parler de quelque chose ; ce rapport de l'esprit aux objets ou aux « états de choses du monde », Searle propose de le définir comme « intentionnalité ». L'hypothèse majeure se dessine alors : « La philosophie du langage est une branche de la philosophie de l'esprit ».

Reste qu'une phrase, pourvue de sens et de référence, n'est pas énoncée pour rien. Selon les cas, elle sera utilisée pour faire une demande ou une promesse, pour

donner un conseil ou un ordre, pour injurier, revendiquer, etc. ; bref, ce que nous passons une bonne part de notre temps à faire. Du coup, parler, c'est toujours parler de quelque chose pour faire quelque chose.

Certains verbes employés à la première personne et en présent sont dotés d'une propriété curieuse : depuis Austin (« Quand dire, c'est faire »), on les dit performatifs : leur énonciation permet, en effet, de réaliser l'acte même qu'ils désignent. En disant à quelqu'un, dans les circonstances requises, « Je vous félicite d'avoir gagné le gros lot », je le félicite, effectivement. Le verbe marque la force de ce que je dis ; la proposition qui suit manifeste le contenu propositionnel de l'acte accompli, ce à quoi renvoie le dire. Tous les actes de langage dérivent bien de l'« intentionnalité de l'esprit ».

« J'ai peur » et « je crois »

C'est dans son dernier livre que John Searle propose d'étendre la théorie de l'intentionnalité à certains états mentaux. Supposons que je dise : « J'ai peur ». Vous pourriez me rétorquer : « Que craignez-vous au juste ? ». Mes craintes, « mes croyances ou mes désirs doivent toujours renvoyer à quelque chose ». En revanche, une inquiétude vague, sans objet, n'est pas intentionnelle : « L'expérience de l'inquiétude et l'inquiétude sont identiques, tandis que la peur des serpents n'est pas identique aux serpents ».

Searle entend traiter les actes de langage et certains états mentaux comme des processus intentionnels. Dire : « Je crois (je crains) (j'espère) que les hommes préfèrent les blondes », c'est donner le contenu représentatif de la proposition - « que les hommes préfèrent les blondes » - sous l'état (ou le « mode ») psychologique de la croyance, de la crainte ou de l'espérance.

A lire cette théorie élargie et sophistiquée de l'intentionnalité, le lecteur français sera peut-être surpris par une certaine forme d'argumentation « made in USA ». Pourtant, comme chez Aristote, sont convoqués exemples, fables et apologues : le cerveau dans un bocal ; la terre jumelle ; le chien dans les bégonias, etc. Alain n'est pas très loin ; il a juste un peu voyagé aux Etats-Unis, où il a lu (enfin) la philosophie analytique.

DENIS SLAKTA.  
★ **L'INTENTIONNALITÉ. ESSAI DE PHILOSOPHIE DES ÉTATS MENTAUX**, de John Searle, trad. de l'américain par Claude Fichevin, collection « Propositions », Ed. de Mink, 340 p., 180 F.

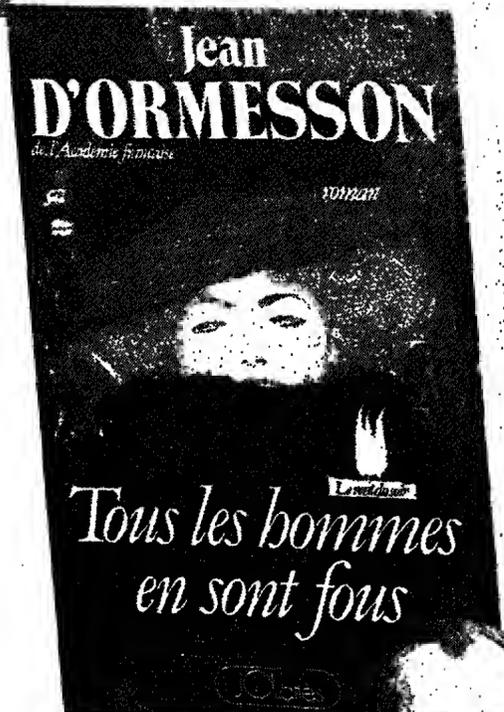
★ **DU CERVEAU AU SAVOIR**, Conférences de la BBC, traduit par Catherine Chalych, collection « Savoir Hermann », 143 p., 89 F.

**LIBRAIRIE DU CHÈNE**  
histoire contemporaine  
spécialistes des  
**1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> guerres**  
**mondiales**  
ACHATS et VENTES  
Catalogue sur demande.  
45-51-33-18  
27, rue de la Batte-aux-Cailles  
75013 PARIS

**FOU COMME LA RÉALITÉ**

# JUNGLE

Le bonheur que donne  
un grand roman d'amour



**Jean D'ORMESSON**  
*de l'Académie française*

**Tous les hommes en sont fous**



Elles sont quatre sœurs : l'aînée est l'égérie d'Hemingway, de Scott Fitzgerald et du narrateur, la seconde aime un officier nazi, l'autre épouse un lord, et la dernière combat en Espagne dans les rangs communistes : tous les hommes en sont fous.

**Editions Jean-Claude Lattès**

**VIOLENT COMME UN RÊVE**

# JUNGLE

**Rapt d'amour**  
nouvelles 65 F.

Collection **OUTSIDE**  
dirigée par **MARGUERITE DURAS** :  
« Je voudrais bien avec cette collection  
que revienne la lecture illimitée, celle qui  
ne s'arrête pas avec la fin du livre »

**Jean-Pierre Ceton**

**Catherine de Richaud**

**Monsieur Le Chevalier**  
roman 75 F.

**TENDRE COMME LA MORT**

# JUNGLE

مكتبة من الأصيل

● ISLAM

# Le grand jeu de Bernard Lewis

Enfin traduite en français, la somme du célèbre islamologue anglo-saxon sur les « juifs en terre d'Islam ».

Le chandelier à sept branches sur fond de croissant de lune et d'étoiles. L'image n'a plus aujourd'hui qu'un goût d'archives sauf pour quelques milliers d'Israéliens, quasi-otages en Syrie ou en Iran, prêts à s'exiler au premier orage au Maroc. La résurrection d'Israël en 1948, les maladroites des régimes arabes, ont fait que leurs sujets juifs ont, de gré ou de force, quitté leurs terres ancestrales par centaines de milliers, opérant un échange de populations de facto avec les Palestiniens enfuis, eux, de leur sol natal devant les forces israéliennes.

Et pourtant la coexistence islamo-juive, avec ses hauts et ses bas, aura duré du septième au vingtième siècle, donnant naissance à des expressions culturelles originales (Espagne, Maroc, Turquie, Iran, etc.). Avant même la conquête et la colonisation du monde méditerranéen et perse par les musulmans, la cohabitation entre ces nouveaux croyants et les fils de Moïse avait commencé - mal - en Arabie même, lorsque Mahomet eut maille à partir avec son environnement juif (sans parler d'une sombre histoire de femmes...). Aussi bien le Coran et la Sunna reflètent-ils fidèlement les espoirs, puis les déceptions du Prophète à l'endroit du monde juïque.

Les chrétiens - il y en avait aussi en Arabie, au temps de Mahomet - ont droit à un meilleur traitement que les juifs dans les

textes islamiques sacrés, car ils ne se troublèrent que tardivement avec le fondateur de l'Islam. L'histoire de leur convivance avec les musulmans, qui, elle, se poursuit sous nos yeux avec les soubresauts que l'on sait, au Liban, en Egypte, en Iran, ne se distingue pas nettement, en vue cavalière, de celle du couple islamo-juif. A cette énorme différence près, bien mise en lumière par Bernard Lewis, qu'il n'y eut jamais, du moins à la période qui nous intéresse ici, d'Etats juifs pour tenter d'influer sur la condition des Israélites vivant sous le gouvernement des musulmans, comme il y eut, des Croisés à nos jours, des pays chrétiens s'efforçant d'influencer les capitales islamiques quant au sort de leurs administrés fidèles au Fils de Dieu, tentative obtenant d'ailleurs des résultats allant du pire au meilleur.

### Notre consul à Damas

Curieusement, souligne encore Lewis, qui a fouillé durant des années archives occidentales et orientales en tous genres, étatiques et privées, l'influence chrétienne en pays musulman eut souvent des effets négatifs pour les juifs locaux, car, aux préventions canoniques, s'ajouta l'antijudaïsme catholique. Ainsi l'accusation de meurtre rituel, utilisée par les païens contre les premiers chrétiens, puis reprise par ceux-ci au Moyen Age contre les israé-

lites, apparut tardivement dans l'aire arabe; par exemple, en 1840, à Damas, alors possession ottomane, où le consul français, Ratti-Menton, la lança avec succès, entraînant une persécution locale que certains journaux français de l'époque trouvèrent le moyen de justifier...

Ainsi encore du fameux faux antisémite franco-russe du dix-neuvième siècle, les *Protocoles des Sages de Sion*, pris pour argent comptant de nos jours par nombre de mahométans mal informés, du Sénégal au Koweït en passant par la Tunisie.

Il ne faut pas trop idéaliser, selon une mode actuelle, la langue coexistence judéo-musulmane. Sans appliquer aux siècles passés, comme on le fait aussi trop souvent, les critères de libertés publiques et individuelles et de respect des autres religions qui n'ont cours en Occident, et avec Dieu sait quels terribles accidents de parcours, que depuis deux siècles, la condition juive en Islam fut rarement satisfaisante au regard de la simple dignité humaine.

En ce sens que même lors des périodes de fructueuse collaboration culturelle ou économique islamo-juive - quant aux droits politiques il n'en faut point parler pour les non-musulmans dans la Cité islamique, et cela plus que jamais, aujourd'hui, à de rares exceptions près - l'épée de Damocès du revirement était toujours là, menaçante.

Les musulmans rappellent volontiers que c'est dans l'Espagne arabe que vécut le grand savant juif Maimonide. Ils oublient de dire qu'il dut quitter la péninsule pour échapper à un mouvement judéophobe. Ce que beaucoup ignorent, c'est que Maimonide se réfugia au Maroc puis en Egypte et non point en Occident. En dépit des aléas, mieux valait à cette époque être juif en Islam qu'en chrétienté. C'est au dix-huitième siècle que la vapeur s'est renversée, les terres de civilisation chrétienne, malgré des accès récurrents de fureur antijuive, devenant, en général, progressivement plus accueillantes aux Israélites que les pays islamiques. On ne peut toutefois s'empêcher de noter l'horrible symétrie existant durant la première moitié de notre siècle entre l'élimination des Arméniens en Asie Mineure et celle des juifs en Allemagne et en Pologne.

### Le courage de Mohamed V

Lewis, ne pouvant entrer dans le détail de chaque communauté juive, a choisi de privilégier quelque peu dans son étude la Perse et le Maroc. Le futur Iran, car terre musulmane chiite et non arabe, et où les juifs étaient (et sont encore) en « concurrence » avec d'autres minoritaires non musulmans. L'empire (aujourd'hui royaume) chrétien, car terre sunnite, berbère et arabe, où les juifs

furent, jusqu'au protectorat français, les seuls non musulmans.

Paradoxalement, c'est dans ce dernier Etat, où vit actuellement, en milieu arabe, le dernier groupe important (environ 15000 âmes), organisé et libre, c'est dans ce Maroc, dont le chef, Mohamed V, refusa hautement d'appliquer les lois antijuives de Vichy, que les Israélites eurent longtemps l'existence peut-être la plus misérable de l'espace arabe, ne pouvant riposter même aux coups des enfants musulmans, quand il n'était pas victimes de la part des adultes de véritables pogroms, comme celui de Fés en 1465.

En dépit de cela, la culture judéo-arabe eut ses heures brillantes au Maroc (on en trouve des traces aujourd'hui en Israël), et les « accidents » de la cohabitation y étaient moins redoutés des juifs que la féroce intolérance des Rois catholiques de la Reconquista.

Avec le brio qui lui est propre et la vertigineuse érudition que même ses rivaux reconnaissent, mais avec un peu moins d'amour

que dans de précédentes œuvres (*Les Assassins : terrorisme et politique dans l'Islam médiéval ; Race et couleur en pays d'Islam ; Comment l'Islam a découvert l'Europe, etc.*), le maître anglais nous envoie de Princeton l'américaine, où il a trouvé sa thébaïde, un ouvrage coussu main où alternent l'analyse et l'anecdote, traduit en une langue française fluide et qui, à peine paru, figure dans toute bonne bibliothèque orientale.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ JUIFS EN TERRE D'ISLAM, de Bernard Lewis. Coll. « Diaspora », dirigée par Roger Errera, Calmann-Lévy, 260 p., 149 F. Traduit de l'américain par Jacqueline Carraud.



**OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?**  
Téléphones d'abord ou venez à la  
**LIBRAIRIE**  
**LE TOUR DU MONDE**  
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS  
45-20-87-12

**BORIS OGUIBÉNINE**  
**ESSAIS SUR LA CULTURE**  
**VÉDIQUE ET INDU-EUROPEENNE**  
« Ce volume promet une lecture passionnante et instructive »  
Charles Malamoud, Sorbonne  
EN VENTE A LA LIBRAIRIE « LES BELLES LETTRES », 96, bd Raspail, 75006 Paris

### Trésors mystiques

Si l'on croit connaître les grandes œuvres issues du judaïsme et du christianisme, on ignore trop souvent le troisième rameau du monothéisme, l'Islam. La collection « Islam spirituel », dirigée aux éditions Verdier par Christian Jambet, se donne pour but de publier, sans exclusive, des œuvres du soufisme, de la philosophie prophétique, du chiisme, de l'ismaélisme, ainsi que des auteurs classiques de la philosophie hellénisante. Elle entend donc embrasser tout ce qu'a engendré l'herméneutique du Livre saint de l'Islam, de la métaphysique à l'expérience visionnaire.

Prolongeant les avancées de Massignon et de Corbin, le projet vise à faire connaître au public cultivé des œuvres dont, en dépit de l'oubli, nous sommes les héritiers indirects. Au-delà, il s'agit de fournir de nouveaux matériaux à la comparaison méthodique entre mystiques et philosophes, qui apparaît de plus en plus comme une tâche actuelle et urgente.

Le premier titre paru est un traité de soufisme iranien du quatorzième siècle, le *Prédicteur des mystères*, de Nûrûddîn Isterfîyî, véritable pédagogie spirituelle où la pratique et la spéculation sont indissociablement liées. Le texte est présenté en édition bilingue, persan et français. Il est précédé d'une importante étude sur cette époque encore mal explorée du soufisme iranien, due à la plume du traducteur, Hermann Landolt, professeur à l'université canadienne Mc Gill (432 p., 149 F.).

Qui refusait de tels trésors ?

ROGER-POL DROIT.

### Une myriade d'ouvrages...

L'ISLAM - religion ou société - est devenu une source d'inspiration inépuisable, sans parler des rééditions ou des inédits anciens mis au jour. Voici une sélection de parutions récentes.

- Edmond Rabboth, *Les Chrétiens de l'Islam des premiers temps : la conquête arabe sous les quatre premiers califes (632-661)*. Librairie orientale, Beyrouth (librairie orientale en France), 2 tomes, 1.070 p., 260 F. Une somme sur le choc initial entre christianisme et islamisme. Même auteur, même éditeur : *La Formation historique du Liban politique et constitutionnel*, 685 p., 250 F. Les origines d'un Etat pas comme les autres qui n'était rien moins que fait pour la guerre.
- Juan Vernet, *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne*. Sindbad, 460 p., 190 F. Traduit de l'espagnol par Gabriel Martínez Gros. Une somme, minutieuse jusqu'à l'obsession, de la civilisation hispano-arabe.
- Guy Monnot, *Islam et religion*. Maisonneuve et Larose, 307 p., 212 F. Par un grand spécialiste, un texte magistral sur les mahométans face aux « autres ».
- Luc Barbusco et Philippe Cardinal, *Islam en question*. Grasset, 280 p., 82 F. Vingt-quatre intellectuels arabes, musulmans ou chrétiens, répondent souvent avec courage et lucidité - aux grandes questions qui se posent à leurs pays.
- Jean-Paul Chamey, *L'Islam et la Guerre*. Fayard, 354 p., 98 F. Un éclairage savant sur les conflits menés par les musulmans.
- Peter Scholl-Latour, *Les Guerriers d'Allah*. Trad. de Jean-Claude Capile. Presses de la Cité, 631 p., 150 F. Un journaliste allemand relate ses rencontres avec la révolution islamique.
- Alexandre Bennigsen et Chantal Lemerrier-Quelequey, *Sultan Galiev, père de la révolution turco-musulmane*. Fayard, 305 p., 95 F. Compagnon puis victime de Staline, Sultan Galiev inventa le « communisme musulman ».
- Cengiz Aktar, *l'Occidentalisation de la Turquie*. L'Harmattan, 190 p., 79 F. La vie « éblouissante » d'un gervache turcophone.
- F.T. Marinetti, *La Fascination de l'Égypte*. Ed. Champollion, 31 A, rue Champollion, Le Caire, 25 p., 49 F. Traduit de l'italien par Marie-Josée Costille et Jean-Jacques Bruguévin. Bref texte de, de l'écrivain italien né en Alexandrie.
- Mohamed Mrabet et Paul Bourles, *Le Caire*. Ed. Godetroy, 190 p., 79 F. La vie « éblouissante » d'un gervache turcophone.
- Goli Taraghi, *Sommeil d'hiver*, traduit du persan par Gilles Mourier et l'auteur. Ed. Nadeau, 187 p., 89 F. Nostalgie orientale, quand tu nous tiens...
- Rabah Belamri, *l'Oiseau de granatier, contes d'Algérie*, « Castor poche », Flammarion, 180 p., 20 F. Dix-sept contes recueillis « sur le vif » par l'auteur dans son village constantinois.

J.-P. P.H.

### FÉROCE COMME LA VIE

# JUNGLE

### OU TROUVER LES BONS GUÉRISSEURS ?

dans

### LE GUIDE DES GUÉRISSEURS ET AUTRES THÉRAPEUTES

qui révèle :

- leurs techniques
- leurs résultats
- leurs adresses

Les guérisseurs magnétisent, imposent les mains, soignent par les plantes, manipulent, prient, désenvoient.

Faut-il croire à l'existence de leur fluide, au pouvoir de leurs recettes ou bien penser qu'ils possèdent la faculté de déclencher chez l'autre l'auto-guérison ?

Jacques Mandorla et Françoise Simpère ont enquêté dans ce monde ambigu, en se rendant aussi bien chez l'humble rebouteux de campagne que dans le cabinet du thérapeute nouvelle vague. Ils ont observé, testé, interrogé les patients et les médecins, consulté les documents. Ils ont cartés découvert de nombreux charlatans, mais aussi des guérisseurs respectables.

En librairie, 264 pages, 85 F. Philippe Lebaud Editeur

### AMUSANT COMME LA PEUR

# JUNGLE

### MAN RAY

## Autoportrait

32 pages de photos de Man Ray

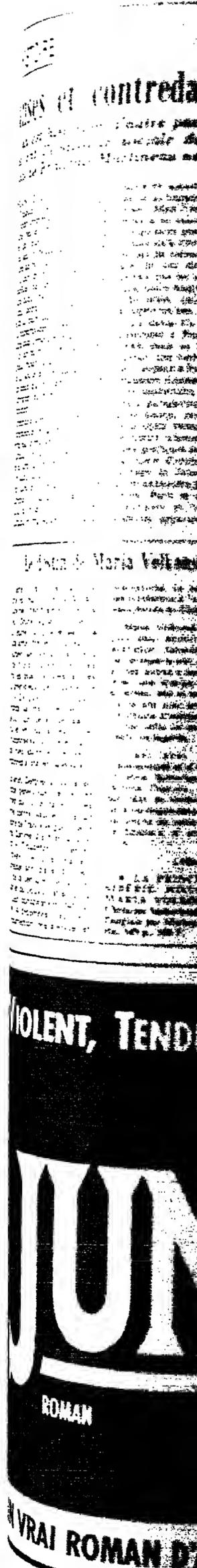
S Seghers

### ÉVIDENT COMME LE HASARD

# JUNGLE

### LUCIDE COMME L'AMOUR

# JUNGLE



سكننا من الاصل

● HISTOIRE

## Danses et contredanses

L'un est historien, l'autre pas. Les guinguettes de François Gasnault ont l'épaisseur sociale du dix-neuvième siècle. Les délinquants de François Martineau ne livrent que des anecdotes.

FRANÇOIS GASNault et François Martineau ont un point commun : ils ont l'un et l'autre puisé l'essentiel de la matière de leur livre dans les archives des tribunaux et de la préfecture de police. Ce n'est que justice si que les historiens tirent un bénéfice de la surveillance-tatillonne dont les citoyens français sont, depuis si longtemps, l'objet de la part de l'administration. La paperasserie n'est jamais aussi utile que lorsqu'elle se transforme en archive. Gasnault et Martineau, pour décrire l'évolution de la société française, ont interrogé ceux qui étaient chargés de l'interroger, et éventuellement de la réprimer.

La comparaison s'arrête là ; après commencent le talent, et là, la différence est considérable. François Gasnault a choisi un sujet modeste et limité, les bals publics à Paris et dans sa banlieue au dix-neuvième siècle ; l'histoire d'un divertissement social. François Martineau a visé plus large et dans l'actualité puisque son essai

porte en sous-titre : *Une histoire de la délinquance de 1750 à nos jours*. Mais il se trouve que le premier a su saisir l'intelligence du temps alors que le second ne parvenait qu'à coller bout à bout des bribes de mémoire. La comparaison de ces deux livres éclaire mieux que ne le ferait n'importe quel cours magistral sur ce métier d'historien, qui, décidément, ne s'improvise pas.

La danse n'a pas été un divertissement à Paris entre 1830 et 1848 ; mais un engouement, une fureur, une turbulence. En 1834, on comptait à Paris et en banlieue plusieurs dizaines de bals à couverture asombrée et près de cinq-cents guinguettes dans lesquelles s'entassaient entre cinquante et trois cents danseurs au son d'un orchestre souvent réduit à quelques gratteurs de cordes et à une harmonie d'orphéon. La mode et la rage de danser sont évidemment exploitées par des entrepreneurs. Paris se couvre de salles luxueuses et luxurieuses, les vedettes apparaissent, et à leur

suite une faune interlope de demi-artistes, demi-mondaines, demi-affairistes, demi-aristocrates et demi-publicistes. Jusqu'à ce que, avec l'avènement du Second Empire et de l'ordre dans les esprits, les bals publics sombrent définitivement dans le stupre populacière et replient leur misérable existence dans les bouges de barrière et les déhanchements prolétaires.

### La fièvre républicaine

On pourrait résumer l'histoire des bals publics de cette manière et en tirer quelques effets de plume : des personnages pittoresques, des images curieuses et colorées du temps passé. François Gasnault a fait bien davantage. *Guinguettes et lorettes* tricote un schéme de fils qui jouent ensemble, s'opposent, se fondent, se répondent, s'éclaircissent ou se voilent. Il y a un fil politique, omniprésent : le bal public connaît son apogée, son excitation suprême entre 1830 et 1848.

Il est concomitant de la fièvre et de l'agitation républicaines et sociales. Alors que, juste après la chute de Charles X, chaque classe, chaque corps de métier possède ses lieux de danse préservés jalousement des ingérences extérieures, on va voir peu à peu la danse devenir le lieu où se fantasme l'unanimité sociale, où se mélangent les publics et les conditions ; le bal de l'Opéra, avec ses ducs qui côtoient et applaudissent des danseuses populaires, devenant le point de fusion de cette fraternité du ehabat.

Juin 1848, la répression exercée contre les ouvriers par le nouveau pouvoir républicain et bourgeois ne marque pas seulement la fin de l'illusion unitaire, elle ouvre aussi le carême des grands bals parisiens. Désormais, chacun se replie sur ses quartiers pour s'adonner à ses danses : la country-dance pour les uns, la polka pour les autres. Et le fossé du mépris entre les deux.

Autre fil tissé subtilement par le livre, celui de la création musicale. François Gasnault montre parfaitement comment le rapprochement politique des classes parisiennes s'est accompagné d'un flirt de la musique populaire avec la musique de concert, la pre-



mière s'enrichissant d'orchestrations somptueuses et savantes - il y a des orchestres de bal qui réunissent cent vingt musiciens, - la seconde entrant sans rechigner dans les lieux à danser, des compositeurs comme Strauss ou Offenbach faisant le lien.

L'histoire des bals publics renvoie également à celle de la sexualité et à la manière dont elle est appréhendée par le corps social. François Gasnault suit avec beaucoup de finesse les pulsions de la mode et de l'opinion qui mènent la danse : du quadrille, dansé par huit personnes selon des figures réglées - le pantalon, l'étole, la poule, la pastourelle, - on passe, dans l'exaspération de la sociabilité, au ehabat et aux cancans qui favorisent à la fois les exhibitions individuelles des danseuses - une érotisation des pas et des improvisations - et la fusion des groupes dans une manière de communisme sentimental et frénétique. La polka enfin, qui s'impose vers 1845, inaugure la danse de couple : l'homme et la femme se touchent, s'étreignent ; la danse ne se cache plus d'être une cérémonie amoureuse.

### Pudibonderie

C'est trop pour la pudibonderie de l'époque, et le pesant régime de Badinguet remettra les choses en ordre : d'un côté, la sexualité privée enfermée derrière les murs de la chambre conjugale ou de la maison close ; de l'autre, la danse publique, dévoyée en pur spectacle donné par des professionnelles, assimilées à des prostituées. Le

corps ne peut pas avoir d'existence publique sans devenir un lieu d'obscénité.

On aurait aimé que, sur cette histoire de l'obscénité, sur ce que le langage judiciaire nomme « outrage public à la pudeur ou atteinte aux bonnes mœurs et à la moralité publique », François Martineau proloque et affine les recherches de Gasnault : une histoire de la délinquance devrait être d'abord une histoire de l'idée de délinquance, c'est-à-dire de l'image que la société se fait d'elle-même et de ce qui dévie du « droit chemin ». Mais c'était manifestement trop demander à un historien amateur.

### Plonger dans les archives

Jeune avocat, François Martineau a voulu en connaître un peu plus sur les ancêtres judiciaires de ces « flagrants délits » qu'il lui arrivait de défendre d'office. Il a plongé dans les archives judiciaires, remué avec abnégation des tonnes de poussière, feuilleté des piles de *Gazette des tribunaux*, compilé les statistiques des *Comptes généraux de la justice en France*. Et comme c'est un homme ordonné et un juriste soucieux de la qualification des délits, il a classé sa pêche selon la mâchoire du poisson : les atteintes à la propriété, les atteintes à la moralité, les atteintes à l'ordre public et les atteintes à l'ordre économique. Avec une telle méthode, on peut être certain de lire beaucoup d'histoires et peu d'histoire.

Sur l'obscénité par exemple, plutôt que de revenir sur les épisodes archiconnus des procès de Flaubert et de Baudelaire, on aimerait saisir les racines de l'évolution qui mène de la prohibition de la représentation du corps nu immobile à celle de ce même corps en mouvement, ou à la condamnation du spectacle de la pilosité. Que l'obscénité puisse tenir à quelques poils innocents est un phénomène assez étrange pour qu'un historien accepte d'y perdre deux ou trois cheveux.

Il ne restera donc de ce livre pour nous réjouir que quelques histoires, comme celle de ce Chirac, un petit employé des chemins de fer passionné pour Zola et qui voulut entreprendre de porter à la scène quelques passages assez corsés du récit naturaliste, comme le viol de la fillette par le médiant aveugle ou l'avortement de la prostituée, et qui n'en recueillit que les huées du public et quinze mois de prison ferme. Mineur de fond dans les galeries des archives judiciaires, François Martineau a ainsi détrempé quelques jolis blocs de minerai. On attend maintenant les historiens qui sauront les exploiter, en sortir des flammes et faire rendre au temps son secret.

PIERRE LÉPAPE.

\* GINGUETTES ET LORETTES. BALS PUBLICS A PARIS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, de François Gasnault. Aubier, 344 p., 120 F.

\* FRIPONS, GUEUX ET LOUBARDS. UNE HISTOIRE DE LA DELINQUANCE DE 1750 A NOS JOURS, de François Martineau. J.-C. Lattès, 444 p., 140 F.

### Le destin de Maria Volkonski

Fillette, Maria récitait du Racine les yeux brillants devant Pouchkine, tendrement épris d'elle. « Brune, agile comme un chat, jeune, si gracieuse que l'usage aimé être les vagues qui effleuraient ses pieds », écrit le poète. Mais, lorsqu'un des partis les plus fortunés et les plus prestigieux de Russie, le prince Sergueï Volkonski, demanda sa main, le général Raïevski, son père, se sentit flêté et en oublia les idées révolutionnaires du présent, « des rêves éternels et délicieux, condamnés à finir en Sibérie ».

En effet, Sergueï appartenait à cette génération de jeunes officiers qui, à la faveur des guerres contre Napoléon, avait rapporté de France le goût de la liberté. Comme d'autres aristocrates - Troubetzkoi, Pestel, Mouraviev... - il souhaitait débarrasser son pays du serfage, de la censure, de la corruption et du pouvoir absolu du tsar. Leur conspiration débouche le 14 décembre 1825 sur une insurrection maladroite et

prématurée. Le tsar Nicolas I<sup>er</sup> les condamna à l'exil et aux travaux forcés en Sibérie.

Maria Volkonski, mariée de puis peu, emportée par une exaltation romantique, décida de partager le sort de son époux et des autres « décambristes ». Avec une énergie jamais mise en échec, elle se battit pendant trente ans pour améliorer leurs conditions d'existence et transformer cette vie de paria en un destin de légende.

C'est avec beaucoup d'authenticité et d'émotion que Christine Sutherland nous en raconte l'histoire, enrichissant son récit de nombreux extraits de la correspondance et du journal intime de cette « princesse de Sibérie », si attachante et forte.

LYDIA FLEM.

\* LA PRINCESSE DE SIBÉRIE. HISTOIRE DE MARIA VOLKONSKI, de Christine Sutherland, traduit de l'anglais par Marina Grey, Paris, 349 p., 100 F.

VIOLENT, TENDRE, FOU, FÉROCE, ÉVIDENT, AMUSANT, LUCIDE.

# JUNGLE

ROMAN

JUNGLE  
CLAUDE  
KLOTZ

UN VRAI ROMAN D'ACTIONS.

ALBIN MICHEL

# COMMUNICATION

صحة من الاجل

## LA PRÉPARATION DE LA LOI SUR

### • TF1 seule privatisée dans l'immédiat • La taxe sur les magnétoscopes supprimée • Pouvoirs élargis à la future commission nationale

**Le gouvernement a tranché. Au cours d'une réunion interministérielle, après le conseil des ministres du mercredi 14 mai, il a été décidé que TF1 serait la chaîne de télévision à privatiser en priorité. Antenne 2, a déclaré M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, l'après-midi même à l'Assemblée nationale, « est celle des trois chaînes publiques qui contribue de la manière la plus consistante à la création dans le secteur public, (elle) restera la chaîne de référence ».**

**Invoqué le soir même sur le plateau de TF1, M. Léotard a indiqué que le choix de TF1 était lié au fait que la chaîne produisait moins qu'Antenne 2. « La création française baisse et notre objectif est de s'opposer au déferlement de productions américaines. Il faut gagner la guerre des images. » Selon le ministre, cette décision n'est pas « une sanction, mais une chance ». Quant à Antenne 2, sa privatisation reste en pointillé : la transformation de son statut est à l'étude, et le gouvernement devra se prononcer avant le 31 décembre 1987. Le statut de la Société française de production n'est pas réglé, mais il est prévu qu'un terme d'une durée à fixer, il n'y aurait plus de commandes obligatoires des chaînes publiques.**

**Le ministre a encore déclaré à l'Assemblée nationale que le système audiovisuel français fondé sur des « monopoles » de diffusion et de programmation, paraissait « à bout de souffle » et avait du mal à faire face à la concurrence technologique et culturelle étrangère. D'autre part, selon M. Léotard, la lourdeur du service public constitue « une menace réelle pour son indépendance, notamment en matière d'information ».**

**Autre décision importante : la suppression de la taxe sur les magnétoscopes (659 francs pour 1986) à partir de 1987. Cette mesure, réclamée par les professionnels, posait des problèmes financiers dans la nouvelle donne audiovisuelle (le Monde du 15 mai), mais était inscrite dans la plate-forme commune RPR-UDF. Elle correspond à l'orientation générale de la nouvelle majorité : diminuer le train de vie de l'Etat et, en parallèle, diminuer les impôts et taxes.**

**La nouvelle commission nationale Communication et Libertés (CNCL), qui remplacera la Haute Autorité de la communication audiovisuelle après le vote du projet de loi - celui-ci sera soumis dans quelques jours au Conseil d'Etat et sera adopté en conseil des ministres, le 28 mai ou le 4 juin -, aura de très larges attributions en matière de fréquences**

**et d'autorisation de chaînes. Sa composition a changé par rapport au projet initial mis au point par M. Xavier Gouyou Beauchamps. Elle comprendra neuf membres (comme la Haute Autorité) et non plus sept : trois magistrats élus respectivement par le Conseil d'Etat, la Cour des comptes et la Cour de cassation, une personnalité nommée par le président de la République, un par le président de l'Assemblée nationale, une par le président du Sénat, ces six personnes en cooptant trois autres.**

**Ses compétences ont été élargies à la nomination des présidents des sociétés de service public (le Monde du 14 mai). Les conseils d'administration de ces sociétés auront une autre composition que celle prévue initialement : quatre membres représenteront l'Etat (et non plus cinq), la CNCL désignera quatre personnalités qualifiées - dont le président - les autres membres étant un sénateur, un député, un représentant du personnel (au lieu de deux). En outre, la CNCL aura compétence pour l'autorisation des exploitants de réseaux câblés et non plus les communes, comme dans le premier texte.**

**S'agissant des télécommunications, le ministre a déclaré que « le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour définir les conditions d'une véritable concurrence entre les opérateurs publics et**

**privés ». Le gouvernement, qui prévoit la fin du monopole pour la direction générale des télécommunications (DGT) et Télédiffusion de France (TDF) veut donner le temps au secteur public de s'organiser. La « dérogation » ne serait donc véritablement mise en œuvre que dans un délai de dix-huit mois à deux ans. La CNCL, qui aura aussi compétence en la matière, sera l'arbitre de ces transformations. La fin du monopole des P et T pourrait intervenir « tout de suite », indique le ministre de l'Industrie, des P et T et du tourisme pour certains services comme le transport de données informatiques. En revanche, la dérogation du « cœur des télécommunications » fera l'objet d'une autre loi.**

**L'annonce de la privatisation de TF1 a provoqué un certain émoi dans la chaîne, cependant qu'Antenne 2, le PDG, M. Jean Drucker, s'est déclaré « très flatté » que sa société ait été choisie comme « référence ». Les syndicats discutaient la loi. La gauche politique ne ménage pas ses critiques. Pour M. Georges Filloux, ancien secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, « les téléspécialistes ont tout à perdre » avec la réforme en préparation.**

### Le symbole du service public

Et pourquoi pas TF 1 ? La question était posée avec de plus en plus d'insistance dans les cercles gouvernementaux depuis que M. François Léotard avait fait connaître ses préférences pour la privatisation d'Antenne 2 et que les conseillers du premier ministre penchaient plutôt pour la troisième chaîne.

M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet de M. Jacques Chirac, voulait-il « préserver » le deuxième chaîne, dont il avait été le président ? Ou bien s'agissait-il de se débarrasser, par le biais de la privatisation, d'une première chaîne encombrante, avec un PDG, M. Hervé Bourges, proche du président de la République, et une équipe rédactionnelle comptant plusieurs journalistes catalogués à gauche ? « Un repaire de gauchistes », aurait même dit un ministre, au cours d'un des tours de table précédant la décision. Un choix que les « durs » de la majorité étaient prêts à approuver des deux mains.

Politiquement encore, la décision du gouvernement revêt un aspect symbolique. TF 1, la chaîne la plus ancienne du service public, garde une image « gouvernementale » dans l'opinion. Conserver dans le service public Antenne 2 la frondeuse et livrer au privé le nouveau dur, n'est-ce pas une opération habile qui prend la classe politique - le grand public, lui, ne fait guère la différence - à contrepied ?

D'autant que le gouvernement peut tenter, à travers TF 1, de faire la démonstration « libérale » par excellence : confions à des managers privés la chaîne qui a financièrement des problèmes (voir encadré) et nous verrons bien s'ils sauront ressusciter la barre. Même si le PDG actuel prévient lui-même le rétablissement financier en trois ans. Il faut dire aussi - l'argument a été avancé - que, grâce à l'action de ce même PDG, TF 1 s'est rapproché, dans certains aspects de sa programmation, du contenu d'une chaîne commerciale (les jeux, la Cocoriboboy, le sport, etc.).

Economiquement, en revanche, le choix de TF 1 paraît plus discutable : un personnel plus nombreux qu'Antenne 2, un « trou » budgétaire, alors que la deuxième chaîne fait des bénéfices. Mais il y a les actifs : TF 1, à l'inverse de sa concurrente, possède un patrimoine immobilier. Pour un acheteur, c'est important. On sait que M. Robert Hersant, lorsqu'il a pris le contrôle de divers quotidiens à Paris et en province, s'est servi des immeubles - ce fut le cas du Figaro - pour obtenir des liquidités. Le groupe de M. Hersant et du reste annoncé immédiatement qu'il était candidat au rachat de TF 1. Suivi de près par le groupe Hachette.

**Aux enchères ?**

Le gouvernement fait procéder actuellement à des études dans les sociétés de service public, menées par l'inspection des finances, pour examiner en détail leurs conditions d'exploitation. Il a été décidé en outre que l'évaluation du « prix » de TF1

sera confiée à une société extérieure. Sur la base de cette évaluation, l'Etat fixera le montant de la vente. Mais celle-ci sera mise aux enchères par la future Commission nationale communication et libertés (CNCL), qui lancera l'appel d'offres, recueillera les candidatures et choisira le repreneur.

Sur quels critères ? Verra-t-on les enchères monter entre les différents groupes qui se sont éventuellement présentés ou qui vont se présenter : M. Hersant, Hachette, M. Bouygues, les Editions mondiales, MM. Seydoux-Berlusconi ?... Ou bien le choix des nouveaux « seigneurs » de la commission se fera-t-il sur d'autres bases liées aux projets de programmation, aux capacités financières, ou... plus politiques ? Il ne faut pas oublier dans cette affaire que la CNCL héritera en même temps des contrats sans doute émorgés de la « 5 » et de TVG, sans compter, éventuellement, Canal Plus. Une belle bagarre d'intérêts en perspective, pour laquelle M. François Léotard a promis « transparence » et « concurrence » ce que la nouvelle majorité reproche non sans raison à l'ancienne de n'avoir pas fait avec la « 5 ».

### Compromis honorable

Le gouvernement met donc en œuvre son programme, même si la privatisation de deux chaînes n'est pas pour l'instant. On n'abandonne pas l'idée, mais on se réserve la possibilité de ne pas l'appliquer au vu des résultats de la première opération. Tel quel, le dispositif, si on ne prend que l'audiovisuel, porta un coup au secteur public mais ne l'abat pas. Il contient les germes de grosses difficultés, mais il ne compromet pas les chances de pouvoir les surmonter.

L'élément central du système sera la future commission nationale. Elle aura le haut main sur la distribution des chaînes privées et des réseaux ; elle sera l'arbitre - avec quels pouvoirs réels ? - du secteur public. Le gouvernement, qui a modifié sa composition, compte désormais sur elle pour assurer une séparation entre l'audiovisuel et les pouvoirs publics ; Etat, collectivités locales. C'est un progrès sensible par rapport au texte initial. Saura-t-elle faire preuve de l'indépendance qu'a acquerré, malgré quelques vicissitudes, la Haute Autorité dans ses vingt-trois années d'existence ? La nouvelle majorité, ministre en tête, affirme en faire la pari.

Quoi qu'il en soit, M. François Léotard ne paraît pas sortir affaibli des arbitrages de Matignon. Il s'est démarqué des ultra-libéraux, réutilisant leur impatience dans une interview au dernier journal du dimanche. Cela a été, semble-t-il, un signal pour le premier ministre. Avec un compromis honorable, il laisse la porte ouverte au secrétaire général du PR, confronté à un délicat choix politique dans la perspective de 1988. Et il aborde la nouvelle bataille parlementaire qui se prépare avec une armée en bon ordre.

**YVES AGNÈS.**

### La mariée est belle...mais dépensière

De ses trois filles en âge de se marier, le pouvoir a donc choisi de se séparer de l'aînée, TF1. Est-ce un beau parti ? Malgré des charges financières assez lourdes à porter, en tant qu'héritière de la chaîne unique de télévision fondée après la guerre, sa situation actuelle n'est pas mauvaise. Grâce au redressement de ces dernières années, elle est devenue une chaîne « populaire de qualité », selon l'expression de son président. Populaire, à cause de ses vedettes qu'elle a rassemblées - de Stéphane Collaro à Patrick Sabatier, en passant par Michel Polac, et sans oublier Yves Mourroul et Anne Sinclair - elle est regardée par plus de dix millions de spectateurs en audience moyenne cumulée. De qualité, elle encourage la création française, dont l'exemple le plus récent

### La rédaction : « A vendre avec les meubles »

est la série de Claude Santelli « L'Ami Maupassant », qui connaît un taux d'écoute entre 23 et 40 %.

Dans la bataille de l'audience, TF1 tient tête à 2. Selon l'Institut Médiamétrie, 57,9 % des téléspectateurs l'ont regardé au moins une fois par jour en avril, contre 55,8 % pour Antenne 2. La chaîne est en tête pour les divertissements (« Cocoriboboy », « Le Jeu de la vérité », pour l'information, pour les débats (« 7 sur 7 », « Droit de réponse ») et pour les grandes retransmissions sportives.

Quant au patrimoine immobilier, tout capital dans tout contrat de mariage, TF1 est propriétaire de l'immeuble de la rue Cognac-Jay, où sont installés ses services d'information (le bâtiment est évalué entre

250 à 300 millions de francs), mais elle n'est que locataire de son siège administratif à la tour Montparnasse (loyer annuel : 12 millions de francs).

Tout n'est pas rose pour autant. La réussite de la chaîne, depuis la nomination de M. Hervé Bourges comme PDG en 1983, renouvelée fin 1985, est due, en partie, à une aggravation du déficit, déjà chronique. Le budget pour 1986 se compose de 2,5 milliards de francs de recettes (60 % de la publicité, 40 % de la redevance), dont 520 millions de francs ont été versés à TDF pour la diffusion de ses programmes, 780 millions consacrés aux dépenses d'administration et de fonctionnement, et 1 200 millions à la technique, aux programmes et à l'information.

### La direction : « Des critiques injustes »

M. Bourges estime à environ 85 millions de francs le déficit en 1985, qui s'ajoute à celui des années précédentes. Mais il fait remarquer qu'avec mille quatre cents employés, TF1 fait travailler cent trente personnes de plus qu'Antenne 2, dont le chiffre d'affaires est à peu près semblable. Il ajoute que, pour la première fois, TF1 a constitué une réserve budgétaire, pour parer aux coups durs, et que le déficit devrait se résorber en trois ans.

Une mariée peut-être belle, mais dépensière. Le repreneur privé saura-t-il la transformer en épouse modèle, qui sache tenir son ménage sans perdre ses charmes ?

**ALAIN WOODROW.**

### LES PRIX ALBERT-LONDRES 1986 : FRANÇOIS HAUTER ET PHILIPPE ROCHOT

Le quarante-huitième prix Albert-Londres pour la presse écrite a été décerné le 14 mai (au quatrième tour) à François Hauter, grand reporter au Figaro, notamment pour ses reportages sur Les esclaves aujourd'hui. Le prix Albert-Londres pour l'audiovisuel a d'autre part été décerné à l'unanimité à Philippe Rochot, d'Antenne 2, pour l'ensemble de ses reportages, et à son équipe composée de Georges Hansen, Aurel Coraël et Jean-Louis Normandin, retenus en otages au Liban.

### La mariée est belle...mais dépensière

qui clame qu'il est pour la privatisation, s'attire la remarque acérée d'un de ses confrères : « Ça y est, tu veux déjà me place ! ». Difficile de mener à terme le « conducteur » de « Vingt heures » au milieu de ce happening.

Julien Brun, journaliste au service politique, annonce qu'une société de journalistes de TF1 est en voie de constitution, qui défendra les droits moraux de la rédaction et sera l'interlocuteur des éventuels acheteurs. Mais les journalistes, s'voltés, n'y prêtent qu'une attention vague.

Pendant qu'Alain Denvers, directeur de l'information, réunit les chefs de service, les commentaires continuent. Mêlés d'excitation, d'incrédulité et d'incertitude, des journalistes expliquent que « la privatisation est une chance de mettre les choses à plat », d'autres rappellent l'écartement de l'ORTF en 1974 et son cortège de licenciements, des pigistes s'appuyent leur chance d'être enfin embauchés. La majorité des techniciens du montage et du mixage sont, eux, coustoués.

### La direction : « Des critiques injustes »

« Avoir remporté cette chaîne, son image, sa qualité, son audience, à la force du poignet et en arriver là... » C'est M. Hervé Bourges, PDG de TF1, qui parle. Il juge bon de ne pas se laisser plus influencer par ce sentiment que celui d'un communicant dans lequel il « prend acte des intentions du gouvernement ».

M. Bourges déclare qu'il s'agit d'un choix symbolique aux conséquences multiples. Il ajoute : « Depuis deux ans, la chaîne a enregistré un redressement spectaculaire de son image et de son audience, et c'est le premier média d'Europe pour son chiffre d'affaires publicitaire ». Le PDG de TF1 affirme qu'il verra personnellement à ce que les intérêts professionnels, matériels et moraux de ses personnels soient respectés.

Si M. Bourges préfère rester au retrait, à la direction de la chaîne, une fois la surprise surmontée, on se montre plus direct. « C'est une dose froide pour l'ensemble des personnels », déclare l'un des collaborateurs du PDG. Les critiques formulées par le ministre, affirmant l'insuffisance de création de la chaîne, sont jugées « très injustes ».

« La maison compte des hommes et des femmes qui, depuis des années, se défont pour la création, qu'il s'agisse de fictions ou de documentaires, de magazines d'information ou de variétés, de l'habillage de l'antenne ou de son agencement. Les gens de télévision sont avant tout des créateurs, et le constater, tant sur le plan du principe qu'à partir de chiffres, que l'on peut lire de multiples façons, est très regrettable. »

« Tout ce qui n'est pas achat de films ou de séries étrangères est création », affirme-t-on à la direction de TF1. Un journaliste qui fabrique un sujet, un reportage est un créateur. La chaîne, dit-on aussi, est celle qui produit le plus de documentaires, « environ deux fois plus qu'Antenne 2 ».

Sur le plan de la fiction, « s'il est vrai - reconnaît-on - qu'un nombre d'heures TF1 produit moins, en revanche il investit autant, mais le coût moyen de l'heure est plus élevé ». Cela est dû, explique l'un des collaborateurs du PDG, au fait que la « une » ne produit que des fictions de soirée (dont le coût est plus lourd) et non des fictions quotidiennes, comme le fait A 2 pour ses après-midi. « C'est un choix délibéré ». La première chaîne, ajoutent-ils, est aussi « celle qui investit le plus - et très largement plus - dans les programmes jeunesse ». Cela aussi représente beaucoup d'argent. TF1 s'honore également de créer dans le domaine du divertissement : « Cocoriboboy » en est un exemple.

Cette privatisation comporte deux sortes de danger, touchant la restructuration de la chaîne et l'équilibre général du service public. Dans le premier cas, « tout dépendra de l'opérateur qui reprendra la chaîne.

### Le soulagement d'Antenne 2

Une voix non identifiée convoque le personnel en assemblée générale. Les délégués syndicaux s'y rallient, floc à la demande du personnel qui se masse dans un studio. Très vite, le ton monte entre le SNJ, la CFDT et la CGT, qui rappellent la grève lancée pour le 21 mai, et la CFTC (majoritaire à la rédaction), qui freine des quatre fers. Jean-Claude Bourret, l'un des présentateurs vedettes de TF1 et délégué FO, surprend tout le monde en parlant de « grève immédiate ».

### Pressions politiques

La qualité des programmes ? Tout dépendra des choix du repreneur, selon qu'il décidera d'adopter « une politique haut de gamme » ou qu'il « voudra faire de l'argent rapidement et facilement ». Un point essentiel est à considérer, en outre, à TF1 : les habitudes d'un public extrêmement exigeant. « Il est peu probable qu'un opérateur réussisse à s'ajuster à la qualité. On l'a bien vu avec la création de chaînes privées qui sont allées au plus facile et à ce qui était considéré comme le plus immédiatement rentable. »

A combien estime-t-on la reprise de TF1 ? Il faut tenir compte de différentes composantes, dit-on à la direction : ses biens propres, surtout l'immobilier, ses stocks de programmes (en l'occurrence, plus de 400 millions de francs), le savoir-faire des personnels (il n'a pas de prix).

La qualité de l'antenne (ses animateurs, ses présentateurs...), celle du réseau (TF1 a le réseau le plus coûteux en maintenance), entrent également en ligne de compte. Sans oublier l'image de la chaîne et la rentabilité qu'un opérateur pourra en tirer. Si on fait le total, la fourchette pourrait aller, pense-t-on, de 2 à 6 milliards de francs. La bonne référence, c'est le prix de vente d'une radio. Europe 1 a été vendue pour 500 millions de francs. « On peut multiplier ce montant par six ou sept pour une chaîne de télévision. »

La privatisation de TF1 peut-être considérée comme une opération dirigée contre M. Hervé Bourges ? « D'après qu'il est le PDG le moins flexible, déclare-t-on dans son proche entourage. Après le 16 mars, il a subi des pressions externes l'incitant à procéder à des changements de responsabilité, cela a été le cas pour le directeur de la rédaction et le chef du service politique, mais M. Bourges est resté sourd à ces pressions. »

**ANITA RIND.**

**fonds de commerce**  
Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 41 ans  
En vente partout. A.F. et 36 r. Mafra. 75011 PARIS. Tél. : 48-05-30-30

boutiques, bureaux, locaux commerciaux  
**« Les Annonces »**

**CHALON S/SAONE**  
**MUSÉE**  
**NICÉPHORE-NIÉPCE**  
Berceau de la photographie

**PHOTOCOPIE COULEUR**  
PAPERS PHOTO  
LABO 20  
75017 PARIS - TEL. 45.77

# COMMUNICATION

## L'AUDIOVISUEL

### Levée de boucliers

Les réactions qui commencent à pleuvoir après l'annonce par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, concernant la privatisation de TF 1 sont dans l'ensemble négatives : une véritable levée de boucliers. Le ton, dans l'opposition, est donné par M. Jack Lang (PS), qui parle d'une « triste décision » et prédit « une vaste alliance au-delà des frontières politiques pour dire non à ce braquage du bien commun », alors que M. Georges Billoué (PS) accuse le pouvoir de « vol », en soulignant que « les usagers, les professionnels, les créateurs, ne se laissent pas dépouiller ». M. Lionel Jospin (premier secrétaire du PS) espère « faire reculer le gouvernement », alors que le bureau exécutif du PS « condamne avec vigueur le projet de privatisation de TF 1 » et « en exige le retrait immédiat ». M. André Lajoinie (président du

groupe communiste à l'Assemblée nationale), enfin, dénonce la mainmise « des capitaines privés, Hersant ou autres, sur ce qui est un acquis démocratique ».

Dans la majorité, on se garde de crier victoire trop vite. M. Alain Peyrefitte (RPR) note que le projet est « conforme aux engagements pris par la nouvelle majorité » mais refuse de commenter « le choix entre la une ou la deux ». M. Jean-Claude Gaudin (président du groupe UDF) se déclare « satisfait » d'un choix fait « non par idéologie mais avec pragmatisme ». Il ajoute, que la privatisation d'une deuxième chaîne se fera « sûrement et sans improvisation ». M. Pascal Clément (UDF) se montre plus nuancé, qualifiant la solution proposée de « la moins mauvaise ».

Du côté des syndicats, la condamnation du projet est unanime. La

Fédération des travailleurs de l'information et de livre CFDT appelle l'ensemble des salariés du secteur public de l'audiovisuel à faire de la journée de grève du 21 mai « un avertissement clair et net au gouvernement ». Le syndicat unifié de radio et de télévision (SURT-CFDT) dénonce « une volonté de destruction du bien public et de spoliation de la collectivité » par cette loi « inutile et dangereuse ». De son côté, la Fédération de l'audiovisuel du SNJ qualifie le projet de « dangereux socialement, économiquement, politiquement, culturellement et techniquement ». Et la Fédération FO des spectacles de la presse et de l'audiovisuel « insiste sur l'urgence, en préalable de toute décision, d'engagements clairs sur l'emploi, les conditions de travail et la couverture conventionnelle ». La CTC, enfin, majoritaire à TF 1, a demandé à recroquer d'urgence le ministre de la culture et de la communication, afin de connaître les détails du projet et « les garanties professionnelles et sociales qui l'accompagneront ».

### Magnétoscopes : une taxe impopulaire

La taxe sur les magnétoscopes (659 francs par an), instituée en 1983, fait partie de tout un train de mesures protectionnistes contre les importations japonaises : blocage douanier de Poitiers, TVA sur la location de vidéocassettes, etc. Il s'agissait alors de casser la demande nationale pour laisser le temps à l'industrie française de rattraper son retard sur les constructeurs étrangers.

Mais une fois calmée la tension sur le marché vidéo, le gouvernement socialiste a maintenu la redevance magnétoscope sur la pression du ministre des finances. Le produit de cette taxe venait en effet à point pour compenser certaines faiblesses de la redevance sur les téléviseurs. En exerçant de redondance certaines catégories sociales (dont les personnes âgées), le gouvernement avait provoqué un tronçonnage

de 1 milliard de francs dans le financement de l'audiovisuel public. De plus, la saturation de l'équipement des foyers français en téléviseurs freinait sensiblement la progression, jusque-là très forte, de la même alimentant l'audiovisuel.

Le marché naissant de la vidéo semblait donc un bon relais financier. Mais la nouvelle taxe est très impopulaire et se perçoit avec difficulté auprès des propriétaires de magnétoscopes. Surtout, elle est de plus en plus contestée par les producteurs de cinéma. Depuis deux ou trois ans les grandes compagnies américaines contrôlent la quasi-totalité du marché de l'édition vidéo et se plaignent de sous-développement de pare de magnétoscopes français (moins de trois millions d'appareils).

Tenu un moment pour l'ennemi du cinéma parce qu'elle faisait

concurrence aux salles, la vidéo cassette est devenue aujourd'hui un allié indispensable de la production. L'achat des droits vidéo d'un film se négocie en effet en amont de sa réalisation et contribue ainsi à son financement. Aux Etats-Unis, où la concurrence est vive entre les éditeurs, ces droits peuvent atteindre plusieurs millions de dollars et représentent couramment 20 % à 40 % des devis de production.

Soucieux d'obtenir en France des conditions de financement aussi favorables, les producteurs ont donc milité activement mais discrètement pour la suppression de la redevance sur les magnétoscopes, espérant ainsi redynamiser le marché de la vidéo.

J.-F. L.

### Vers la diminution de la redevance

M. François Léotard n'a pas abattu toutes ses cartes dans la partie serrée qu'il joue autour de la réforme de l'audiovisuel. En annonçant simultanément la suppression de la taxe sur les magnétoscopes et la privatisation de TF 1, le ministre de la culture et de la communication se fait qu'équilibriste l'architecture financière de sa réforme. La fin de la redevance vidéo, est 900 millions de francs ou moins pour l'audiovisuel public. Mais en cédant TF 1 au privé, on économise 840 millions de francs de redevance, qui fournissent une part du budget de la chaîne.

Équilibre donc, mais équilibre précaire. Antenne 2, chaîne publique et FR3, qui le reste pour le moment, viendront de la publicité à concurrence d'un peu plus de 2 milliards de francs par an. En bonne

logique libérale, les deux chaînes devraient renoncer à ces ressources réservées aux télévisions commerciales. D'où un nouveau trou dans le financement de l'audiovisuel public.

Le gouvernement a, semble-t-il, choisi de repousser l'échéance du problème en maintenant la publicité sur les chaînes publiques à titre transitoire. Un régime qui pourrait durer trois ans selon les uns, cinq ans selon les autres. Le délai n'est pas encore tranché.

Mais M. Léotard veut aller plus loin. Il a fait annoncer, jeudi 15 mai, une future baisse de la redevance sur la télévision. Il espère ainsi notamment se gagner une opinion publique qui n'est pas très favorable à la privatisation. Le ministre a demandé une diminution de 17 % (la redevance couleur passerait de

541 F à 450 F), ce qui représente environ 1 milliard de francs en moins dans les caisses. Pour compenser ce manque à gagner, M. Léotard propose de budgétiser certains services redus par l'audiovisuel public, notamment Radio-France internationale, qui pourrait être prise en charge par le ministère des relations extérieures. Une économie de 300 à 400 millions de francs.

De plus, le ministre estime que l'Etat doit compenser une partie des extortations de redevance pour les personnes âgées, qui entraînent un trou de 1 milliard de francs dans le budget des chaînes. Le ministère des finances est très réticent, mais il semble que des arbitrages favorables à M. Léotard soit en bonne voie.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

### A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

#### « On ne joue pas au foot ! »

La privatisation est une excellente chose, c'est une affaire entendue. Mais le service public, ce n'est pas mal non plus. Curieusement, l'avenir en pantoufles d'Antenne 2 excite davantage l'imagination des députés, surtout dans la majorité, que le saut dans l'inconnu de TF 1. La « chaîne de référence » du secteur public devra-t-elle donc être « la voix de la France ? », c'est fait une chaîne officielle, qui fasse son travail dans l'objectivité, explique M. Jean-Claude Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône), mais les journalistes de télévision ne sont pas des porte-parole. Cela dit, quand ils se permettent de juger telle ou telle habitude d'un homme politique, telle ou telle de ses alliances, il faut donner à l'intéressé la possibilité d'y répondre.

Radiieux horizon. Mais que d'ambitions avant d'y parvenir ! Dernière la volonté gouvernementale de privatiser TF 1 se dessine, en effet, une terrible menace pour la vie quotidienne des Français : et si une méchante grève dans l'audiovisuel privait les téléspectateurs du Mondial ?

Tout le monde y pense. Mais les députés de la majorité se refusent à envisager cette extrémité : « Les syndicats ne vont tout de même pas mettre le Mondial en coupe réglée », veut croire M. Gaudin, qui précise tout de même : « Nous, nous faisons de la politique. On ne joue pas au foot. Et pour le service minimum, il y a de très bons films qui valent bien ce nous voyons aujourd'hui, non ? ».

Cette perspective de service minimum, de toute façon, n'a rien pour épouvanter M. Bruno

Gölnisch (FN, Rhône) qui se contentent alors « d'écouter le silence et la méditation ».

« Nous ne sommes pas dans une république sud-américaine », indigné M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron). Le gouvernement n'est tout de même pas chargé uniquement du pain et des jus, et ne se détermine pas en fonction de la diffusion du Mondial. « Si cela se produisait, avertit M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, les faiseurs de grève porteraient une lourde responsabilité et l'opinion se retournerait contre eux ».

Heureusement, M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) a imaginé un subterfuge : « Si on ne peut pas diffuser les matches sur TF 1, pourquoi pas la 4, la 5 ou la 6 ? ». Berlusconi au secours de Platini, quel rêve !

Il n'empêche, l'heure est tout de même grave. La France risque l'engoûtement. Au sortir de l'hémicycle, l'attachée de presse de M. Madelin, ministre de l'Industrie, prend à part un journaliste de télévision : « Le ministre voudrait une minute pour expliquer aux Français qu'il ne faut pas s'angoisser ». Accordé. Le ministre arrive, visiblement tourmenté, se concentre quelques secondes et se lance : « Pour que cela soit vraiment dangereux... » La petite assistante retient son souffle : « Pour que cela soit vraiment dangereux, il faudrait consacrer en quelques jours deux tonnes d'explosifs dans les levés ». Ah ! Il ne s'agissait que des sifflets de Tchernobyl ! Rien de grave.

DANIEL SCHEIDERMANN.

### Etre ou ne pas être indépendant

(Suite de la première page.)

L'essentiel est d'y résister. Aucun membre, en soi, n'est indépendant. Mais, à neuf, tous le sont.

La troisième occasion de mesurer ses distances à l'égard du pouvoir, la Haute Autorité l'a eue lorsque le gouvernement de M. Fabius lui a consulté sur les cahiers des charges de la cinquième et de la sixième chaînes. Faut-il se taire ? Arguer de la proximité de la campagne électorale (nous étions en janvier 1986), qui empêchait un diagnostic sérieux sur les obligations de ces nouvelles concessions de service public ? La prudence l'aurait conseillé. Mais le souci de jouer pleinement son rôle, le refus de décourager les créateurs, de déséquilibrer la production cinématographique française, ou de révoquer les personnels des médias existants, la volonté, contre vents et marées, de réguler l'espace audiovisuel français, ont amené la Haute Autorité à dire son avis, sans fioritures, et à exprimer publiquement son désir de voir les chaînes privées, auxquelles elle ne s'opposait pas, respecter un minimum d'obligations de création.

Normal, naturel ? Certes. Encore fallait-il briser, seuls, le silence officiel, quitte à être renvoyée, d'une pichenette « météorologique », à nos études.

Indépendant, on ne l'est pas plus ou moins. On l'est ou on ne l'est pas. La Haute Autorité l'a été. Elle a

marqué un pas décisif dans l'histoire de l'audiovisuel français. L'expérience qu'elle a vécue n'aura pas d'équivalent, d'autant que les pouvoirs alloués demain à une commission nationale seraient certes accrus dans le domaine de la gestion des fréquences, mais diminués, apparemment, vis-à-vis des — ou de la — chaînes publiques.

Avons-nous — ai-je eu — tort ? La disparition probable de la Haute Autorité était-elle inscrite dans la bible de l'alternance ? A l'heure du bilan — certains parlent de testament — je dirai : peu importe. Nous avons fait ce que nous devions, ce que nous pouvions. Dans la cohabitation, déjà.

Mais, de grâce, qu'on nous épargne les discours sur l'indépendance ! Parce que l'indépendance ne se décrète pas. Parce qu'au-delà des textes et de l'esprit des lois, des assurances (éphémères) de vie éternelle, des modes de désignation contestables ou contestés, l'indépendance est avant tout affaire de courage et de caractère.

Que la future commission nationale fasse mieux que nous, si possible ! Mais que les hommes politiques évitent de nous donner la plume : l'indépendance, c'est fou ce qu'ils savent ça. Mais de loin. De très loin.

MICHELLE COTTA.

### MANIFESTATION

19-29 SEPTEMBRE 1986

## Foire Internationale de Marseille

### Cap sur l'Entreprise

Seconde Foire Internationale de France après Paris et première manifestation de la région Sud, la Foire Internationale de Marseille fait partie des quatre organisations françaises, membres du Comité de Direction de l'Union des Foires Internationales (U.F.I.), groupe 137 organisateurs-membres, soit

387 manifestations organisées dans 115 villes, dans 57 pays et sur 4 continents). En 1985, 2.437 exposants ont occupé 72.000 m<sup>2</sup>. An travers d'eux ou directement, 52 pays étrangers (dont 30 participations officielles) ont été présents à la 61<sup>e</sup> Foire. Avec plus de 30.000 m<sup>2</sup> disponibles pour présenter

l'ensemble des équipements, des produits et des services destinés à l'entreprise, dans les domaines les plus variés : bureautique, informatique, télématique, équipement professionnel (voir liste en dernière colonne)... la Foire Internationale de Marseille 1986 met résolument le "Cap sur l'Entreprise".



#### De nouveaux produits pour de nouveaux marchés

Utilisant au mieux sa tradition de Foire Internationale depuis plus de 50 ans et la position privilégiée de la cité phocéenne dans les échanges commerciaux internationaux, la Foire Internationale de Marseille est un fantastique tremplin pour la conquête de nouveaux marchés.



Depuis des siècles, Marseille est le carrefour du commerce méditerranéen. Les liens qui se sont créés sont indissolubles. Ils expliquent la position prééminente de Marseille dans les échanges avec les pays riverains de la Méditerranée, qu'ils

soient industrialisés, comme l'Italie, l'Espagne, ou en développement comme les pays africains.

Avec plus de 400.000 visiteurs diversifiés et plus de 100.000 visiteurs à motivation professionnelle, ce provenance de 80 pays, la Foire Internationale de Marseille draine un public directement concerné par les échanges internationaux et la recherche de nouveaux produits. En étant présents à la Foire Internationale de Marseille, les exposants prennent pied sur une position stratégique.

#### Commercer avec une région d'avenir

Ouverte sur le monde, la Foire Internationale de Marseille est également sur son proche environnement. Située dans la capitale de Provence-Alpes-Côte d'Azur (4.000.000 d'habitants) elle s'inscrit comme le tout premier pôle d'attraction d'une région tournée vers l'avenir. Berceau des technopoles et des industries de pointe, foyer de plus de 200.000 entreprises, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur attire chaque année des milliers de créateurs d'entreprises qui profitent de la Foire Internationale de Marseille pour s'informer, compa-

rer et s'équiper, avec les entreprises de demain.

#### Rencontrer ceux qui comptent

Exposer à la Foire Internationale de Marseille, c'est aussi rencontrer ceux qui comptent : les cadres, les patrons d'entreprises... les décideurs. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par le nombre de ses chercheurs, se situe au deuxième rang français. Cette donnée indique que la région recèle une clientèle jeune, aisée, fortement consommatrice et demandeuse de biens d'équipement et de loisirs.

D'ailleurs, le dernier recensement effectué a permis de constater un accroissement de 22 % des catégories socio-professionnelles supérieures, alors que les autres stagnent ou régressent.

Cette évolution, la Foire Internationale de Marseille en fait profiter ses exposants car sur l'ensemble de ses visiteurs, 100.000 appartiennent à la catégorie "cadres supérieurs et patrons d'entreprises". Avec ses sections équipement du foyer : ameublement et décoration, artisanat du monde, habitat et construction, cuisine... ou avec ses sections loisirs : bateaux, piscines, jardin, caravane, bricolage... la Foire Internationale de Marseille est pour ce public de consommateurs, l'événement attractif majeur du Sud de la France.

#### Gagner avec des partenaires dynamiques

Créée il y a 62 ans, la Société Anonyme Foire Internationale de Marseille est la plus grande entreprise privée française, spécialisée dans l'organisation et l'ingénierie des Foires et Salons. Soucieuse de suivre la mutation de l'économie française, la SAFIM a

mis en place au fil des années, outre la Foire Internationale de Marseille et la Foire de Printemps, des salons spécialisés, particulièrement performants : Hydroplan, Setso, Phirama, Sitem, Show'Hôtels... Ces manifestations, d'audiences nationale et internationale, sont un gage de sérieux et de succès. Consciente de l'importance d'une organisation rigoureuse, la S.A. Foire Internationale de Marseille met tout en œuvre pour vous simplifier la Foire.

**SECTIONS GRAND PUBLIC :**  
Ameublement et équipement de la maison • Artisanat • Bricolage • Caravanes • Chauffage • Décoration • Gastronomie et arts de la table • Golf • Habitat et construction • Inverseurs • Isolation • Jouets • Motoculture et jardinage • Nautisme • Organismes officiels • Piscines • Prêt-à-porter • Vienaturelle • Représentations nationales • Représentations étrangères.

**ÉQUIPEMENTS DES ENTREPRISES :**  
Travaux publics et chantiers • Transport et manutention • Machines outils (bois et métal) • Équipement collectivités, commerces et entreprises • Marketing et conseils d'entreprise • Communication et publicité • Formation, écoles et placements • Financement et gestion • Services de location • Services de franchise • Services divers • Informatique, bureautique et télécommunications • Camions magasins, véhicules.

Demandez la documentation complète à : SAFIM Parc Chanot BP 2 - 13266 Marseille cedex 8 ou téléphonez au 91.76.16.00

Nom \_\_\_\_\_

Firme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**PHOTOCOPIE COULEUR**  
SUR PAPIER ORDINAIRE / PAPER PHOTO - RÉDUCTION / AGRANDISSEMENT

**DIABOLO**

75, RUE BAYEN 75017 PARIS - TEL. 45.72.41.46 +

مكتبة من الأصيل

سكننا من الالهي

# Cannes 86

**P**LUTOT que de misère, celle des Noirs du tournent du siècle dans le sud des Etats-Unis ou celle de l'Inde, d'hier et de toujours, il fut question mercredi à Cannes de femmes. L'une s'appelle Whoopi Goldberg. Elle est l'héroïne de The Color Purple, le premier film pour grandes personnes réalisé par Steven Spielberg.

## SÉLECTION

« The Color Purple », de Steven Spielberg

### Malheur-mélo

Dans The Color Purple comme dans tous ses films, Spielberg retrouve l'état d'innocence. Comme on le sait, ce n'est pas simple.

Il était une fois une fille laide. Elle attendait un bébé, et c'était son père qui l'avait mise enceinte. Elle a accouché par une nuit de tempête. Dehors, une ombre attendait. Lui. Il lui a pris l'enfant et s'en est allé le vendre.

Ce n'est pas un conte rose que cette fois nous offre Steven Spielberg avec The Color Purple, d'après le « best-seller » de l'auteur noir, Alice Walker. Les malheurs accumulés de Celie (Whoopi Goldberg) sont de ceux qui font accorder les circonstances atténuantes aux assassins les plus cruels. Mais Celie n'a rien d'une criminelle, elle ne sait pas même se révolter.

Femme, laide, devenue stérile après son accouchement, Noire parmi les Noirs, elle se ressent inférieure. Elle se soumet à la brute de mari (on l'appelle Monsieur) que lui impose son père pour rester seul avec Nettie (Akosua Busia). Celie supporte tout, les coups, les humiliations, les enfants du premier mariage, qui sont odieux. Quand Nettie, pour échapper au père incestueux, vient la rejoindre, c'est un peu de joie, mais ça ne dure pas. Le mari chasse Nettie, qui s'est réfugiée à lui. Celie a beau se

Whoopi Goldberg.



crampionner, se laisser traîner par terre, elle est arrachée à la seule personne qui l'aime.

Et la vie continue, les enfants grandissent, se marient. Le fils de Monsieur épouse une bonne grosse fille, Sophia (Oprah Winfrey), qui bientôt en a assez des scènes perpétuelles, et

s'en va, déverse son agressivité contre la femme du maire, une Blanche si gentille pourtant avec les Noirs... la preuve, elle l'engage comme bonne. Arrive Shug (Margaret Avery), le grand amour de Monsieur, une fille formidable qui ne s'en laisse pas conter, une chanteuse sexy, qui emmène Celie comment on devient belle,

l'amour de soi, la sensualité. Tout ce que Celie retient, c'est comment prendre une distance avec le malheur, et c'est déjà beaucoup. Nettie, qui est partie pour l'Afrique, envoie régulièrement des lettres, mais Monsieur les cache. Il n'empêche que l'arrivée de Shug marque la fin de son

régne, et même quand elle s'en va il est vaincu, il n'est plus rien. Spielberg recrée la vie d'une communauté noire au début du siècle, quand la misère a remplacé l'esclavage sans atténuer le racisme, quand la ville apparaît comme la solution au désarroi. Il enveloppe ses héros de musique, les place dans des paysages aux couleurs douces, et il suffit alors d'une ombre de tristesse, d'une larme, d'un dos qui se courbe, d'un sourire las pour que la violence du malheur éclate et frappe au cœur.

Savoir redonner aux événements les plus convenus une dimension de vérité première, simple comme une légende, comme un mythe enfantin, avec tout ce que cela comporte d'innocence et de cruauté, voilà le secret de Spielberg. On aime Celie comme on aime E.T., sans raison, parce que c'était lui, parce que c'est elle, parce que Whoopi Goldberg, effrayé malin, infiniment chaleureux, et la fragilité insidieuse de Steven Spielberg.

COLETTE GODARD.

## FEMMES

**L'**AUTRE se nomme Shabana Azmi. Elle est la bouleversante porteuse de lanterne du film de Mrinal Sen, Genesis. Le metteur en scène indien découvre il y a plus de dix ans sur la croisière et depuis lors choyé par les festivaliers comme il le mérite, a offert, à celle qui vient d'être nommée actrice dans son pays, l'un des rôles les plus émouvants de la sélection officielle.

Il y a quelques années déjà, une toute autre misère, celle des franges des grandes villes occidentales, avait choqué les bien pensants. On était en 1977, et Sid Vicious, leader du groupe de rock anglais Sex Pistols, crachait sur la reine et sur tous les pouvoirs. Sid and Nancy, réalisé par Alex Cox, n'est malheureusement pas le document qu'il aurait voulu être.

Un auteur, choyé à Cannes, met son talent au service de la misère en Inde. Un film lumineux.

QUELQUE part en Inde. Pour éviter de vivre esclaves, un tisserand et un fermier se sont retirés dans un village en ruine au bord

du désert. Un marchand est seul à le savoir. Il fournit de la laine au tisserand, qui lui fabrique des tapis, il le paye en provisions. Le fermier gratte une terre peu fertile. Un jour, les deux hommes voient surgir une femme bébête, portant un ballot de vêtements et une lanterne. Rescapée d'une inondation, hantée par le souvenir des morts, elle devient leur compagne de travail, adoucit leur existence.

Mrinal Sen, depuis une bonne dizaine d'années, a gagné la célébrité internationale à Cannes. Son nouveau film est une coproduction de l'Inde, de la France (avec participation du ministère de la culture), de

la Belgique et de la Suisse. Fait exemplaire : l'apport européen n'a pas conduit Genesis au babelisme. L'univers, le style de Mrinal Sen gardent toute leur rigueur, même si la fable sociale peut avoir des résonances dans d'autres pays. Le film parle de la sécheresse, de la famine, de la misère, de l'oppression et de la liberté.

Cette liberté, le tisserand et le fermier croient l'avoir conquise en rebâtissant leur propre civilisation dans une région de nulle part. Mrinal Sen a filmé les ruines, le cimetière, le désert, comme les déplacements de ses personnages, de façon hiératique. Symboliquement, la femme à la lanterne apporte la lu-

mière intérieure. Vouée par nature aux activités ménagères, c'est pourtant (admirable l'actrice Shabana Azmi) une grande figure de sagesse. Elle fait comprendre à ses compagnons qu'ils sont exploités par le marchand, elle les guide vers l'autonomie, elle accepte de leur appartenir en commun. Ils ne résistent pas à la jalousie. Lorsque la mise en scène passe de la contemplation à la tension et à la violence, il est clair que

le réalisateur s'indigne de la malédiction pesant sur les pauvres. S'ils doivent seuls un nouveau monde, on le leur reprend, on le leur détruit. Mais le tisserand et le fermier porteurs, chacun en soi-même, son propre ennemi. Sur ce point, ils n'ont pas entendu la messagère de lumière. Le profane, l'importance du film, sont là.

JACQUES SICLIER.

« Genesis », de Mrinal Sen

### La femme à la lanterne

DEMAIN  
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 86

ALAIN TERZIAN

CATHERINE DENEUVE

le lieu du crime

un film de ANDRE TECHINE

DANIELLE DARRIEUX WADECK STANCAK VICTOR LANOUX

Théâtre  
GAITE MONTPARNASSE

MESSIEURS  
LES RONDS DE CUIR  
de COURTELINE

Adaptation théâtrale et nouvelle mise en scène  
de REGIS SANTON

25, rue de la Gaite 75014 Paris 43 22 16 18

Spectacle méchant à souhait, plein de fariboles, tendrement mené et fort bien joué surtout. J. Nerison - La Quotidien - C'est Kafka qui convoie un héros. P. Mascaru - La Pointe - Courteline paraît soudain plus moderne que Feydeau son rival. M. Galey - L'Express - Courteline s'en donne à cœur joie P. de Rosbo - Quotidien du Médecin - La pièce est menée sur un train de vaudeville. A. Dabard - La Parisien - Courteline va droit au but. M. Cournot - Le Monde - On applaudit volontiers une bonne humour de cette qualité. F. Chales - France Soir

Bal du Moulin Rouge

20 h. Dîner dansant  
Champagne et Revue  
485 F

22 h et 0 h  
Champagne et Revue  
330 F

PRIX NETS  
SERVICE COMPRIS

femmes, femmes, femmes...

MONTMARTRE - PLACE BLANCHE - (1) 46.06.00.19 ET AGENCES

Utagé,  
l'art  
de vivre  
au Japon

EXPOSITION - ANIMATIONS  
SUR LES METIERS D'ART  
TRADITIONNELS DU JAPON

Dans le cadre de la saison Tokyo à Paris

PALAIS DES CONGRES  
20 - 28 MAI 1986 - DE 11 H A 20 H  
Mardi 20 Mai : à partir de 14 h

Cérémonie du thé  
Dégustation de plats traditionnels  
Jeux - Concours  
Conférence sur les métiers d'art  
au Japon et en France  
Défilé de kimonos  
Concert de musique traditionnelle  
japonaise

Renseignements : Palais des Congrès  
Tél. : 47.58.14.58

THEATRE NO

Compagnie Noriyoshi Umewaka  
Mercredi 21 Mai - Jeudi 22 Mai - 20 h 30  
Auditorium Palais des Congrès

Location : 3 FNAC -  
Palais des Congrès - Tél. : 47.58.14.58

Produit par Franck R...  
ble en images n...

SECTIONS PARALLÈLES

« Miko », de Franck Ripplöh

Franck Ripplöh est un Berlinais aux yeux bleus. Il a connu la gloire en Allemagne, un triomphe à New-York et à San-Francisco, un beau succès en France (et peut-être ailleurs) avec Taxi zum Klo.

Le film n'est rien d'autre que le vie du couple au jour le jour : tensions, systèmes D et menues escroqueries, répétitions, entrevues calamiteuses avec un directeur artistique, avec un couple de médecins obèses, plus l'aide soudaine d'une dame en manque d'amour, plus les écarts de Franck Ripplöh, danseuse du ventre d'un soir au cabaret, au dans les bras d'un marchand de fripes.

« Le soldat inconnu », de Rauni Mollberg

La guerre ordinaire

Malgré des classiques comme la Grande Parade, de King Vidor ou A l'ouest rien de nouveau, de Lewis Milestone, le Soldat inconnu, du Finlandais Rauni Mollberg, fera date dans l'histoire du film de guerre.

responsables finlandais sautèrent sur l'occasion pour récupérer les territoires perdus. Les combats firent rage jusqu'en 1944. Les jeunes soldats partis se battre dans des paysages idylliques découvrent lentement les horreurs de la guerre.

« Sid and Nancy », d'Alex Cox

Un « docudrame » ambigu

L'histoire vraie d'un musicien du groupe punk Sex Pistols et d'une jeune héroïne américaine.

Pour Sid and Nancy, c'est une autre affaire : Alex Cox a voulu raconter le grand amour romantique et fatal entre Sid Vicious, membre du groupe punk Sex Pistols, et Nancy, groupe américaine très accrochée à l'héroïne, trouvée égarée dans leur chambre du Chelsea Hotel, à New-York. Sid fut emprisonné, puis libéré sous caution. Quelques semaines plus tard, il mourut d'une overdose.

Quelqu'un qui lui demandait quelles étaient les différences entre les États-Unis et l'Angleterre, Alex Cox, Britannique à l'os-shirt, réalisateur de Sid and Nancy, présenté à la Quinzaine des réalisateurs a répondu que son pays était une colonie américaine et ses compatriotes des serviteurs loyaux.

Alex Cox insiste : il n'a pas voulu faire l'apologie de la drogue ni la « glamouriser ». Et c'est vrai qu'il ne l'aime pas sur les scènes de souffrance, de régression, de déchéance. Mais il est vrai aussi que les deux adolescents sont liés par la seringue, qu'elle est le signe de leur amour et de leur dépendance. Ils se la partagent, c'est par elle qu'ils commencent.

« Welcome in Vienna », d'Axel Corti

Fable en images noires

Illusions perdues et apprentissage de la Realpolitik dans Vienne en ruine.

Sur le front alsacien, à la fin de la guerre, une jeep isolée roule dans le paysage glacé. Deux GI chantent l'Allemagne est à nous, un hymne nazi qu'ils brillent comme une revanche. L'un est né à Vienne, l'autre à Berlin. Juifs tous les deux, profondément idéalistes, ils ont émigré aux États-Unis quand ils étaient enfants, se sont engagés pour défendre la démocratie, sans doute, pour revoir leur pays librement. Ils ramassent un soldat de la Wehrmacht qui traîne le cadavre d'une déportée. Un type pas clair et qui d'ailleurs s'évade.

détruite, Freddy retombe également sur ses vieux amis qui ont profité du départ des juifs, et qui maintenant crouillent dans ce qui reste de leur appartement. Et l'évadé, amateur de cabaret, virtuose du marché noir, arrogant et indispensable, cyniquement charmant.

Un Autrichien pourri ? Un Autrichien, répond le réalisateur de Welcome in Vienna, Axel Corti, qui préfère le constat au jugement. Avec son scénariste Georg Stefan Troller, il raconte ce qu'il sait. Tous les deux ont dû s'exiler, ils se servent de ce qu'ils ont vécu. Alors ce film, qui dévrole en images noires et bifurques une fable simple, délibérément exemplaire, se charge d'émotions complexes, contradictoires, d'amour sardonique. L'amour d'Axel Corti pour son pays est amer. Il se tourne vers le passé pour décrire son époque et la nécessité de survivre quoi qu'il arrive.

« De même que, Pauvre Papillon, qui vient d'Argentine, Welcome in Vienna prend pour contexte la chute du nazisme. Un moment, laisse-t-il entendre, où s'est offerte une chance que tout le monde a laissé passer.

STAR



L n'est pas rasé. Exprim, il a des lunettes noires mais on le reconnaît tout de même. Son look de routard épiloué ne suffit pas à tout expliquer. A Cannes, cette année, il y a peu de starlettes, beaucoup de comédiens, quelques vedettes, et une star, Christophe Lambert. Où qu'il aille, où qu'il soit, il déclenche ces émeutes gloussantes et spontanées que l'on croyait révolues. Sort-il de sa Rolls de location, les photographes sont là, crépitant comme des sauterelles. Et les filles, les filles extasiées : « Il est trop ! » « Il est craquant. » Juste le voir, le toucher, Christopher we love you. Il donne des interviews, toutes les interviews. On lui demanda s'il aime vraiment son porte-clefs. Il répond, très gentil, qu'il aime surtout Marco Ferrari.

Un producteur bien en cour

Gilbert de Goldschmidt producteur des Parapluies de Cherbourg et de Profs, a, comme il dit, « une politique » : voler au secours du succès...

On le voit au côté de François Léotard se promener sur la Croisette. On le retrouve près du ministre dans la loge officielle. Il assiste avec lui au dîner donné en l'honneur des compagnies américaines. Ça n'est plus un mystère pour personne : Gilbert de Goldschmidt est la nouvelle homme en cour du cinéma français.

Lang, ses pompes et ses chaussures ? Gilbert de Goldschmidt proteste : sur bien des points, il approuve l'action de l'ancien ministre. Il conteste seulement l'importance prise par l'avance sur recettes et toutes les aides sélectives qui renforcent le poids de l'Etat dans la production.

« En cinq ans, précise Gilbert de Goldschmidt, ces aides sont passées de 30 millions à 80 millions de francs, et elles faussent le marché en finançant des films qui ne trouvent pas toujours leur public. » Quand on lui rétorque que Trois hommes et un couffin, sélectionné par l'avance sur recettes, a battu les films de Deon, de Belmondo, de Coluche ou de Sylvester Stallone, sourit : « Le cinéma est un métier trop compliqué où les statistiques sont toujours remises en question par une exception. »

Même libéralisme, même nuance, dès que l'on parle de la télévision. Gilbert de Goldschmidt applaudit à l'éclatement du monopole : « La télévision publique a tué le cinéma en achetant pour une dizaine de millions de francs des dizaines de millions de téléspectateurs. La concurrence va permettre de vendre nos produits à leur juste valeur. » Le producteur se félicite du succès de Canal Plus, qui consacre 25 % de ses recettes au cinéma français. Mais il condamne la « Cinq », « négligée à l'Elysée sans les professionnels ».

Au chapitre de la privatization, Gilbert de Goldschmidt conseille la prudence, et il adage le stois respect des cahiers des charges pour la diffusion des films. « Les responsables politiques, conclut-il, sont comme les banques et les hommes d'affaires, fasciés par le cinéma qu'ils traitent jadis comme une danseuse. Mais les risques de la production d'images leur font peur. Peut-être aurons-ils enfin la sagesse de laisser ce métier aux mains des professionnels. »

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Advertisement for the film 'After Hours' (Quelque nuit de Galère...). It features a large image of a man's face with a pocket watch and the text 'SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM CANNES 1986'. Credits include director Marion Scribnar and a list of cast members like Robert Iler and Richard Clecchi.

Protocole

La présence du ministre de la culture et de la communication pose d'épineux problèmes aux organisateurs du Festival. D'hébergement, tout d'abord : le week-end dernier, M. François Léotard avait convié tout son cabinet et celui des P et T à venir travailler au Carlton sur le projet de loi « communication » avant la réunion interministérielle du 12 mai. Celle-ci n'ayant pas abouti, l'événement risqué de se reproduire avant la fin de la semaine. Problèmes de protocole aussi : la composition de la loge officielle est un véritable casse-tête. Comment faire tenir sur trois rangs la ministre et ses invités, les notables UDF de la région et quelques représentants du RPR ? Comment éviter aux séances ministérielles, la présence dans la loge de Mme Christine Guouze Renal, productrice émérite mais belle-sœur du président de la République ?

Advertisement for the play 'Enfant et Roi' by Claudel, based on the journal of Herold on the finances of Louis XIII. It features a portrait of a man and the text 'MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS 42 60 33 44'.

Advertisement for the play 'Partage de midi' by Claudel, performed at Théâtre des Mathurins. It features a portrait of a man and the text 'Certa représentation est une des plus solides, une des plus loyalement claudéliennes qu'il m'ait été donné de voir...'.

كذا من الأصل

# culture

THÉÂTRE « LE BOURGEOIS GENTILHOMME », mis en scène par Jean-Luc Boutté

## Le tour de magie des voyelles

Tout un paysage humain sur une pointe d'aiguille, sur une saynète légère. Et puis, vite, la scène suivante. C'est cela Molière.

La présentation nouvelle du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière, à la Comédie-Française, dans une mise en scène de Jean-Luc Boutté, se singularise avant tout par la performance de l'acteur Simon Eine dans le rôle du maître de philosophie.

Molière a soigné ce personnage qui est invité dans la famille d'un gros négociant de drap : il devra y donner des leçons particulières. A qui ? A un adolescent qui désire poursuivre des études ? Non. L'élève va être le chef de famille, Monsieur Jourdain, plus du tout une jeunesse puisque sa fille, Lucile, est en âge de prendre un mari.

Dès les premiers mots de la leçon éclate l'ignorance de Monsieur Jourdain. Mais éclatent aussi sa naïveté, sa vanité, sur un fond bizarre d'innocence.

Le répétiteur ne s'en offense pas. Il voit bien que cet homme désire stocrement apprendre quelque chose. Pourquoi si tard dans sa vie ? Pourquoi aujourd'hui précisément ? Cela apparaîtra ensuite, sans doute. Pour l'instant, le répétiteur opère comme opérerait de nos jours un psychologue intelligent, bienveillant : il sonde ce débile mystérieux, il cherche, en le faisant parler, ce qui pourrait l'aider. Et il trouve : il va lui faire faire une chose à sa portée, enfantine, un exercice pratique de « phonétique amusante ».

Il lui montre de quelle façon il lui faut mouvoir et placer ses lèvres, sa langue par rapport aux dents et au palais, les muscles de son visage pour prononcer distinctement les voyelles, a, e, i, o, u, et les trois consonnes, d, f, t.

Monsieur Jourdain accomplit à son tour ces mimiques avec ces parties de son corps, de son « soi », et il entend ces sons sortir, bien détachés,

de sa bouche. Une manière de miracle. Cela lui fait l'effet d'une bombe, presque. Il en bafouille d'émotion. Jamais il n'aurait cru que le o ou le i, qu'il dit tout le temps depuis son enfance, se fabriquent comme ça. Il ne savait pas.

### La richesse des choses vues

Molière ne le savait pas son plus, pour être franc. C'est juste avant d'écrire le *Bourgeois gentilhomme* qu'il a découvert ce tour de magie dans un livre qui vient de paraître. *Discours physique de la parole*, de Gérard de Cordemoy, un homme spécialisé dans la prononciation puisqu'il est professeur de langues et avocat. Il est aussi excellent pédagogue, et, trois ans après que Molière lui ait piqué son tour de prestidigitateur sur la prononciation des i et des f, il sera nommé précepteur du dauphin.

Mais revenons à Monsieur Jourdain. Il serre les dents, il écarte les coins de la bouche et les remonte vers les oreilles, il fait « i ». Il est rouge de surprise, d'émotion, il est joyeux comme un gosse. Le répétiteur sourit gentiment. Il est en bonne voie. Ce Monsieur Jourdain, il ne l'a pas déçu. Il a su lui faire éprouver, physiquement, fortement, qu'apprendre quelque chose, c'est un peu de bonheur, une sensation neuve, inconnue, et que ça suscite une gaieté.

Et cette scène des consonnes et des voyelles du *Bourgeois gentilhomme* prend un éclairage supplémentaire du fait que nous sommes au théâtre et que le théâtre, c'est les comédiens, et que l'art des comédiens, c'est aussi de savoir prononcer les consonnes et les voyelles en obtenant d'être entendus par les spectateurs, même âgés ou assis un peu trop loin, et cela sans forcer le ton, ce qui ôterait beaucoup de leur sens aux paroles qui sont dites.

Et nous, spectateurs qui écoutons cette scène, il y a bien d'autres choses qui nous traversent la tête.

Parce que cette leçon de phonétique, tout de même, donnée à un vieux bonhomme, est une folie. Il nous semble qu'elle ne mènera à rien. Ce gros et riche marchand, malgré ses naïvetés, n'est pas vraiment sympathique. La gentillesse du répétiteur est peut-être un peu perverse. Bref, il y a ici toute une richesse de choses vues, de plaisanteries et de tristesses qui passent. C'est cela, Molière : tout ce paysage humain sur une pointe d'aiguille, sur une saynète légère de quelques minutes à peine, et oubliez-mot ça, vite, à la scène suivante !

Eh bien, ce Molière-là, il n'est pas si simple à jouer. L'acteur peut s'égarer, prendre des raccourcis faciles ou suivre des sentiers rebattus, faire de ce maître de philosophie un vieux ronchon machinal, ou un pitre, traiter Monsieur Jourdain sans nuances.

Roland Bertin, comédien subtil, sensible, nous donne le vide, l'égoïsme, parfois la brutalité, la suffisance, mais aussi l'innocence, la fraîcheur, la bonne volonté, de Monsieur Jourdain. Et un acteur remarquable, mais, d'habitude, plutôt ténébreux et comme « empêché » par une mélancolie, Simon Eine, « réinvente » entièrement le maître de philosophie avec une vigueur, une jeunesse, un éclat, un frémissement d'esprit qu'aucun comédien jusqu'ici, à notre connaissance, n'avait apportés dans ce rôle. Toute la richesse, toute la fraîcheur, toute l'absurdité, toute la drôlerie, toute la note très étrange d'ébecé sont là, vibrantes, délicates, mystérieuses. C'est très beau.

### Dorante si déplaçant

Roland Bertin et Simon Eine ont été orientés par leur metteur en scène Jean-Luc Boutté. C'est presque une spécialité de Jean-Luc Boutté que de découvrir, d'éclairer, sous des rayons de jour pur la vraie nature profonde, particulière de certaines œuvres de premier plan. Rappelons-nous son extraordinaire



Dessin de PLANTU.

Don Juan du même Molière, et comment, par exemple, il avait dépoussiéré la si belle scène du pauvre dans la forêt.

Cette fois, Boutté a fort bien vu aussi le personnage du seul vrai « gentilhomme » de la pièce, le comte, Dorante, si carrément déplaçant que les gens de cour, autour du roi, avaient griné des dents, quand la pièce fut créée, à Chambord. Il y a une fausse tradition des comtes et marquis de Molière, un pen « folles jorndes », dansants, esquattés. Alain Pralon, plus vrai, donne un Dorante hâté, insolent, assez vulgaire, froid, très brigand. C'est bien.

D'autres choix de Boutté pourraient paraître plus hasardeux : la suppression des détails de la « cérémonie turque », l'essai de reconstruction des ballets et des concerts d'origine, qui sont inférieurs à la comédie elle-même, quoique cette musique de Lully soit ici très bien dirigée par Dominique Prost, la faiblesse d'interprétation des scènes d'amour, le côté ni chair ni poison des décors (mais les costumes sont beaux).

Peu importe. Il y a dans ce nouveau *Bourgeois gentilhomme* des moments extraordinaires. Une grande soirée.

MICHEL CURNOT.

\* Comédie-Française, 20 h 30, en alternance avec *Le Menteur*, de Corneille, et *Le Chapeau de paille d'Italie*, de Labiche.

MÉCÉNAT

## Un projet de loi de M. Philippe de Villiers

A l'occasion de l'ouverture de la conférence internationale sur l'économie de la culture, qui vient de se tenir à Avignon, M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, a annoncé qu'un projet de loi sur le mécénat serait soumis au Parlement « après consultation de tous les partenaires intéressés ».

Ce projet de loi devrait permettre de créer « un environnement plus

souple en matière juridique et fiscale, des procédures nouvelles de financement, qui donneront un rôle d'initiative aux partenaires privés ainsi qu'un conseil du mécénat doté d'un pouvoir consultatif ».

M. de Villiers a insisté sur « le caractère profondément personnel de l'initiative culturelle, qu'elle s'exerce individuellement ou sous la forme associative ». « Qui dit mécénat dit nécessairement volontariat », a-t-il conclu.

## Une Fondation Vuitton pour l'opéra et la musique

Après la FNAC, Philip Morris, la SNCF, la SEITA et bien d'autres, les Bagages Vuitton se lancent dans le mécénat musical. Mécénat bien évidemment haut de gamme, comme l'exige l'image de cette maison fondée par un emballer de roi et longtemps associée aux seuls voyages des têtes couronnées. La Fondation Vuitton, qui fête sa naissance officielle le 23 mai et dont le président, M. Henri Récamier, est un habitué du palais Garnier, a ébauchi d'aider l'opéra. Dans les productions lyriques existantes ou envisagées, explique M. Guy de Laporte, instigateur de l'opération, seront choisies « celles qui aspirent à l'excellence ».

Après l'examen de dossiers venus du monde entier, un comité artistique présidé par M. Rolf Liebermann, et comprenant presque exclusivement des « liebermaniens » comme MM. Hugues Gall ou Massimo Bogliaccini, donnera chaque année un « coup de ponce » (le budget est tout de même de 5 millions) à des manifestations qui, sans lui, ne pourraient « ni voir le jour ni accéder à une large diffusion médiatique ».

Cette diffusion-là compte évidemment beaucoup dans la stratégie d'une entreprise (familiale de prestige, tout à coup « débordée par son succès auprès des catégories sociales les plus larges », contrainte du même coup à « nourrir à nouveau son image auprès des gens qui,

comptent et d'un public branché ». En même temps que les sacs et les valises Vuitton se refont un « look » plus luxueux et plus personnalisé (la célèbre griffe est abandonnée pour une partie de la production), la Fondation Vuitton pour l'opéra et la musique prouve « l'attention portée par une industrie de luxe aux valeurs de l'esprit ».

A l'origine, cette saison, d'une soirée de gala de l'Opéra dont la recette est allée à la tournée des Ballets du Palais Garnier, la Fondation a participé pour une petite somme à un difficile financement du *Rake's Progress*, de Stravinsky, mis en scène par Robert Altman, dont la première a lieu le 23 mai à Lille. Le but n'est cependant pas de « sauvegarder » mais d'organiser chaque année « un grand truc cher » soit en Europe, soit en Amérique du Nord, soit au Japon. (Les dossiers peuvent être adressés 30, rue de La Botie, 75008 Paris ; tél. : 45-63-09-00.)

A. R.

FESTIVAL DU MÉCÉNAT. - Le III<sup>e</sup> Festival du mécénat, organisé par l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial), présidé par Jacques Rigaud, a lieu jusqu'au 31 mai. Il est ouvert à tous les secteurs à travers la France. Au vingt villes présentent 352010 trenten et événements culturels : expositions et concerts de musique classique ou de jazz.

### OFFRES D'EMPLOIS

#### Ingénieur technico-commercial

200 000 Frs +

Notre société, filiale d'un important groupe français est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de systèmes de transmission opto-électronique et de connectique. Notre courant d'affaires, avec le domaine militaire se développe fortement. C'est la raison pour laquelle nous recherchons aujourd'hui un ingénieur de formation, capable de prendre en main les relations avec les décideurs de ce marché et est-à-dire, de la définition du cahier des charges aux propositions de solutions clés en main. Notre structure commerciale et technique s'adapte tout à fait à cette démarche. Vous avez une formation d'ingénieur type ENSI, ESME, EEM, ESIEE ou équivalent et une expérience technico-commerciale dans l'industrie électronique ou connexe de 3 à 5 ans environ. Bien sûr, vous êtes mobile et capable de vous adapter à une structure légère bénéficiant de l'appui d'un grand Groupe. Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo à Média-System (réf. 4617) 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

N° 1 du secteur rech. pour développer une agence Paris CONSEILLER COULX H. ou le directeur. - Sans des relations publiques. - Possib. d'évolution rapide. - Rémunération motivante. Tél. pour RV. 45-63-81-30.

P.M.I. 70 personnes à CHATOU (Ouest Paris) recherche

#### ATTACHÉ DE DIRECTION ou SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

40 ans max., 10 ans d'exp. dynamique, volontaire, sans de contacts et de l'efficacité. Ayant des connaissances en droit social et en gestion administrative. Informations, connaissances commerciales. Capable de gérer P.D.G. Angèle Souhassé, Exp. avec C.V. et rémunération M. RAYMOND LEBRAULT 40, rue des Comères, 75400 CHATOU.

#### automobiles

##### ventes

de 8 à 11 C.V.

R 25 GTX Aotri 85 modèle 86 Bordeaux vert 7.700 km. ord. bord. assurance ar., pip., glaces teint., jantes aluminium. 88.000 F. Tél. bureau 45-38-40-57.

#### villegiature

Collaborateur journal recherche pour le mois d'août studio ou 2 pos. et confort 5.000 F mensuel max., centre Paris. Tél. : 42-47-95-88.

NICE Chambre, cuis., salle, 2.800, Appartement 3.600, studio 3.000. SEGATTI : 93-82-34-41.

## ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

### L'immobilier

#### appartements ventes

3<sup>e</sup> arrdt  
M<sup>e</sup> TEMPLE, studio 30 m<sup>2</sup> 3 fenêtres, sur rue, cheminée état neuf. Prix 250.000 F. MATHMO. Tél. 42-72-35-28.

5<sup>e</sup> arrdt  
LUXEMBOURG 1/2 P. de r. ch. vue, solal. 450.000 F. Téléphone : 43-25-97-18.

6<sup>e</sup> arrdt  
RUE DAUPHINE Beau studio 11 ch. 480.000 F. Immo Marceur. 42-92-01-82.

6<sup>e</sup> arrdt  
PARC MONCEAU Triple réception sur parc 3 chambres, 2 salles de bains GARGI 45-67-22-88.

13<sup>e</sup> arrdt  
GOBELINS PROX. 5<sup>e</sup> Très beau 2+3 F., de caractère, entièrement refait neuf, revêtement enr. en coq. très clair. 750.000 F. Tél. 43-42-30-64.

16<sup>e</sup> arrdt  
P.L. D'AUTREUIL PRÉS classeuse 8 P., bon état, grand service parking. 2.730.000 F. Téléphone : 47-04-44-45.

17<sup>e</sup> arrdt  
RUE DU PRINTEMPS EXCEPTION 3 P., terrasse Sud, cave, parc. 47-42-08-00.

78-Yvelines  
PLAISIR (78) Particulier vend 5 minutes gare, direct Paris, terrasse, très beau F. 3, 76 m<sup>2</sup> et loggia, parking, exposition Ouest. 350.000 F. Téléphone : 47-51-81-38.

Hauts-de-Seine  
Vends Aazirès, 9écom-lac-Bryères, 5<sup>e</sup> St-Lazare - 4 Dépendance, de 100 m<sup>2</sup>, bois 78 m<sup>2</sup>, 3/4 pièces associées, tout confort, chaudi. indiv. gaz, cave, belles charges. Prix 830.000 F. Tél. 46-78-33-33, poste 3288 ou 47-80-91-87, après 19 h.

94 Val-de-Marne  
LA VARENNE R.E.R. Appte NEUFS dans imm. récente, 2 ch., 2 s. b., 2 et 3 P., ch. indiv., Livr. de suite CHARENTON-ÉCOLES Appte NEUFS 2 et 4 P., ch. indiv. Prix conventionné et privé THUMAL 48-83-12-11

95-Val-d'Oise  
LAG D'ENGHEN (400 m de l'arrêt de métro, 10<sup>e</sup> et dernier ét. 2 P., 54 m<sup>2</sup> + balcon 320.000 F. P. 139 m<sup>2</sup> + balcon 820.000 F. PROPRIÉTAIRE : 42-60-29-61.

#### appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris, préfer. 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrts. PAJE COMPARTANT chez notaire 48-73-20-47, même le soir.

ARCHITECTE ch. hôtel part. ou apt à part de 500 m<sup>2</sup>, grand stand. Neuilly ou Paris-XVI<sup>e</sup> pour clientèle étrangère MAHALLAWI 46-02-87-75.

immeubles  
J.-M. CLÉMENT ach. apt tout RM, dans Paris 11<sup>e</sup>, av. V.-Hugo 175116148-63-60-36.

#### locations non meublées demandes

Paris  
SERVICE AMBASSADE Pour cadres multie Paris recherche du STUDIO ou 2 P. L'ON GARANTIS par état ou AMBASSADES. 45-26-18-96.

#### locations meublées offres

Paris  
JOURNÉE-SEMAINE-MOIS Studio standing. Tél. T.V. LE MONDE PUBLICITE Téléphone : 47-37-88-31.

#### locations meublées demandes

Paris  
SERVICE AMBASSADE Pour cadres multie Paris recherche du STUDIO ou 2 P. L'ON GARANTIS par état ou AMBASSADES. 45-26-18-96.

#### Immobilier d'entreprise et commercial

##### bureaux bureaux

Locations  
17<sup>e</sup>, PLACE WAGRAM (travaux) BUREAUX de 15 à 250 m<sup>2</sup> Aménagements neuf-standing. ACTE 43-80-90-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Société et services. 43-65-17-60.

Si votre adresse commerciale ou SIEGE SOCIAL bureaux, secrétaire, 100x CONSTITUTION STES Prix compétitifs. Délais rapides ASPAC 42-93-60-50 +

#### maisons individuelles

BÉTAILLE 35 km Brèves à vendre meublé, édifié 310 m<sup>2</sup>, chère, cuis. aménagée, w.c., salle à manger, véranda de tout usage, garage, piscine, cour, belles aménagements, terrain 2.900 m<sup>2</sup> environ. Prix : 450.000 F. Ecrire sous le n° 8.891 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montessuy, Paris-7<sup>e</sup>.

#### propriétés

ARDENNES vds jolis propriétés maison très confort., piscine, verger, étang à truite, clôture et bordé nouveau sur 1 ha. 800.000 F. 24-22-81-88.

#### 150 KM SUD PARIS

PROPRIÉTÉ EN U. S. P., cuis. bain, w.c., chauffage, gdes dépendances, terrain 62.000 m<sup>2</sup>. CREDIT 100 % (1986-1992) 42-30-08-09 après 20 h : 86-74-02-71.

#### viagers

ETUDE LODEL Viagers 35. bd Voltaire 75011 PARIS. 43-58-81-88.

F. CRUZ 42-66-19-00 3, RUE LA BOÉTIE-9<sup>e</sup> Conseil 45 ans d'expérience. Fr. parties. Indésirées garanties. Envie gratuite discrète.

### emploi international

(et départements d'Outre-Mer)

#### L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours un poste de

## PROFESSEUR DE TÉLÉINFORMATIQUE

Début d'inscription : 30 juin 1986.

Entrée en fonction : à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste au :

Secrétariat général de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Éublens, 1015 LAUSANNE (SUISSE).

#### DEMANDES D'EMPLOIS

Souscrivez-vous pour, dans votre société, le concours d'une personne polyvalente, avec l'expérience de la publicité en Agence et chez l'Éditeur ?

SA DÉMARCHÉ : la coordination avec la création, le suivi de votre production, le rapport qualité/prix avec vos fournisseurs.

SON PROFIL : maquettiste de carrière, Responsable de produit (11 ans) aux Editions F. Beauval, leader en V.P.C. de livres.

SES INTENTIONS : mettre en œuvre une politique (Haute) d'attraction et de reconquête de produit !

Voulez-vous me rencontrer ? Nous en discuterons ensemble !

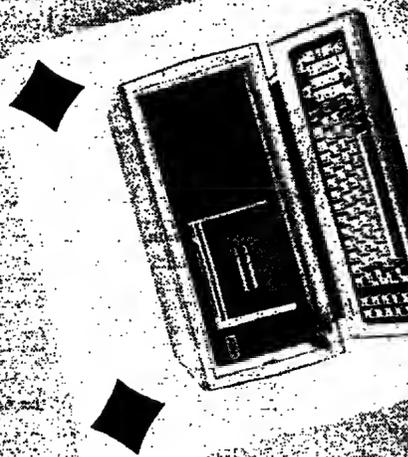
Ecrire sous le n° 6896 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montessuy, PARIS-7<sup>e</sup>.

JURISTE BILINGUE J.F. 34 ans, DEA droit des affaires, DGS prop. indust., 6000 h de cours universitaires, 4 ans enseign., formation post-u. 2 ans trad. jur., langue maternelle, anglais, espagnol, esp. temps partiel. Ecrire n° 7270. LE MONDE PUBLICITE 5, r. de Montessuy, Paris-7<sup>e</sup>.

H. 33 ans, docteur de psychopathologie, d'anthropologie et de sciences politiques (études universitaires), arabe, allemand, anglais, espagnol, japonais, portugais, russe, vietnamien. Exp. : marketing, journalisme. Enseignant toutes professions. Ecrire sous le n° 6896 LE MONDE PUBLICITE 5, r. de Montessuy, Paris-7<sup>e</sup>.

La Secrétairerie livre tous les jours...

# La Secrétaire livre tous les jours...

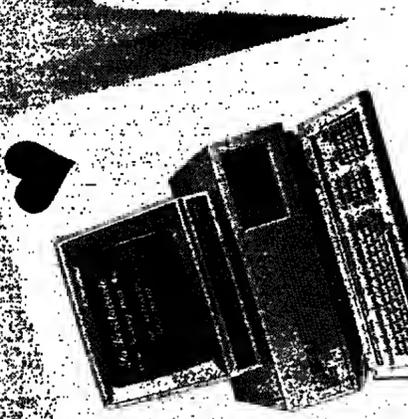


**COMPAG  
PORTABLE**

- 640 Ko mémoire de base
- Disque dur 40 Mo
- Disque 360 Ko
- Ecran bifonction
- Sortie AZERTY
- Livré avec MS DOS
- et GW - Basic

**22950 F. HT**  
Avec disque dur 40 Mo

**17400 F. HT**  
Avec disque dur 20 Mo

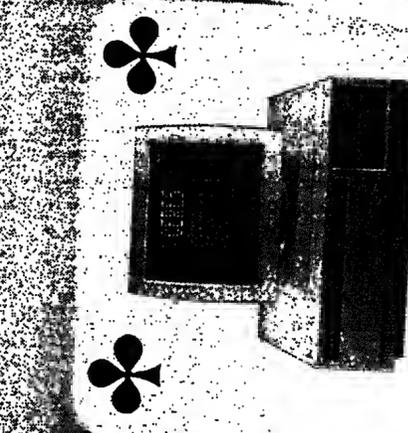


**S 286 COMPATIBLE AT**

- 5 Mo mémoire de base
- Disque dur 40 Mo
- Disque 1,2 Mo
- Sortie série par Switch
- Processeur 80 kHz par Switch
- Vitesse 6 et 8 Mhz
- Clavier AZERTY couleur
- Ecran et carte MS DOS 3.1
- Livré avec MS DOS 3.1
- et GW - Basic

**39500 F. HT**  
Avec disque dur 40 Mo

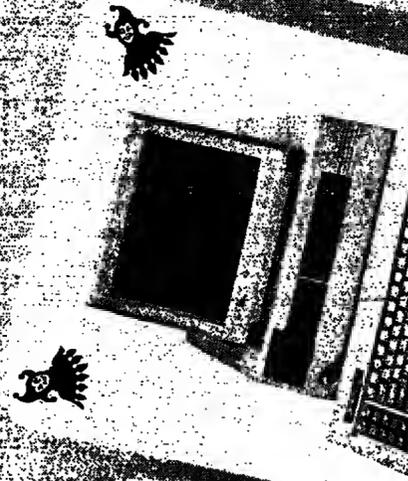
**28720 F. HT**  
Avec disque dur 20 Mo



**VICTOR V 286**

- 512 Ko mémoire de base
- Disque dur 20 Mo
- Disquette 1,2 Mo
- Ecran monochrome
- Clavier AZERTY
- Sortie série parallèle
- Livré avec MS DOS 3.1
- et GW - Basic

**29720 F. HT**  
Avec disque dur 20 Mo



**ZENITH 148-42**

- 640 Ko mémoire de base
- 2 unités de disquette 360 Ko
- Clavier AZERTY
- Ecran monochrome
- Livré avec MS DOS 3.1
- et GW - Basic

**13520 F. HT**  
Avec disque dur 20 Mo

**17000 F. HT**  
Avec disque dur 40 Mo

**19300 F. HT**  
Avec disque dur 20 Mo

**23000 F. HT**  
Avec disque dur 40 Mo



**"SUPER" IBM XT\***

- 640 Ko mémoire de base
- Disque dur 20 Mo ou 40 Mo
- Disquette 1,2 Mo
- Clavier AZERTY
- Ecran couleur ou monochrome
- Adaptateur couleur ou monochrome
- et compatibles Hercules

**30640 F. HT**  
Avec disque dur 40 Mo

**28900 F. HT**  
Avec disque dur 20 Mo

**28225 F. HT**  
Avec disque dur 20 Mo

**26488 F. HT**  
Avec disque dur 20 Mo

**Zenith's Minute**  
 LE VRAI PORTABLE  
 ENFIN UN VRAI PORTABLE  
 AUTONOME COMPACT  
 LE Z111 ZENITH  
 Pèse 11,5 Kg  
 Processeur 80 kHz  
 200 Ko de mémoire de base  
 2 unités de disquette 360 Ko  
 2 unités de disquette 1,2 Mo  
 Ecran à 640 x 480 pixels  
 4 HDJ de 5,25" acceptés  
 Livré avec MS DOS 3.1 et GW Basic  
 MS DOS 3.1 et GW Basic  
 29 800 F. HT\*\*

QU'ATTENDEZ-VOUS ? COMMANDEZ, AUPRES DE  
 L'UN OU L'AUTRE VOTRE MICRO-ORDINATEUR

*La Secrétaire*  
 10, rue de Valenciennes 75001 PARIS

هكذا من الأصل



RADIO-TÉLÉVISION INFORMATIONS « SERVICES »

A VOIR

Enfance volée

A douze ans, Olivia consacrait vingt heures par semaine au patinage artistique. Quand elle dort, elle rêve de « Holiday on Ice ».

phaine, entre ses études et les cours de danse, était le trajet qu'il effectuait tous les jours par train de La Chaux-de-Fonds à Berne.

leur enfant. La mère de Tania parle de sa nostalgie pour la danse, qu'elle a dû abandonner.

A. W.

Jeudi 15 mai

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 30 Infotv Magazine d'A. Denver, R. Pic, M. Albert, J. Decrocy et B. Laine.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

- 20 h 35 Châmes : Don Camillo monsigneur. Film italien de Carmine Gallone (1961).

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Hommage à Simone Signoret : Music-hall. Téléfilm en deux parties de J.-C. Grumberg et M. Binwal.

Vendredi 16 mai

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 30 Variétés : Le jeu de la vérité. Émission de P. Sabatier et R. Grumbach en direct de Cannes.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

- 20 h 35 Feuilletton : Médecine de nuit. D'après B. Gridaire, réal. J.-P. Frevot, avec C. Allégret, G. Beller, R. Kirshstein.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Histoires singulières : Le tatouage. De B. Clemens. Réal. Y. Quest. Avec D. Benedict, J. Seagrove, G. Sewell.

BREF

FOIRE EXPOSITION MON ROYAUME POUR UN CHEVAL. La foire exposition de Beauvais a retenu pour thème en 1986 « Chamilly et le cheval de course, une richesse de l'Oise ».

GALA

JOUR « J » POUR GG. — GG 86 est le nom donné à leur soirée de prestige annuelle pour les élèves ingénieurs de l'École nationale supérieure des Arts et Métiers.

JOURNÉES D'ÉTUDES

VIE DE FAMILLE. — L'Institut des sciences de la famille de Lyon organise diverses journées d'étude et de réflexion.

SNCF

LA CAVERNE D'ALI BABA. On trouve de tout à là... SNCF. Ou plutôt, les voyageurs oublient toutes sortes d'objets.

VIE PRATIQUE

GAZ DE FRANCE REMBOURSE L'AVANCE SUR CONSUMMATION. — Les abonnés de Gaz de France ayant opté pour le règlement par prélèvement automatique...

VISITES

LES AILES DU MOULIN. — Menacé de démolition, un authentique moulin à vent a été sauvé et parfaitement restauré à l'ancienne par le municipalité d'Ivry et l'Association des amis du moulin.

PENTECOTE

Les services ouverts et fermés

PRESSE : les quotidiens paraissent normalement le lundi 19 mai. BANQUES : fermées le 19 mai. BUREAUX DE POSTE : pas de distribution de courrier à domicile le lundi 19 mai.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 15 mai 1986 : UN DÉCRET N° 86-736 du 14 mai 1986 portant publication de la convention européenne d'extradition.

loterie nationale

Table with columns: TERME, FRANCHES, SOUS-LOT, SCAPES, TERME, FRANCHES, SOUS-LOT, SCAPES. Rows 1-5.

TOUS LES BILLETS NE BENEFICENT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :

LOTTO #20 TRAJE DU MERCREDI 14 MAI 1986. 3 20 32 37 38 39 5

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun casuel (L.O. du 27/03/76)

loterie nationale

Table with columns: Duzines de mille, Mille, Centaines, Dizaines, Unités, gagnent. Rows 201881-291881.

Tous les billets se terminant par :

Table with columns: 1881, 881, 81, 1. Gagnent 5 000,00 F, 1 000,00 F, 200,00 F, 100,00 F.

TALOTAC

TRAJE DU MERCREDI 14 MAI 1986

حکذا من الاصل

# INFORMATIONS « SERVICES » LE CARNET DU Monde

## MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 mai à 0 heure et le vendredi 16 mai à minuit.

**Situation générale :**  
Prises dans un flux sud-ouest, les perturbations atlantiques continueront à circuler sur la moitié nord-ouest du pays. Toutefois, leurs activités seront plus faibles à cause d'une hausse du champ de pression.

Vendredi matin, le temps sera couvert et faiblement pluvieux de la Bretagne à l'Aquitaine. De la Haute-Normandie au Nord, au Nord-Est, à la Bourgogne, le ciel sera encore peu nuageux. Sur le reste du pays, les nuages seront abondants. Dans la journée, les nuages gagneront vers le nord-est et seront toujours accompagnés de faibles pluies. Sur le Sud-Est et la Corse, les éclaircies deviendront belles et gagneront progressivement le Midi-Pyrénées et le Massif Central.

Le vent de sud sera faible sur l'est du pays, modéré sur l'ouest, localement assez fort sur la Bretagne et les côtes atlantiques.

Les températures minimales seront en baisse sensible sur le quart nord-est du pays où elles avoisineront 4 à 5 degrés, ailleurs, elles seront plus douces : de 9 à 11 degrés dans l'intérieur, de 12 à 13 degrés sur les côtes atlantiques, de 15 à 16 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, les températures iront de 13 à 15 degrés sur la moitié nord, de 16 à 18 degrés du Lyonnais à l'Aquitaine, de 20 à 23 degrés plus au Sud.

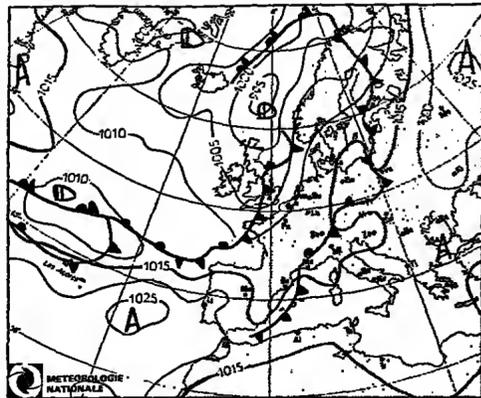
**Prévision pour samedi 17 mai**  
Sur la moitié nord-ouest du pays, le beau temps du matin fera place à un temps de plus en plus nuageux et des

pluies souvent orageuses se produiront en fin de journée.

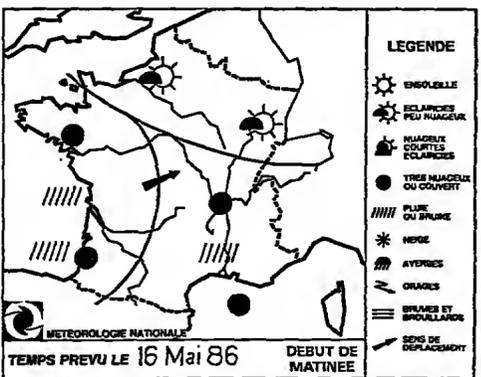
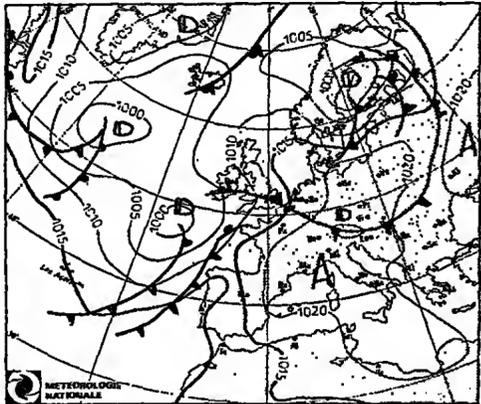
Sur la moitié sud-est la journée sera chaude et ensoleillée, mais le ciel se verra le soir du Massif Central aux

**Prévisions pour dimanche 18 mai**  
De belles éclaircies feront leur apparition sur le quart nord-ouest. Ailleurs, le ciel sera le plus souvent couvert et de faibles pluies orageuses se produiront plutôt le matin.

SITUATION LE 15 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI A 0 HEURE UTC



TEMPÉRATURES			maxima	minima	temps observé
<b>FRANCE</b>					
AMCER	23	13	N	16	10
BOULOGNE	16	10	C	17	12
BRETAGNE	16	10	N	16	10
BORDEAUX	16	10	N	16	10
BRETAGNE	16	10	N	16	10
CAEN	14	7	P	16	10
CLERMONT-FERRAND	13	6	P	16	10
DIJON	14	7	P	16	10
GRENOBLE	13	6	P	16	10
LILLE	12	5	C	16	10
LYON	14	7	P	16	10
MARSEILLE	14	7	P	16	10
NANTES	16	8	P	16	10
NICE	21	16	S	23	17
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	10
STRASBOURG	13	6	C	16	10
TOULOUSE	17	12	P	16	10
LYON	14	7	P	16	10
PARIS	17	12	P	16	10
RENNES	15	8	N	16	

# économie

## SOCIAL

### FIN DU CONTROLE ADMINISTRATIF POUR LES LICENCIEMENTS DE MOINS DE DIX SALARIÉS

#### M. Séguin assure qu'il sera très vigilant

« Il n'a jamais été dans mes intentions de faire adhérer les organisations syndicales à mon projet de suppression de l'autorisation administrative de licenciement », a déclaré M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui commentait devant la presse, le mercredi 14 mai, le projet de loi adopté le matin même par le conseil des ministres (Le Monde du 13 mai). A l'instar des diverses consultations avec les partenaires sociaux n'avaient en d'autre objet que « de les convaincre des intentions du gouvernement », puis de « les inciter à négocier ».

Le champ de la négociation reste entier, a affirmé M. Séguin en évoquant la possibilité de nouvelles procédures, qu'elles soient de nature conventionnelle, administrative ou judiciaire.

Alors que les ministres pouvaient être interprétés comme un geste de

défiance à l'égard des confédérations syndicales, le ministre des affaires sociales s'est attaché, au cours de son exposé, à dissiper ce malentendu. Il a multiplié les mises en garde indirectement adressées au patronat. Par exemple, interrogé sur le point de savoir s'il attendait, soit une multiplication des licenciements, soit des embauches, de la suppression immédiate du contrôle administratif sur les licenciements de moins de dix salariés, valable jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1987, M. Séguin s'est voulu vigilant. « Je ne m'attendais pas à une vague de licenciements et, le serait-ce, cette période serait brève, qui serait arrêtée rapidement », indiquait-il. De même, rappelant l'existence de plusieurs études sur les effets de l'emploi d'une telle mesure, il soulignait qu'il n'en retenait qu'une, celle du CNPF. « Parlant de 367 000 emplois créés » et que « cela valait engagement ».

En tout état de cause, a assuré M. Séguin, « c'est une occasion pour la gestionnaire d'observer ce qui se passe pendant six mois ». A mots couverts, ensuite, imaginait même que, si des abus ou des excès se produisaient, il pourrait décider de revenir sur la libéralisation de la procédure de licenciement, ouvrant ainsi pour les chefs d'entreprises une période de liberté sous haute surveillance.

Sur ce point, et avec moins de précision en signalant que « le gouvernement se déclare disposé à revenir sur ses décisions d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 1987 au cas où il n'y aurait pas d'ici là un déblocage des embauches », « Le pari que vient de faire le gouvernement (...) pour mettre le patronat devant ses responsabilités (...) est d'importance », poursuivait la CFDT, fermement opposée à la mesure. Les autres réactions syndicales ont été aussi fortes (la CGT maintient

son opposition réaffirmée dans une déclaration du 12 mai). La CFDT a publié une déclaration de son bureau national qui juge « inacceptable » la décision et estime qu'elle « constitue une provocation à l'égard des salariés concernés ». Fait plus nouveau, la CFDT souhaite des « convergences » avec les autres centrales. Pour la CGC, « le gouvernement met les partenaires sociaux au pied du mur », et souligne que « dans le cas où la CNPF continuerait à refuser la négociation, le gouvernement endossera, seul, la totalité de la responsabilité d'une décision impopulaire ». M. André Bergeron, secrétaire général de Force Ouvrière a déclaré qu'il « regrette » la mesure car « les faits montreront très vite que cela n'améliorera pas l'emploi ». « Puisent les chefs d'entreprises résister à la tentation de dégraisser à tout va » a poursuivi M. Bergeron qui a aussitôt demandé à M. Yvon Gattaz l'ouverture de négociations, « avant le vote de la loi ».

#### « Un faux progrès »

Cette proposition ne sera pas retenue par le CNPF qui attendra la fin du débat parlementaire pour engager des négociations. M. Yvon Gattaz, président du CNPF a rappelé cette position le 14 mai en se déclarant « satisfait » du choix gouvernemental. « Cette autorisation ne constituait pas une garantie pour les salariés », a expliqué M. Gattaz. « C'était un faux progrès social et elle constituait une inhibition pour les chefs d'entreprises ».

Plusieurs personnalités politiques, notamment du parti socialiste, se sont élevés contre la décision. Mais on retiendra surtout la déclaration commune de deux anciens ministres du travail, MM. Jean Auroux et Michel Delebarre pour qui, il s'agit d'une « atteinte délibérée aux droits des salariés et à un coup très grave porté à la politique contractuelle ». « La droite suprême d'un trait de plume une protection fondamentale des salariés » estiment les deux anciens ministres.

### Le comité confédéral de FO devrait adresser quelques mises en garde au gouvernement

« Je ne me ferai pas froter les oreilles », déclarait M. André Bergeron le 11 mai à « RTL-le Monde », quelques jours avant le comité confédéral national du jeudi 13 et vendredi 14 mai à Amiens. De fait, si le secrétaire général de FO ne navigue pas tout à fait dans des eaux calmes, il ne devrait pas avoir à affronter, dans l'immédiat, une tempête interne. Au sein de « bon confédéral », selon la formule d'un dirigeant, certains militants pourraient cependant reprocher à M. Bergeron d'avoir trop entretenu l'idée, avant les élections, que ses bonnes relations avec les nouveaux gouvernements évinceraient une application trop rigide de son programme social. D'autres pourraient lui faire grief d'une trop grande complaisance vis-à-vis du premier ministre.

Mais M. Bergeron devrait contourner sans mal ces obstacles. Il a su en effet depuis quelques jours, et notamment à l'occasion de son passage au « Grand-Jury RTL-le Monde » et des ses interventions au Forum de l'Expansion, ajuster le tir, bien marquer ses distances vis-à-vis de la politique gouvernementale et de son programme social. D'autres pourraient lui faire grief d'une trop grande complaisance vis-à-vis du premier ministre.

Le comité confédéral national de FO ne se contentera pas pour autant de commémorer sur place le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Charte d'Amiens - sur l'indépendance syndicale. Comme le dit un ministre : « Bergeron va s'agiter un peu sans attaquer sur le fond ». Une série de

mises en garde devraient donc être adressées au gouvernement sur l'emploi - et la liberté de licenciement - la protection sociale (le risque d'une « Sécurité sociale à deux vitesses » existant encore pour FO), et les salaires. Déjà, sous la présidence de ses fédérations, M. André Girard, secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires, qui avait accueilli avec une étonnante modération le gel des rémunérations dans le secteur public, a dû durcir le ton. La perspective de réductions d'effectifs chez les fonctionnaires va accentuer cette position. Quant à M. Michel Huc, le « patron » des métallos, il a dénoncé la « logique des gouvernements d'aujourd'hui », qui consiste à « faire notre bonheur par force ».

#### Cohabitation avec les trotskistes ?

Le débat pourrait cependant rebondir à ce comité confédéral sur les « propositions » sur l'emploi que M. Bergeron avait adressées le 3 avril à M. Séguin. Malgré les précautions prises par M. Bergeron pour indiquer qu'il s'agissait avant tout de « réflexions », certains ont redouté que FO ne donne l'impression de s'engager dans la voie du syndicalisme de propositions, voie chère à la CFDT. Il n'est pas sûr, à cet égard, que M. Bergeron ait levé toutes les inquiétudes en déclarant le 11 mai à « RTL-le Monde » : « Bien sûr qu'il nous arrivera de proposer quelque chose ! Dans le domaine des garanties sociales, cela va de soi. Mais ne s'agit pas d'un changement d'orientation, d'un changement de comportement. Nous n'allons pas nous installer dans des positions négatives (...) Nous allons continuer à faire de notre mieux pour inventer si possible d'autres garanties qui se substituent à celles qui auront disparu ».

André de ce débat, quelques problèmes internes, dans une

période où la préparation de la succession les rend plus aigus, pourraient trouver un écho au comité confédéral (1). La scission intervenue au sein du Parti communiste internationaliste (PCI), organisation trotskiste, pourrait avoir des répercussions à court terme dans les relations avec l'UNEF-ID (le président ayant quitté le PCI) et à moyen terme dans les syndicats d'enseignants de FO. L'organisation de M. Bergeron, où les militants trotskistes sont certes très minoritaires mais aussi très actifs et influents, va demeurer en effet le lieu d'une cohabitation entre les fidèles du PCI, regroupés autour de M. Pierre Lambert, « chef historique », et ceux qui l'ont quitté parce qu'ils n'acceptaient plus l'amalgame entre M. Chirac et M. Mitterrand.

Déjà, quelques remous ont été observés autour des trotskistes. En janvier dernier, un différend sur la direction de la section syndicale FO de la Caisse régionale d'assurance-maladie, d'Ille-de-France (CRA-MIF) a fini devant le tribunal de grande instance de Paris. Les plaignants s'estimaient victimes d'un « coup de force » du PCI pour prendre le contrôle de la section avec le « soutien inconditionnel » de la Chambre syndicale FO des organismes sociaux de la région parisienne, dont tous les dirigeants étaient accusés au passage d'appartenir audit PCI.

En avril dernier, à Aix-les-Bains, lors d'un congrès, M. Jean-Pierre Cambot, secrétaire général de la Fédération nationale éducation culture (FNEC), a été remplacé, après avoir été battu sur son rapport d'activité, par un instituteur, M. Jean-François Chaintreau. Selon un responsable confédéral, qui présente M. Chaintreau comme un « social », ce changement est seulement dû à « un renouvellement complet des adhérents ». Un autre dirigeant affirme que derrière le socialiste se dissimule une forte emprise des trotskistes. Une militante du syndicat des personnels administratifs de l'éducation nationale, ex-membre du PCI, a pour sa part dénoncé « une opération de noyautage » de son syndicat, visant à « éliminer » le secrétaire général en place M. Jean Le Pesq.

Le dernier trouble-fête à Amiens sera la première fédération de FO, celle des services publics et de santé. Son secrétaire général, M. Bernard Bolin, vient de démissionner. L'intéressé se refuse à toute déclaration. L'événement est ramené par la confédération à « un problème d'homme ». Mais c'est un problème de polichinelle que M. Bolin - qui devrait être remplacé en juin par un « pape de transition », M. René Champeau, un hospitalier, - était en boîte, notamment depuis le congrès confédéral de 1984, aux côtés de M. Mascetti, du « puissant » syndicat des municipaux de Marseille. Un événement mineur ? Peut-être, mais, comme le confie un dirigeant confédéral, « cela empêche l'atmosphère ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le 15 mai au matin, M. Bergeron a mis en garde contre « des agissements de factions ou de tentatives, obéissant à des motifs d'ordre venant de l'extérieur ».

PRECISION. - Une erreur s'est glissée dans l'article « Une nouvelle conception de social ? » (Le Monde du 14 mai). A propos de l'évocation de l'anniversaire de la Charte d'Amiens, il fallait lire « quarante-vingtième anniversaire » et non « centenaire », ce document datant de 1906.

## REPÈRES

### Dollar : baisse à 6,96 F

Le dollar s'est inscrit en baisse, le jeudi 15 mai, sur l'ensemble des marchés des changes. A Paris, il se traitait à 6,96 F, contre 6,98 F au fûté de la veille, tandis qu'il reculait à 2,813 DM à Francfort (2,191 DM le 14 mai). En dépit de quelques interventions de la Banque du Japon, le billet vert a aussi cédé du terrain à Tokyo, où il terminait à 162,70 yens, en repli de 1,3 yen. Les marchés ont, d'une façon générale, réagi aux propos du secrétaire américain au commerce, M. Baldrige, indiquant que la baisse du dollar n'était ni excessive ni inflationniste. En ajoutant de son côté que la montée du yen n'était pas trop préjudiciable à l'économie japonaise, le gouverneur de la Banque du Japon, M. Sumita, a ajouté à l'incertitude liée à l'évolution du billet vert.

### Prix : entre 0,3 % et 0,4 % de hausse

La hausse des prix français au mois d'avril sera de l'ordre de 0,3 % ou 0,4 %, selon l'estimation provisoire de l'INSEE publiée le mercredi 14 mai. Dans un communiqué, le ministre de l'économie et des finances indique que cette hausse est essentiellement imputable au relèvement de 5,6 % du tarif de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), au relèvement de 2,5 % du prix du tabac ainsi qu'à celui des tarifs de la SNCF (+ 3,1 % en moyenne sur le réseau principal). Les prix ont augmenté de 0,4 % depuis le début de l'année et de 2,5 % ou 2,6 % sur les douze derniers mois. Se référant à la dernière note de conjoncture de l'INSEE, le communiqué de la Rue de Rivoli souligne que l'objectif d'une hausse de 2,3 % sur l'ensemble de l'année reste réalisable. L'augmentation automatique du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) interviendra si la hausse des prix en avril est de 0,4 %, l'indice de base augmentant alors de 2 % par rapport à l'indice de juillet 1985, date de la dernière revalorisation du SMIC.

### Centres commerciaux : 16,2 % des ventes au détail

Les quatre cent trente-quatre centres commerciaux nationaux et régionaux (plus de 5 000 mètres carrés de surface de vente) et les six cent cinquante-huit unités moyennes et petites ont réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires d'environ 200 milliards de francs, soit 16,2 % des ventes au détail en France, selon M. Pierre Maisonneuve, président du Conseil national des centres commerciaux. Depuis 1980, il s'est ouvert, en moyenne, quinze à seize centres par an. Les centres commerciaux emploient globalement cent quatre-vingt-dix mille personnes, soit 17,4 % des salariés du commerce de détail. Depuis la fin des années 50, l'investissement global a été de l'ordre de 90 milliards de francs courants.

### 493 SUPPRESSIONS D'EMPLOI CHEZ FIVES-CAIL-BARCOCK

Fives-Cail-Barcock, première entreprise française de métallurgie lourde depuis la disparition de Creusot-Loire, vient d'annoncer, au cours d'un comité central d'entreprise, 493 suppressions d'emploi : de 500 salariés, 121 salariés bénéficieront de préretraites FNE, 114 (notamment dans le Nord) de la Convention générale de protection sociale de la sidérurgie. En particulier, l'établissement de Decaio (300 salariés) serait fermé, 50 personnes devant partir en préretraite, 150 étant mutées à Lille. Selon la direction, 65 licenciements seulement seraient prévus, des mutations à l'intérieur du groupe étant proposées aux autres.

Selon la CFDT, ces licenciements ne sont pas motivés par la situation économique de l'entreprise, mais par une politique axée sur la recherche de la rentabilité financière. Depuis 1980, l'effectif a diminué d'un tiers, revenant de 4 632 salariés à 2 945 ; alors que le chiffre d'affaires est en diminution, de 2,457 milliards de francs à 2 milliards environ. F-C-B a réduit ses effectifs pour ne conserver que la conception, ainsi que la réalisation de la partie « process » des installations vendues, en confiant le reste à la sous-traitance.

La CFDT accuse F-C-B de ne pas pratiquer d'investissements humains ou matériels, en limitant la formation à des opérations ponctuelles (plutôt qu'une préparation aux nouvelles technologies) et la recherche à des études pour la mise en route de productions ou l'adaptation de procédés acquis ailleurs.

### CITROËN POURSUIT PLUSIEURS DIRIGEANTS DE LA CGT

MM. Louis Vianet, numéro deux de la CGT, André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, Joël Biard, secrétaire de l'union départementale de Seine-Saint-Denis, doivent comparaître, le mardi 20 mai, devant le tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour avoir pénétré dans des locaux de l'usine d'Auloy le 26 avril 1984 sans autorisation. Le même jour comparaitront aussi plusieurs dizaines de militants de la CGT à qui la direction de Citroën réclame 15 millions de francs pour compenser la perte de production entraînée par la grève avec occupation de l'usine du 11 au 19 mai 1984. L'union régionale CGT de l'Île-de-France organise à cette occasion une manifestation devant le tribunal.

D'autre part la direction de Citroën a annoncé, mardi 13 mai, devant un comité central d'entreprise son intention de supprimer 270 emplois d'OS dans deux usines de fabrications mécaniques : 180 à Caen (2 460 salariés) et 90 à Reims (787 salariés). Elle va proposer, comme dans le « plan social » de février (Le Monde des 23 mars), une aide au retour pour les étrangers et des aides au départ volontaire (pour les moins de 55 ans), aux congés sans solde et au passage à temps partiel (pour les moins de 59 ans) pendant deux ans au moins. Des mutations seront proposées dans d'autres usines, notamment Charleville et Metz, avec des indemnités compensatoires. Un bilan doit être fait le 21 septembre.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 3 : LES PRINTEMPS ÉPHÉMÈRES 1963-1973 - L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR LE

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 3 : LES PRINTEMPS ÉPHÉMÈRES 1963-1973 - L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR LE

## 1963-1973 LES PRINTEMPS ÉPHÉMÈRES L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR : TOME 3



De l'assassinat de Kennedy à la chute d'Alende, dix années pleures et une certaine Amérique latine. De la chute de Che et Prague sèche ses larmes à Paris s'enflamme en 68. Les États-Unis s'envolent pour la Lune et s'enferment au Vietnam. Deux fois, la guerre au Proche-Orient menace la paix mondiale. Le Monde poursuit la publication de l'Histoire au jour le jour. Le tome 3 reprend ses articles les plus significatifs de la période 1963-1973. Il vous fait revivre ces événements et d'autres encore : le départ de Gaëlle, la mort de Nasser, le voyage de Nixon en Chine par exemple. Il présente la reproduction des « Unes » historiques du Monde et une série originale de cartes pour mieux comprendre les situations. L'Histoire au jour le jour est un ouvrage de référence qu'il faut lire et conserver dans sa bibliothèque.

216 PAGES

En vente chez tous les marchands de journaux

# Le Monde

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 3 : LES PRINTEMPS ÉPHÉMÈRES 1963-1973 - L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 3 : LES

مكتبة من الأصيل

# CONJONCTURE

## LA BAISSÉ DES TAUX D'INTÉRÊT

### Une épargne désormais trop rémunérée aux dépens de l'industrie

En se résignant, après beaucoup d'hésitations, à réduire la rémunération de l'épargne dite populaire, décision qui lui sera reprochée par la gauche, M. Edouard Balladur ne fait que se plier aux dures contraintes de la désinflation, ce phénomène absolument nouveau et déconcertant dans un pays littéralement drogué par l'inflation depuis la guerre.

Cette réduction était devenue techniquement indispensable pour obtenir une diminution générale des taux d'intérêt, notamment celle du taux de base des banques : une partie des ressources des établissements bancaires est constituée par les dépôts de comptes sur livret, dont le taux est traditionnellement aligné sur celui des caisses d'épargne.

En outre, le rendement nominal des emprunts d'Etat, d'environ 8 %, venait buter sur les 6 % de ces mêmes livrets de caisse d'épargne, puisque, compte tenu de l'exonération d'impôt dont bénéficient les livrets A et des prélèvements libératoires de 20 % frappant les revenus d'obligations, ces deux instruments de placement, l'un à court terme et l'autre à long terme, offraient le même rendement, ce qui est tout de même paradoxal.

Un taux d'intérêt plus élevé a toujours été offert aux déposants qui placent leurs disponibilités à long terme en s'abstenant de les dépenser : c'est la « prime d'immobilisation ». En revanche, les déposants à court terme, dont l'épargne peut à tout moment être mobilisée pour leur consommation, ont toujours été moins bien traités. A une certaine époque, certes, le contraire peut se produire par un phénomène dit d'« inversion des taux », surtout lors du démarrage de mouvements d'inflation (le court terme, en montant, rattrape momentanément le long terme, et de désinflation (le long terme, en fléchissant, vient buter sur le court terme, comme à l'heure actuelle).

Mais, en règle générale, et lorsque ces mouvements se stabilisent, la hiérarchie se rétablit dans un ordre bien réglé. Tout dépend, néanmoins, du niveau général auquel les taux s'établissent. On peut donc légitimement se demander si l'épargne n'est pas trop rémunérée en France. Cette simple question peut paraître sacrilège (l'épargne est, en théorie, digne de toutes les attentions, surtout politiques), mais elle ne peut éviter d'être posée, avec son corollaire naturel : la surrémunération de cette épargne est-elle obtenue

aux dépens de l'industrie et des entreprises en général ?

Au printemps 1986, la réponse peut être considérée comme affirmative et elle illustre la difficulté qu'ont les gouvernements et l'opinion à s'adapter rapidement aux grands mouvements de l'économie. Elle traduit aussi l'inertie des comportements dans le domaine des taux d'intérêt. Ainsi, pendant longtemps, l'épargne a-t-elle été sous-rémunérée, essentiellement celle à long terme, sous forme d'obligations. Puis, à partir de mai 1979, M. Raymond Barre, premier ministre d'alors, décida d'accorder à l'épargne longue une rémunération positive, à l'allemande. Ce fut la montée des taux des obligations, avec pour conséquence un développement rapide du marché obligataire, désormais attirant pour l'épargne.

M. Jacques Delors s'efforça de chasser les boîtes de M. Barre et accentua même le mouvement, au point qu'à l'automne 1981 les emprunts d'Etat battirent tous leurs records, avec un taux d'émission de 16,75 % (18 % pour ceux du secteur privé), ce qui se comparait avantageusement avec une inflation de 14 %. Longtemps pénalisée, l'épargne longue devint reine, et, depuis le début de la décennie 80, elle l'est restée, avec pour conséquence une véritable explosion des émissions d'obligations, favorisée au surplus par l'apparition d'un nouveau produit d'une ingéniosité tout à fait diabolique, les SICAV et fonds communs de placement à court terme.

Investis en obligations pour une large part, ils offrent à l'épargnant la rémunération du long terme et la disponibilité du court terme, avec, le plus souvent, des facilités d'évasion fiscale. En quatre ans, cette formule a drainé plus de 450 milliards de francs, le gouvernement s'étant vu récemment contraint, avec quelques difficultés pratiques, de réprimer les abus les plus criants.

#### Rémunérateurs

L'épargne courte, en revanche, était, volontairement moins favorisée. Les taux des caisses d'épargne, certes, atteignent 8,50 % à l'automne 1981, pour fléchir lentement depuis, mais sans pouvoir, jusqu'à une époque récente, « battre l'inflation », avec, toutefois, un corollaire, à savoir la mise en place d'un livret d'épargne populaire à revenu indexé sur l'inflation.

l'indexation, n'ayant pratiquement jamais joué depuis le lancement en juin 1982.

Mais il ne faut pas perdre de vue un phénomène tout à fait caractéristique : l'épargnant français, longtemps spolié et devenu « intelligent ». Poussé, il est vrai par les réseaux bancaires, il s'est de plus en plus dirigé, vers des placements plus rémunérateurs, notamment les SICAV court terme, même dans les caisses d'épargne, qui sentent le poids de cette évolution : le livret s'est vu ramener de 30 % des dépôts, et celui des valeurs mobilières, surtout les obligations, est monté à 20 %.

#### Garde-fou

Conséquence : depuis six ans, l'épargne financière a été largement rémunérée, et même, de plus en plus au fur et à mesure que la désinflation s'amorçait, avec une accélération très nette en France depuis un an, grâce à la baisse du dollar et du prix du pétrole. A plus de 8 %, les obligations offrent un rendement net d'inflation de 5 %, jamais obtenu depuis la guerre. Il en a résulté que pour les particuliers, le placement financier a constitué non seulement un garde-fou mais aussi une forme d'investissement alternative, notamment vis-à-vis d'un logement devenu trop coûteux, comme le signale l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture (*Le Monde* du 14 mai).

Quant aux entreprises, l'INSEE le relève également, elles ont trouvé plus d'avantage à placer à court terme leurs disponibilités reconstruites qu'à investir dans la mesure où la rentabilité des investissements était, et est toujours, deux à trois fois inférieure à celle des produits financiers. Ce phénomène est mondial : on l'a observé aux Etats-Unis et en Allemagne, les instituts de conjoncture relevaient récemment, pour expliquer la reprise économique outre-Rhin « la prise de conscience de ce que les investissements productifs sont redevenus plus rentables que les financiers », ceci grâce à la baisse des taux.

En France, tant que cette prise de conscience ne sera pas obtenue, et que les placements financiers resteront privilégiés, il est vain d'espérer l'accélération du mouvement d'investissement, que ce soit chez les particuliers pour qui l'immobilier reste un placement peu attractif, ou chez les entreprises qui, en raison de la rentabilité de ces placements, ont chez les entreprises qui hésitent à s'endetter. Dans ce domaine, un facteur aggravant est constitué par le phénomène d'anticipation : l'emprunteur potentiel, espérant que les taux d'intérêt vont encore baisser, retarde son emprunt, de même qu'un déposant préfère modifier le dispositif actuel de navigation au large d'Ouessant, qui est correctement coté par les bâtiments de la marine nationale et par les sémaphores.

M. Guellenc fonde son choix sur deux raisons :

- A propos de la sécurité maritime, l'intérêt de ce phare était de plus en plus contesté car il aurait modifié les directions des « autoroutes maritimes » empruntées par les navires à l'entrée de la Manche, une des zones les plus fréquentées du globe. Or, depuis plusieurs mois, on constate que rares sont les incidents ou les infractions commises par des navires, et les experts ne voient pas en quoi il est urgent de modifier le dispositif actuel de navigation au large d'Ouessant, qui est correctement coté par les bâtiments de la marine nationale et par les sémaphores.

- Les services techniques (ingénieurs du service maritime du Havre) et les entreprises concernées (SPL-E-Saigoilles et Alsthom), ainsi que divers bureaux d'études ont rencontré des difficultés techniques de plus en plus insurmontables. Au fond de la mer, en effet, l'endroit où devait être construit le phare, par 127 mètres de profondeur, le sol, argileux, se liquéfie.

Dans ces conditions, M. Guellenc, sensible sans doute aux arguments

de la nécessité, ont été contraintes de réduire ces charges, que l'inflation allégerait commodément dans le passé. Les particuliers savent ce qui leur en coûte de financer le versement de leurs emprunts immobiliers avec des ressources stables ou même en diminution, sans le secours providentiel de l'érosion monétaire.

A l'heure actuelle, les établissements de crédit voient se multiplier les contentieux ebez les titulaires de prêts contractés à taux, souvent greffés contractés depuis 1981, qui sont littéralement asphyxiés par une progressivité destinée initialement, à compenser, le coût moins élevé du prêt. Pour eux, hélas, une baisse des taux ne peut rien, et seul un allongement des durées serait accueillable, allongement qui est en projet, mais dont la réalisation tarde.

Enfin, il est un facteur qui a été fréquemment évoqué dans ces colonnes, et que l'INSEE soulève à son tour, c'est la nécessité de diminuer l'écart de taux avec l'Allemagne (de deux points au moins) qui favorise les entrées de capitaux, donc un gonflement de la contrepartie extérieure de la masse monétaire, et conduit à restreindre encore davantage l'offre de crédit interne, avec le maintien d'intérêts dissuasifs, ce qui constitue un paradoxe évident.

La récente dévaluation offre une occasion inespérée de réduire cet écart, que des considérations politiques contraindraient à maintenir artificiellement jusqu'au mois de mars. Voilà donc autant de raisons qui militent en faveur de cette nouvelle baisse des taux.

FRANÇOIS RENARD.

### LES NOUVELLES MESURES DE M. BALLADUR

(Suite de la première page.)

Quant aux taux débiteurs, la réduction est générale pour les particuliers, notamment dans le logement, pour les collectivités locales (9,50 % contre 10,50 % sur les prêts de la Caisse des dépôts et des caisses d'épargne) et pour les entreprises (8,75 % contre 9,25 % sur les prêts aisé).

Enfin, la déréglémentation est poursuivie dans le domaine financier, avec la suppression totale de l'encadrement au début de 1987 (mesure déjà envisagée, mais maintenant confirmée) et la suppression de l'autorisation préalable pour l'ouverture de guichets bancaires.

L'ouverture du marché monétaire s'accompagne de la suppression des emprunts sera étendue, avec une augmentation de six mois à deux ans de la durée des billets de trésorerie émis par les entreprises, la réduction à trois mois, contre six mois, de la durée minimale des certificats de dépôt émis par les banques. En même temps, la liberté de rémunération est octroyée pour les dépôts à terme à partir de trois mois (au lieu de six mois depuis le 3 septembre 1981).

## TRANSPORTS

### Le gouvernement arrête la construction du phare géant d'Ouessant

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellenc, vient de prendre la décision courtoise (il est élu breton du Finistère) d'arrêter les travaux de construction du grand phare qui devait être érigé au large d'Ouessant, en plein océan. Cette mesure surprend à peine, tant étaient nombreuses les interrogations exprimées dans les milieux maritimes sur l'opportunité de lancer cet ouvrage (*Le Monde* du 19 avril).

M. Guellenc fonde son choix sur deux raisons :

- A propos de la sécurité maritime, l'intérêt de ce phare était de plus en plus contesté car il aurait modifié les directions des « autoroutes maritimes » empruntées par les navires à l'entrée de la Manche, une des zones les plus fréquentées du globe. Or, depuis plusieurs mois, on constate que rares sont les incidents ou les infractions commises par des navires, et les experts ne voient pas en quoi il est urgent de modifier le dispositif actuel de navigation au large d'Ouessant, qui est correctement coté par les bâtiments de la marine nationale et par les sémaphores.

- Les services techniques (ingénieurs du service maritime du Havre) et les entreprises concernées (SPL-E-Saigoilles et Alsthom), ainsi que divers bureaux d'études ont rencontré des difficultés techniques de plus en plus insurmontables. Au fond de la mer, en effet, l'endroit où devait être construit le phare, par 127 mètres de profondeur, le sol, argileux, se liquéfie.

Dans ces conditions, M. Guellenc, sensible sans doute aux arguments

# AFFAIRES

## ENTREPRISES

### Services informatiques : la CISI redevient bénéficiaire

La CISI, une des premières entreprises françaises de service informatique affiché de nouveaux résultats positifs en 1985 (18 millions de francs), après les lourdes pertes des années précédentes (108 millions en 1983 et 190 millions en 1984). Ce redressement résulte d'un important plan de désengagement de certaines de ses filiales, d'une augmentation de capital de 100 millions de francs de la part de son actionnaire à 97 %, CEA Industries (le holding qui coiffe l'ensemble des participations industrielles du Commissariat à l'énergie atomique), CISI a notamment vendu trois filiales étrangères (les sociétés de traitement PCS aux Etats-Unis, LKS en République fédérale d'Allemagne et la banque américaine de données économiques CISI-Wharton reprise par le CEA). Le groupe a par ailleurs cédé 40 % du capital de sa filiale CISIGRAPH (conception assistée par ordinateur) à BMW, et espère encore que Aérospatiale prendra une autre tranche de 10 % du capital. Ces diverses ventes expliquent en partie l'amélioration des résultats : les profits exceptionnels ont représenté 56 millions de francs en 1985. L'activité globale du groupe a stagné en 1985 (le chiffre d'affaires a été de 1,5 milliard de francs), mais a progressé de 14,3 % à périmètre égal. Le groupe a réalisé 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

### Suppression de 3 500 emplois dans les chantiers navals britanniques

La direction des chantiers navals britanniques (qui sont nationalisés) a annoncé, le 14 mai, la suppression de 3 500 emplois, soit plus du tiers de ses effectifs, soulignant la colère des syndicats qui voient dans cette mesure le prélude à une disparition de l'industrie de la construction navale en Grande-Bretagne. L'opposition travailliste a aussitôt réclamé l'intervention urgente du gouvernement de M<sup>me</sup> Margaret Thatcher pour la mise en place d'un plan de sauvetage. Regrettant ces « mesures nécessaires », le ministre du commerce et de l'industrie, M. Paul Channon, a précisé que ces suppressions d'emploi seraient réalisées d'ici mars 1987. Elles concernent surtout le nord-est du pays.

« 6 000 emplois seront insuffisants pour maintenir cette industrie. Autant fermer les chantiers », a estimé un porte-parole des syndicats, qui avaient demandé une nouvelle fois au début de l'année l'intervention du gouvernement pour résoudre la crise. En dix ans, le nombre d'emplois dans les chantiers britanniques a été ramené de plus de 30 000 à 9 000. (AFP.)

### Informatique : Sperry refuse l'offre d'achat de Burroughs

Le groupe américain d'informatique Sperry s'oppose à l'offre publique d'achat (OPA) lancée par son concurrent Burroughs. Sperry qui a annoncé le 14 mai cette décision, se propose de racheter son propre capital en payant 80 % chacune de ses actions contre 70 % offerts par Burroughs. Burroughs avait lancé son OPA la semaine passée (*Le Monde* du

### Uniroy vend sa chimie pour plus de 5 milliards de francs

Après huit mois de négociations menées tous azimuts, le fabricant américain de pneumatiques Uniroy a trouvé un acheteur pour sa filiale chimique Uniroy Chemical. Mais aucun des candidats en lice, notamment les groupes italien Enichem, britannique ICI, américain ARCO, ne souhaitait reprendre l'ensemble. Un accord de principe a été finalement signé avec Avery, compagnie américaine du New Jersey. Le montant de la transaction s'élève à 760 millions de dollars (5,32 milliards de francs). Les fonds recueillis seront employés à rembourser la plus grande partie des dettes (6 milliards de francs) contractées par la direction d'Uniroy pour racheter le contrôle de l'entreprise en 1985. Mais Avery, à qui son principal actionnaire, Trianga Industries, prête main-forte, pourrait n'être qu'un intermédiaire et tendre ensuite avec profit les diverses divisions aux groupes intéressés. L'allemand Basf ne serait pas mécontent de récupérer la division écorchée. L'an dernier, Uniroy Chemical a réalisé un chiffre d'affaires de 672 millions de dollars (4,7 milliards de francs), dont 100 millions dans des plantations de caoutchouc, qui ne font pas partie de la transaction. La firme emploie trois mille personnes.

### Nouveau droit de la concurrence : la commission Donatien de Vabres comprend quinze membres

La commission pour l'établissement d'un nouveau droit de la concurrence, présidée par M. Jean Donatien de Vabres, a été installée mercredi 14 mai au ministère de l'économie et des finances par M. Balladur. Cette commission doit définir la nouvelle réglementation des pratiques anticoncurrentielles, qui remplacera la réglementation des prix (suppression des ordonnances de 1943). Ses propositions devront être remises à la fin du mois de juillet. Outre son président, la commission comprend :

M. Dominique Brault, contrôleur d'Etat ; Jean-Jacques de Bresson, ancien président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat ; Yves Rocca, avocat général à la Cour de cassation ; Michel Fedamon, professeur de droit commercial à Paris-II ; André Decocq, professeur de droit criminel à Paris-II ; Bernard de La Rochefoucauld, Institut La Botie ; Jacques Fayard, président Thomson Grand Public ; André Gaillard, président de la Sodima ; Thierry Acquaita, directeur général de Pernod-Ricard ; Jacques Pinet, industriel, président de la société Pinet, membre du Conseil économique et social ; Jacques Maréchal, directeur général d'Auchan ; Jacques Descotes, directeur central des études et du développement au groupe Frimtemps ; Jean-Marie Calmes, président de la Fédération des associations de commerçants ; Jean Cabat, boulanger-pâtisseries, président de la chambre des métiers du Rhône, membre du Conseil économique et social ; Pierre Maréix, secrétaire général FO consommateurs.

### Le MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou - haut	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.
SE-U	6,980	6,980	+ 0	+ 15	+ 0	+ 39	+ 30	+ 100
Som.	5,070	5,0625	- 73	- 82	- 150	- 118	- 480	- 369
Yen (100)	4,752	4,2880	+ 76	+ 59	+ 150	+ 130	+ 462	+ 560
DM	3,175	3,1913	+ 63	+ 77	+ 123	+ 144	+ 352	+ 428
FR (100)	2,237	2,2319	+ 15	+ 25	+ 43	+ 60	+ 154	+ 217
FL	35,629	35,611	+ 175	+ 189	+ 315	+ 169	+ 696	+ 231
ES	3,347	3,3396	+ 80	+ 105	+ 169	+ 189	+ 496	+ 396
L (1 000)	4,444	4,6511	- 224	- 176	- 415	- 342	- 1124	- 987
£	16,728	16,7400	- 320	- 262	- 606	- 517	- 1577	- 1394

	TAUX DES EUROMONNAIES		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou - haut	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.
SE-U	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 7/8	7	6 7/8	7
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/8	4 9/8	4 7/8	4 9/8	4 1/2	4 5/8
FR	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/4	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
FR (100)	7 1/2	8 1/2	7 1/8	8 3/8	7 7/8	8 1/4	7 1/2	7 7/8
ES	1 3/4	2 1/4	1 5/8	1 7/8	1 5/8	1 7/8	1 5/8	1 7/8
L (1 000)	10	12	11 1/2	12 1/4	11 1/4	12	11 1/2	12 7/8
£	10 1/2	10 3/4	10 5/16	10 7/16	10 3/16	10 5/16	9 7/8	10
Y. Emp.	7	7 1/2	7	7 3/8	7	7 1/4	7	7 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués au fin de notation par une grande banque de la place.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### WAGONS-LITS

#### Convocations aux assemblées

M. les actionnaires sont convoqués aux assemblées générales qui se tiendront à Bruxelles, à l'Hôtel Astoria, 103, rue Royale, le mercredi 28 mai 1986 :  
1. - A 14 h 45 : assemblée générale extraordinaire qui devra se prononcer sur la proposition d'augmentation du capital de la société pour le porter de 1 454 580 500 francs belges à 1 939 440 500 francs belges par création de 969 720 actions nouvelles émises à un prix à fixer par l'assemblée générale comprise entre 2 600 francs belges et 3 400 francs belges par titre et offertes en souscription publique contre espèces à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes.

Cette augmentation de capital sera soumise à la condition suspensive que les garants n'aient pas fait usage de la faculté qu'ils ont de révoquer leur engagement.

2. - A 15 heures : assemblée générale ordinaire pour approbation des comptes de l'exercice 1985 et nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées au plus tard le 21 mai 1986 : à la Société générale, à la Banque nationale de Paris, à la banque Paribas, au Crédit lyonnais, au Crédit commercial de France, à l'Européenne de banque, à la banque Louis-Dreyfus, au Crédit du nord, à la Caisse centrale des banques populaires, à la Société industrielle de banque, dans leurs agences à Paris et/ou en province, à la Direction générale de la compagnie, à Paris, 40, rue de l'Arcade.

### GUY DEGRENNE S.A.

Le conseil d'administration, réuni le 25 avril 1986 sous la présidence de M. Guy Degrenne, a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1986.

#### Principaux chiffres de l'exercice :

En milliers de francs	GUY DEGRENNE S.A.	
	1985	1984
Chiffre d'affaires net	317 538	279 559
Résultats courant	50 359	47 830
Bénéfice net	25 195	22 676

Le chiffre d'affaires total a progressé de 13,6 %, le bénéfice net de 11,1 % et les exportations de 43 %.

Les investissements réalisés se sont élevés à 18,7 MF et ont été intégralement autofinancés.

La distribution d'un dividende de 21,60 F par action, contre 20 F en 1985, sera proposée à l'assemblée générale.

A fin mars, le chiffre d'affaires est en augmentation de 13 %, les exportations en progression de 26 %.

#### RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint en 1985 362,9 MF (soit + 12,8 %).

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'inscrit à 26,3 MF contre 22,8 MF en 1984 (soit + 12,8 %).

**EN DÉPIT D'UNE CROISSANCE RALENTIE**

**L'industrie agro-alimentaire enregistre des résultats honorables en 1985**

Le chiffre d'affaires des industries agro-alimentaires s'est élevé à 493 milliards de francs en 1985, soit une progression de 4,5%. Résultat seulement honorable, si on le compare à la progression de 1984 (+ 10%) ou si on le ramène en francs constants : + 1%.

Seulement honorable, car les importations ont augmenté plus vite que les exportations (+ 4,7% contre + 3,4%) et que l'excédent global se maintient à peine avec 23,7 milliards de francs. Les industries agro-alimentaires ont, à l'exportation, de jolis fleurons, mais l'importance du secteur des vins et spiritueux (plus du quart du total des exportations) montre la faiblesse de l'ensemble.

La Communauté constitue le marché intérieur des industries agro-alimentaires françaises, puisque la CEE représente plus de 66% des exportations et plus de 65% des importations. Les principaux clients sont la RFA (14,8% des ventes), l'Italie (13,6%), la Belgique et le Luxembourg (10,18%), les Etats-Unis (8,6% contre 7,8% en 1984). Les principaux fournisseurs sont la Belgique et le Luxembourg (16,54% des achats), les Pays-Bas (12,9%), la RFA (11,5%). Le premier fournisseur hors CEE, le Brésil, arrive au sixième rang avec 7,68% des importations, suivi des Etats-Unis (3,14%).

La bataille des géants de l'agro-alimentaire mondial ne doit pas faire perdre de vue la dispersion des entreprises petites et moyennes qui constituent la trame de cette industrie en France : 2 910 entreprises emploient environ 410 000 salariés (- 1% sur 1984, soit un relatif maintien de l'emploi). En Europe, l'industrie agro-alimentaire française arrive au deuxième rang par le chiffre d'affaires (source Eurostat 1982) derrière l'industrie allemande, qui a grandi à l'abri des montants compensatoires monétaires (MCM), mais devant la Grande-Bretagne, qui, en dépit de la présence de puissants groupes de taille internationale, connaît une dispersion identique à la France avec 2 300 entreprises et 561 200 salariés.

**Griets**

Si l'on en croit le président de l'Association nationale des industries agro-alimentaires, M. Francis Lepître, qui représente ce secteur au CNPF, la performance moyenne réalisée l'an passé s'explique pour des raisons monétaires. De fait, la faiblesse du franc belge peut favoriser les exportations de ce pays, et l'on sait par ailleurs que les pays à monnaie forte comme l'Allemagne et les Pays-Bas bénéficient du cor-

rectif des MCM, qui vient encore de jouer avec la récente dévaluation du franc.

Cette permanence des MCM, qui, selon M. Lepître, isole la sphère alimentaire du reste de l'activité industrielle et ne lui permet pas de bénéficier du coup de fouet des dévaluations, fait partie des griets développés par l'ANIA à l'encontre de la politique économique du gouvernement. Manifestement, les exhortations du ministre des finances, M. Balladur, qui invite les chefs d'entreprise à investir pour relancer l'emploi, tombent à plat. Certes M. Lepître se déclare partisan de la croissance et même d'une relance, mais pour investir il faut, dit-il, un marché et beaucoup d'autres choses encore qui montrent que les industriels libéraux attendent encore beaucoup de l'Etat libéral. En premier lieu, vient la sempiternelle question des charges des entreprises, toujours trop fortes par rapport au concurrent allemand. On n'évite pas non plus le coupet sur les distorsions de concurrence provoquées par les privilèges du secteur industriel coopératif, privilèges évalués entre 2% et 2,5% des chiffres

d'affaires. Il y a aussi le fait que le carcan du contrôle des prix (et des changes), qui depuis des décennies empêche les industries agro-alimentaires de dégager des marges plus substantielles, n'est toujours pas levé. Il y a toujours, a dit M. Lepître, des produits sous engagements de prix. A ce sujet, selon M. Donnedieu de Vabres, président de la commission chargée d'élaborer un nouveau droit de la concurrence, le gouvernement pourrait réaliser à l'automne la libération totale des prix.

**Transparence**

La satisfaction des industriels de l'agro-alimentaire ne sera pas pour autant complète : il faut encore régler l'épineuse question des relations entre producteurs et distributeurs, question qui sera le thème central de la convention que l'ANIA tiendra à l'automne prochain. Pour M. Lepître, la commission de la concurrence n'a pas vraiment besoin d'édicter des lois nouvelles. Il suffit de revenir aux principes de la loi Royer selon lesquels, à des conditions matérielles de vente identiques, doivent correspondre des

conditions financières identiques, au lieu des rabais, ristournes, remises et autres livraisons gratuites exigées par les distributeurs. En second lieu, ces conditions de vente doivent être transparentes. Enfin, l'ANIA demande que la loi qui oblige au paiement des produits périssables et des boissons alcooliques dans un délai de trente jours suivant la fin du mois de livraison, soit étendue à l'ensemble des produits alimentaires. Le rapport de forces entre producteurs et distributeurs étant ce qu'il est, l'ANIA souhaite encore que la commission de la concurrence devienne une véritable juridiction ayant à connaître des infractions sur les conditions de vente. Dans l'état actuel de la concentration de la distribution, on voit mal un fournisseur poursuivre son client en justice.

Si l'Etat, donc, doit intervenir pour organiser la concurrence, M. Lepître estime qu'il doit aussi changer son mode d'intervention économique. Les subventions, c'est fini. Accordées sur dossier par des fonctionnaires qui ne sont pas omnicipiens, elles ont la fâcheuse habitude d'échoir aux canards boiteux. Il faudrait remplacer ce système par un

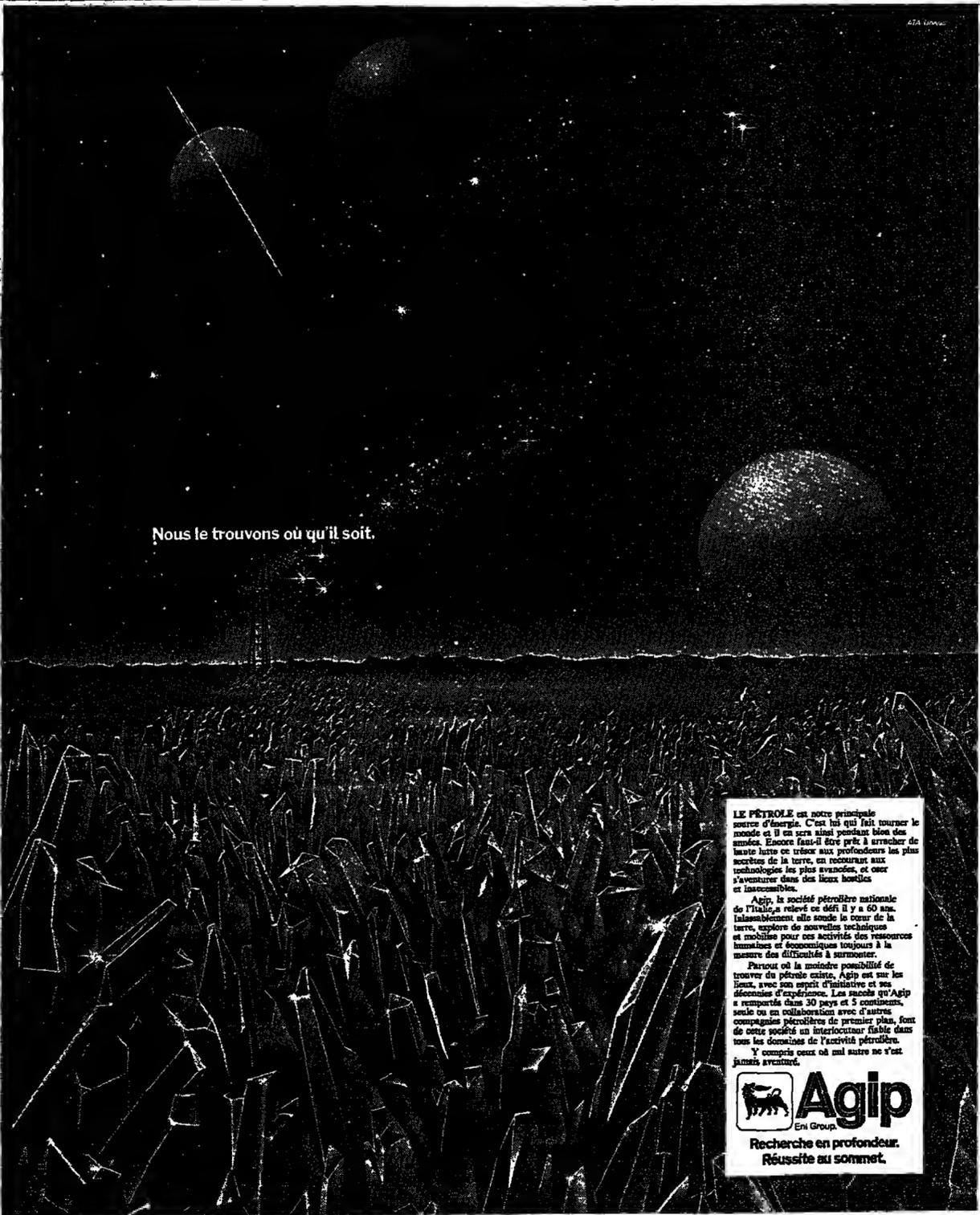
dispositif d'incitations fiscales qui privilégierait la recherche et les investissements commerciaux pour la conquête des marchés extérieurs.

Tant par la progression de son activité que par le maintien relatif des emplois, l'industrie agro-alimentaire reste un secteur porteur, relativement aux autres. La faiblesse des marges, qui ne peut s'expliquer par des prix des matières premières agricoles trop élevés, conduit à rechercher une expansion par les concentrations. Le secteur,

qui représentait 16% environ de l'ensemble de l'activité industrielle en 1984 et 8,4% des salariés (énergie comprise), n'a absorbé que 7,8% des investissements totaux (14,5 milliards et 16 milliards en 1985). M. Balladur a, dès lors, peut-être quelque raison d'exhorter le patronat qui, friéux aujourd'hui comme hier, recherche toujours la « couverture » des pouvoirs publics.

JACQUES GRALL

**LA BAGAGERIE**  
Jean Marlot  
La fantaisie de l'été  
650 F  
Paris : 12, rue Tronchet  
41, rue du Four  
74, rue de Passy  
Tour Maine-Montparnasse  
Lyon - La Part-Dieu



Nous le trouvons où qu'il soit.

**LE PÉTROLE** est notre principale source d'énergie. C'est lui qui fait tourner le monde et il en sera ainsi pendant bien des années. Encore faut-il être prêt à arracher de haute lutte ce trésor aux profondeurs les plus secrètes de la terre, en recourant aux technologies les plus avancées, et oser s'aventurer dans des lieux hostiles et insécables.

Agip, la société pétrolière nationale de l'Italie, a relevé ce défi il y a 60 ans. Inlassablement elle sonde le cœur de la terre, explore de nouvelles techniques et mobilise pour ces activités des ressources humaines et économiques toujours à la mesure des difficultés à surmonter.

Parout où la moindre possibilité de trouver du pétrole existe, Agip est sur les lieux, avec son esprit d'initiative et ses décennies d'expérience. Les succès qu'Agip a remportés dans 30 pays et 5 continents, seule ou en collaboration avec d'autres compagnies pétrolières de premier plan, font de cette société un interlocuteur fiable dans tous les domaines de l'activité pétrolière.

Y compris ceux où nul autre ne s'est jamais aventuré.

**Agip**  
Eni Group  
Recherche en profondeur.  
Réussite au sommet.

- Les secteurs excédentaires...**  
(en milliards de francs)
- Vins (10,2).
  - Eaux-de-vie (5).
  - Champagne et mousseux (4,7).
  - Fromages (4,7).
  - Sucre (4,7).
  - Lait secs et concentrés (3,3).
  - Farine (2,8).
  - Aliments composés pour animaux (2,4).
  - Volailles (2,2).
- ...et déficitaires**  
(en milliards de francs)
- Viandes fraîches (8,2).
  - Huiles et corps gras (8,15).
  - Conserves de poissons et surgelés (2).
  - Café, thé et épices (1,6).
  - Chocolats et confiserie (1,3).
  - Conserves de fruits et confitures (1,15).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT  
**Le Monde**  
**LOISIRS**

مكذبا من الأصل

# ÉTRANGER

## EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

### Les aides attribuées aux agriculteurs dépassent les 2 milliards de francs

De notre correspondant

Bonn. — Trois semaines après le compromis de Bruxelles, le gouvernement ouest-allemand a entériné, mardi, une nouvelle enveloppe de subventions de 650 millions de deutschemarks (plus de 2 milliards de francs) en faveur de ses agriculteurs afin de compenser la perte de revenus provoquée par la baisse des prix d'intervention sur les céréales. A cette aide vont venir s'ajouter des mesures d'urgence pour compenser les pertes dues aux retombées radioactives de la catastrophe de Tchernobyl, chiffrées par le ministre de l'économie à environ 1 milliard de deutschemarks. Les ministres de l'Agriculture du gouvernement fédéral et des Länder doivent se réunir jeudi pour en discuter, mais le conseil des ministres a d'ores et déjà pris les devants en prévoyant des facilités fiscales pour les exploitants les plus touchés.

La pyramide de subventions, que le gouvernement fédéral agrandit d'année en année pour tenter de sortir son agriculture de la crise dans laquelle elle continue à s'enfoncer un peu plus, ne semble plus avoir de limites. Bénéficiant d'une situation politique favorable, en raison de l'approche d'échéances électorales importantes, les organisations pro-

fessionnelles agricoles ont eu raison de la pingrerie proverbiale du ministre des finances, M. Gerhart Stoltenberg. Il est vrai que la coalition gouvernementale va jouer dans quatre semaines une partie délicate en Basse-Saxe, où l'élection qui déterminera l'équilibre au sein du Bundestag — la deuxième chambre du Parlement — se jouera à quelques jours près. Dans cette région particulièrement agricole, l'Union des associations professionnelles agricoles doit faire face sur sa droite à un mouvement de dissidence qui pourrait fort bien se traduire par un nombre d'abstentions dangereuses pour le ministre-président sortant, Ernst Albrecht, et, par voie de conséquence, pour le chancelier Kohl lui-même.

#### Jachère subventionnée

La catastrophe de Tchernobyl a secoué l'opinion de l'actuelle majorité, qui semble redouter que le parti des Verts, qui a développé ces derniers temps une grande activité dans le monde paysan, ne marque quelques points supplémentaires parmi les jeunes agriculteurs.

Les mesures adoptées mardi par le gouvernement, souvent accusé dans le passé de remplir les poches des gros exploitants sans résoudre le problème des petits, sont cette fois

nettement ciblées sur ces derniers. Le programme prévoit sur toute exemption partielle des charges sociales versées par les exploitants, qui atteindra dans le cas des plus petits la moitié environ de leur quote-part, soit 2 000 deutschemarks pour un revenu de 10 000 deutschemarks (1 DM = 3,18 F). Pour un revenu de 40 000 deutschemarks, l'exemption ne sera plus que de 1 000 deutschemarks. L'enveloppe consacrée à ce programme, qui touchera 315 000 exploitants, atteindra un montant global de 450 millions de deutschemarks.

L'autre volet de mesures dépend d'une décision de la Communauté européenne. Il prévoit l'extension de la notion de région défavorisée, où les exploitations bénéficient d'aides spéciales, à 2 millions d'hectares en plus des 4 millions d'hectares ainsi classés à l'heure actuelle. Cela représente un surcoût de 208 millions de deutschemarks pour le gouvernement fédéral et les Länder, qui versent déjà à ce titre 370 millions de deutschemarks. Au total, la moitié de la superficie cultivable de l'Allemagne fédérale bénéficierait ainsi de cette notion de zone défavorisée, ce qui souligne le problème de structure dont souffre actuellement l'agriculture ouest-allemande.

On comprend, dans ces conditions, que le ministre de l'Agriculture, M. Ignaz Kiechle, préfère tenter de recourir, pour surmonter la crise, à d'autres voies que celle de la jachère des prix, si souvent célébrée dans d'autres domaines en RFA. Pour montrer le sérieux de son projet, le gouvernement a accepté, mardi, de financer en 1987, en Basse-Saxe, un programme témoin de 100 millions de deutschemarks qui permettra aux exploitants de laisser reposer pendant un an un quart de leurs terres. La subvention sera de 1 000 deutschemarks à l'hectare. Les dirigeants agricoles ouest-allemands estiment que ce type de formule, introduit à large échelle, permettrait à la fois de régler le problème des surplus agricoles et de diminuer la pression des écologistes en raison de l'épandage d'engrais.

HENRI DE BRESSON.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**revenus trimestriels**  
complément de revenus  
SICAV gérée par la Caisse des Dépôts

**Deuxième acompte sur dividende de l'exercice 1986**

Par action: net à payer 190 F  
crédit d'impôt 8 F  
brut 198 F

Mis en paiement le 15 mai 1986  
chez l'Écureuil, à la Poste et au Trésor Public

société d'investissement à capital variable

### ROUTE NATIONALE N° 90 ALBERTVILLE - MOUTIERS

COMMUNES DE : ALBERTVILLE - TOURS-EN-SAVOIE - LA BATHIE - CEVINS - FEISSONS-SUR-ISÈRE - LA LÈCHÈRE - AIGUEBLANCHE - SALINS-LES-THERMES - MOUTIERS

Mise à 2x2 voies de la R.N. 90 par aménagement sur place ou en site neuf entre ALBERTVILLE (au droit du parc de transformateurs de l'usine de LA BATHIE) et MOUTIERS (carrefour de Champoulet).

- Attribution du carcière de route express,
- Modification du plan d'occupation des sols d'ALBERTVILLE, de LA LÈCHÈRE, d'AIGUEBLANCHE et de SALINS-LES-THERMES, en résultant.

#### AVIS D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le préfet, commissaire de la République du département de la Savoie, informe le public d'une enquête portant à la fois sur l'utilité publique du projet de mise à 2x2 voies de la R.N. 90 section ALBERTVILLE-MOUTIERS, sur l'attribution du carcière de route express, et sur les modifications du plan d'occupation des sols des communes de : ALBERTVILLE, LA LÈCHÈRE, AIGUEBLANCHE et SALINS-LES-THERMES, à fait l'objet d'un arrêté en date du 7 mai 1986.

Ladite enquête se déroulera du 2 juin 1986 au 13 juillet 1986 inclusivement dans les conditions ci-après :

1. Un dossier global de l'opération projetée comprenant les pièces relatives à la déclaration d'utilité publique ainsi que celles relatives à la modification du plan d'occupation des sols des communes concernées et un registre d'enquête seront déposés à la sous-préfecture d'ALBERTVILLE ainsi qu'à la mairie de LA LÈCHÈRE afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête qui les visera et les annexera au registre.
  - A la sous-préfecture d'ALBERTVILLE, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, les samedis de 9 h à 11 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 9 h à 11 h ;
  - A la mairie de LA LÈCHÈRE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h, les samedis de 10 h à 12 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 10 h à 12 h ;
2. Un dossier comprenant les pièces relatives à la déclaration d'utilité publique et s'il y a lieu le dossier relatif à la modification du plan d'occupation des sols ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés dans les mairies suivantes :
  - ALBERTVILLE, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les vendredis de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, les samedis de 9 h à 11 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 9 h à 11 h ;
  - TOURS-EN-SAVOIE, du lundi au samedi de 14 h à 16 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 10 h à 12 h ;
  - LA BATHIE, les lundis, mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, les mercredis de 8 h 30 à 12 h, les jeudis de 14 h à 17 h, les samedis de 9 h à 11 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 9 h à 11 h ;
  - CEVINS, du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, les samedis de 8 h à 10 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 8 h à 10 h ;
  - FEISSONS-SUR-ISÈRE, les lundis de 16 h à 18 h, les mardis de 10 h à 12 h et les mercredis de 10 h à 12 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 10 h à 12 h ;
  - LA LÈCHÈRE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h, les samedis de 10 h à 12 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 10 h à 12 h ;
  - AIGUEBLANCHE, du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, les samedis de 9 h à 11 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 9 h à 11 h ;
  - SALINS-LES-THERMES, les lundis, mercredis et vendredis de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les mardis et jeudis, de 14 h à 17 h, les samedis de 8 h à 12 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 8 h à 10 h ;
  - MOUTIERS, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, les vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, les samedis de 9 h à 11 h et les dimanches 15 juin et 6 juillet 1986 de 9 h à 11 h ;
3. Un dossier succinct comprenant les pièces relatives à la déclaration d'utilité publique sera déposé dans chacune des mairies annexes de LA LÈCHÈRE et d'AIGUEBLANCHE :
  - MOUCY, les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
  - CELLIERS, les mardis de 15 h à 17 h ;
  - NAVES, les lundis, mercredis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 30 ;
  - PETIT-ŒUR, les lundis de 14 h à 17 h 15 et les mercredis de 8 h 15 à 11 h 45 ;
  - PUSSY, les vendredis de 18 h à 20 h ;

Mairies annexes d'AIGUEBLANCHE :

- BELLECOMBE, les mardis de 16 h à 18 h et les vendredis de 14 h à 15 h 45 ;
- GRAND-ŒUR, les vendredis de 16 h à 18 h ;
- VILLARGEREL, les jeudis de 16 h à 18 h ;
- LES AVANCHERS, les mercredis de 14 h à 18 h ;

Chacun pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête qui les visera et les annexera au registre.

Une commission d'enquête, composée de trois membres, a été désignée :

- M. PERRIER Georges, 4, rue Sommeiller à CHAMBERY ;
- M. MORPHELET Henri, 138, quai Charles-Roisard à CHAMBERY ;
- M. DELUZ Jean, 88, rue des Albobroges à CHALLÈS-LES-EAUX ;

et de deux commissaires-enquêteurs suppléants :

- M. FINAS François, "Tilleuls 2", 130, chemin de Jacob à CHAMBERY ;
- M. CROSSET Gérard, 16, avenue Jean-Jaurès à ALBERTVILLE ;

Un membre de la commission d'enquête siégera recevant le public :

- Le jeudi 26 juin 1986 dans les mairies de ALBERTVILLE, TOURS-EN-SAVOIE et LA BATHIE ;
- Le vendredi 27 juin 1986 dans les mairies de CEVINS, FEISSONS-SUR-ISÈRE et LA LÈCHÈRE ;
- Le samedi 28 juin 1986 dans les mairies de AIGUEBLANCHE, SALINS-LES-THERMES et MOUTIERS ;

En outre, les jeudi 10 juillet et vendredi 11 juillet 1986, la commission d'enquête siégera à la mairie de LA LÈCHÈRE de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h, afin d'y recevoir le public.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport comprenant les conclusions du président de la commission d'enquête sera déposée dans chacune des mairies concernées, à la sous-préfecture d'ALBERTVILLE, ainsi qu'à la préfecture de la Savoie à CHAMBERY où pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête toute personne concernée par le projet pourra en demander communication.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

#### Épéda-Bertrand Faure



#### RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1985

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe s'est élevé à 2 927 millions de francs pour l'exercice 1985, contre 2 748 millions de francs en 1984, soit une progression de 6,5 %.

Le bénéfice courant avant impôts atteint 178 millions de francs en 1985, contre 233,7 millions de francs en 1984, après amortissements de 95,5 millions de francs en 1985, contre 80,1 millions de francs en 1984.

Cette évolution, conforme aux prévisions, s'explique par un recul marqué de l'activité litierie, qui a particulièrement souffert de la conjoncture et du maintien du contrôle des prix sur l'exercice. Elle est également le résultat de charges exceptionnelles d'actions à caractère stratégique dans les activités bagages et sièges automobiles : démarrage de l'usine de Vailly et création de la filiale aux États-Unis pour Delsey ; ouverture de trois nouvelles usines, une en Italie et deux en Allemagne, dépenses de prospection du marché américain pour la division sièges automobiles.

La marge brute d'autofinancement s'établit à 201 millions de francs, en progression de + 6,3 % par rapport à l'exercice précédent.

La part du groupe dans le résultat net consolidé s'élève à 76,4 millions de francs, soit 123 F par action, contre 144 F par action en 1984. Le conseil d'administration propose néanmoins de maintenir la distribution au niveau de l'exercice précédent, soit un dividende net de 34 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 17 F sur un nombre de titres inchangé.

#### Perspectives pour l'exercice 1986

Le contexte difficile dans lequel le groupe Épéda-Bertrand Faure a évolué ces deux dernières années : difficultés de l'industrie automobile française, stagnation du pouvoir d'achat, maintien du contrôle des prix, ne l'a pas empêché d'accroître ses efforts pour renforcer ses positions de leader sur les marchés où il opère. Leurs premiers effets bénéfiques devront se faire sentir dès l'exercice en cours, notamment :

- Les opérations de prospection engagées sur le marché nord-américain ont amené le groupe à s'associer à son partenaire American Safety Equipment dans la société Canadian American Safety Equipment (CASE), l'un des premiers fabricants de mécanismes de réglage de sièges nord-américains. Cette société servira désormais de base au développement industriel et commercial de l'activité automobile du groupe sur ce marché.
- Dans le secteur bagages, le développement accéléré sur les marchés européens, les premiers résultats de vente aux États-Unis et le bon accueil réservé par la clientèle aux nouvelles lignes de bagages souples sont autant de signes favorables pour l'exercice en cours.

- Dans la literie, enfin, la libération des prix intervient au premier trimestre associé à un lancement de nouveaux produits dans une conjoncture qui devrait s'avérer moins maussade permet d'espérer pour 1986 la fin de l'érosion régulière des marges que connaissent Épéda et Mérimos depuis deux ans.

L'évolution que connaissent les différentes branches du groupe durant les premiers mois de 1986 laisse augurer d'une amélioration des résultats avant impôts pour l'ensemble de l'exercice.

Les perspectives de développement que le groupe Épéda-Bertrand Faure s'est ménagées, allées à une structure financière saine et équilibrée, l'autorisent à aborder l'avenir avec confiance dans un contexte qui, malgré les incertitudes à court terme, s'annonce nettement plus favorable.

#### RECTIFICATIF COMMUNIQUÉ AMERICAN BRANDS, INC. paru le 13 mai 1986

Il convient de lire, en ce qui concerne la mise en paiement de dividende trimestriel : US \$ 1,0125 par action ordinaire, pour les actionnaires inscrits sur les livres de la société à la date du 8 mai 1986.



#### DROUOT ASSURANCES

Le conseil d'administration de Drouot Assurances a arrêté les comptes de 1985. Le bénéfice consolidé ressort à 380 millions de francs, c'est-à-dire 37,80 F par action, soit une progression de 36,7 % par rapport à 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 7,36 milliards.

Les premiers chiffres 1986 laissent prévoir des résultats en nette augmentation.

En France, le chiffre d'affaires a progressé pour les quatre premiers mois de l'année, par rapport à la même période en 1985, de plus de 16 %, dont plus de 50 % en Vie. En automobile, le parc assuré augmente, tandis que la fréquence des accidents est en diminution.

A l'étranger - à l'un de change constant - le chiffre d'affaires d'AXA International a progressé de 25 % sur les quatre premiers mois de l'année comparés à la même période de l'année dernière. Compte tenu du redressement spectaculaire du marché de la réassurance, les résultats d'AXA International devraient connaître une très forte progression.

A la suite de la prise de contrôle de Providence SA par AXA, les conseils d'administration de Providence SA, Providence IARD et Prévoyance Vie se sont réunis le mercredi 14 mai. Leur composition a été modifiée pour permettre l'entrée des représentants du groupe AXA : Claude Beber a été nommé président de Providence SA, le baron Hottinguer président de Secours SA et Victor-Claude Rosset président de Providence IARD, Secours IARD et Prévoyance Vie.

En 1985, le total des bénéfices des sociétés d'assurances du groupe Prévoyance (Providence IARD, Secours IARD, Prévoyance Vie et le Foyer) s'est élevé à 260,5 millions, soit une progression de 117 % par rapport à 1984.



#### Assemblée Générale Ordinaire

# BASF '86

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 26 juin 1986 à 10 heures, à l'adresse suivante: BASF-Feierabendhaus, Leuschnerstraße 47, Ludwigshafen am Rhein**

- Ordre de Jour
1. Présentation des comptes de l'exercice et du rapport annuel de BASF Aktiengesellschaft et du Konzern; présentation du rapport du Conseil de Surveillance.
  2. Affectation des bénéfices.
  3. Quitus au Conseil de Surveillance.
  4. Quitus au Directoire.
  5. Election d'un commissaire aux comptes.
  6. Capital autorisé I.
  7. Capital autorisé II.
  8. Emprunts obligataires avec bons de souscription.

Seront autorisés à participer à l'assemblée générale et à exercer leur droit de vote les actionnaires qui auront déposé leurs actions, durant l'ouverture normale des guichets, et selon les modalités requises, auprès de l'un des établissements indiqués au « J.O. » de la République Fédérale d'Allemagne no. 88 du 15 mai 1986, et qui les y auront laissées jusqu'à la fin de l'assemblée générale.

Le dépôt des actions devra être effectué au plus tard le mercredi 18 juin 1986.

Les Etablissements prévus en France sont les suivants:

- Banque Paribas
- Banque Nationale de Paris
- Crédit du Nord
- Crédit Lyonnais
- MM. Lazard Frères et Cie.
- L'Européenne de Banque Société Générale

Ludwigshafen, le 15 mai 1986  
Le Directoire

BASF Aktiengesellschaft  
D-6700 Ludwigshafen



### MARCHÉS FINANCIERS

Table with multiple columns and rows of financial data, including market indices and exchange rates. The text is partially obscured and difficult to read due to the quality of the scan.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

14 MAI Cours relevés à 17 h 30

PARIS

Séance du 14 mai

Redémarrage

La Bourse de Paris a de nouveau retrouvé le chemin de la hausse, le 14 mai. Après un gain initial de 0,36 % en séance du matin, l'indice a continué à monter confortablement...

Près des pilliers, un spécialiste soulignait la présence très active des investisseurs étrangers, de nouveaux acheteurs...

Du côté des obligations, ces mêmes éléments donnaient un soutien appréciable à l'activité. Le report au 1er octobre des nouvelles mesures fiscales...

Sur le Matif, la tendance était à la hausse, le contrat à échéance décembre gagnant 0,21 %, à 114,80, pour un volume record de plus de dix mille transactions.

Napoléon: 530 F (+ 4 F). Devise titre: 7,18-7,23 F (7,14-7,17 F le 13 mai).

NEW-YORK

Reprise

Le trading a été fortement redressé, le 14 mai, à la Bourse de New-York, dans un marché actif, où plus de 132 millions de titres étaient traités, contre 119,6 millions la veille...

An début de séance, le marché évoluait cependant sur une note irrégulière, traduisant les inquiétudes des opérateurs quant à l'évolution de l'économie américaine...

La perspective d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt stimulait les investisseurs institutionnels qui se portaient sur les valeurs vedettes du Big Board...

Table with 3 columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LYONNAISE DES EAUX: 88 % DE PROFITS EN FLORENT. Le bénéfice net consolidé de la Lyonnaise des eaux a progressé de 88 % en 1985, à 408,9 millions de francs (part du groupe)...

(4 milliards de deutschemarks) réalisés l'an dernier aux Etats-Unis. Mais à cause de la baisse du dollar, le résultat consolidé avant impôt recule quand même de 12,4 % à 650 millions de deutschemarks...

BASF: GRACE AUX RACHATS AMERICAINS. Contrairement à ses grands concurrents, le groupe a réussi à maintenir son chiffre d'affaires pour le premier trimestre à 11,7 milliards de deutschemarks (-1 %).

INDICES QUOTIDIENS (NSRF, base 100 le 31 déc. 1985)

Indice général: 4974,4 (14 mai)

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Main table for Paris Comptant market, listing various stocks and their prices.

Table for SICAV 14/5, listing various investment funds and their performance.

Table for Étrangers, listing foreign exchange rates and other international market data.

Règlement mensuel

Large table for monthly settlement, listing various financial instruments and their settlement details.

Table for COTE DES CHANGES, listing exchange rates for various currencies.

Table for MARCHÉ LIBRE DE L'OR, listing gold market prices and other related data.

Handwritten note: مکتبہ من الاصل

